QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12227 – 4 F DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 19 MAI 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

Notre supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

M. Botha un visiteur encombrant

Les apparences sont sauves : **M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, ne sera pas reçu officiellement par les autorités françaises. Annoncée par l'ambassade de la République Sud-Africaine à Paris, la visite de M. Botha s'effectuera à « titre privé », à l'occasion d'une cérémonie commémorant la participation des troupes sud-africaines, du côté allié, aux deux guerres mondiales. M. Botha se rendra donc le 7 juin en Picardie, au Bois de Delville, *pour inaugurer un* musée à la mémoire des dix-huit mille quatre cent cinquante-deux soldats sud-africains qui sont morts au cours des deux conflits mondiaux. Le prétexte – le quarantième anniversaire du débarquement allié en France – est imparable : le président Reagan, la reine Elizabeth, participeront, avec M. Mitterrand, *à ces cérémonies*.**

Mais le séjour en France de M. Botha prend un relief particulier. Après avoir longuement hésité – on indiquait, le 7 mai dernier, de source gouvernementale française que, si M. Botha souhaitait se rendre à Paris, il serait reçu, le cas échéant, « *à un niveau approprié* » mais non par le chef de l'Etat, – le gouvernement a donc choisi un moyen terme.

Il était de toute façon impossible à Paris de *s'opposer* à la visite de M. Botha, en raison de son caractère privé. Dès lors, par qui le premier ministre sud-africain pouvait-il être reçu ? Le premier ministre français, M. Mauroy, a fait savoir qu'il se récusait. Officiellement, M. Botha ne sera reçu par aucun membre du gouvernement, mais le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Jean Laurain, assistera aux cérémonies du 7 juin en Picardie. Il serait cependant étonnant que des contacts discrets n'aient pas lieu avec d'autres responsables.

La France devait-elle faire **plus pour recevoir cet hôte encombrant ? Certainement pas. M. Jospin, le 10 mai, s'était d'ailleurs déclaré opposé à toute « rencontre officielle » et M. Nucci avait constaté que « rien n'a changé » en ce qui concerne la politique d'apartheid suivie par Pretoria.**

Il reste que la République Sud-Africaine *est un partenaire* commercial important de la France (les exportations françaises se sont élevées en 1983 à 3,8 milliards de francs et les importations à 4,4 milliards de francs). Paris a livré deux réacteurs nucléaires pour la centrale de Koeberg, et les industries françaises sont bien implantées dans le « pays de l'apartheid ». Certes, officiellement, les ventes d'armes n'ont pas repris depuis l'embargo de 1976, mais l'armée sud-africaine ne semble pas éprouver de *difficultés pour* se procurer des pièces détachées pour ses *armements d'origine* française.

Les dirigeants sud-africains ne paraissent pas prendre ombrage des réticences manifestées par Paris pour accueillir leur premier ministre. Ils soulignent que 90 % de leurs relations avec la France sont d'ordre économique et ajoutent que la diplomatie française n'a pas fait preuve des mêmes réserves lorsqu'elle a joué les intermédiaires entre Pretoria et Maputo pour la signature d'un pacte de non-agression *entre* la République Sud-Africaine et le Mozambique.

Bref, les Sud-Africains ne se privent pas de mettre en exergue les hésitations, voire les contradictions, de la politique française à l'égard du « régime raciste » de Pretoria. Et, pour l'heure, ils sont relativement satisfaits : M. Botha vient en France, *c'est déjà beaucoup.*

M. Mitterrand met en jeu pour les Sakharov son voyage à Moscou

Les Dix vont intervenir officiellement en faveur de l'académicien et de sa femme

Après plusieurs jours de réflexion, que les Soviétiques avaient tout loisir de mettre à profit pour débloquer l'affaire Sakharov, M. François Mitterrand a décidé qu'il ne pouvait plus se taire, quitte à reporter à plus tard, voire à compromettre son voyage en URSS. *Tel est le sens de* sa décision, annoncée jeudi 17 mai à Stockholm, de demander au Dix d'effectuer une démarche commune auprès de Moscou en faveur de l'académicien et de sa femme, dont on est toujours sans nouvelle, mais dont on sait que le premier observe une grève de la faim depuis le 2 mai, la seconde depuis le 10.

La démarche des Dix devait être mise au point vendredi 18 mai, à Paris, par les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères. Il ne s'agit pas d'une réunion exceptionnelle, mais d'une rencontre mensuelle qui s'inscrit dans le cadre de la coopération politique. Les dix hauts fonctionnaires devaient mettre au point les termes d'un message aux dirigeants soviétiques soulignant deux points : la possibilité, pour Mme Sakharov, d'obtenir l'autorisation d'aller se faire soigner dans un pays de son choix, et la possibilité, pour son mari, de mener une vie normale dans son pays.

Une fois approuvé par les gouvernements concernés – certains craignaient que la Grèce ne fasse des difficultés, – ce message sera transmis à Moscou par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France en URSS, puisque Paris assure la présidence de la CEE jusqu'à la fin du mois de juin. Personne, bien sûr, ne nourrit de très grandes illusions sur l'efficacité d'une *telle démarche* – Radio Moscou a encore diffusé jeudi de *violentes attaques contre* les Sakharov, – mais il était devenu *plus que délicat pour les dirigeants* européens de ne pas intervenir en *faveur des exilés de Gorki.*

C'est le chancelier Kohl qui a été le premier à rompre le silence, jeudi, en invitant Moscou à *« réviser son attitude... pour résoudre un tragique problème humain »*. Le chancelier a également déclaré que la RFA est prête à accueillir l'académicien et sa femme. *Le même jour, au* congrès du SPD, l'ancien chancelier Schmidt a lui aussi évoqué l'affaire.

Toujours jeudi, on faisait savoir à Rome et à Lisbonne que les dirigeants de ces deux pays étaient déjà intervenus en faveur des Sakharov.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

● **Le dossier Citroën**

M. Bérégovoy accepte les départs volontaires mais refuse les licenciements

LIRE PAGE 24

● **L'approvisionnement du tiers-monde en médicaments**

Comment rationaliser le marché mondial de la santé ?

LIRE PAGE 11 L'ARTICLE DE CLAIRE BRISSET

● **La réduction de la production laitière en France**

Pourquoi ne distribue-t-on pas les excédents aux pays qui ont faim ?

LIRE PAGE 23 L'ARTICLE DE JACQUES GRALL

AU FESTIVAL DE CANNES

Jouer pour la Pologne

Présenté à Cannes après deux œuvres mineures, le nouveau film de Jerzy Skolimowski, *le Succès à tout prix*, réflexion sur la Pologne d'aujourd'hui, *fait* repartir le Festival, comme un *prélude au week-end mouvementé* qui doit réunir Wim Wenders et Woody Allen, John Huston et Sergio Leone.

L'autobiographie pointant dans ce film renvoie à une préoccupation lancinante de Skolimowski. A travers Rodak, un metteur en scène de théâtre (interprété par Michaël York) qui est en partie image de lui-même, le cinéaste s'en prend à ces *artistes polonais pris entre leur* pays enchaîné et les nations *occidentales* dont ils *sont* la bonne conscience, y trouvant accueil et financement. Skolimowski, cinéaste d'un éloignement choisi depuis longtemps et en toute connaissance de cause, est véritablement enragé contre les opportunistes et ceux qu'il considère comme des imposteurs.

De cette rage naquit *Travail au noir* (*prix du meilleur scénario* au Festival de Cannes 1982), *film mettant* en lambeaux les compromissions d'un système politique et les compassions inopérantes des démocraties occidentales. Deux ans plus tard, dans *le Succès à tout prix*, Alicia Rodak, patriote indignée, s'exprime de la même manière. *« Ne vois-tu pas,* dit-elle à son mari, qui prépare à Londres un happening politico-mystique sur *son pays natal, que la Pologne n'intéresse plus personne ? »*

Alors, que faut-il faire ? Où faut-il être ? La réponse appartient à Adam, l'adolescent en crise, passionné de football. Il en a assez des protections, de l'exil et de la gloriole d'un père qui l'étouffe de sa personnalité factice. Pour qui se prend-il cet homme, flanqué d'une admira*trice française* (*Anouk Aimée, en* mondaine intellectuelle, s'abaissant à solliciter un mécène – le toujours surprenant John Hurt) qui s'amuse de son pouvoir sur lui ? Sous le pseudonyme de Michael Lyndon, le fils de Skolimowski, qui a participé au scénario, est Adam, le fils aîné de *Rodak, et Joanna Szczerbick* (Alicia) est l'épouse du réalisa*teur. Ces liens de famille renfor*cent la vérité des interprètes, mais tous les acteurs sont superbement dirigés, modelés, intégrés à l'univers du cinéaste.

Il y a toujours eu, chez Skolimowski – c'est sa marque typiquement polonaise – une fureur visuelle, fantasmatique, surréa*liste. Il filme ici de façon sublime* jusque dans l'excès, les extrava*gances que Rodak veut faire pas*ser pour l'art satirique et politi*que* de la cause polonaise. Dans un tourbillon d'images emballées, sous le regard critique d'Adam, la création dérisoire s'effrite. Voilà le premier très grand film polonais d'une éclatante remise en question contemporaine. Muni d'un passeport en règle, coiffé en punk avec des cheveux roses, Adam arrive à Varsovie, bien décidé à y res*ter. « Finis les faux-semblants »*, a-t-il écrit dans sa lettre d'adieu. *« Je veux jouer pour la Pologne et l'aider à gagner. »*

JACQUES SICLIER.

(Lire page 17 un entretien avec Jerzy Skolimowski et son fils.)

Point de vue

Un creuset pour la Communauté

par ALBIN CHALANDON (*)

Les temps sont révolus où des militants criaient : « l'Europe, *l'Europe ! » Le scepticisme*, en dissipant les illusions, autorise une nouvelle *progression*.

Le sentiment national, né des luttes et du sang répandu pour la dominance, s'est profondément modifié. Parmi les jeunes ne subsistent que la perception d'une différence sans supériorité, la sympathie pour les autres peuples et la conscience d'un manque : ils ne croient plus à un destin original et irremplaçable de la nation, témoin d'une vocation messianique. Notre singularité arrogante et exclusive s'atténue, l'appartenance à la Communauté européenne s'insinue dans nos habitudes de pensée.

Les conditions pour que se forment *les Etats-Unis d'Europe se* déposeront peu à peu comme des *sédiments* : il faudra attendre sans doute le XXIe siècle pour qu'un gou*vernement fédéral coiffe* celui des nations. En attendant, la construction nécessaire d'un pouvoir politique européen ne pourra procéder que d'une délégation des gouvernements.

Tout en proclamant avec foi la nécessité d'une action communautaire, ceux-ci sont freinés non seulement par leur propre penchant à conserver leur pouvoir, mais par la pression aveugle des intérêts corporatistes qui voient, dans la réalité communautaire, un moyen pour obtenir le maximum d'autrui sans rien donner de soi-même. L'agriculture illustre bien, au-delà des *difficultés*, les avantages d'une politique *commune, faite de concessions réciproques*. Dans le brouhaha des pro*testations individuelles*, la Communauté agricole fonctionne cahin-caha, mais au profit de tous. Dépassant les exigences contradictoires de chacun de ses membres, elle modifie des règles de fonctionnement dont le maintien aboutirait aux pires absurdités.

Pour étendre les bienfaits de cette action communautaire, il faut d'abord établir un minimum de pouvoir politique européen. La percée ne pourra se faire qu'avec la nais*sance d'un exécutif. Le plan Fou*chet (1) avait échoué pour des motifs d'ordre passionnel.

(Lire la suite page 2.)

(1) Aux termes du plan Fouchet de 1961, ainsi nommé parce que Christian Fouchet, alors ambassadeur à Copenhague, assumait la présidence de la commission intergouvernementale chargée de le mettre au point, les six membres de la CEE auraient créé une union politique compétente en matière de politique étrangère, de défense et de coopération *scientifique et culturelle*. L'objectif final était celui d'une confédération sans délégation de souveraineté. Le projet, qui connut deux versions, achoppa sur le refus des pays du Benelux, attachés à un système fédéral et à la participation de la Grande-Bretagne (NDRL).

(*) Ancien ministre.

LE PRÉSIDENT, LA CRISE ET L'OPINION

La nuit américaine

par JEAN-MARIE COLOMBANI

« Le chômage décrasse l'indus*trie » : c'est une certaine idée de* l'économie qu'ont en commun gouvernement et patronat. C'était l'opinion que M. François Mitterrand attribuait – avec indignation – au gouvernement précédent (1). C'est celle que prêtent désormais la CGT et le PC au gouvernement de la gauche. L'une et l'autre ont engagé, avec *« le premier président socialiste élu au suffrage universel »* une épreuve de force qui, quoi qu'il arrive, nuira à l'ensemble de la majorité. Quoi qu'il arrive, en effet : si le gouvernement fait évacuer par *la force les usines Citroën occupées*, il se heurtera de front aux « travailleurs » et à la CGT, *c'est-à-dire* à une partie de son propre camp ; si, à l'inverse, la CGT obtient *gain* de cause, il passera pour faible. S'il y a une quelconque arrière-pensée électorale du PC dans l'opération de la CGT (les Français votent dans un mois), elle est particulièrement « réussie ».

D'autant que, le nouveau cours de la politique économique et le nouveau discours officiel contribuent chaque jour davantage à déstabiliser l'électorat de la gauche sans pouvoir convaincre celui de la droite – qui aspire avant tout à voir ses représentants au pouvoir. Cet effet était apparu avec le discours de Figeac, en septembre 1982. Il est inchangé. La récente interview de M. Mitterrand au journal *Libération* en a accusé les traits, au lieu de les effacer. Le chef de l'Etat voulait *faire passer le message suivant : « Je suis fidèle à mes engagements socialistes. »* Ce texte a été perçu comme un plaidoyer pour une troisième voie, *quelque part entre* la gauche (dont il s'éloignerait) et la droite (qu'il n'aurait pas encore rejointe). M. Mitterrand est plongé dans une sorte de nuit américaine (2). Il s'efforce d'expliquer qu'il voit clair à des gens qui, de plus en plus nombreux, n'y voient goutte.

Il fut un temps où le président de la République mettait en cause la capacité du *gouvernement*, et celle de la gauche en général, à expliquer sa démarche. Il en avait tiré comme conclusion qu'il devrait lui-même aller au charbon. Ce qu'il fit.

Pourtant, ça ne va guère mieux. *Cela risque même d'aller encore* plus mal. Jusqu'à quand ? *Jusqu'où ? En d'autres termes*, pourra-t-il remonter la pente ?

Au premier rang des difficultés, il y a bien sûr la gestion de la crise, et le choix, par M. Mitterrand lui-même, de faire l'impasse sur l'année 1984. Tout ce qui est entrepris cette année-là – essentiellement les restructurations industrielles et leurs cortèges de chômeurs – ne sera certes *plus à faire*, par définition, par le gouvernement qui suivra celui de M. Pierre Mauroy. Mais en attendant la fin de cette « parenthèse »-là, il faut surmonter deux *sortes de chocs*.

Il y a celui que continue de provo*quer l'idée qu'au fond, la rigueur* de la deuxième phase du septennat est la conséquence du laxisme, des erreurs, de l'inexpérience de la première phase. L'onde de choc va naturellement plus loin, jusqu'au thème du « reniement » développé aussi bien à gauche (*via* le PCF et le CERES) qu'à droite *(« un peu de pudeur »*, demande M. Barre).

Pourtant, le projet de M. Mitterrand, au fil des ans, n'a guère varié. Il était, dès les années 60, de préparer l'après-gaullisme autour d'une gauche rassemblée, rééquilibrée et rénovée.

(Lire la suite page 8.)

(1) *Dans Ici et maintenant*, paru en octobre 1980.

(2) Procédé cinématographique qui consiste à tourner une scène de nuit en plein jour.

AU JOUR LE JOUR

Bachotage

L'examen du projet Savary sur l'école privée par la « commission spéciale » de l'Assemblée nationale, présidée par M. André Laignel, est un très mauvais exemple pour les candidats bacheliers qui potassent actuellement leurs révisions.

On peut bien parler de travail bâclé pour cette commission très spéciale qui a suspendu ses travaux après avoir achevé l'examen de cinq articles du projet sur vingt-six. En langage potache, on appelle cela faire des « impasses », et chacun en connaît les risques.

C'est finalement pain bénit pour les partisans de l'enseignement catholique : ils pourront faire valoir que, à l'école privée, les professeurs ont au moins à cœur de finir le programme.

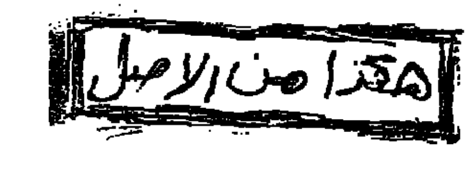
BRUNO FRAPPAT.

M. JACQUES CHIRAC

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, maire de Paris, ancien premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », *dimanche 20 mai de 18 h 15 à 19 h 30.*

Le président du RPR, qui soutient la liste d'Union de l'opposition conduite par Mme Simone Veil pour les élections européennes et qui défendra la motion de censure RPR-UDF dans le débat sur l'enseignement libre à l'Assemblée nationale, répondra aux questions d'André Passeron et de Bernard Brigouleix, du *Monde*, de Gilles Leclerc et de Christian Ménanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.



هكذا من الاصل

Le Monde

idées

Dans un mois les européennes

Dans un mois les électeurs des pays membres de la Communauté vont renouveler l'Assemblée des Dix, en laquelle Albin Chalandon, convaincu de la nécessité d'un minimum de pouvoir politique européen, voit le creuset où se forge la classe politique européenne. Maurice Le Lannou, rendant compte d'un ouvrage de Georges Pierret, déplore avec lui que l'Europe fasse si peu leur place aux régions. Le général Binoche explique pourquoi la voie nationale lui paraît la seule qui puisse conduire au redressement.

Un creuset pour la Communauté

(Suite de la première page.)

Son *actualité et son intérêt sont* toujours aussi présents, mais l'extension de l'Europe en rend l'application plus difficile. C'est pourquoi l'idée de faire reposer la construction sur des institutions auxquelles chaque membre adhère volontairement, mais non obligatoirement, est la seule voie qui permette, dans une Europe des dix, bientôt des douze, d'avancer. Si se crée *rapidement* un noyau dur, dont les membres s'engagent à parler et agir en commun en matière diplomatique et à amorcer un effort commun de défense, l'effet de contagion sur les autres gouvernements, comme sur les opinions publiques, sera irrésistible.

L'axe Paris-Bonn est, à l'évidence, la colonne vertébrale de ce corps imparfait : les deux gouvernements devraient avoir l'audace d'aller aussi *loin que possible dans une charte* d'union qui ne serait une menace pour personne, dans la mesure où chaque membre de la CEE pourrait s'y rallier. Dans une telle avancée, le problème de la défense cesserait d'être une pierre d'achoppement, car ses données se modifient considérablement.

La France devient de plus en plus consciente que son intégrité comme son indépendance sont liées à celle *de l'Allemagne de l'Ouest : leurs* défenses peuvent devenir communes, dans la mesure où leurs indépendances sont déjà solidaires. D'autre part, la contradiction entre la construction d'une Europe unie et le maintien de la présence américaine s'estompe. Nos partenaires, particulièrement l'Allemagne fédérale, dont la priorité est le maintien de la protection américaine, n'ont plus de raison sérieuse de craindre *que, en s'engageant dans une* défense européenne, ils fournissent aux Etats-Unis un argument pour se retirer de l'Europe. La France n'est plus dans la situation des années 60 où, disposant à l'Est d'une Allemagne défendue par une Amérique surpuissante, elle pouvait faire cavalier seul, un pied dans l'alliance, un pied dehors. Le rapport mondial des forces a changé. La France devra sortir de son isolement parce que sa force de dissuasion risque de se démoder et que son armée conventionnelle, insuffisamment équipée et non directement engagée, ne servirait sans doute pas à grand-chose en cas de conflit.

La conjonction des menaces implique une convergence des politiques des *différents pays occidentaux.* Malgré les oppositions d'intérêt économique entre les Etats-Unis et l'Europe, les pays de l'alliance atlantique ont besoin les uns des autres ; *un effort militaire, à la fois* plus important et véritablement commun de l'Europe occidentale, loin de la mettre en cause, ne peut que renforcer la présence américaine aux côtés de l'Europe. Le sentiment qu'ont les Allemands d'avoir à choisir entre les Etats-Unis et une défense franco-allemande, sinon européenne, a déjà perdu de sa substance avec le surarmement soviétique et la nécessité d'y faire face ; *elle va tendre vers zéro avec l'évolu*tion probable des stratégies militaires permettant, tant sur le plan conventionnel que nucléaire, de se protéger efficacement sans faire appel *à la terreur de la destruction* mutuelle.

Des actions économiques partielles

On ne peut exclure que, dans quinze ou vingt ans, les armes antimissiles aient transformé radicalement les conditions de la défense. Si elles acquièrent la capacité de neutraliser les armes atomiques, une stratégie défensive ne sera plus chargée d'agressivité, comme elle l'est aujourd'hui avec la dissuasion. François Mitterrand n'a sans doute pas proposé sans arrière-pensée à ses *partenaires le* projet d'une *plate*forme spatiale européenne. Le champ, jusqu'alors fermé par la sanctuarisation de l'arme nucléaire et l'opposition soviétique à tout armement allemand de ce type, peut être ouvert à une coopération franco-allemande – et sans doute *européenne* – dès lors *qu'il s'agit de* concevoir et de construire une arme purement défensive, ne représentant aucune menace de destruction pour qui que ce soit. Paradoxalement, après en avoir été l'obstacle, la défense peut devenir le ciment de l'unité européenne.

L'Europe économique sera sans doute plus longue à *bâtir.* Elle repose en effet sur une politique budgétaire, fiscale, monétaire, commune sans laquelle il ne peut y avoir ni monnaie ni politique économique *communes. Quel que soit le rôle de* l'ECU, il ne supprimera pas la divergence des monnaies, elles-mêmes reflet des politiques nationales. L'harmonisation comme l'uniformisation de ces politiques sont des objectifs dont on peut se rapprocher, mais qui ne pourront être atteints sans la présence d'un gouvernement européen de plein exercice. Ce n'est pas pour demain.

En revanche, un certain nombre d'actions partielles peuvent être lancées, dans le cadre de la délégation de souveraineté *limitée* au domaine considéré. Les unes pour uniformiser le fonctionnement des marchés : que d'initiatives à prendre en de nombreux domaines, comme le droit, les normes industrielles, les marchés publics, la communication *ou les douanes, etc., qui n'exigent* pas pour autant de révolution institutionnelle. Les autres, pour susciter ou encourager des activités nouvelles, notamment dans des secteurs industriels d'avenir : techniques de l'information, biotechnologie, etc. La difficulté n'est pas mince qui provient de l'opposition profonde de philosophie économique entre la France, de tradition dirigiste et étatique, et les autres membres de la *Communauté, comme l'Allemagne* fédérale et la Grande-Bretagne, qui, ne connaissant rien d'autre que la loi du marché, considèrent l'intervention de l'État dans l'économie comme un non-sens.

Au reste, les entreprises européennes n'ont guère d'enthousiasme pour se lier avec leurs homologues français ; et les nationalisations opé*rées en France n'ont pu que renfor*cer cette tendance. Seule, une volonté politique affirmée au niveau des gouvernements, se donnant les moyens financiers nécessaires, peut *développer une coopération* industrielle incapable de naître spontanément.

Pour aller dans ce sens, certains préconisent de substituer la règle de la majorité à celle de l'unanimité dans les délibérations communautaires. Formule acceptable pour les affaires mineures, qui ne serait d'ailleurs qu'un retour à la pratique initiale ! Mais formule inconcevable dès qu'il s'agit de décisions fonda*mentales. Comment imaginer que* des pays – majoritaires en nombre, mais ne représentant qu'un cinquième de la population – puissent imposer leur loi aux autres ?

Un contrepoids aux forces centrifuges

L'adoption d'un système de décision de type majoritaire implique un pouvoir fédéral qui, reposant sur le *suffrage universel, soit au-dessus et* indépendant des gouvernements des États. C'est le franchissement du Rubicon ! Le général de Gaulle y était hostile parce que, pour faire une fédération, il faut un fédérateur, et que celui-ci à ses yeux ne pouvait venir que de l'étranger. Mais, aujourd'hui, faut-il exclure que la pression de l'opinion publique suffira un jour à imposer le processus ?

En proposant d'élire le président de l'Europe au suffrage universel, VGE espère sans doute installer le *détonateur qui permettrait aux* Européens de faire le saut. Tant d'autorité conférée à un homme aussi dépourvu de pouvoir et de moyens d'action créerait en effet une situation trop fausse et trop ambiguë pour ne pas être une source permanente de conflit et, du coup, poser le problème devant les opinions publiques. Pour avancer, la sagesse ne conseille-t-elle pas de ne rien brusquer ?

L'Europe existe aujourd'hui davantage *dans les esprits que dans* les institutions, ou dans les actions gouvernementales. Il n'y a plus guère d'anti-européens déclarés ni d'ultras voulant précipiter le mouvement. En revanche, un grand nombre de Français – de gauche ou de droite – ont conscience que la France, comme les autres pays de la Communauté européenne, n'a guère de chance de régler ses problèmes par une action solitaire ; qu'une action commune peut les aider à sortir de la crise et contrarier le déclin dont les pays d'Europe sont actuellement victimes.

*L'*Assemblée européenne, qui rassemble les *électeurs des différents* pays dans des formations transnationales, est le creuset où se forge une classe politique européenne et un esprit communautaire. Elle constitue un contrepoids aux forces centrifuges, en même temps qu'elle exerce un contrôle nécessaire *sur* le pouvoir technocratique de la Commission de Bruxelles. Par son dynamisme, mais aussi par sa légitimité, elle peut aider à faire avancer la construction européenne comme *l'ont démontré* l'élaboration et le vote du projet Spinelli sur le renforcement de l'union politique, qui sera inévitablement débattu dans les différents pays membres.

Certes, la majorité des Français vont se *déterminer en fonction de la* politique intérieure : ils voudront manifester leur confiance ou leur défiance à l'égard du gouvernement actuel. Leur vote n'en sera pas moins utile pour l'Europe, en introduisant dans la future Assemblée le *nécessaire clivage entre les défen*seurs et les adversaires du socialisme.

ALBIN CHALANDON.

LU — *VIVRE L'EUROPE... AUTREMENT,* de Georges Pierret

Faire leur place aux régions

GEORGES PIERRET, qui fut le secrétaire général du fameux CELIB *(Comité d'études et de liaison des intérêts bretons),* qui anime aujourd'hui l'officieuse *Conférence des régions périphériques maritimes européennes* (CRPM), vient de publier chez Jean Picollec un livre *singulièrement opportun.* Il y est question du mal d'un continent qui, un tiers de siècle après sa naissance institutionnelle, ne parvient ni à faire la somme de ses forces ni à retrouver *une grande* voix. L'*auteur est évi*demment ce qu'on appelle un européen convaincu, mais il n'y a pas la moindre incantation dans ses propos. Une carrière vécue à coordonner et à *exprimer des revendications et des* inspirations de pays laissés en marge par des Etats soucieux d'être en bonne place économique dans l'assemblage de Bruxelles l'autorise *à nous dire, en toute crédibilité,* comment les choses se sont passées et se passent encore entre l'Europe, l'Etat et la région.

Le récit des événements montre le *caractère accidentel de cette réunion* de vaincus qui fit l'union des Six. Il s'agissait pour eux, dit Jean Monnet, d'« *exorciser l'Histoire* ». Mais pas de se démettre ! Les nationalismes *restaient assez forts pour que l'on se* persuadât qu'il suffirait d'« *une Europe à responsabilité limitée* », d'un « *compromis raisonnable* » sur des secteurs, énergétiques ou com*merciaux,* bien *définis.* Le « miracle » d'après-guerre et la croissance euphorisante des années 60 suffirent à masquer un temps les insuffisances voulues d'une telle « intégration ». Si *bien qu'en fin de compte* l'Europe construite, en dépit de son appareil administratif développé, et bien qu'elle intervienne dans de multiples domaines inattendus (la qualité sani*taire des plages...), reste malheureu*sement étrangère à l'Europe tout court.

En particulier, elle met quelque mauvaise grâce à reconnaître un mouvement d'autonomie régionale qui constitue pourtant un fait essen*tiel de son histoire communautaire.* Seul le risque d'aggravation des déséquilibres entre les régions de la Communauté oblige la Commission à réunir en décembre 1961 à Bruxelles *une conférence de trois cents délé*gués venus de partout *« sur les économies régionales ».* Il faudra attendre vingt-deux ans pour que le Parlement européen prenne le relais en *organisant* (janvier 1984) la conférence des régions de l'Europe.

Entre-temps, ce ne sont que tentatives brutalement stoppées dès que survient une crise. En 1972, la déclaration finale du sommet de Paris affirme que la politique régionale est une *« haute priorité »* et prévoit – l'entrée de la Grande-Bretagne, les ennuis de l'Italie avec son Mezzogiorno n'ont pas été étrangers à cette décision – la création d'un fonds *ad hoc* pour les subventions au titre des régions. Mais la crise du pétrole éclate en décembre 1973, quelques jours avant l'échéance (1er janvier 1974) fixée pour le démarrage de ce Fonds européen de développement régional (FEDER). Son règlement ne sera publié au *Journal officiel des Communautés européennes* que le *18 mars 1975.*

La prééminence des soucis nationaux

Mais alors les soucis nationaux l'emportent, et nulle politique régionale n'est organisée en amont. Les *Neuf, par le jeu des cotisations régle*mentaires et des aides attendues, se partagent entre pays « payeurs » et pays « receveurs ». Comment parler d'une union véritable entre des positions *si contraires ? « La philosophie des pays payeurs est que le FEDER doit subventionner surtout les investissements créateurs d'emplois (donc ceux des entreprises). La philosophie des pays receveurs est plutôt que, tout compte fait, le FEDER peut bien servir à soulager l'effort budgétaire de l'Etat, en matière d'infrastructures. »*

Place est donc faite à des calculs qui excluent toute initiative régionale. L'Etat cherche surtout à *« récupérer le montant du quota national auquel on a droit ».* Aucune information n'est donnée en retour au public : pendant plusieurs années, en France, *« on parvient à cacher à la région que les engagements solennels de la nation sont couverts en réalité pour près d'un tiers par l'Europe ».* C'est que l'Etat n'entend point mêler *quelqu'un d'autre à l'aménagement* de *son* territoire. En tout cas, il ne veut pas que la chose soit sue. Il y a quelques années, Michel Cointat s'étant avisé que divers fonds euro*péens avaient apporté à sa région de* l'Ouest des aides non négligeables, et ayant publié une plaquette récapitulative pour en informer les Bretons, se fit taper sur les doigts parce que cette sollicitude portait atteinte à l'unité nationale ! Plus près de nous, *en 1982, on verra le commissaire du* gouvernement italien refuser le paiement d'une cotisation de la région des Abruzzes *« à cause des objectifs supranationaux poursuivis par ladite ».*

Il est vrai que la Conférence des *régions périphériques maritimes à qui* la cotisation était due, créée en juin 1973 sur l'initiative du CELIB par tout un groupe de régions parmi les moins développées de la CEE, n'est ni une administration d'État ni une institution officielle communautaire. *Réunis à Saint-Malo, « Écossais et Sardes, Gallois et Basques, Bretons et Napolitains, Irlandais et Aquitains, Galiciens et Allemands de la Baltique, Portugais et Danois du Jutland »* – une confrérie, a-t-on pu dire – conviennent d'explorer ensemble un chemin nouveau.

Cette voie est celle des régions. Non point au sens que l'on a trop souvent donné à ce terme de territoires définis par un folklore, ni d'ensembles découpés en vue de la *réussite économique de l'État, mais à* celui de pays quasiment oubliés dans une organisation européenne que les nécessités mondiales du présent persistent à faire lotharingienne. Les identités régionales doivent tout naturellement se retrouver dans une politique nouvelle qui consiste à *« combler un vide dangereux entre les mécanismes lointains de la Communauté européenne et les réalités du terrain »* (déclaration de Saint-Malo *votée à l'occasion du* dixième anniversaire de la CRPM, octobre 1983), à ne plus se désintéresser de l'avenir des modes de vie des habitants, à affirmer que *« toute la problématique des rapports entre la vie et le travail doit être repensée dans une perspective plus culturelle »,* l'essentiel étant d'exploiter, en vue du rétablissement des équilibres régionaux dans la Communauté, toutes les possibilités que peut offrir un « tissu régional ».

Tout cela est assez dans le vent d'aujourd'hui. Les conférences du type de la CRPM se multiplient et s'unissent : en 1978, la CRPM et l'ARFE (Association des *régions frontalières* de l'Europe) fondent ensemble le Bureau de liaison des organisations régionales européennes (BLORE), auquel adhèrent l'ensemble des *organisations* alpines *et,* en 1982, la CRENO (Conférence des régions du nord-ouest de l'Europe), qui est la plus ancienne du genre. Ainsi, l'Europe des régions commence à prendre *le* pas sur les tendances plus ou moins anarchiques d'un localisme peu soucieux de structures, que celles-ci soient pensées par Paris ou par Bruxelles.

On conçoit que l'État renâcle à déléguer, pour ce faire, ses pouvoirs, et à se laisser ronger par le haut et par le bas. Le haut ? Il est facile de *lui résister tout en proclamant,* à l'usage du citoyen, qu'il est urgent de construire l'Europe. Le bas ? Pour rendre vaines ses entreprises, il suffit de les ignorer, ou de les tourner en dérision. Le périphérique n'a pas bonne presse auprès de certains hauts fonctionnaires de la capitale. Des élus de l'Ouest, raconte Georges Pierret, entendirent un jour un ancien délégué à l'aménagement du territoire leur demander : *« Jusqu'à quand les Bretons vont-ils continuer à soutenir cette farce ? »*

MAURICE LE LANNOU.

★ *Vivre l'Europe autrement.* Éditions Jean Picollec, coll. « Perspectives 2001 », 350 p., 85 F.

Seule la voie nationale...

par le général BINOCHE (*)

CURIEUSE, cette montée irrésistible de *l'européanisme !*

Minoritaire après la guerre, l'idée européenne s'est glissée lentement dans les luttes électorales françaises. Il faut dire qu'elle se prêtait mal aux grandes démonstrations populaires des années 50, et les *états-majors politiques préféraient* alors laisser à des fonctionnaires internationaux le soin de la parrainer.

L'idée ne toucha véritablement l'opinion publique qu'en 1965, lorsque, sur ce simple thème électoral, *Lecanuet réussit à rassembler près* de quatre millions de suffrages. De Gaulle pouvait bien ironiser sur l'Europe des « cabris », il n'empêche que cette Europe le mettait en *ballottage.*

En 1969, Pompidou devait tenir compte de ce mouvement et il ouvrait son gouvernement sur le centre européen. Dès lors, l'Europe devenait un thème central de la politique française, *et* les derniers *bastions* de la résistance gaulliste et communiste cédaient peu à peu au déferlement de la vague et à son effet électoral.

La question qui se pose, aujourd'hui comme hier, c'est de savoir si l'Europe telle qu'on l'a fait nous apporté la prospérité que certains considèrent comme inaccessible *sans elle. Malgré les affirma*tions, je reste sceptique sur la capacité de cet ensemble douanier mal ficelé à nous sortir des difficultés dans lesquelles nous nous trouvons. Par contre, je vois bien comment, petit à petit, d'année en année, une réglementation absurde désorganise, déséquilibre, tout notre appareil productif.

On nous dit : point d'avenir sans grands ensembles. Mais alors que dire de ce minuscule Japon qui, avec ses 360 000 kilomètres carrés, connaît, depuis 1960, une expansion économique sans égale ? Par ailleurs, que penser de ces grands ensembles continentaux, Brésil, Inde, Chine, Zaïre, qui ne man*quent ni d'hommes ni d'espaces et* qui pourtant ne se hissent pas au premier rang du progrès économique ?

Pour gagner, on ne me fera jamais croire que les grands principes sont : hétérogénéité, rapiéçage et indécision.

La voie nationale, qui, au demeurant, est la seule qui permette une véritable association, me paraît être l'unique chemin du redressement.

(*) Du mouvement gaulliste populaire (MGP).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	[illegible] F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER – I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	495 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU GOLFE

Les Etats-Unis assurent déployer un « intense effort diplomatique »

De notre correspondant

Washington. – Sans exclure *a priori* l'éventualité d'une intervention militaire, les autorités américaines ont fortement mis l'accent jeudi 17 mai sur leur volonté de trouver une solution politique à la dégradation de la situation dans le Golfe.

Peu après que le secrétaire d'Etat, M. Shultz, eut reçu l'ambassadeur saoudien à Washington, qui s'était déjà entretenu mardi soir avec M. McFarlane, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, a ainsi indiqué que les Etats-Unis *« avaient entrepris un intense effort diplomatique pour réduire la tension dans la région »*.

D'*« étroites consultations »*, a précisé M. Speakes, sont en cours avec les Etats du Golfe et des pays européens (il s'agirait notamment de la Grande-Bretagne et de la France) et il a été officieusement confirmé que des contacts indirects avaient été pris avec l'Iran.

L'espoir de la Maison Blanche, qui ne pourrait envisager sans crainte, à six mois de l'élection présidentielle, une intervention militaire extérieure, est apparemment d'arriver à obtenir de l'Irak qu'il cesse ses attaques contre les pétroliers desservant les terminaux iraniens et que Téhéran, en retour, ne renouvelle pas ses raids.

Les Etats du Golfe, qui accordent une aide financière massive à l'Irak, ont dans ce cadre un rôle primordial, à jouer, à condition – ce qui n'est pas encore prouvé – que Bagdad ne soit pas décidé à jouer la politique du pire pour entrîaner à son avantage d'autres pays contre l'Iran. Malgré l'étroitesse des liens entre l'URSS et l'Irak, Washington n'aurait pas, ont déclaré de hauts fonctionnaires américains, pris contact avec Moscou pour sonder les intentions soviétiques. Les deux nouvelles attaques irakiennes de ce vendredi matin n'ont à cet égard rien d'encourageant.

Les conditions d'une action militaire

Jeudi après-midi, M. Reagan a réuni à la Maison Blanche le Conseil *national de sécurité, mais aucune information précise n'a encore filtré, ni sur les éventuels résultats des premières* démarches américaines ni sur les scénarios militaires *qui ont* pu être envisagés. M. Speakes s'est contenté, en réaffirmant la volonté américaine de maintenir la liberté de *navigation dans* le Golfe, de déclarer que les Etats-Unis *« avaient la capacité de faire face à toute éventualité »*, n'avaient fait *« aucune offre particulière d'aide militaire directe »* et n'avaient pas non plus reçu de demande de *« couverture aérienne »* de la part des Etats du Golfe.

En tout état de cause, les Etats-Unis *paraissent décidés* à mettre, le cas échéant, deux conditions à une *intervention militaire* : que la Grande-Bretagne et la France y participent *et surtout* que les Etats concernés de la région en fassent la *demande et offrent alors aux forces* américaines les facilités d'escale nécessaires *sur* leurs *aéroports*. Selon le *New York Times*, les Etats-Unis avaient, le mois dernier déjà, lors d'une mission conduite par M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint, proposé aux pays du Golfe d'étudier ces possibilité mais ils s'étaient heurtés à une fin de non-rececoir. Ce refus tenait à la crainte de l'Arabie Saoudite et des autres Etats de la région d'apparaître trop étroitement liés à l'Amérique et sans doute aussi au peu de crédit dont Washington bénéficie auprès de ses alliés arabes depuis le retrait des « marines » de Beyrouth.

En l'état actuel des choses du moins, il ne semble pas que l'attitude de ces Etats ait, de ce point de vue, évolué, ne serait-ce que parce que les hypothèques électorales pesant maintenant, plus encore qu'au *moment de l'affaire libanaise, sur la* liberté de manœuvre de la Maison Blanche, les incitent à la *prudence*.

Mereredi, la commission des forces armées de la Chambre des représentants avait repoussé des demandes de crédits d'un montant total de 77 millions de dollars présentées par le Pentagone pour la construction d'installations militaires destinées à la *« force de déploiement rapide »* dans le Golfe, dont M. Carter avait décidé la création en 1979. L'un des responsables démocrates de la commission, M. Dellums, avait déclaré, à cette occasion, qu'il *« était temps de réexaminer avec un esprit critique le concept d'intervention rapide dans des pays du tiers-monde »*.

BERNARD GUETTA.

Bagdad annonce deux nouvelles attaques contre des bâtiments au sud de Kharg

Un porte-parole militaire de Bagdad a annoncé, vendredi matin 18 mai, que l'aviation irakienne avait attaqué deux *« gros navires »* au sud du terminal pétrolier iranien de Kharg. Il a affirmé que les deux bâtiments, dont il n'a pas précisé la nature ni la nationalité, était *« en flammes »*. Il a enfin souligné que l'Irak était déterminé à renforcer le blocus du terminal de Kharg et des autres ports iraniens dans le Golfe, dont le secteur nord-est a été décrété *« zone d'exclusion maritime »*.

Ce nouveau développement intervient au lendemain de la réunion à Ryad des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Koweït Qatar et Oman). Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, les ministres des affaires étrangères du CCG ont accusé l'Iran d'avoir attaqué les deux pétroliers koweïtiens et le pétrolier saoudien *Yanbu*, et ont décidé de saisir de cette affaire le Conseil de *sécurité* de l'ONU *et la Ligue arabe*. Par ailleurs, le ministre d'Etat qatari *pour les affaires étrangères*, Cheikh Ahmed Ben Seif al Thani, a indiqué *qu'une « réunion extraordinaire »* des chefs d'état-major des forces armées des pays du CCG sera convoquée à une date et dans un lieu qu'il n'a pas précisés.

A Oslo, *un porte-parole* de l'Association des armateurs norvégiens a *annoncé vendredi que plus aucun* navire battant pavillon de la Norvège ne se rendrait pour *le moment* dans le golfe et que ceux qui s'y trouvent actuellement avaient reçu l'ordre de s'éloigner immédiatement de la région.

A *Téhéran, le ministère iranien des* affaires étrangères a affirmé, pour sa part, que *« l'Irak et ceux qui le soutiennent sont les seuls responsables de l'insécurité dans le Golfe »*, sans apporter de véritable démenti aux accusations selon lesquelles les avions iraniens ont attaqué les pétroliers saoudiens et koweïtiens. L'hodjatoleslam Hachémi Rafsanjani, président du Parlement iranien, a réaffirmé que son pays ne resterait pas les bras croisés en cas d'atteinte à la libre circulation de ses exportations de pétrole dans le Golfe. Il a ajouté que Téhéran devait mettre un terme à la guerre contre l'Irak *« par une opération de grande envergure »*. Parlant ensuite à l'université de Téhéran, le président du Parlement a dit encore : *« Si les super-puissances et les puissances de deuxième ordre pénètrent dans le golfe persique, la nation iranienne doit se préparer pour une guerre partout dans le monde contre les intérêts de tout pays qui interviendrait. Ce jour-là, le champ de bataille ne sera plus le Khouzistan ou le Sud de notre pays; ce jour-là, pour nous, le champ de bataille sera le monde entier et nos soldats vont être tout ceux qui croient à l'Islam et à la République islamique et seront prêts à faire des sacrifices, ainsi la situation changera. »* – (AFP, Reuter.)

En Iran

A L'ISSUE DU SECOND TOUR

Les élections législatives devraient confirmer le succès de la tendance « progressiste » du clergé

Téhéran *(AFP)*. – Les Iraniens étaient appelés à voter, jeudi 17 mai, dans la moitié des circonscriptions électorales pour désigner leurs députés au Parlement islamique. Au premier tour des élections législatives, le 15 avril dernier, la moitié seulement des deux cent soixante-dix députés qui composent le Majlis avaient été élus.

A *Téhéran, où il reste à désigner* dix-sept des trente députés de la capitale, *le dispositif de sécurité* devant les bureaux de vote, très important *il y a un mois*, avait été considérablement allégé. Mais, en fin de matinée, peu de gens se pressaient autour de ces bureaux.

Le premier tour avait suscité une campagne en faveur du boycottage, de la part de l'opposition clandestine, dont les dirigeants sont en exil. Les Moudjahidins du peuple, inactifs depuis un an à Téhéran, avaient fait à cette occasion une très timide réapparition par quelques distributions de tracts ou des affichages sur les murs. Cette fois, ils ne se sont pas manifestés à la veille du scrutin. Leur campagne a eu peu d'écho, surtout en province, où la participation, *considérée par les dirigeants comme* un témoignage du soutien au *régime*, avait été forte, très largement supérieure aux premières législatives de 1980.

Selon les résultats officiels, qui n'ont jamais été publiés dans leur intégralité, environ 60 % des quelque vingt-cinq millions d'électeurs s'étaient rendus aux urnes le 15 avril. Les résultats ont fait apparaître une nette victoire de la tendance « progressiste » au détriment des « conservateurs » proches du Bazar ou de certains milieux religieux provinciaux.

Le conseil de surveillance de la Constitution, qui supervise les opérations, a annulé pour fraudes le vote dans douze circonscriptions,où *se tiendront, plus tard, des élections* partielles. Les votes de deux grandes *villes, Chiraz au sud et Ispahan* au centre du pays, ont ainsi été invalidés. *Deux tendances du clergé* s'opposent depuis de nombreux mois pour le contrôle de ces deux cités. La décision du conseil de surveillance, contestée dans ces tracts ou même dans la presse par le gouverneur d'Ispahan, a reçu l'appui de l'imam Khomeiny,qui a déclaré que les critiques étaient *« inadmissibles »*. Quelques jours plus tôt, il avait lancé une mise en garde sévère à ceux qui voudraient remettre en cause les résultats. Ce rappel à l'ordre visait prioritairement une fraction très secrète du clergé, l'association Hodjatieh, qui prône un engagement limité des religieux *dans la politique et défend des positions* sociales ultra-conservatrices.

Le nouveau Majlis devrait se réunir dès le 29 mai prochain. Il devrait *sans problème reconduire son président* sortant, l'hodjadtoleslam Hachemi Rafsanjani, l'une des personnalités-clés de la vie politique, qui a été réélu largement en tête à Téhéran au premier tour.

PROCHE-ORIENT

Liban

UN AN APRÈS L'ACCORD DU 17 JUIN

Les Forces libanaises ont ouvert un bureau d'information à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. – Un an jour pour jour après la signature de l'accord israélo-libanais – abrogé le 5 mars dernier – les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) ont ouvert, jeudi 17 mai, un bureau d'information permanent à Jérusalem. Ce fut la seule manifestation commémorant, du côté israélien, un événement qui, pour l'Etat hébreu, symbolise largement aujourd'hui l'échec de sa politique libanaise.

Le représentant des Forces libanaises en Israël est M. Pierre Yazbek, trente-deux ans. Avant de s'installer à Jérusalem, il y a quelques semaines, M. Yazbek jouait depuis longtemps les émissaires entre les responsables phalangistes et le ministère israélien des affaires étrangères, où il était reçu par M. David Kimche, directeur du ministère et signataire, au nom d'Israël, de l'accord du 17 mai.

Lors d'une réception, jeudi à la mairie de Jérusalem, M. Yazbek a exalté la solidité des liens entre l'Etat juif et son pays. *« Face à la Syrie*, a-t-il déclaré, *nous avions déjà choisi Israël en 1975. Aujourd'hui, à Jérusalem, capitale d'Israël, nous confirmons ce choix. »* A ses côtés se tenaient le maire de la ville, M. Teddy Kollek (travailliste) et M. Kimche.

Le drapeau libanais flotte donc désormais au huitième étage d'un *immeuble proche de la* Knesset. Pour M. Yazbek, cette présence, qui est un défi au régime de M. Gemayel, symbolise l'*« affirmation de notre indépendance »*. Deux pays seulement, le Costa-Rica et le Salvador, *ont* leur ambassade à *Jérusalem*. Israël ne peut en tant qu'Etat souverain accorder le statut diplomatique aux représentants des milices chrétiennes. Ceux-ci jouiront cependant de *« privilèges spéciaux »*, *notamment des exemptions* douanières.

M. Yazbek ne ménage pas son zèle pour plaire aux Israéliens. Il a annoncé jeudi que cent-vingt cèdres du Liban, cadeau des chrétiens, arriveraient bientôt à Jérusalem pour y être plantés. M. Yazbek apprend l'hébreu et, s'exprimant dans la langue de ses hôtes, il a cité jeudi à propos de l'amitié israélo-libanaise la célèbre phrase de Théodore Herzl : *« Si vous le voulez bien, ce ne sera pas une légende... »*.

J.-P. LANGELLIER.

AU CAMP DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS D'AIN-HELOUÉ AU SUD DU LIBAN

Deux femmes ont été tuées au cours d'une manifestation contre l'opération israélienne

Les pays arabes ont décidé, à la requête de l'OLP, de saisir d'urgence le Conseil de sécurité des Nations unies de la situation dans le camp de réfugiés palestiniens d'Aïn-Héloué, au sud du Liban, où l'armée israélienne est intervenue mercredi et jeudi. Le Koweït, qui préside le groupe arabe à l'ONU, a adressé, jeudi soir, une lettre au président du Conseil de sécurité, M. Oleg Troyanovsky, demandant *« l'examen de l'acte d'agression le plus récent d'Israël »*. Le Conseil devait tenir ses premières consultations vendredi en fin de matinée.

Mercredi, les forces israéliennes étaient intervenues dans le camp d'Aïn-Héloué, près de Saïda, et avaient détruit une dizaine de maisons. Au cours de cette opération, une quinzaine de personnes avaient été blessées, selon des habitants du camp. Les troubles ont repris jeudi. Une femme a été tuée et deux autres blessées au cours d'une manifestation organisée au camp pour protester contre l'opération israélienne. L'une des blessées est décédée jeudi soir. Selon le porte-parole militaire de Jérusalem, l'armée israélienne n'a à aucun moment pénétré dans le camp et les deux femmes tuées ont été les victimes d'affrontements entre groupes rivaux.

Le souvenir des massacres de Sabra et de Chatila hante les quelque trente-cinq mille réfugiés d'Aïn-Héloué. Cette angoisse s'explique à la fois par l'isolement dans lequel vivent les réfugiés, qui n'osent pas s'aventurer à l'extérieur – la ville étant contrôlée par les forces israéliennes et ses alliées, les milices de l'armée du sud du Liban, commandée par le général Lahad, – et par les infiltrations et les menaces proférées par les milices pro-israéliennes à l'encontre de certains habitants.

Alors qu'au printemps 1983, après intimidations et assassinats, six cent trente familles palestiniennes avaient quitté les agglomérations chrétiennes qui ceinturent Saïda pour réintégrer les camps, depuis plusieurs semaines, quatre nouveaux assassinats de Palestiniens ont mis le camp en émoi.

Depuis le retour des mille quatre cents prisonniers d'Ansar en novembre dernier, lors de l'échange entre Israël et l'OLP, l'atmosphère a changé à Aïn-Héloué. Une milice appelée Garde nationale, et forte d'une centaine d'anciens militants d'organisations palestiniennes, a été créée et armée fin 1983 par les Israéliens pour assurer l'ordre dans le camp, tandis que le retour des anciens détenus d'Ansar a donné naissance à la Résistance *nationale* : des hommes portant une cagoule livrent *un combat sans pitié contre* les Palestiniens soupçonnés de collaborer avec Israël. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Cameroun

Le président Biya souligne l'attachement de l'armée aux institutions

Rompant le silence qu'il observait depuis la tentative de coup d'Etat du 6 avril dernier, le président camerounais, M. Paul Biya, a prononcé, jeudi 17 mai, une courte allocution radiodiffusée, dans laquelle il a évoqué notamment les récents procès des mutins (*le Monde* du 18 mai). M. Biya a déclaré : *« Oubliant tout devoir envers leur pays, quelques centaines de soldats perdus ont tenté de renverser la République et de prendre le pouvoir. Cette révolte contre l'autorité légitime, chacun d'entre vous l'a ressentie comme une offense faite à l'unité du Cameroun et comme un crime contre le président que vous avez élu démocratiquement (...). Grâce à l'armée, loyale et courageuse, la mutinerie a été écrasée. L'armée a fait son devoir, tout son devoir, rien que son devoir. Elle a montré avec éclat qu'elle plaçait au-dessus de tout le service de la République. Elle est aujourd'hui retournée à ses missions de paix.*

« Ceux qui ont pris les armes, au mépris de l'honneur et du droit, ont été réduits et arrêtés. Ils viennent d'être jugés par la justice de notre pays,et condamnés sans faiblesse et sans haine. A tous, la loi – et la loi seule – a été appliquée. Pour les vrais coupables, le châtiment est à la mesure du crime commis contre la nation. Pour les moins coupables d'entre eux, ceux qui se sont laissé entraîner sans comprendre le mal qu'ils faisaient, commence le temps du remords et, demain, celui du rachat. (...) Aux pays amis du Cameroun, je rappelle que nous n'admettrons jamais la moindre ingérence dans nos affaires intérieures et que nous ne permettrons pas qu'un seul Camerounais – fût-il un vivant témoignage du passé – soit opposé ou préféré à ses millions de compatriotes qui œuvrent pour l'harmonie et le développement du pays. »

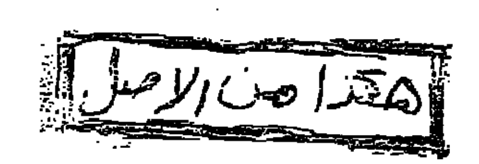
A Yaoundé, on indiquait il y a quelques jours, de sources officieuses, que le président camerounais ne ferait pas de déclaration publique concernant la tentation de putsch tant que la justice n'aurait pas achevé de se prononcer. L'intervention de M. Biya pourrait donc signifier que les procès sont terminés. Le chef de l'Etat camerounais se borne à faire une brève allusion à son prédécesseur, M. Ahmadou Ahidjo, et rappelle en même temps aux partenaires étrangers du Cameroun qu'ils ne peuvent continuer à soutenir celui-ci au détriment des autorités légales de son pays. Cet avertissement s'adresse sans doute en priorité à la France, dans la mesure où, dans une période récente, les dirigeants camerounais ont eu le sentiment que Paris hésitait à s'engager ouvertement aux côtés du président Biya et accordait à M. Ahidjo toute liberté pour critiquer, à partir du sol français, son successeur.

Guinée

LES ANCIENS DIRIGEANTS COUPABLES DE CRIMES DE SANG SERONT JUGÉS, déclare le premier ministre

Le premier ministre guinéen, le colonel Diara Traoré, a déclaré, mercredi 16 mai, à Conakry : *« Tous ceux qui ont fait couler le sang des innocents seront jugés conformément à la loi et paieront le prix de leur forfaiture. »* Cette déclaration semble amorcer un changement d'attitude de la part des dirigeants guinéens à l'égard des anciens responsables du régime Sekou Touré. Après le coup d'Etat militaire du 3 avril dernier, le nouveau chef de l'Etat, le colonel Lansana Conté, avait en effet affirmé que les anciens dirigeants du régime civil ne seraient pas exécutés et auraient seulement à répondre de leurs *« fautes économiques et administratives »*. Il avait ajouté : *« Nous n'avons jamais envisagé de tuer qui que ce soit (...), nous ne le ferons pas. »* Le colonel Conté avait précisé qu'il n'y aurait pas de procès politiques, ajoutant : *« Il n'est pas dit que tous les membres de l'ancien gouvernement soient de mauvais Guinéens. Nous voulons le savoir et connaître les degrés de responsabilité de chacun d'entre eux. »*

La « petite phrase » du colonel Traoré – qui est rapportée par l'agence Reuter, – sous réserve qu'elle soit confirmée officiellement, implique, au contraire, que des procès politiques vont se tenir prochainement en Guinée.



هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE DE M. MITTERRAND EN SUÈDE

Enfin, Paris se rend compte qu'il n'y a pas que la CEE en Europe...

M. François Mitterrand a regagné Paris ce vendredi 18 mai en fin de matinée après un dernier entretien à Stockholm avec le premier ministre suédois, M. Olof Palme.

De notre envoyée spéciale

Stockholm. – S'agissait-il d'un simple échange de vues ? Le bilan concret de la visite que vient d'effectuer en Suède M. Mitterrand paraît au premier abord assez maigre : le président de la République et les ministres qui l'accompagnaient ont inauguré des colloques plutôt que signé des accords ; MM. Mitterrand et Palme ont exposé l'un et l'autre des politiques parfois très divergentes plutôt qu'ils n'ont formulé des propositions communes ou nouvelles. Les deux hommes n'en étaient pas à leur première rencontre et ils n'avaient plus rien à découvrir de ce qui les sépare. Mais c'est la première fois sans doute qu'ils prennent le temps – très long – de s'exposer l'un à l'autre leurs points de vue (de façon presque pédagogique, disait-on *dans l'entourage de M. Mitterrand*) en particulier sur ce *qu'ils tiennent l'un et l'autre* pour l'essentiel, c'est-à-dire la *politique de paix et de sécurité*.

C'est la première fois surtout depuis *1914* qu'un *chef* d'Etat *fran*çais rend visite à ce pays. Ce voyage, comme de nombreux *autres* qui l'ont précédé ailleurs, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suisse par exemple, s'inspirait de l'idée de *M. Mitterrand que c'est ainsi, en* resserrant les liens, en recherchant des *solutions européennes, y compris* avec ceux qui ne font pas par*tie de la Communauté, que l'on* construit l'Europe. Le message est *passé et, du côté suédois, on sem*blait satisfait de ce qu'une grande puissance *européenne, la France*, pendant longtemps obnubilée par *ses rapports* avec *son voisin ouest*-allemand, attentive tout au plus à *ses autres partenaires de la CEE*, se départisse enfin de sa splendide *ignorance et s'aperçoive que d'autres comptent aussi en Europe*.

Ce dessein du président français va de pair, dans le domaine du *concret*, avec *l'accent mis sur les* restructurations industrielles, les nouvelles technologies, la recherche. Comme en Norvège, M. Mitterrand a signifié en Suède que c'est sur ce terrain qu'il souhaitait faire passer dans les faits la coopération européenne. Il avait visité mercredi, en compagnie notamment du professeur Jean Bernard, l'Académie royale des sciences de Stockholm qui décerne les prix Nobel de physique et de chimie et qui compte parmi ses membres les noms d'illustres savants français. M. Mitterrand, saluant l'accord de coopération conclu en mai 1983 avec l'Académie française des sciences, a saisi l'occasion de cette visite pour rappeler que la première conférence européenne des ministres chargés de la recherche doit s'ouvrir le 17 septembre prochain à Paris.

Jeudi matin, le président de la République et le ministre de l'industrie, M. Laurent Fabius, inauguraient à l'Académie des sciences de l'ingénieur (qui regroupe chercheurs, universitaires et industriels) un colloque franco-suédois sur le thème « sciences, techniques et industries de l'an 2000 ». Là encore il s'agissait d'encourager une coopération qui n'en est qu'à ses débuts dans l'automobile, dans l'espace et dans les télécommunications.

Tout cela, c'est finalement assez peu et fut de surcroît largement occulté par les questions Est-Ouest qui ont dominé les entretiens au sommet. Là encore, les explications auxquelles on s'est livré avaient pour but dans l'esprit du président français de faire en sorte que les divergences qui tiennent autant à l'histoire qu'aux convictions de chacun ne détériorent pas l'idée européenne. Lors du dîner de mercredi au palais royal, M. Mitterrand avait exprimé son respect pour la neutralité suédoise qui, disait-il, *« contribue, comme la politique française de dissuasion, à l'équilibre et à la paix en Europe »*.

CLAIRE TRÉAN.

A LA SESSION DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE L'OTAN

Les critiques de M. Luns contre le représentant des Pays-Bas créent un incident avec La Haye

De notre correspondant

Bruxelles. – La réunion des ministres de la défense de l'OTAN s'est terminée jeudi 17 mai, à Bruxelles, par un éclat que les instances atlantiques n'avaient pas connu depuis longtemps. Le secrétaire général de l'Organisation, M. Joseph Luns – sur le point de quitter son poste – a en effet critiqué d'une façon très virulente l'attitude du gouvernement néerlandais, qui hésite toujours à accepter l'implantation sur son territoire de quarante-huit missiles de croisière, conformément aux décisions prises par l'alliance en 1979.

Jusqu'à présent, les membres de l'alliance tendaient plutôt à s'exprimer avec une certaine prudence envers le gouvernement de La Haye, que sa décision risque de faire tomber. Aussi n'est-ce pas sans surprise *que l'on a entendu* la *« sortie »* extrêmement vigoureuse de *M. Luns. Celui-ci, en effet, s'en est* pris d'une façon personnelle au mi*nistre néerlandais de la défense*, M. Jacob de Ruiter, qui, il est vrai, *passe pour être, au sein du gouver*nement de La Haye, le principal adversaire des projets de l'OTAN.

Selon le secrétaire général de l'alliance, la plupart des ministres ayant pris part à la réunion de Bruxelles auraient exprimé leurs préoccupations devant le fait que le représentant des Pays-Bas soit resté *« complètement silencieux »* à propos des décisions prises par tous les pays de l'OTAN en 1979. Allant plus loin encore, M. Luns a poursuivi : *« Nous avons souligné l'importance d'une décision positive des Pays-Bas. Bon nombre des ministres ont indiqué que, en vue de parvenir à une telle décision, un certain leadership doit être exercé. Un ministre qui ne se prononce pas et qui reste complètement silencieux donne de la respectabilité au Mouvement de la paix et à tous ceux qui se dressent contre l'OTAN. »*

Faisant allusion aux divers mouvements pacifistes des Pays-Bas qui *s'opposent à l'installation des mis*siles de croisière, M. Luns – lui-*même de nationalité néerlandaise* – n'a pas non plus ménagé ses mots. Tous les ministres de l'alliance qui sont intervenus dans le débat de Bruxelles auraient, selon lui, dénoncé les prétentions morales de ces mouvements de la paix. *« Nous considérons*, a dit M. Luns, *que ces mouvements qui, en fait, accroissent les chances d'un conflit, n'ont rien de moral... »*

Le secrétaire général de l'OTAN a cru bon de rappeler qu'en 1979 les Néerlandais avaient fait dépendre leur décision du succès ou de l'échec des négociations de Genève sur les euromissiles. Or il est tout à fait impossible de soutenir aujourd'hui que ces négociations aient évolué dans un sens favorable. Se référant à un autre pays où l'implantation des nouvelles armes nucléaires pose des problèmes, le secrétaire général de l'OTAN a encore rendu hommage au représentant italien, M. Spadolini, qui a été *« particulièrement éloquent »* pour défendre l'indispensable fidélité aux décisions de l'alliance.

Que les propos très musclés de M. Luns traduisent le sentiment général des membres de l'alliance n'est guère douteux. Son attitude n'en marque pas moins un changement notable. Alors que jusqu'ici les débats de l'alliance se terminaient toujours par un effort général pour masquer les conflits, il semble que cette fois-ci le gouvernement des Pays-Bas ait été clairement placé au pied du mur.

Le gouvernement de La Haye ne s'y est d'ailleurs pas trompé, puisqu'il a condamné, par la voix de son porte-parole, le *« geste discourtois »* de M. Luns à l'égard des Pays-Bas : *« Il s'agit d'une affaire sans précédent qui a choqué le cabinet car, pour la première fois dans l'histoire de l'OTAN, un secrétaire général de l'alliance a attaqué ouvertement en public un membre de l'organisation*, a ajouté le porte-parole. *Il n'y a pas toujours accord complet entre quatorze membres d'une même alliance, mais les divergences ne sont pas jetées sur la voie publique. »*

JEAN WETZ.

● *La chambre des représentants a voté*, jeudi 17 mai, par une large majorité (319 voix contre 19) les crédits de 2,2 milliards de dollars demandés pour la construction du missile sous-marin Trident 2, qui sera déployé à partir de 1988 sur les sous-marins de classe Ohio. En revanche, la chambre a rejeté, pour la troisième année consécutive, par 247 voix contre 179, les crédits demandés par M. Reagan pour le développement d'une nouvelle génération de gaz innervants. – *(AFP.)*

L'AFFAIRE SAKHAROV

M. Mitterrand met en jeu son voyage à Moscou

(Suite de la première page.)

Le ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti, était à Moscou la semaine dernière, et M. Soares a écrit directement au chef du gouvernement soviétique, M. Tikhonov. M. Andreotti, qui n'a fait que très peu de commentaires publics sur ses entrevues au Kremlin, aurait été particulièrement frappé par le durcissement de ton de ses interlocuteurs. M. Tchernenko aurait tout particulièrement insisté sur la nécessité d'obtenir un « gel » de l'implantation en Europe occidentale des Pershing-2 et des missiles de croisière destinés à faire pièce aux SS-20 soviétiques. Dans la conversation, après avoir rappelé la destructions de Pompéi, le numéro un soviétique aurait affirmé que l'URSS avait les moyens de *« pompéiser toute l'Italie »*...

C'est jeudi également, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à Stockholm, que M. Mitterrand a, pour *la* première fois, mentionné l'affaire Sakharov, en annonçant *la* prochaine *démarche* de la CEE. *« Toute démarche doit être faite afin d'assurer la liberté, mais aussi la vie de ces deux personnes »*, a déclaré le président de la République. Lors de sa précédente *conférence de presse* – à Oslo – M. Mitterrand n'avait traité du problème des droits de l'homme que d'une manière générale, évitant de *prononcer le nom de Sakharov*.

Le flou continue d'autre part à *être soigneusement entretenu sur le* projet de voyage à Moscou de M. Mitterrand. Interrogé à ce sujet à Stockholm, le président de la Ré*publique s'est contenté de répondre : « Il n'y a d'invitation que quand deux pays ont publié un communiqué. Ce communiqué n'a pas, à ma connaissance, été publié. »*

L'explication est quelque peu expéditive, puisque M. Mitterrand avait indiqué quelques jours plus tôt *qu'en se rendant à Moscou*, il répondrait à une invitation de Iouri Andropov. Elle *confirme* cependant qu'on ne peut plus tenir pour acquis *le principe d'un voyage* à Moscou dans la seconde moitié du mois de juin.

La balle est désormais dans le *camp soviétique : en rompant son si*lence, M. Mitterrand met en effet les Soviétiques face à leurs responsabilités et se dégage de la situation délicate dans laquelle il se trouvait, notamment par rapport à son opposition. Le Kremlin aura le choix entre l'indignation et la polémique violente, d'une part, la recherche d'accommodements, de l'autre. On voit mal, cependant, comment il pourrait donner satisfaction aux Dix en revenant sur l'interdiction faite à Mme Sakharov de quitter l'URSS. On pense plutôt que Moscou, dans ce cas, choisirait de donner des explications sur le sort des Sakharov, leur éventuelle hospitalisation, etc. Il restera alors à M. Mitterrand à décider s'il peut s'en contenter.

Aucune réaction n'a encore été enregistrée à Moscou aux propos de M. Mitterrand ou à ceux du chancelier Kohl. Mais peut-être les commentateurs soviétiques attendent-ils, avant d'entrer en action, que la démarche de la CEE ait été effectuée. Jusqu'à *présent*, en tout cas, ils faisaient semblant de croire que le cas Sakharov n'intéressait que les Etats-Unis.

JACQUES AMALRIC.

Nombreux appels en France

● *Appel à une manifestation le 21 mai.* – Le Comité unifié pour sauver Sakharov appelle à une manifestation devant l'ambassade d'URSS (40, boulevard Lannes, métro Dauphine), à 19 heures, le 21 mai, jour de l'anniversaire d'Andreï Sakharov. *« Son sort est entre nos mains, et s'il devait périr à cause de notre passivité ou de notre surdité morale, l'histoire ne pardonnerait cette indifférence à aucun d'entre nous »*, écrit ce comité, qui invite à manifester *« activement et en grand nombre »*. La confédération Force ouvrière a appelé elle aussi à se joindre à cette action.

● *« Comment aider ce couple qui est une grande part de la conscience, de l'honneur et de l'espoir de paix pour notre terre ?*, se demande un groupe de personnalités du monde du spectacle et de la science. *Comment agir en plus des manifestations qui se dérouleront dans l'indifférence des automobilistes, en plus des pétitions qui se lisent ou ne se lisent pas ? Nous savons qu'il existe un film-dossier intitulé* Sakharov. *Il faut le passer samedi soir à une heure de grande écoute pour que toute la France sache pourquoi il s'est battu et pourquoi il risque sa vie. En bouleversant leurs programmes pour diffuser ce document, les télévisions françaises s'honoreraient. En passant ce film après la mort des Sakharov – si par malheur ils devaient mourir, – elles se déshonoreraient. Nous adressons cet appel à la Haute Autorité de l'audiovisuel et aux présidents des trois chaînes.*

Les signatures sont recueillies à Médecins du monde *(tél. : 587-01-72 ou 587-01-85)*.

Cet appel a été signé par : Yves Montand, Simone Signoret, André Glucksmann, Anne Sinclair, Jean-François Kahn, Patrice Chéreau, André Lwoff, François Jacob, Claude Sautet, Georges Kiejman, Bernard Kouchner, François Périer, Costa Gavras, Thierry Jeantet, Jean-Paul Escande, Léon Schwartzenberg, Mario Bettati, Pierre Pradier, Patrick Hébard, Paul Milliez, Pierre Royer, Stanislas de Sèze.

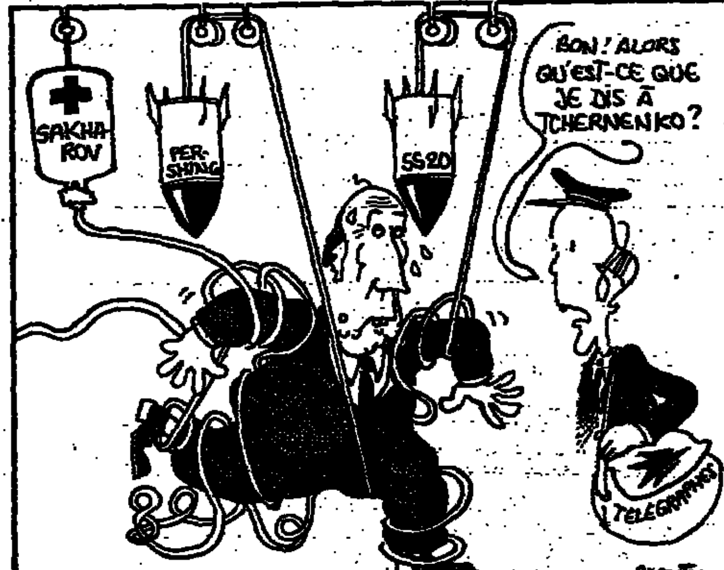
● Un groupe de scientifiques, notamment du Collège de France et de l'Académie des sciences, estime que *« si la voix de Sakharov devait s'éteindre, une part de la conscience internationale et de l'âme soviétique disparaîtrait avec elle.*

» La communauté scientifique française s'incline avec émotion devant la souffrance et le courage d'Andreï Sakharov et d'Elena Bonner.

» Elle les assure de sa sollicitude et de sa sympathie. Elle fait appel aux autorités soviétiques pour que leur soient assurées les conditions leur permettant de recouvrer la santé et la liberté. »

Cet appel est signé par René Thom, André Guinier, Pierre Jacquinot, Alain Horeau, Henri Normant, Marc Julia, Jean Piveteau, Paul Germain, François Jacob (prix Nobel), Louis Leprince-Ringuet, Jean Dausset (prix Nobel).

Signatures reçues par téléphone au 542-59-06 ou par lettre : Mlle Veneziani, hôpital Broussais, 96, rue Didot, Paris Cedex 14.



Dessin de PLANTU.

AMÉRIQUES

Panama

M. Barletta est officiellement proclamé vainqueur des élections

De notre envoyée spéciale

Panama. – Le tribunal électoral a reconnu officiellement la victoire de M. Nicolas Ardito Barletta aux élections générales du 6 mai. L'avantage sur le candidat de l'opposition, l'octogénaire Arnulfo Arias, n'est que de 1 713 voix sur un total de plus de 600 000 votes émis.

Cette décision a pris de court la population, qui n'attendait des résultats définitifs que dans plusieurs semaines. En effet, la moitié des votes dépouillés par la junte du scrutin, la semaine dernière, avaient été jugés frauduleux par les deux coalitions rivalisant dans la course au pouvoir. Le tribunal électoral, en dernière instance, avait pour mission d'analyser ces objections et de rendre son verdict.

L'étroite majorité arithmétique – *0,2 % des suffrages – remportée par* le candidat officialiste va certainement être contestée par l'alliance d'opposition ADO de M. Arnulfo Arias, qui avait déjà dénoncé des fraudes pendant la campagne électorale, puis le jour des élections et, enfin, au cours du dépouillement.

La polarisation des Panaméens, qui s'est manifestée dès l'ouverture démocratique, risque fort de s'accentuer dans les prochains jours si les menaces de l'ADO, proférées au cours de son dernier meeting, sont exécutées. Elle avait alors averti : *« S'ils nous volent en comptant les votes, ce sont des morts qu'ils compteront par la suite dans tout le pays. »*

Pendant sa campagne électorale, l'opposition avait utilisé deux slogans : *« Non à la tutelle exercée pendant seize ans par la force de défense »* (ancienne garde nationale) et *« non à la corruption »*. Le duel entre les deux coalitions ne s'était jamais joué sur le plan économique ou idéologique. C'est dire que la forte proportion des voix recueillies par M. Arias démontre le désenchantement de vastes secteurs de la population.

L'*officialisme* ne pensait pas l'emporter haut la main, mais il était convaincu de triompher avec une marge de 7 à 10 % des voix. Il n'a obtenu que 0,2 %. En septembre dernier, les intentions de votes le favorisaient deux fois sur trois.

Pourquoi cette brutale désaffection de l'électorat ? *Faut-il l'interpréter comme un ras-le-bol général causé par l'usure du pouvoir ?* Comme un vote de censure du « torrijisme » ? Comme le juste prix à payer dans un contexte de crise économique ?

Les dirigeants consultés n'apportent pas les mêmes réponses, mais ils s'accordent pour constater qu'à Panama la politique intérieure est orientée dans une large mesure par des influences venues de l'extérieur. L'Isthme est une pièce fondamentale dans cette partie d'échecs qui se joue en Amérique centrale. La désignation de « Nicky » Barletta, la formation de l'Union nationale démocratique (UNADE) et l'attitude de la force de défense répondent à des impératifs géopolitiques.

La succession du général Torrijos

Les dirigeants du Parti révolutionnaire démocratique, le PRD, reconnaissent que leur candidat, « Nicky », vice-président de la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a pu paraître un peu pâle pour succéder à cette force de la nature, tropicale et charismatique, qu'était le général Torrijos, fondateur du Parti.

Mais, dans son jeu, Nicolas Barletta a d'autres atouts que la popularité. Et ce sont ceux-ci qui ont servi de critères pour que la garde nationale, avec, à sa tête, le général Manuel Noriega, soutienne ce jeune technocrate.

« Nicky » est un indépendant, et c'est en tant que tel qu'il a obtenu le consensus au sein de l'Union nationale démocratique, qui regroupe six partis. Les libéraux sont même allés jusqu'à reconnaître le caractère pluraliste du PRD : *« Ce n'est pas le monstre que nous imaginions. »* Cet apolitisme devrait faciliter la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Le candidat de l'UNADE est aussi un économiste, défenseur des thèses libérales et monétaristes, qui saura inspirer confiance aux banquiers, à un moment où Panama est à la tête du plus fort endettement *per capita* du continent. La dette frôle les 5 milliards de dollars. La récession se fait sentir : le chômage touche 20 % de la population active. Le taux de croissance de l'économie est tombé à 1 %.

Sur le plan international, « Nicky » jouit d'assez de prestige pour être un négociateur écouté en Amérique centrale, et un interlocuteur respecté par Ronald Reagan.

L'alternative au populisme réformiste du général Torrijos, qui utilisait toujours la formule *« ni avec la gauche ni avec la droite, travaillons avec les deux mains »*, devait se cristalliser sous la forme d'une alliance démocratique et centriste. Mais un glissement à droite des dirigeants du PRD a permis que le courant libéral domine l'UNADE.

Les partenaires de Nicolas Barletta dans la formule présidentielle appartiennent tous deux à la grande bourgeoisie : *le premier vice-président*, M. Eric Arturo Del Valle, est un républicain multimilliardaire, propriétaire d'haciendas de canne à sucre et de chevaux de course. *Le* deuxième vice-président, M. Roderick Esquivel, du Parti libéral, est lié à la grande bourgeoisie terrienne et commerçante.

Les Panaméens qui revendiquent l'héritage idéologique du général Torrijos ne dissimulent pas leur amertume. Ils ont vivement critiqué ce qu'ils appellent des *« alliances contre nature avec les adversaires d'hier »*. Certains d'entre eux ont même préféré voter pour le candidat de l'opposition pour l'élection présidentielle, mais pour les représentants du PRD à l'Assemblée législative. D'où la distorsion des résultats : « Nicky », en alliance avec le Parti libéral et le Parti républicain, a obtenu un pourcentage de votes bien inférieur à celui remporté par le seul PRD à l'Assemblée législative.

NICOLE BONNET.

EUROPE

Autriche

La coalition socialo-libérale est en difficulté

De notre correspondante

Vienne. – Depuis un an exactement, l'Autriche est gouvernée par une coalition socialo-libérale. Le 18 mai 1983, socialistes (47,8 %) et libéraux (4,9 %) signaient leur pacte de coalition, tirant ainsi les conséquences politiques des élections du mois d'avril précédent, qui avaient coûté la majorité absolue au Parti socialiste après treize années de gouvernement. Cette « petite » coalition, qui écartait à nouveau du pouvoir le Parti populiste conservateur (43,2 % des voix), a marqué une césure dans la politique intérieure du pays forgée par le chancelier démissionnaire, M. Bruno Kreisky. La nouvelle alliance ignorait le souhait clairement manifesté par la population en faveur d'une coopération entre socialistes et populistes (selon des sondages, 8 % seulement des Autrichiens étaient favorables à cette « petite » coalition). La conséquence immédiate fut un *profond mouvement de rejet* à l'égard de cette nouvelle formule non seulement dans l'opinion, mais au sein des deux partis gouvernementaux eux-mêmes.

Le Parti socialiste, qui était la proie d'un désaccord profond après avoir perdu à la fois son « homme fort », l'ancien chancelier Kreisky, et son pouvoir absolu, cherche toujours son identité entre le pragmatisme et l'ouverture du parti, qui marquait l'ère Kreisky, et la purification idéologique et son retour à un austro-marxisme réclamé par une grande partie de ses militants, en particulier les jeunes. Une série de défaites électorales sur le plan régional, surtout au cours des derniers mois, a conforté les idéologues du parti dans le sentiment qu'ils allaient au-devant d'une catastrophe. Le chancelier Fred Sinowatz, président du Parti socialiste, qui a annoncé vouloir *« rendre à son parti son esprit combatif »*, est prisonnier des contraintes politiques d'une coopération gouvernementale avec un parti diamétralement opposé sur le terrain de l'idéologie.

M. Norbert Steger, président du Parti libéral et vice-chancelier, a clairement fait savoir qu'un tournant à gauche du Parti socialiste risquerait de mettre une fin brutale à la coalition gouvernementale. Pour lui aussi, la situation n'est pas facile : M. Steger se défend le dos au mur contre la scission de son parti, qui semble imminente depuis qu'un *ancien député libéral*, M., Otto Scrinzi, a annoncé vouloir créer un nouveau parti de droite pour offrir une alternative aux électeurs nationalistes de droite qui se détournent du Parti libéral. Pour un parti qui ne représente que 5 % à peine d'électeurs, la scission serait pratiquement synonyme de disparition de la scène *politique*.

En matière économique, l'avenir n'est guère plus rose : la dernière analyse critique de l'OCDE invite l'Autriche à réduire son train de vie, en limitant ses dépense publiques. Les données réelles des problèmes économiques – *explosion du déficit* budgétaire (6 %), du PNB (6 %), assainissement urgent du système des prestations sociales qui conduira fatalement à rogner sur les acquis sociaux, le chômage, les difficultés du secteur nationalisé, l'endettement public *et la baisse des revenus* réels – n'ont pas accordé un instant de *répit* à la coalition. Les mesures prises au début de cette année, notamment la hausse des impôts et des tarifs et la poussée inflationniste qui s'ensuit, n'étaient pas de nature à rendre plus populaire *le gouvernement* Sinowatz-Steger. La coalition donne l'impression de perdre pied.

Le Parti populiste d'opposition en profite et marque des points sur tous les fronts, mais en adoptant des positions souvent assez ambiguës. Un premier ballon d'essai en vue d'une « grande » coalition a été lancé par l'intermédiaire du Parti populiste de Vienne, qui avait proposé aux socialistes majoritaires dans la capitale de participer au gouvernement municipal. On attend la réponse des socialistes, mais déjà il semble certain que cette tentative ne restera pas sans conséquences au niveau national. L'hypothèse d'une rupturede la *coalition avant la prochaine* échéance électorale, en 1987, est cependant exclue, selon les chefs des trois formations politiques européennes. La coalition socialo-libérale semble donc condamnée à gérer la crise.

WALTRAUD BARYLI.

Suisse

Vote sur le secret bancaire

De notre correspondant

Berne. – Le secret bancaire, à tort ou à *raison* si étroitement lié à l'image de la Suisse, se trouve au centre de la polémique soulevée par *« l'initiative populaire sur les banques »* soumise dimanche 20 mai à l'appréciation du corps électoral helvétique. Le débat a été d'autant plus animé qu'il oppose deux conceptions contradictoires du rôle des banques *dans la société. D'un côté*, le Parti socialiste, les syndicats et les organisations tiers-mondistes sont partisans d'un assouplissement du secret bancaire et d'un renforcement du contrôle des banques ; de l'autre, les autorités fédérales, les partis « bourgeois » les milieux patronaux et évidemment, financiers jugent ces propositions *« abusives et dangereuses »* pour la santé économique du pays.

Dans ce texte, le Parti socialiste *réclame d'abord* la levée partielle du secret bancaire. Actuellement, il est interdit aux banques de communiquer à des tiers l'état des avoirs ou le nom de leurs clients. Selon la révision proposée, les banques seraient tenues de fournir aux autorités fiscales et aux tribunaux suisses des renseignements sur leurs clients. Elles *auraient également l'obligation* de prêter leur concours aux tribunaux *étrangers en cas de fraude fiscale* et de délits monétaires. Les banques seraient en outre astreintes à publier des informations plus détaillées sur leur situation financière, alors que, pour protéger les épargnants, elles se verraient obligées d'assurer les dépôts qui leur sont confiés.

Le gouvernement fédéral et la majorité du Parlement ont invité les citoyens à rejeter cette initiative, *brandissant la menace d'empiètements* sur la sphère privée et d'affaiblissement d'un secteur-clé de l'économie. Les banques – rappellent-ils – occupent près de 100 000 personnes, soit 3 % de la population active et la somme de leurs bilans s'élève à plus de 600 milliards de francs suisses.

Pendant la campagne, les banques n'ont pas lésiné sur les moyens pour défendre leurs intérêts, reprochant à leurs adversaires de vouloir *« tuer la poule aux œufs d'or »*. A les en croire, la confiance de l'étranger *dans la place financière helvétique* serait en jeu. Étant données la disproportion des ressources engagées et la traditionnelle prudence des Suisses, les promoteurs de cette *« initiative sur les banques »* ne se font pas trop d'illusions sur leurs chances de succès.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

RFA

M. SCHMIDT SOUHAITE UN RETOUR AU « RÉALISME »

(Correspondance.)

Bonn. – Les deux hommes sont aussi froids l'un que l'autre. Mais l'un, M. Helmut Schmidt, incarne un SPD de combat qui mise sur un retour au « réalisme », pour retrouver le chemin du pouvoir pour le parti, pas pour lui-même. L'autre, M. Hans-Jochen Vogel, un SPD sans vision d'avenir encore très assurée, cherche sa voie dans l'intégration de ses forces.

Au premier jour du congrès du Parti social-démocrate allemand qui s'est ouvert jeudi 17 mai à Essen, au cœur de la Ruhr, l'ex-chancelier Schmidt a appelé son successeur à la vice-présidence du parti, M. Vogel, à ne pas perdre de vue que le SPD n'avait aucune vocation à rester dans l'opposition : *« Le chemin du SPD vers le retour aux responsabilités gouvernementales a déjà commencé »*, a-t-il assuré en invitant les sociaux-démocrates à ne se laisser entraîner ni par *« les rêves, les souhaits ou les espérances »* ni par *« les théorisations de quelques-uns »*.

Le testament de Schmidt, qui a confirmé son retrait de la scène politique, vaut aussi bien en matière de défense que d'économie. *« Aujourd'hui*, a-t-il dit, *ni le gouvernement soviétique ni nos amis américains et le président Reagan ne donnent l'impression de faire les efforts nécessaires sur le plan de la coopération internationale. »* Mais cela ne veut pas dire, a-t-il poursuivi, qu'il faille oublier l'utilisation que les Soviétiques ont faite au cours de ces vingt dernières années de *« leur puissance militaire »* et renoncer *« au soutien de nos alliés américains »*. Une politique de bon voisinage avec Moscou ne signifie pas qu'il faille accepter la vision politique de l'URSS, qu'on n'ait pas le droit de lui demander un *« comportement humain »*, comme dans le cas de l'académicien Andreï Sakharov et de sa femme Elena Bonner. A l'inverse, que tous les intérêts des Allemands et des Américains ne soient pas les mêmes ne signifie pas qu'il y ait entre eux *« un conflit d'intérêt majeur »*, comme on commençait à se le demander aussi bien à Washington qu'à Paris et *« même parmi certains d'entre nous »*.

Cela n'est pas contradictoire pour le chancelier Schmidt avec une politique de renforcement du pilier européen de l'OTAN, qui passe par *« une étroite coopération franco-allemande »* dans tous les domaines : *« aussi bien dans ceux de la politique monétaire, budgétaire, que de la politique de défense : sans une étroite coopération conventionnelle avec la France, on ne pourra pas relever de manière significative*, a-t-il dit, *le seuil nucléaire »*.

Applaudi poliment, l'ex-chancelier n'a laissé à ses auditeurs aucun doute sur son sentiment que le Parti social-démocrate s'était quelque peu égaré au cours des dernières années de son gouvernement. *Le nouveau programme que le SPD* veut maintenant élaborer, a-t-il averti, *« ne doit pas constituer une barrière qu'un futur gouvernement SPD aurait à surmonter »*.

HENRI DE BRESSON.

Italie

LE GOUVERNEMENT A POSÉ LA QUESTION DE CONFIANCE

Rome. – *(AFP)*. – Le gouvernement de centre-gauche de M. Bettino Craxi a posé, jeudi 17 mai, la question de confiance devant la Chambre des députés sur le décret-loi anti-inflation.

Turquie

DANS UN MANIFESTE REMIS AU CHEF DE L'ETAT

1 256 intellectuels et artistes demandent « le plein fonctionnement de la démocratie »

De notre correspondant

Ankara. – Mille deux cent cinquante-six personnalités de l'Université, des arts et des lettres de Turquie ont adressé, mardi 15 mai, à la présidence de la République un texte dans lequel elles se prononcent en faveur du *« plein fonctionnement de la démocratie en Turquie »*, et formulent des propositions et observations à ce sujet. Le professeur Goksel, porte-parole du mouvement, a précisé que celui-ci n'était lié à aucune organisation, notamment universitaire, et que le texte était prêt depuis longtemps mais que ses signataires n'avaient pas voulu le divulguer avant que le Conseil de l'Europe n'ait statué sur le cas de la Turquie, début mai.

Ce manifeste demande l'*« abolition des restrictions et des pratiques contraires à la démocratie »*, la faculté d'exprimer librement son opinion, *notamment* par le retour à la liberté de la presse (mais les journaux d'Ankara n'ont pu, justement, parler de la démarche des 1 256 intellectuels), ainsi que l'unité nationale. A cet égard, les signataires du texte demandent le renforcement des institutions étatiques *« dans le cadre du régime démocratique »* et estiment que la nation turque tout entière doit bénéficier des droits de l'homme, ainsi que de la liberté de s'organiser. A propos de la justice, le texte réclame l'amélioration des conditions de détention et l'abolition de la peine de mort, ajoutant que la torture et les sévices ne devront plus être pratiquées. Par ailleurs, le texte demande que les procès en cours s'achèvent le plus tôt possible.

Les signataires, parmi lesquels on trouve des romanciers, des artistes, des anciens membres du Parti républicain du peuple de M. Ecevit, des acteurs, des journalistes, réclament aussi une amnistie aussi large que possible. Leur texte estime, en outre, qu'on ne peut pas tenir le système démocratique pour responsable des mouvements terroristes que la Turquie a connus, et dont le déchaînement de violence avait fini par provoquer l'arrivée au pouvoir des militaires.

Le président de la République, le général Evren, n'a pas reçu personnellement la délégation des signataires, mais le texte lui a été transmis, ce dont le professeur Goksel s'est félicité. Il est vrai que le chef de l'Etat avait clairement manifesté, voilà peu, son hostilité à l'amnistie politique. Le professeur Inonu, président du Parti social-démocrate, a indiqué, de son côté, que son parti n'avait pas participé à l'élaboration de cette pétition, mais qu'il *« la soutenait et œuvrait dans le même sens »*.

ARTUN UNSAL.

ASIE

Pakistan

Des bombardements ont précédé la visite de M. Bush à la frontière afghane

Landi-Kotal (frontière pakistano-afghane) *(AFP.)* – L'aviation soviéto-afghane a bombardé, jeudi 17 mai, une position de la résistance à la frontière pakistano-afghane, quelques heures avant l'arrivée dans le secteur de M. George Bush, la plus importante personnalité américaine à se rendre *sur la frontière* depuis l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan.

Ce bombardement, *« inhabituel »* selon les militaires pakistanais, a été effectué par deux Mig et deux hélicoptères, sur le village de Lalpura, situé à trois kilomètres à vol d'oiseau du petit poste d'observation de Michni, où s'est rendu le vice-président des Etats-Unis, en compagnie du général Zia-Ul-Haq, chef de l'Etat pakistanais. *« Nous voilà tout proches »* de l'action, a commenté M. Bush, qui venait d'apprendre de l'officier commandant le poste de Michni la nouvelle de ce bombardement. *« Si vous étiez venus il y a trois semaines, vous auriez entendu l'explosion des bombes larguées sur le Panshir »*, a déclaré l'officier pakistanais à M. Bush.

Auparavant, M. Bush avait visité le village de réfugiés afghans de Nasir-Bagh. S'adressant à quelque 1 500 « anciens » des tribus afghanes réfugiés au Pakistan – qui avaient été fouillés avant d'être admis sous la vaste tente de réception, – M. Bush a annoncé un don de 14 millions de dollars pour les réfugiés. Il a également indiqué, interrompu par les cris de *« Allah-O-Akbar »* lancés par l'assistance, qu'il était arrivé au Pakistan en même temps qu'un avion-cargo transportant des médicaments d'une valeur de 1 million de dollars, à destination des Afghans.

« Les Soviétiques doivent retirer leur machine de guerre et cesser de s'ingérer dans les affaires intérieures de la nation afghane souveraine », a dit M. Bush. *« Je sais que votre résistance continuera jusqu'à ce que les Soviétiques réalisent qu'ils ne peuvent et ne pourront jamais soumettre l'Afghanistan »*, a ajouté le dirigeant américain, qui *s'est gardé* cependant de promettre un soutien militaire aux maquisards.

Visiblement ravi du soutien moral et politique que lui avait apporté le vice-président Bush, le général Zia a déclaré à l'AFP qu'il *« souhaitait et espérait »* la réélection de M. Reagan.

● *Documentation sur l'Afghanistan.* – Un centre de recherches et d'études documentaires sur l'Afghanistan a été créé, à l'initiative d'Afrane (Amitié franco-afghane) (1), par divers chercheurs et personnalités. Il réunit plus de trois cents ouvrages sur tous les aspects de la vie politique, économique et sociale de l'Afghanistan, ainsi que sur la civilisation afghane, et près de quatorze mille coupures de presse.

(1) CEREDAF, 17, rue Pascal, 70005 Paris, tél. : 336-75.25, BP 264-75524 Paris Cédex II.

Corée du Sud

VIOLENTS HEURTS ENTRE ÉTUDIANTS ET POLICIERS

Séoul *(UPI, AFP)*. – De violents heurts ont opposé jeudi 17 mai les forces de police à plusieurs milliers d'étudiants qui manifestaient dans diverses universités pour marquer l'anniversaire du soulèvement de Kwangju au mois de mai 1980. Selon la police, cent dix-neuf personnes ont été blessées par des jets de pierres, et quarante-huit étudiants ont été arrêtés.

L'un des principaux dirigeants de l'opposition sud-coréenne, M. Kim Young-Sam, a, d'autre part, annoncé vendredi la formation d'un « Comité d'action pour la démocratie ». Celui-ci se donne pour objectif d'*« éliminer la dictature militaire »*. Il demande que quatre-vingt-dix-neuf personnalités de l'opposition qui sont encore privées de leurs droits politiques puissent reprendre librement leurs activités et qu'un autre dirigeant de l'opposition, M. Kim Dae-Jung, actuellement en exil aux Etats-Unis, soit autorisé à regagner Séoul.

ASIE

Nouveau cours en Corée du Nord

III. – *D'une ère à l'autre*

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Le rééquilibrage diplomatique en cours à *Pyongyang* s'accompagne d'une volonté de réforme dans les méthodes de gestion de l'économie et d'une part d'innovation dans les relations économiques avec l'extérieur (*le Monde* des 17 et 18 mai).

Pyongyang – A première vue, rien n'a changé. Le culte demeure omniprésent et se perfectionne même désormais d'une inquiétante prétention dynastique. Dans les quelques demeures où nous pénétrons, nettes dans leur simplicité, dans la capitale comme à la campagne, l'effigie du « grand leader » orne au moins l'un des murs de chacune des pièces. Mais dans le vaste établissement construit il y a quelques années au centre de Pyongyang, regroupant piscines, saunas, salles de massages et autres services, de petites plaques commémoratives jalonnent, à travers marbres et mosaïques, l'itinéraire parcouru en ces lieux, témoignant de leur égale sollicitude pour le bien-être du peuple, par le maréchal Kim Il Sung et son fils, M. Kim Jong Il, le 21 mars 1980.

Les deux fauteuils du salon de coiffure où ils se sont assis ce jour-là côte à côte sont encore recouverts de housses de tulle, et c'est à peine si la jeune femme qui conduit la visite ne vous invite pas à quelques secondes de recueillement devant ces précieuses reliques.

Au musée d'histoire nationale, le *guide ne manque pas de signaler* que, si telle pièce est un don du *camarade-président, telle autre a été « personnellement examinée »* par *son successeur désigné. Le père et* son héritier sont aussi étroitement *associés dans les tableaux et photo*graphies qui décorent le Palais des pionniers, *et l'on ne manque* pas de vous signaler que le planétarium grâce *auquel les jeunes Coréens peu*vent s'initier au monde céleste est une *contribution personnelle du* jeune Kim à ce centre très actif et très *juvénile de la culture socialiste* coréenne.

Aucun pays, pas même sans doute l'Albanie d'Enver Hodja, ne vit sous un régime aussi personnalisé, produit d'influences lointaines ou récentes. La tradition confucianiste a joué son rôle au même titre que les luttes de tendances qui sévirent au début des années 50 et dont M. Kim Il Sung sortit vainqueur – et d'autant moins contesté qu'il était parvenu à incarner le principe de l'indépendance nationale non seulement vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon mais aussi des « influences » chinoise et soviétique.

Mais il est évident, y compris pour une partie au moins du monde *politique nord-coréen*, que le culte qui entoure la personnalité du vieux *maréchal* (*soixante-treize ans*) ne saurait indéfiniment servir de pilier assurant *la stabilité du régime*, encore moins s'il devait se transférer sur la personne de son fils, dans la jeune quarantaine et qui ne saurait bénéficier du même charisme historique que son père. A en croire les analyses des observateurs les plus avertis, diplomates et autres, et au-delà des clichés répandus par des services de propagande dont la subtilité n'est pas la qualité la plus évidente, de délicates transformations seraient donc en cours, destinées à adapter le système politique hérité des années 50 aux réalités d'aujourd'hui... et de demain.

L'exemple des successions de Staline en URSS et de Mao Zedong en Chine incite d'autant plus à la prudence que les secousses traversées par les deux grands frères socialistes *à ces occasions seraient à coup sûr* beaucoup plus difficilement supportées par un petit pays *comme* la Corée du Nord et risqueraient, à la *limite*, de mettre en cause sa *survie*.

Les travers les plus pittoresques, si l'on peut dire, du système recouvrent d'autre part une situation politique d'une dangereuse rigidité et, de ce fait, à terme, d'autant plus fragile. Si grand soit son prestige – et cordiales, paraît-il, ses manières – le maréchal Kim Il Sung est un homme remarquablement isolé, dont le lieu de résidence est considéré comme un secret d'État, et devant lequel, parmi les plus hauts responsables du régime, personne n'ose exprimer des opinions différentes des siennes.

Personne, à l'exception, nous dit-on, *de son fils*. Et c'est *un peu à partir* de là que serait née, faute de *mieux, l'idée d'une succession* « dynastique », M. Kim Jong Il pou*vant à la fois incarner le passage des* générations et introduire un facteur *au moins relatif de souplesse dans le* système dont il prendrait nominalement, mais sans doute *pas seul*, la tête. Restait à assurer les bases de son futur pouvoir.

M. Kim Jong Il et le Parti

C'est dans le parti que la tâche serait aujourd'hui le *plus avancée*, M. Kim Jong Il étant désormais *entouré au secrétariat du comité* central – dont il est, après son père, *le numéro 2* – d'hommes relativement jeunes et qui lui sont acquis. Lui-même a la haute main sur le département « organisation » dont dépendent les nominations et mutations de cadres à tous les niveaux. On cite, parmi les personnalités qui lui sont proches, les noms de MM. Yon Chun Muk (affaires économiques), Kim Yong Sun (relations internationales), Fang Tchang Yop (éducation et sciences).

Si le bureau politique – où siègent des personnalités plus âgées – reste compétent pour la définition sous l'inévitable direction du « grand leader », des principales orientations du régime, le secrétariat du comité central joue un rôle à la fois plus immédiat et plus suivi dans la gestion des affaires et constitue à ce titre un élément essentiel du pouvoir.

C'est largement sous l'autorité de cet organisme qu'opère le gouvernement; les pouvoirs du premier ministre étant strictement limités et ne s'étendant pas, par exemple, aux secteurs de la défense, des affaires étrangères et de la sécurité – qui relèvent directement de la présidence. Là aussi, cependant, des hommes plus jeunes accèdent aux fonctions de premier plan – comme le nouveau chef du gouvernement, M. Kang Song San, nommé au mois de janvier dernier, et d'une douzaine d'années le cadet de son prédécesseur, M. Li Jong Ok, – l'intention étant à la fois de préparer la relève des générations et de mettre en place une administration destinée à prendre, plus tard, un peu plus de responsabilités que ne lui en laisse exercer actuellement le Parti, en particulier dans l'économie.

La situation serait moins claire dans l'armée. De jeunes généraux y ont également bénéficié de promotions récentes, et le nouveau chef d'état-major, le général O Kuik Rol, est un homme de la nouvelle génération, dont les responsabilités effectives seraient plus importantes que celles du *ministre* de la défense, qui appartient, lui, à la classe des vétérans.

Il semble bien que des incertitudes subsistent toutefois sur l'état d'esprit de certains militaires et sur le comportement qu'ils adopteraient dans la double éventualité d'un changement de personne à *la tête* du régime et de l'instauration d'un style de direction différent, bref du passage à une nouvelle ère. Toutes proportions gardées, certains parallèles pourraient se justifier avec les difficultés qu'ont éprouvées les successeurs de Mao Zedong à surmonter les résistances que leurs innovations rencontraient dans l'armée chinoise.

L'armée et la sûreté politique

Passons sur les services de propagande et d'information qui, de toute évidence, n'ont pas encore commencé à mettre leur horloge à l'heure d'un quelconque changement, mais dont les responsables ne *sont pas cités* parmi les *groupes* bénéficiant d'un poids politique spé*cifique et déterminant*.

Le véritable point noir se situe, d'après tous les témoignages, dans le secteur de la sécurité, plus précisément de la sûreté politique. L'ancien patron de ce service, le général Kim Pyon Hwa, – *« un homme pire que Beria »*, selon un diplomate particulièrement informé, – a perdu ses fonctions il y a deux ans, et des mutations se sont, paraît-il, succédé depuis cette date dans le même département. A en croire nos interlocuteurs, la partie serait cependant encore loin d'être gagnée pour reconquérir cet Etat dans l'Etat qu'était devenue la police politique. Différents indices – la prudence des propos tenus devant témoins n'est pas le seul – montrent d'ailleurs la crainte qu'inspire toujours cette police et encouragent les hypothèses les plus pessimistes sur les moyens dont elle dispose... comme sur l'audience qu'elle conserve auprès du « grand leader », destinataire final de ses rapports.

Que la police, politique *notamment*, soit le principal bastion de la *résistance à toute idée d'« ouverture »*, ce n'est pas une caractéristique particulière à la Corée du Nord, parmi les pays socialistes ou autres. Le problème est cependant aggravé ici par l'état de confrontation dans lequel vit la République démocratique populaire vis-à-vis de son voisin du Sud. Confrontation militaire, idéologique, mais qui prend un sens particulièrement concret pour les responsables de la sécurité si l'on tient compte d'indications multiples et concordantes selon lesquelles les « services » compétents du Nord et du Sud se sont mutuellement et copieusement « infiltrés », au point d'éprouver toutes les difficultés à protéger l'un vis-à-vis de l'autre leurs secrets respectifs. Méfiance donc, les oreilles ennemies vous écoutent, et nulle part plus attentivement que dans la police secrète elle-même.

Caricature ? Malheureusement pas, et le rapprochement est inévitable avec la *nervosité* que manifestent eux aussi, au Sud, les responsa*bles des divers services de sécurité* dès que semble vouloir se lever un *souffle de libéralisation*, aussitôt soupçonné d'être porteur de germes déstabilisateurs *en provenance du* Nord.

Un courant moins conformiste

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si les nouvelles générations vont longtemps supporter un tel climat. Les étudiants sud-coréens ont déjà fait savoir ce qu'ils en pensaient. Les « dissidents » au Nord font moins parler d'eux, et si l'on ne peut douter de leur existence – comme de celle de chrétiens réduits à une clandestinité totale, – les procédés utilisés pour les réduire au silence ont été d'une redoutable efficacité.

Tout indique pourtant qu'à Pyongyang comme ailleurs commence *à se manifester un courant* qui, ne serait-ce qu'au nom du réalisme, se plie de *moins en moins* volontiers au conformisme des trente dernières *années, qui sent fort* bien que la Corée du Nord va devoir s'adapter comme d'autres *pays à un* monde en évolution constante – particulièrement rapide dans cette région de l'Asie et du Pacifique – et contre lequel les interdictions policières ne peuvent guère servir que de retranchements pour des combats de retardement.

Les jeunes Nord-Coréens – ils sont plus de huit millions et demi sur les bancs de toutes les écoles, de la *maternelle à l'université* – songent à l'avenir dans un esprit qui ne peut être *tout à fait le même* que celui de leurs pères et grands-pères. Même si *l'écoute des radios étrangères* demeure – en principe – interdite, la passion avec *laquelle ils* vous interrogent sur le monde extérieur *laisse rêveur* sur *leurs pensées* et *sur* leurs *goûts*. Qu'ils se disent tous d'une seule voix décidés à œuvrer avant tout pour la réunification de leur patrie est sans doute une manière pour eux, dans les strictes obligations de langage auxquelles ils sont soumis, d'exprimer leurs aspirations à moins de contraintes et à l'ouverture sur un monde nouveau – qui commence à leur porte.

FIN



Le Monde

politique

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Marchais : la fidélité aux engagements pris c'est le point fort des communistes

M. Georges Marchais s'est adressé aux communistes de la région parisienne, jeudi 17 mai, au cours d'un meeting, qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes à la porte de Versailles. A côté d'« *avancées incontestables* », réalisées par la gauche, a déclaré le secrétaire général du PCF, « *de graves questions persistent* ».

« *La situation se dégrade dans un domaine essentiel, celui de l'emploi*, a expliqué M. Marchais. *Le pouvoir d'achat des salaires et des retraites a baissé en 1983, et les chiffres du premier trimestre 1984 montrent que cette tendance se poursuit. Enfin, l'école vient d'être frappée par une mesure de réduction de crédits, et le projet de loi gouvernemental ne répond toujours pas à l'espoir que l'ensemble des forces laïques ont réaffirmé le 25 avril dernier.* » Répliquant à M. Lionel Jospin (*le Monde* du 17 mai), le secrétaire général du PCF a affirmé : « *Traduire ce que nous disons par « tout va mal », parce que nous abordons courageusement et honnêtement ces problèmes, dont personne de bonne foi ne peut nier la gravité, constitue un procès d'intention. Nous n'avons qu'un but : faire tout ce qui peut dépendre de nous pour que la gauche réussisse à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés et que le pays a ratifiés.* »

Abordant les problèmes européens, M. Marchais s'est prononcé pour « *les trente-cinq heures hebdomadaires sans diminution de salaire* ». Il a indiqué, d'autre part, que les communistes font « *tout ce qui est en* [leur] *pouvoir pour que, comme les Jeux olympiques de Moscou en 1980, ceux de Los Angeles soient sauvés* ».

Répondant aux accusations d'archaïsme lancées contre son parti, M. Marchais a affirmé qu'il propose, au contraire, ce qu'il y a « *de plus moderne* ». « *Et qu'on n'agite pas devant nous*, a-t-il ajouté, *le spectre du fameux « collectivisme » ! Notre projet n'a rien à voir avec cette caricature absurde. Je l'ai souligné, il y a dix-huit mois, dans une conférence intitulée « Le défi français contre la crise » : nous luttons pour une économie mixte nouvelle, où le secteur public élargi et démocratisé fonctionnera en rapport étroit avec un large secteur privé ; où la propriété privée et d'autres formes de propriété seront garanties ; où la création des richesses et le recul des gâchis du capital seront systématiquement favorisés.* »

M. Marchais a rappelé ensuite la démarche suivie par le PCF depuis 1981. « *Elle est (...) conforme en tous points à notre ligne de conduite, définie une fois pour toutes à nos congrès*, a-t-il dit. *Et nous n'en changerons pas. Il faut que tout le monde s'en persuade : la fidélité aux engagements pris, c'est le point fort des communistes. Nous ne manquons pas à notre parole, et nous n'y manquerons jamais ! Toute l'action de notre parti est et restera orientée vers un seul objectif : la réussite du changement.* »

Critiquant la politique industrielle du gouvernement, M. Marchais a lancé : « *Une part importante des aides publiques aux entreprises, qui sont payées par les Françaises et les Français, sont (...) gaspillées en pure perte. Voilà la vérité, qu'il faut dire et voir !* » Il a ajouté : « *Pour toutes celles et tous ceux qui ne veulent pas laisser le champ libre à la droite et au patronat, pour toutes celles et tous ceux qui veulent aider la gauche à avancer, à réussir, l'action la plus efficace, la plus utile dans les conditions d'aujourd'hui, oui, c'est le vote en faveur de la liste présentée par le Parti communiste français.* »

L'orientation économique et sociale du gouvernement est sévèrement dénoncée au cours du comité confédéral de la CGT

Le comité confédéral national de la CGT, qui s'est tenu les 15 et 16 mai, confirme le net durcissement de la centrale face à la politique gouvernementale (*le Monde* du 15 mai). A la lecture du rapport de vingt-cinq pages qu'a présenté Mme Jeanine Marest, secrétaire de la CGT, on ne voit plus très bien ce qui, dans la politique du gouvernement, trouve encore grâce aux yeux des cégétistes. Mme Marest fustige la baisse en 1983 du pouvoir d'achat « *pour tous les salariés, y compris les smicards, les retraités et préretraités* » (annulant les « *efforts faits* » en 1981 et 1982). Elle dresse un « *bilan négatif* » des négociations sur les salaires réels dans les entreprises. elle affirme que, du 1er janvier à la fin avril 1984, « *les menaces de suppressions d'emplois annoncées se chiffrent à 95 830 pour 504 entreprises* ».

Rien n'est épargné par le rapport : dans les sociétés nationalisées, « *il n'y a pas eu de rupture franche avec le passé* ». L'équilibre des comptes de la Sécurité sociale, cher à M. Bérégovoy, est lui aussi dans le collimateur. « *Il y a, à terme*, souligne Mme Marest, *un risque de réduction des soins et de privatisation. Il y a aussi le risque d'une protection sociale minimale, chacun se payant une protection sociale supplémentaire. En fait, des menaces pèsent d'une Sécurité sociale à deux vitesses.* »

Le rapport de Mme Marest signifie surtout une condamnation très ferme de la ligne économique et sociale suivie par le gouvernement depuis mars 1983 et surtout depuis le « plan acier ». Attaquant durement le patronat, la secrétaire de la CGT estime que le gouvernement « *ne s'oppose pas comme il conviendrait* » à son offensive et qu'« *il prépare un dispositif qui risque d'aggraver considérablement le chômage, accroître le recul industriel et dégrader la situation de régions entières. Nous sommes en plein désaccord et en conflit avec le gouvernement sur cette question* ». Evoquant les objectifs du plan Delors, Mme Marest enfonce le clou : « *Nous savons où mène cette politique... Elle a conduit à la casse, à l'augmentation du chômage, à l'inflation. Les mêmes remèdes ne peuvent que conduire au déclin (...). Nous ne nions pas que la situation est difficile, que la crise pèse ; mais la question de fond demeure toujours celle des moyens (...).* » Il s'agit donc de « *prendre l'argent où il est* ».

Le budget 1985, tel qu'il est esquissé, est perçu comme la damnation des damnations : « *C'est toute l'orientation économique et sociale qui est posée, et elle est loin de répondre au beau dessein de justice sociale et de combat contre les inégalités. Elle ne ferait que les amplifier.* » Bref, les décisions prises par le gouvernement sont « *mauvaises. Ce n'est pas cela que les travailleurs ont voulu. Que dire de celui qui scie la branche sur laquelle il est assis ? La situation est sérieuse, grave et dangereuse, mais pas inéluctable* ». Très logiquement, la CGT entend donc pousser à l'action. D'emblée, Mme Marest avait situé l'enjeu des débats : « *Est-ce que le mouvement va devenir suffisamment fort pour faire contrepoids au patronat et à la droite et infléchir la politique gouvernementale.* » CQFD.

Mme Marest note à cet égard « *un réel développement des luttes* », mais, ajoute-t-elle, « *l'engagement sur le terrain pour gagner des milliers de syndiqués et redonner du souffle à l'activité syndicale au plus près des salariés est encore loin d'être ce qu'il faudrait* ». Pour la CGT – et M. Krasucki a insisté sur ce point devant la presse – « *il s'agit de susciter un vaste mouvement populaire, à partir de l'action lucide, responsable, énergique des travailleurs avec leurs syndicats, particulièrement la CGT, et le soutien actif de l'opinion publique* ». La sensibilisation de l'opinion à l'aide de campagnes diverses devient un axe important, mais une action « *de plus en plus unitaire* » est souhaitée malgré un léger coup de patte à une CFDT « *plus poussée vers le consensus social* ». Il reste que le bilan de santé de la CGT préoccupe ses dirigeants : tant pour les effectifs que pour les paiements (de la part des cotisations envoyées à la confédération), « *cela ne va pas* ».

M. N.

Mme Veil : les socialistes n'ont pas renoncé à rompre l'économie de marché

De notre correspondant

Nantes. – Poursuivant son « tour de France » de la campagne européenne, le duo Simone Veil-Bernard Pons a fait un crochet dans l'Ouest le 17 mai. Il s'est arrêté à Nantes, l'une des grandes villes reconquises par l'opposition en mars 1983. Aussi, c'est dans une ambiance de reconquête que le tandem de tête de la liste d'opposition a été accueilli par ses sympathisants, un millier de personnes environ. De la ville d'où est parti en 1982 le Mouvement de défense de l'enseignement libre, on n'était pas loin des problèmes de l'Europe dans la mesure où cette liberté fait partie du type de société que l'opposition veut défendre « *pour la France et pour l'Europe* ». Le choix de société est le même pour l'Europe que pour la France, a ajouté l'ancienne présidente du Parlement européen.

« *L'Europe a sauvé la France, mais la menace n'est pas écartée. Il ne faut pas croire que les socialistes ont renoncé à rompre l'économie de marché* », a aussi déclaré Mme Veil, qui a mis en garde ses auditeurs contre les risques de l'abstention et de la dispersion des voix.

La place de l'Europe dans le monde a enfin été évoquée. « *L'Europe peut répondre au défi économique américain si elle met en commun ses capacités et à condition de donner sa place à la libre entreprise* », a déclaré Mme Veil. Quant à Bernard Pons, il a affirmé que « *la sécurité de l'Europe ne peut plus être confiée à des tiers* ».

A un mois jour pour jour du scrutin, la liste d'opposition baisse dans les sondages : « *Un phénomène normal, un mouvement de mauvaise humeur* », a répondu Simone Veil avec confiance.

Y. R.

M. Jospin : l'agriculture

De notre correspondant

Nantes. – En venant visiter l'exploitation agricole de son ami Bernard Thareau, député européen, candidat en position d'élu pour le 17 juin, membre du secrétariat national du PS, M. Lionel Jospin a voulu effectuer une « *démarche de terrain* ». Jeudi 17 mai, au début de son séjour dans la petite commune de La Rouxière, près d'Ancenis, il a déclaré : « *Je veux montrer que les européennes concernent les Français dans leur vie de tous les jours. Il s'agit aussi de répondre à ceux qui disent que cette campagne électorale est abstraite.* »

La première journée de cette visite a été consacrée à la découverte du GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) que M. Bernard Thareau, faisant alors figure de pionnier, a mis en place en 1962 avec son frère et un voisin. M. Lionel Jospin a pu assister à la traite des vaches, un spectacle qui lui a rappelé des souvenirs d'enfance.

Venu pour « *voir, entendre et écouter* », le premier secrétaire du PS a pris connaissance, avec M. Henri Baron, président de la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, proche du PS, des principales caractéristiques de l'activité agricole dans le département. Production principale : le lait (un tiers de la production agricole finale). M. Lionel Jospin devait visiter vendredi matin la CANA, coopérative agricole d'Ancenis, dont M. Thareau fut un temps secrétaire général.

Y. R.

L'Assemblée nationale approuve la création d'un « Carrefour international de la communication »

L'Assemblée nationale, le jeudi 17 mai, a adopté par 327 voix (PS-PC) contre 160 (RPR-UDF) le projet de loi créant un établissement public national à caractère industriel et commercial dénommé Carrefour international de la communication, chargé de construire l'immeuble qui, à la Tête Défense, devra abriter le ministère de l'urbanisme et du logement, le ministère de l'environnement et ce Carrefour international de la communication, puis de gérer ce Carrefour (*le Monde* des 9 juillet 1982 et 14 septembre 1983). Les députés n'ayant apporté aucune modification au texte adopté par les sénateurs le 26 avril 1984, il est définitivement approuvé.

Au Sénat, l'opposition nationale avait accepté cette création. A l'Assemblée, elle s'est prononcée contre. La majorité a beau jeu de souligner cette incohérence.

Présentant ce projet, M. Billon (PS, Paris) a souligné qu'il s'inscrit « *dans la logique de la politique globale de communication* » du gouvernement, et qu'il fait partie du programme des grands équipements culturels voulus par le président de la République. Son objectif est double, d'après le rapporteur : « *Maîtriser les nouvelles technologies et les nouveaux modes culturels ; surmonter la crise économique mondiale* ».

Il s'agit donc de préparer « *la société de communication qui se profile à l'horizon du troisième millénaire* », en permettant « *au plus grand nombre d'apprendre réellement les nouvelles techniques* » et d'éviter que l'industrie de la communication ne se trouve rapidement contrôlée par quelques firmes transnationales implantées pour la plupart aux Etats-Unis, véhiculant des produits dont la diffusion massive se traduirait par l'émergence d'une culture « uniforme ».

D'où ce projet qui réunira « *un jardin d'acclimatation ouvert au grand public, une cité des affaires destinée aux professionnels, et des ateliers de la communication devant remplir la fonction de médiation entre le public et l'industrie* ». Pourrait aussi s'implanter à proximité un marché permanent des matériels informatiques, le seul en Europe. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, s'est déclaré « *tout à fait favorable* » à ce dernier point.

Pour M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), qui, estimant qu'il n'y avait pas lieu à délibérer, a soutenu une autre question préalable repoussée par 328 voix (PS-PC) contre 158 (RPR-UDF), il s'agit d'un « *monstre administratif* », d'une sorte de « *Disneyland de la communication* » conçu « *pour la plus grande gloire du prince* ». Il a estimé que cela était mal venu, car son coût (1,5 milliard de francs pour la construction de l'ensemble de l'immeuble et 400 millions de francs pour le fonctionnement du Carrefour) n'était guère supportable « *à un moment où les arbitrages budgétaires sont si douloureux* ».

M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) fut un peu plus modéré, reconnaissant que ce projet partait d'une « *analyse juste* », mais il a ajouté qu'il « *n'aboutirait qu'à la création d'un musée et à un alourdissement onéreux de l'Etat* ». M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), au contraire, défendit l'intervention de l'Etat dans le domaine de la communication, expliquant qu'il fallait à la France « *une forte industrie de programme* », et que « *la braderie* » de tout le système public audiovisuel prônée par l'opposition pourrait aboutir comme en Italie à une déréglementation et à une « *privatisation sauvage* », dont l'effet fut de tuer le cinéma italien. Pour lui « *ceux qui tirent sur le service public de l'audiovisuel sont des inconscients ou des saboteurs* ».

THIERRY BREHIER.

Propos et débats

M. Edgar Faure : soutien à l'opposition

M. Edgar Faure, qui avait renoncé à constituer avec M. Maurice Faure (MRG) une liste du centre, a rendu public, dans une interview à *l'Est républicain* publiée vendredi 18 mai, son soutien à la liste d'union de l'opposition. L'ancien président du conseil, qui devait accueillir le 18 mai Mme Simone Veil à Port-Lesney (Jura), dont il est maire, rappelle qu'il « *aurait préféré une liste UDF homogène* ». Il ajoute : « *Comme elle n'existe pas,* [je] *vote pour une liste UDF mitigée.* » « *Comment pourrait-on imaginer qu'en tant que dirigeant de l'UDF, je vote contre une liste dont la tête de liste elle-même et quarante candidats appartiennent à ma formation* », s'étonne-t-il.

M. Gallo : un bien mauvais pas

« *A force de danser avec MM. Hersant et Poniatowski* [Mme Veil] *a pris un bien mauvais pas, et ce n'est pas un moyen d'avoir un « ticket » avec la France* », a affirmé, jeudi soir 17 mai, au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), M. Max Gallo. Le porte-parole du gouvernement, qui figure en cinquième position sur la liste du PS a expliqué que ce que Mme Veil avait d'honorable, « *elle le devait non seulement à ses convictions, mais aussi au fait qu'elle avait rencontré, en proposant un certain nombre de lois, l'appui de ce peuple de gauche qu'elle calomnie aujourd'hui* ».

M. Rossinot : double piège

M. André Rossinot, président du Parti radical a mis en garde jeudi 17 mai l'opposition contre le double « *piège* » que constitue pour elle l'« *effet Le Pen* » et les « *petites listes* ». Pour M. Rossinot, la liste de M. Le Pen « *n'appartient pas à l'opposition républicaine, et il y a danger pour l'ensemble de l'opposition à accepter la banalisation de l'effet Le Pen qui est aidé par les médias* ». Après avoir estimé qu'« *il est dommage que les socio-professionnels se laissent rétrécir dans des listes minoritaires* », M. Rossinot a qualifié la liste « Entente radicale écologiste » (ERE), de « *liste souterraine, et subalterne de la majorité présidentielle* ».

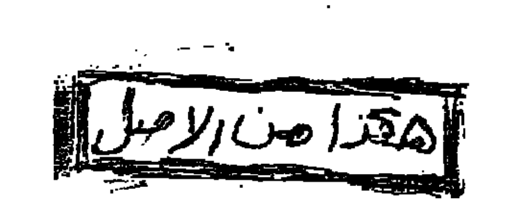
M. Le Pen : moins d'État

Pour M. Jean-Marie Le Pen, l'État devient « *de plus en plus omnipotent et impotent* », le président du Front national a expliqué à Rouen, jeudi soir 17 mai, que « *l'État providence est mortel dans son essence et moins l'État en fait et mieux cela vaut* ». Après s'en être pris aux fonctionnaires selon lui trop nombreux en France, il a dénoncé la FEN, « *véritable État dans l'État* » et l'absence de formation de la jeunesse. « *Il y a actuellement plus de quatre millions d'analphabètes, plus qu'avant 1900* », a-t-il observé. Évoquant, l'occupation par la CGT des usines Citroën, M. Le Pen a estimé que « *par ces actions, la CGT crée des emplois dans l'automobile à Séoul* [Coré du Sud] *mais pas à Paris* ». La réunion de M. Le Pen avait été précédée d'un défilé de protestation dans les rues de Rouen qui s'était terminé avec des incidents entre une cinquantaine de manifestants et les forces de l'ordre.

M. Poniatowski : wagon postal plombé

Lors d'une réunion publique, jeudi soir 17 mai, à Eaubonne (Val-d'Oise), M. Michel Poniatowski a estimé, à propos du voyage de M. François Mitterrand en Union soviétique, que le chef de l'Etat qui avait qualifié son prédécesseur à l'Elysée de « *petit télégraphiste de Varsovie* » quand il avait rencontré Leonid Brejnev en Pologne, est « *en train de ressembler à un wagon postal plombé* ». L'ancien ministre qui figure en cinquième position sur la liste de Mme Veil, a rappelé que M. Mitterrand avait dit qu'il n'irait pas à Moscou tant que la situation ne s'améliorerait pas en Pologne et en Afghanistan, « *or elle s'aggrave de même qu'en Union soviétique sur le plan des libertés* », a-t-il précisé.

● *Souscription pour la liste Depaquit-Fiszbin.* – Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement et à la qualité de la vie, ancienne secrétaire nationale du PSU, M. Antoine Vitez, directeur du Théâtre national de Chaillot, Mmes Jacqueline Lambert, ancienne secrétaire confédérale de la CGT, Delphine Seyrig, comédienne, MM. Arthur London, ancien ministre de la République tchécoslovaque, Maurice Berlemont, ancien président du groupe communiste au Conseil de Paris, et Bernard Noël, écrivain, appellent au « *soutien moral et financier (...) des hommes et des femmes de gauche* » en faveur de la liste conduite par MM. Henri Fiszbin et Serge Depaquit, et regroupant des communistes démocrates et unitaires et des membres du PSU.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE THIONVILLE

Nouvelle donne pour une revanche

De notre envoyé spécial

Thionville. — Le Parti communiste ne paraissait pas, en 1983, pouvoir conserver Thionville. Le début de la crise de la sidérurgie lui avait permis, en 1977, d'enlever la municipalité à une droite divisée, mais les Thionvillois avaient, en majorité, voté pour M. Valéry Giscard d'Estaing en mai 1981. Ils avaient élu, en juin, un député socialiste, mais les abstentionnistes avaient été nombreux, et ils avaient confirmé deux fois de suite à la droite, en octobre 1981 et en mars 1982, le canton, dont les limites correspondent à celles de la commune.

Non seulement le PCF semblait n'avoir aucune chance de se maintenir à la mairie, mais la section locale du PS, qui se proposait de constituer sa propre liste, n'avait pas été suivie par la direction du parti, persuadée que la ville était perdue, en toute hypothèse, pour la majorité.

Le 6 mars 1983, pourtant, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Paul Souffrin, l'emportait sur celle de l'opposition. 498 voix d'avance sur 19 862 suffrages exprimés et 25 465 électeurs inscrits, ce n'était pas si mal, pour un maire et une municipalité dont on disait la défaite assurée. M. André Lacroix (RPR), que ses deux victoires successives aux élections cantonales — la seconde contre M. Souffrin et M. Robert Malgras, le député socialiste, — avaient imposé comme chef de file de l'opposition, devait faire face à la déception de ses partisans.

Qu'à cela ne tienne, il y aurait une revanche. Une lettre, signée de M. Souffrin, en sa qualité de président de l'office d'HLM, avait été distribuée, le 4 mars au soir, dans un quartier de la ville, la Côte-des-Roses. Elle affirmait que la politique de conventionnement, appliquée ailleurs par la droite, entraînerait ici des augmentations des loyers de 50 % à 100 %. M. Lacroix n'avait pas eu le temps de répondre, avant le scrutin, à cette « pure invention ».

« Irrégularité grave », mais n'ayant pas pu entraîner un déplacement de voix suffisant pour assurer la victoire de la gauche, avait estimé le tribunal administratif de Strasbourg. Le Conseil d'Etat, le 18 avril dernier, était d'un avis contraire. La majorité, conduite par le PCF, allait donc devoir affronter l'opposition dans des élections municipales partielles, moins de deux mois après l'adoption, par le conseil des ministres, des mesures de restructuration de la sidérurgie.

« Une maladresse »

Ce délai, toutefois, aura suffi pour que l'émotion provoquée par les décisions gouvernementales se dissipe quelque peu, surtout dans une ville peu portée aux réactions extrêmes. Politiquement, c'est assez simple. Tout le monde est contre le plan acier : les communistes, qui l'ont dit ; les socialistes, dont le député s'est mis en congé de son groupe et siège parmi les non-inscrits ; l'opposition, qui accuse la gauche d'avoir trompé les électeurs. Tout le monde estime qu'il aurait fallu faire le train universel de Gandrange, écarté par les arbitrages du premier ministre et du président de la République. Personne n'est innocent : la droite, avant la gauche, avait supprimé des emplois. La gauche est-elle, aux yeux des électeurs, moins pardonnable que la droite, comme l'affirme M. Henri Ferretti, ancien député (UDF-PR), chef de file de l'une des deux listes de l'opposition ?

La majorité a pour elle une gestion peu critiquée, assumée par un maire populaire. M. Lacroix lui reproche, surtout, une subvention refusée à une école privée et que l'Etat a été condamné à payer, faute, pour le préfet, d'en avoir imposé le versement. Situation inhabituelle dans une ville administrée par le PCF : « Je dirige une municipalité d'union... », observe M. Souffrin. « Et puis quoi ?, ajoute-t-il, nous avons fait faire des économies aux Thionvillois ! » A part cela, le maire sortant n'a pas de peine à répliquer aux attaques « techniques » de M. Lacroix.

L'invalidation ? Il y a eu irrégularité dans la campagne — « une maladresse », admet M. Souffrin — mais pas fraude électorale, et, pour avoir employé ce mot de « fraude », M. Lacroix a été poursuivi en diffamation par son adversaire. La réaction d'indignation dont les communistes ont souffert dans d'autres villes, où les opérations électorales de mars 1983 avaient été entachées d'irrégularités, a moins de chances de se produire ici.

Le scrutin de dimanche ne sera donc pas une partie rejouée parce qu'elle aurait été truquée la première fois. Pour la gauche, qui a reconduit son accord — « Pas à n'importe quel prix », avait dit M. Malgras, qui a tenu à négocier avec les communistes quelques points en litige, — il ne s'agit, certes, que de confirmer la préférence donnée par les électeurs, il y a un an, en dépit de vents contraires, à une majorité municipale équilibrée (quinze communistes, quinze socialistes, trois radicaux de gauche) et qui a fait ses preuves. M. Souffrin, élu sénateur, en septembre dernier, en bénéficiant de nombreuses voix modérées dans l'arrondissement de Thionville, dispose, au surplus, d'une stature renforcée.

Pour l'opposition, en revanche, la situation a changé. La défaite de M. Lacroix, l'an dernier, a mis un terme à une « percée » devant laquelle M. Ferretti avait dû, alors, s'incliner. Plus question, cette fois, pour l'ancien député, de n'être que le second du conseiller général RPR. M. Ferretti conduit sa propre liste. Quel que soit le résultat final, le rapport des forces, tel qu'il apparaîtra au sein de l'opposition, sera déterminant pour les élections législatives de 1986. Aussi l'adversaire privilégié de M. Ferretti est-il M. Malgras, le député socialiste, troisième de la liste de gauche.

L'ancien député, que ses adversaires accusent encore d'avoir favorisé la défaite de la droite en 1977, réussira-t-il son retour ? Il a tenté de se concilier les jeunes libéraux du Groupement pour l'expansion de Thionville, qui avaient souhaité la constitution d'une liste unique, conduite par M. Roland Gardin, président de la chambre de commerce. M. Ferretti avait accepté. C'était sans risque : il était évident que M. Lacroix refuserait.

L'apparition d'une liste du Parti ouvrier européen (POE), qui fait campagne sur le thème « Sauvons l'acier, coulons Delors ! », inquiète la gauche, qu'elle pourrait priver de voix utiles pour une victoire au premier tour. M. Jacques Cheminade, secrétaire général du POE, formation étrange qui tient parfois à l'extrême droite un langage d'extrême gauche, admet que Mme Isabelle Corre, chef de file de la liste, n'appartient à son parti que depuis trois semaines. Le tribunal administratif de Strasbourg, saisi, jeudi 17 mai, par un des membres de la liste, d'une demande d'annulation de celle-ci pour abus de blanc-seing, a rejeté cette demande, qui n'aurait été recevable que si elle avait été présentée par la majorité des candidats du POE.

PATRICK JARREAU.

● **Résultats de mars 1983 : inscrits, 25 465 ; votants, 20 368 (79,98 %) ; exprimés, 19 862. Liste Souffrin (majorité) : 10 180 (51,25 %), 33 sièges. Liste Lacroix (opposition) : 9 682 (48,75 %), 10 sièges.**

La nuit américaine

(Suite de la première page.)

Il est, depuis 1969 (3), de réconcilier la modernité et la gauche, et de faire de celle-ci le promoteur d'une troisième voie qui ne soit ni le capitalisme ni le collectivisme. Soit, en schématisant à peine : la social-démocratie plus les nationalisations. C'est peu ; mais, sur les principes, on ne voit pas qu'il se soit renié.

En revanche, sur les méthodes, il a changé de cap. « D'abord l'emploi », avait-il promis en 1981, suggérant ainsi que la croissance permettrait à la fois la modernisation et l'assainissement ; aujourd'hui, l'assainissement est devenu la condition de la relance des emplois. Bref, le schéma est rigoureusement inverse de celui qui avait été annoncé.

La deuxième onde de choc importante en découle. Elle est faite de trois épreuves successives : le plan de rigueur de l'été 1982 ; celui, plus dur, du printemps 1983 ; le plan acier enfin, au printemps 1984. Trois épreuves, trois étapes du déclin du pouvoir, trois ruptures, non avec le capitalisme, mais avec l'opinion.

L'affaiblissement de la majorité — auquel contribue puissamment le jeu du Parti communiste — se traduit dans les sondages, dans le déluge des défaites dominicales, et désormais dans les intentions de vote pour le 17 juin (la gauche à 40 %). M. Mitterrand, quand à lui, est victime d'une étonnante convergence : ils sont 30 % de Français à juger satisfaisante son action (selon l'IFOP), 30 % à souhaiter qu'il se représente en 1988 (selon la SOFRES), 30 % à juger positif son bilan de trois ans de pouvoir (selon la SOFRES). Dans ces conditions, M. Mitterrand est-il, comme le disent certains responsables de l'opposition, en se référant au prédécesseur de M. Reagan, « cartérisé » ? En d'autres termes, est-il politiquement mort ?

Dans nos colonnes (*le Monde* daté 16-17 janvier 1983), M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, avait énoncé quatre critères définissant l'évolution qui avait été fatale à M. Jimmy Carter. Un niveau très bas de popularité : nous y sommes. Une chute brutale dans les sondages : il y en a eu trois, depuis mai 1981. La défection d'une partie de l'électorat de la majorité : elle apparaît dans les consultations partielles et dans les enquêtes d'opinion (selon la SOFRES, 66 % des électeurs communistes considèrent que M. Mitterrand ne tient pas ses promesses).

Reste un dernier critère : la capacité à exercer la fonction. Le président Carter passait, aux yeux de ses compatriotes, pour un incapable. En dehors de M. Poniatowski — dont c'est la spécialité, — personne ne se hasarde aujourd'hui, en France, à un tel jugement sur le président Mitterrand. Au contraire. Cette capacité s'est affirmée : les tournées européennes du président en exercice de la Communauté, par exemple, ont ancré l'idée — dans une opinion majoritairement favorable à l'Europe — que M. Mitterrand est, de tous les responsbles des Dix, celui qui fait le plus pour la construction européenne.

Tout n'est pas perdu, diront, forts de ce constat, ses partisans. Le président peut en effet sortir de cette phase « en creux » à trois conditions. Ne pas trop mettre à mal l'électorat de gauche, afin que ce corps de bataille, *volens nolens*, fasse le « bon choix » en 1986. C'est le sens de tout le dispositif d'accompagnement des restructurations industrielles ; c'est surtout le sens des efforts que le gouvernement s'apprête à déployer pour stopper — si tant est que cela soit possible — la dérive du chômage (lire page 25 l'article d'Alain Lebaube).

Réussir le changement du gouvernement, c'est-à-dire choisir l'homme adéquat au bon moment. A charge pour le nouveau premier ministre — et c'est la troisième condition — d'arrêter et de développer rapidement le plan de bataille pour 1986.

Pour cette échéance, l'Elysée mise sur la pédagogie présidentielle, qui vise à accréditer l'idée que la gauche est la plus apte à gérer la crise, donc, pour la suite, à exercer le pouvoir autrement que par accident. A plus long terme, le chef de l'Etat estime que la gauche est en pleine lumière, tandis qu'une majorité de Français la voient plongée dans le noir. M. Mitterrand est de plus en plus seul.

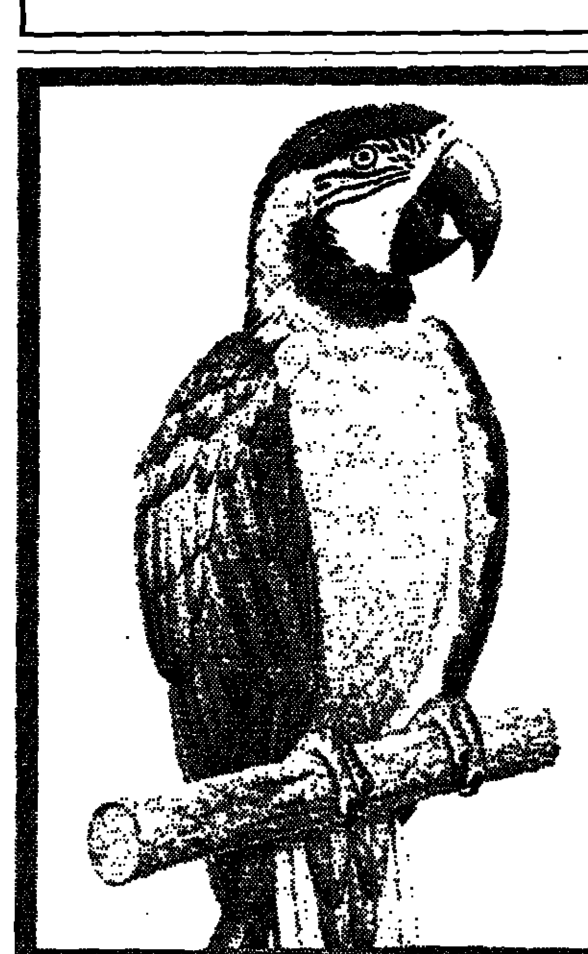
JEAN-MARIE COLOMBANI.

(3) Ce projet est développé dans *Ma part de vérité*, paru cette année-là.

DÉBAT MARCHAIS-PONS SUR TF 1 LE 24 MAI

Un débat d'une heure entre le secrétaire général du PCF et celui du RPR, MM. Georges Marchais et Bernard Pons, aura lieu en direct sur TF 1, jeudi 24 mai à 21 h 30. Tel était le vœu du PCF après l'échec successif de deux autres formules (*le Monde* des 17 et 18 mai). TF 1 avait d'abord songé à organiser, avant les prochaines élections européennes, deux débats : l'un entre M. Lionel Jospin, tête de liste du PS, et Mme Simone Veil, qui conduira la liste de l'opposition ; l'autre entre MM. Pons et Marchais.

Après le refus de Mme Veil et de M. Marchais, l'éventualité d'un débat à quatre avait été évoquée. Cette fois, c'est M. Jospin qui refusa, s'attirant des critiques acerbes du PC. Le débat Marchais-Pons sur TF 1 sera précédé, le 21, sur Antenne 2, par un face-à-face Veil-Jospin, prévu de longue date.







PUBLICITÉ

ВО ИМЯ ИНТЕРЕСОВ СПОРТСМЕНОВ ВСЕГО МИРА*

SPS

ОБРАЩЕНИЕ К ЕГО ПРЕВОСХОДИТЕЛЬСТВУ ПОСЛУ СОВЕТСКОГО СОЮЗА ВО ФРАНЦИИ

Едва вспыхнув, Олимпийский огонь не должен погаснуть.

Господин Посол, мы берем на себя роль посланников Пьера де Кубертена.

Во имя всего, что представляют собой Олимпийские игры - надежду, радость, усилия - советские атлеты должны быть представлены в Лос-Анджелесе.

Господин Посол, если в Ваших силах сделать что-либо, посодействуйте этому.
Сделайте так, чтобы эти игры не были лишены души; сделайте так, чтобы не потерял своего значения этот общий международный язык. Таких языков осталось так мало!
В условиях идеологической борьбы, споров великих держав, политических тонкостей – само понятие спорта оказывается под угрозой.

Мы ежедневно общаемся со спортсменами – это наша профессия. И сейчас, думая о всех чемпионах, которые как на Востоке, так и на Западе, готовились день за днем к этому грандиозному празднику молодости и дружбы, мы взяли на себя смелость обратиться к Вам.
Думая о миллионах мужчин, женщин и детей, которые готовятся через все средства массовой информации принять участие в этом великом всемирном празднике спорта и братства, мы говорим Вам: Приезжайте в Лос-Анджелес!

Примите, господин Посол, уверения в нашем глубочайшем уважении.

Jacques Krauze

Directeur Général de GO SPORT

**Voici la traduction du message adressé dans cette page à Monsieur l'Ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris.*
A Monsieur l'Ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris. ***AU NOM DE TOUS LES SPORTIFS DU MONDE !***
La flamme olympique ne peut pas s'éteindre à peine allumée. Monsieur l'Ambassadeur, nous nous faisons les ambassadeurs de Pierre de Coubertin. Au nom de tout ce que les jeux représentent d'espérance, de joie, d'effort, les athlètes soviétiques doivent être présents à Los Angeles. Monsieur l'Ambassadeur, s'il est en votre pouvoir de faire quelque chose, faites-le. Faites que ces jeux ne soient pas vides de leur âme, faites que l'on ne prive pas de signification d'un des derniers langages communs à tous les peuples. Au-delà des luttes idéologiques, des querelles de grandes puissances, des subtilités politiques, c'est la notion même de sport qui est en jeu. Tous les jours nous cotoyons des sportifs, c'est notre métier.
C'est en pensant à tous les champions qui, à l'est comme à l'ouest, se sont préparés jour après jour pour cette grande fête de la jeunesse et de l'amitié que nous nous somme permis de vous écrire. C'est en pensant aux milliers d'hommes, de femmes, d'enfants qui se préparent à vivre, à travers les média, cette grande fête universelle du sport et de la fraternité que nous vous disons : ***Allez à Los Angeles.*** *Veuillez croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de toute notre considération.*

SIGNEZ, VOUS AUSSI, POUR QUE LES ATHLETES SOVIETIQUES AILLENT A LOS ANGELES.

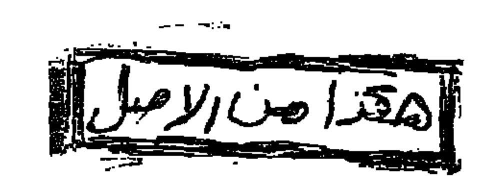
Vous aussi à votre échelle vous pouvez faire quelque chose pour que les athlètes soviétiques participent aux Jeux de Los Angeles. Dans les 21 magasins Go Sport ci-dessous, vous trouverez un exemplaire, en russe, de notre missive. Signez-la et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Le 30 mai prochain nous remettrons à Monsieur l'Ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, les messages de tous les sportifs français. Merci.

En région parisienne
Palais des Congrès.
Centres Commerciaux : Galaxie, Beaugrenelle, Parly 2, Evry 2, Ulis 2, Les 3 Fontaines à Cergy, Les 4 Temps, Parinor, Vélizy 2, Rosny 2.

En province
Annecy : Centre Commercial de la Manufacture
Bordeaux : Centre Meriadeck
Clermont Ferrand : Centre Jaude
Grenoble : Grand'Place et K'Store
Lyon : Centre Commercial La Part Dieu
Marseille : Centre Bourse et 255, avenue du Prado
Saint Etienne : Centre 2
Strasbourg : Centre Commercial Les Halles.



Go Sport Siège social 17, avenue de la Falaise 38360 Sassenage



Le Monde

société

LES DEBATS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVE ET SES PROLONGEMENTS

Une opposition frustrée

Les députés ne pourront pas – au moins dans un premier temps – analyser, décortiquer, améliorer, les articles du projet de loi de M. Alain Savary sur l'enseignement privé. Le probable engagement de responsabilité du gouvernement sur ce texte, à la fin de la discussion générale, l'interdira. La façon dont ont été menés les travaux de la commission spéciale n'a pas permis que celle-ci supplée l'assemblée plénière : jeudi 17 mai, à 12 h 30, son président, M. André Laignel (PS, Indre), a levé la séance – sans intention d'en convoquer une autre avant l'ouverture du débat en séance publique – alors que l'examen de l'article 6 (le projet en comporte 26) n'était pas encore achevé.

Cette décision a soulevé de vives protestations des parlementaires de l'opposition. Elle intervient alors que sont achevées, pour l'essentiel, les discussions du gouvernement avec les différents groupes de pression (représentants de l'enseignement catholique, défenseurs de la laïcité) et avec les dirigeants du Parti socialiste. L'assemblée nationale est pratiquement mise « hors jeu », et, en ce sens, M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) n'a pas tort d'estimer que la procédure retenue s'apparente à une législation par ordonnances.

Pour justifier sa décision, M. Laignel a expliqué, jeudi 17 mai, que l'état d'avancement des travaux l'amenait à constater que *« la commission spéciale ne sera pas en mesure d'achever l'examen du texte dans un délai compatible avec son inscription à l'ordre du jour de la séance publique de lundi »*. Pour autant, elle aurait pu siéger au moins encore vingt-quatre heures.

Juridiquement, l'Assemblée nationale peut parfaitement débattre d'un projet sans avoir à sa disposition un rapport complet sur celui-ci ; elle peut même le faire sans rapport du tout. Car, comme l'a rappelé Mme Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes), qui présidait la séance du jeudi 17 mai, *« les prérogatives que tient le gouvernement de la Constitution en matière d'ordre du jour prioritaire ne sauraient être mises en échec par des considérations tenant à l'état d'avancement des travaux des commissions »*.

L'opposition n'en a pas moins vivement critiqué cette situation. Dans un rappel au règlement, Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris) a expliqué qu'il y avait, de la part de M. Laignel, *« volonté d'expédier le débat »* pour permettre *« au Parti socialiste de maintenir une unité de façade et d'éviter que l'opinion publique ne puisse se rendre compte (...) de tous les aspects inacceptables du projet vis-à-vis de l'exercice du pluralisme scolaire »*. Elle a aussi souligné que les commissaires de l'opposition étaient prêts à siéger *« sans désemparer »*. Ceux du Parti communiste aussi, M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) rappelant que *« l'examen d'un projet doit en commission comme en séance publique assurer pleinement et sans obstruction les droits d'expression et d'avancement de chaque groupe et de chaque député »*, même si M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) a reconnu qu'il n'y avait dans la décision de M. Laignel *« aucune violation de la Constitution ni du règlement de l'Assemblée »*.

Compromis ?

Après avoir envisagé d'utiliser des moyens procéduriers pour bloquer les travaux de l'Assemblée jeudi après-midi – et même, du côté du RPR, le dépôt immédiat d'une motion de censure, – l'opposition s'est calmée. L'acceptation, par M. Pierre Mauroy de recevoir une délégation du RPR et de l'UDF y a certainement été pour quelque chose. Certes, le premier ministre a refusé d'intervenir dans le fonctionnement de l'Assemblée, mais M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) est sorti de cet entretien confirmé dans son analyse que la majorité voulait parvenir à terme à l'unification des deux systèmes scolaires, M. Barrot affirmant que le gouvernement voulait *« grâce à quelques habiletés faire apparaître son texte comme un compromis »*.

Si compromis il y a, il n'est pas encore tout à fait au point entre l'exécutif et les députés socialistes. Ces derniers après avoir reçu le CNAL, jeudi matin, ont durci leur attitude en souhaitant que l'Etat ne supplée pas les communes qui refuseraient de financer des écoles privées dont la moitié des maîtres ne seraient pas titularisés. Un week-end ne sera pas trop long pour tenter de confirmer l'accord entre le gouvernement et sa majorité.

THIERRY BRÉHIER.

Conflit interne chez les parents de l'UNAPEL

L'UNAPEL (Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre) réunit sa délégation nationale les 19 et 20 mai à Limoges. La date et le thème : « L'éducation sauvage, hors de la famille et de l'école », sont connus depuis plusieurs mois. Nul doute cependant que les travaux des quelque trois cents présidents académiques et départementaux rassemblés autour du bureau national seront dominés par l'actualité. D'autant plus que l'organisation, qui groupe plus de huit cent mille familles, connaît de graves tensions. Plus qu'un conflit interne, c'est en réalité toute la stratégie de l'UNAPEL qui suscite des remous. La réélection du président, M. Pierre Daniel, n'est pas assurée.

A partir du dimanche 20 mai et pendant une semaine, des manifestants doivent défiler, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en trois points de Paris. D'autre part, le secrétariat général de l'enseignement catholique vient de lancer « l'opération alerte » qui vise à déclencher une manifestation nationale, qui pourrait avoir lieu le mardi 22 mai, amplifiant les actions qui ont déjà commencé dans plusieurs régions.

Jamais à l'ouverture d'une délégation nationale de l'UNAPEL, le climat n'aura été si lourd. *« Depuis trois ans, nous marchons sur un fil*, a écrit récemment M. Pierre Daniel aux responsables du mouvement dans les académies et les départements. Voilà qu'aujourd'hui l'image s'applique à sa propre situation.

Ce n'est pas tant son destin personnel qui est en jeu. Encore que personne n'ose affirmer qu'il sortira du week-end président de l'UNAPEL, réélu pour un an comme les statuts l'autorisent encore deux fois. Non, quoi qu'il puisse arriver, M. Pierre Daniel restera un homme respecté, admiré, aimé même de ses opposants. Aucun « challenger » ne s'est ouvertement déclaré contre lui, mais la ligne qu'il incarne et réussit à imposer n'a jamais été aussi près de basculer.

M. Pierre Daniel et son équipe, mise en place en 1980, c'est l'alliance de la fermeté des convictions et de l'intelligence politique. Certes, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, il a souhaité que la législation en vigueur sur l'école privée ne soit par remise en cause. Dès qu'il a constaté que les choses ne resteraient pas en l'état, le dialogue lui a semblé préférable à la fin de non-recevoir. Opinion confortée, à la suite du vote de la loi de décentralisation.

M. Daniel est parmi les dirigeants de l'enseignement catholique l'un de ceux qui ont le mieux compris que tant qu'un accord ne serait pas, vaille que vaille, conclu avec un gouvernement de gauche, l'avenir de l'enseignement catholique serait précaire, soumis aux aléas de chaque échéance électorale. Surtout au moment où le poids des réalités démographiques et financières impose des prévisions à l'échelle, au moins, d'une décennie.

Ici même, M. Pierre Daniel déclarait il y a quelques mois : *« Le statu quo serait une catastrophe. » Dans le même temps*, le président de l'UNAPEL parvenait à sauvegarder son indépendance, à l'égard des partis politiques. Récemment encore, à son compatriote de Marseille, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui accusait les dirigeants de l'école catholique de *« ne pas prendre leurs responsabilités »* en n'organisant pas *« une grande manifestation nationale »*, M. Daniel répliquait sèchement qu'il *« ne céderait à aucun chantage »*.

Désaveu

Comme les évêques, comme, pendant longtemps, le chanoine Guiberteau, M. Daniel s'est donc voulu l'artisan d'un compromis. Aujourd'hui encore, sa position n'est pas toute d'hostilité aux projets gouvernementaux, puisque, dans la lettre qu'il adressait aux cadres de l'UNAPEL, le 10 mai dernier, il écrivait : *« Très objectivement, les résultats obtenus par rapport aux craintes que nous pouvions avoir en 1981 et aux projets initiaux du gouvernement sont considérables »* (*le Monde* du 18 mai).

C'est exactement cette position que récusent plusieurs – et non des moindres – des responsables régionaux de l'UNAPEL. L'un deux ne s'embarrasse pas de nuances : *« Daniel*, dit-il, *est le vendeur du projet Savary. »*

Le désaveu est passé du verbe aux actes. Ainsi, le 28 avril, la décision de renoncer *« pour l'immédiat à entraîner le pays dans un engrenage de manifestations de rue »* a-t-elle été adoptée difficilement. Tellement difficilement qu'aujourd'hui certains responsables passent outre. Les académies de l'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles) ont déclenché une opération qu'elles prétendent *« en harmonie avec la campagne d'information de l'UNAPEL »*. A partir du dimanche 20 mai après-midi, des manifestants défileront à Paris, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et prieront, lumignons en main, pendant les nuits, durant une semaine. Des trois lieux retenus : place de la Concorde, Champ-de-Mars et place de Varsovie, il est difficile de ne pas voir dans le troisième choisi une arrière-pensée politique. Cette formule de manifestation avait été évoquée devant M. Pierre Daniel, qui l'avait rejetée.

La campagne d'information organisée par le mouvement ne fait pas non plus l'unanimité, et certaines unions régionales ont décidé de la boycotter. Les tracts tirés à quatre millions d'exemplaires (*le Monde* du 18 mai) comportent la phrase : *« Tout amendement qui aggraverait le projet de loi conduirait les parents à manifester massivement leur colère. »* Les responsables APEL du diocèse de Lille et ceux de l'Ile-de-France désapprouvent cette phrase. *« Le projet de loi est DÉJA inacceptable »*, disent-ils. Ils refusent donc de diffuser les tracts.

Il est évident que, dans ces conditions, les débats seront vifs à Limoges. Les partisans d'une position plus dure à l'égard du gouvernement tenteront de l'emporter. Ce qui pourrait les conduire à la dissidence. *« Je suis prêt à courir ce risque*, déclare M. Pierre Zimmermann, président de la fédération des APEL de Lille et des Flandres, *car c'est une question de conviction. Si je reste convaincu que le projet de loi menace la liberté que je me suis engagé auprès de mes mandants à défendre, je ne pourrai me replier frileusement. »* Toutefois, ajoute-t-il, divergence aujourd'hui *« ne signifie pas forcément éclatement demain. Je souhaite ardemment*, continue M. Zimmermann, *que Pierre Daniel demeure en place, et nous essaierons de le convaincre, lui et ceux qui pensent comme lui »*.

La ligne modérée n'aura pas la partie facile. Ses adversaires sont, en effet, à la tête des plus grosses fédérations : le Nord-Pas-de-Calais (la plus nombreuse : 90.649 adhérents, 18 voix à la délégation nationale), Rennes (18 voix), Nantes (14 voix), Versailles (13 voix), Paris (11 voix). Ces académies réunissent déjà près des deux tiers de la majorité requise.

Il faudra à M. Pierre Daniel et à son équipe beaucoup de force de persuasion. Les deux évêques présents, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours et président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, et Mgr Plateau, archevêque de Bourges, pèseront vraisemblablement de toute leur autorité pour les soutenir. Quant au chanoine Paul Guiberteau, il n'est pas sûr qu'il adopte d'emblée la même attitude. Le secrétaire général de l'enseignement catholique vient d'envoyer une note à toutes les directions diocésaines pour déclencher l'« opération alerte » plus large que le seul « plan MOBALPEL ». Dans chaque diocèse, un comité de coordination se constitue, qui doit en un premier temps rencontrer « en privé » les députés de la majorité, et, si l'examen du projet de loi commence comme prévu lundi 21 mai, déclencher une manifestation nationale dans les vingt-quatre heures, donc peut-être mardi 22. Cette action amplifierait considérablement les manifestations d'ores et déjà lancées par l'Ile-de-France et l'Ouest (*le Monde* du 17 mai).

Volonté ultime de modifier le projet de loi ou baroud d'honneur ? Jeudi, à Quimper, le représentant d'une CFTC combative s'il en est, se plaçait déjà « après », en concluant son discours devant des manifestants par ces mots : *« Tôt ou tard, la loi Savary devra être abrogée. »*

CHARLES VIAL.

Un amendement socialiste qui crée l'imbroglio

Le groupe socialiste, qui vient d'arrêter la rédaction de ses amendements au projet de loi de M. Savary (*le Monde* du 17 mai) souhaite que le gouvernement les reprenne totalement à son compte. En majorité, ces amendements ne remettent pas en cause l'architecture globale du projet de loi dont ils visent à améliorer la rédaction. L'un d'eux a pour but de préciser l'intention du gouvernement d'offrir aux maîtres de l'enseignement privé, à l'issue d'un délai de six années, la possibilité *« d'opter librement »* pour une titularisation. L'inscription de la titularisation dans la loi correspond à une démarche faite, d'autre part, par le Conseil d'Etat, cette question nepouvant être réglée uniquement par décret.

Le groupe socialiste propose aussi que le délai pendant lequel l'Etat peut se substituer à la contribution financière de la commune soit porté à huit années.

C'est, comme on pouvait s'y attendre, l'amendement visant à lier l'obligation de financement des communes à la titularisation des maîtres qui pose le plus de problèmes. Il est ainsi rédigé : *« A l'expiration de la période de huit années (...) les communes ne sont tenues d'assurer cette prise en charge que dans la mesure où l'enseignement dispensé dans les classes sous contrat d'association est assuré par une majorité de maîtres titulaires dans un corps de l'enseignement public »*. Si cette condition n'est pas remplie, il n'est pas question pour le groupe socialiste que l'Etat se substitue aux communes.

C'est là une exigence supplémentaire suggérée par le Comité national d'action laïque, qui ajoute à la complexité des implications juridiques de cet amendement. Il introduit un principe d'inégalité entre les communes, ce qui est en contradiction avec la Constitution, et laisse, en fait, la décision du financement, non pas à la municipalité, mais à l'initiative des enseignants qui choisiront de devenir ou non fonctionnaires. Sans compter que, chaque année, le quota de fonctionnaires peut changer – par mutations, décès, départs à la retraite, recrutements... – remettant en cause la condition essentielle du financement communal. Une telle mesure aurait, en outre, des conséquences sur les salaires des personnels non-enseignants qui représentent l'essentiel des frais de fonctionnement.

Tels sont les principaux – et non les seuls – obstacles juridiques à l'application de cet amendement à propos duquel le gouvernement n'a pas encore fait connaître ses intentions.

CATHERINE ARDITTI.

Faits divers

Les voisins de la maison des morts

Manom (Moselle). – C'est pourtant une coquette chapelle mortuaire ! Accueillante, confortable – eau courante et toilettes – et pas si vilaine. Son vitrail plein sud appelle le soleil du matin et sa double porte en chêne laisse passer dignement le cercueil. Quelques chaises attendent les proches éplorés, autour de l'emplacement d'honneur, réserver au défunt. Plus d'un vivant doit se promettre, ultime gourmandise, d'aller y savourer quelques heures de sieste avant le grand repos définitif dans la terre de Lorraine.

Oui, Manom chérit sa morgue. Tout Manom ? Hélas ! non. Une famille, une seule, résiste aux charmes du petit édifice. Ce sont les voisins immédiats. Les Granier, mitoyens et furieux de l'être.

La grand-mère dort quasiment tête-bêche avec le « pensionnaire » du jour, à peine séparée de lui par une cloison de rien du tout. Les couronnes viennent s'amonceler sous les jolis volets vernis des Granier. A l'en croire, Mme Granier ne peut plus sortir faires ses courses sans qu'une veuve éperdue vienne pleurer dans son cabas. Plus question pour l'aïeule d'installer sa chaise sur le pas de la porte pour prendre le frais : elle risquerait d'y croiser, impudique sur sa civière, un cadavre *« visage découvert et bras ballants »*.

Les Granier n'ont pas eu moins de quatorze « voisins », successifs et éphémères, depuis le début de l'année. A raison de trois jours par pensionnaires, avec des pointes : *« Pendant le week-end de Pâques, l'un est resté cinq jours. »* Alors, Mme Granier déprime. Et se rebiffe. C'est humain. Quelques coups de pied furieux s'égarent dans les couronnes. On oublie de fermer sa fenêtre et on fait beugler malicieusement un air de rock sur un enterrement compassé. On klaxonne furieusement en croisant un cortège.

« Pourtant, je n'en veux pas aux morts, concède Mme Granier avec bons-sens, *ils n'y sont pour rien. »* A qui la faute, alors ? A Mme Sylvie de Selancy, comtesse-cultivatrice, maire de Manom depuis 1946 – elle fut à l'époque le plus jeune maire de France. *« Un mélange de Catherine II et de la reine Victoria »*, murmure en frissonnant un notable local. La tsarine est plutôt sympathique et philosophe. *« Nous mourrons tous, cher monsieur, elle comme moi. Cette morgue permet aux familles de veiller dignement leurs défunts. Beaucoup de foyers ici ont des logements exigus et seraient obligés de garder le corps sur le lit conjugal. Quand quelqu'un meurt, les cousins éloignés arrivent, ils vont boire dans la cuisine, ça perturbe le conjoint. On se recueillent mieux dans la chapelle. » « Stocker des morts à l'hôpital de Thionville, c'est froid !* renchérit un adjoint. *La famille préfère les garder à proximité. »*

La porte étroite

Argument suprême : *« Quand les Granier ont acheté leur maison, ils savaient que la chapelle était là. »* Exact. Mais comme le précédent propriétaire n'est autre que la mère de Mme Granier : *« De toute façon, nous aurions hérité »*, rétorque le couple rebelle. Et de fustiger le maire *« qui a refusé tous les compromis »*, comme de faire, par exemple, sortir le cercueil par la porte latérale. Mais elle est plus étroite, ce qui obligeait les croque-morts à de fâcheuses contorsions. Mme le maire a refusé.

Les Granier ont donc introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg un recours en vue d'obtenir la fermeture de l'édifice. Pour le maire, l'attaque, assurément, *« est politique »*. Lors des dernières municipales, la liste concurrente leur avait promis la fermeture de la morgue. Et, si l'on relance l'affaire actuellement, *« c'est parce que je soutiens une liste d'opposition aux municipales partielles de Thionville »*.

Manom sombre dans des actions délétères. A la suite d'appels anonymes, les Granier ont dû changer deux fois de numéro de téléphone. En attendant les sabres, on fourbit ses stylos : *« Je suis obligée de calmer mes administrés qui veulent pétitionner contre les Granier. S'ils obtenaient la fermeture de la morgue, ce serait l'émeute. »* Pourvu qu'il n'y ait pas de victimes : La morgue n'a qu'une seule place.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

LA FIN DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

L'OMS va tenter de rationaliser le marché mondial du médicament

La très vive polémique qui a agité pendant quinze jours les cent soixante-quatre délégations réunies à Genève à propos de ce qui ne semblait être qu'un projet de « réunion », en dit long sur l'ampleur réelle de l'enjeu. Il faut, pour l'évaluer clairement, se souvenir d'un précédent et envisager les perspectives ouvertes par un tel débat.

Genève. – L'Assemblée mondiale de la santé, instance suprême de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'est achevée, le 17 mai à Genève, par l'adoption d'une résolution qui fera date dans les annales de l'institution et jettera une lumière crue sur une question longtemps confiée à des cénacles d'initiés : l'approvisionnement du tiers-monde en médicaments.

Il s'agit d'une résolution d'apparence anodine, prise sur l'initiative des pays scandinaves dans laquelle l'Assemblée demande au directeur général de l'OMS d'organiser en 1985 une « réunion d'experts », à laquelle participeraient les représentants *« des gouvernements, des industries pharmaceutiques, des malades et des organisations de consommateurs »*, au sujet des *« moyens et méthodes assurant une utilisation rationnelle des médicaments »*. Cette réunion traitera *« du rôle des pratiques commerciales »* dans ce domaine, *« notamment dans les pays en voie de développement »*.

Le précédent est le violent conflit qui a opposé, depuis près de dix ans, les producteurs de lait en poudre et d'aliments pour nourrissons – au premier rang desquels Nestlé – aux pays non alignés et à d'actifs groupes de contestataires. Ces derniers avaient publié, en 1975, un virulent pamphlet intitulé *Nestlé tue les bébés* qui valut à ses auteurs un procès que la firme de Vevey gagna. Elle le gagna mais, dans son jugement, le tribunal bernois déclarait sans ménagement : *« Si la partie civile* [Nestlé] *veut s'épargner à l'avenir le reproche d'une conduite immorale, elle doit modifier de fond en comble ses méthodes de publicité. »* Des méthodes face auxquelles les gouvernements du tiers-monde se révélaient impuissants et désarmés, et dont les effets s'accentuaient au fil des années : une publicité agressive, l'inondation des marchés locaux par des poudres de lait dont la consommation grandissante s'accompagnait du déclin de l'allaitement au sein, donc de l'aggravation de la malnutrition infantile et des infections qui lui sont associées.

Revigorés par le jugement du tribunal bernois, les groupes contestataires amplifièrent leur campagne et organisèrent dans les pays anglo-saxons un boycottage efficace des produits Nestlé. La pression des représentants du tiers-monde aidant, l'Assemblée mondiale de la santé adoptait, en 1981, un *Code de commercialisation des substituts du lait maternel* qui édictait des règles très strictes sur toute forme de publicité en faveur de ces produits.

Depuis, l'industrie des aliments pour nouveau-nés a dû réfréner quelque peu l'ardeur de ses représentants dans le tiers-monde. Certes, le Code édicté par l'OMS n'a guère de valeur contraignante au sens strict : il n'en sert pas moins de référence aux autorités des pays en voie de développement, de modèle pour les législations nationales et surtout, estiment ses promoteurs comme ses adversaires, fait figure de précédent.

C'est là, précisément, que se joue le débat d'aujourd'hui. En effet, sur leur lancée, les contestataires, regroupés dans le réseau Health Action International, constitué en 1981, ne cachent pas que la victoire remportée dans le domaine des aliments infantiles n'est que le prélude à une campagne du même type mais d'une tout autre ampleur

De notre envoyée spéciale

concernant, cette fois, l'industrie pharmaceutique.

Les contestataires, suivis par la majorité des pays non alignés, mettent en évidence les données du problème : le marché pharmaceutique mondial – qui croît d'environ 10 % par an – a représenté, en 1982, 81,6 milliards de dollars. Cet énorme marché est totalement dominé par les pays développés, qui produisent à eux seuls 89 % des médicaments fabriqués dans le monde (1). Avec 15 % de la population mondiale, ces pays absorbent plus de la moitié des produits pharmaceutiques. En revanche, moins du tiers des habitants du tiers-monde ont accès aux médicaments et vaccins élémentaires. Pourtant, les pays en voie de développement consacrent des fractions considérables (souvent plus de la moitié) de leur budget sanitaire à l'achat de produits pharmaceutiques, ce qui leur vaut un énorme endettement et ponctionnera de près de neuf milliards de dollars leurs dépenses publiques en 1985.

C'est pour affronter ce problème d'envergure que l'OMS et l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) incitent depuis plusieurs années les pays du tiers-monde à concentrer leurs achats de médicaments sur quelques produits « essentiels », à acquérir la matière brute pour la conditionner sur leur sol, puis – à terme – à fabriquer eux-mêmes les produits indispensables.

Faut-il pour autant parvenir dès maintenant à l'élaboration d'un Code sur le modèle de celui qui existe pour les substituts du lait maternel ? C'est sur ce point que l'Assemblée mondiale de la santé s'est divisée, comme en témoigne l'adoption de la résolution en forme de compromis votée le 17 mai. Un compromis qui ne clôt nullement le débat, bien au contraire.

Pour la majorité des pays non alignés, un tel code est indispensable à la « moralisation » des pratiques de pénétration commerciale de l'industrie pharmaceutique dans le tiers-monde. Ventes inconsidérées de produits peu adaptés à la pathologie tropicale, publicité massive et intempestive, prix excessifs, informations fragmentaires sur les effets secondaires, les contre-indications, les dangers des associations médicamenteuses, tous ces éléments militent, disent les partisans d'un code, pour une réglementation stricte.

Sans doute des excès ont-ils été commis, répondent la majorité des pays producteurs et des représentants de l'industrie. Mais cette dernière s'est dotée, précisément, d'un « code de conduite » qu'elle a élaboré elle-même il y a quelques années et qui rend inutile, dit-elle, toute autre procédure. D'autre part, ajoute-t-on de même source, la vitalité de l'industrie pharmaceutique, qu'un tel code entraverait nécessairement, est indispensable à la recherche, donc aux intérêts du tiers-monde lui-même.

Mais les pays industrialisés n'ont pas tous défendu cette thèse avec la même ardeur. Les Etats-Unis ont proclamé avec force leur hostilité à toute élaboration d'un code et même à toute réunion qui en serait, estiment-ils, le prélude. Après avoir discrètement émis l'idée, au demeurant peu plausible, d'un retrait américain de l'OMS, ils ont – seule voix contre 100 – voté contre la résolution adoptée le 17 mai. Les pays de la Communauté européenne, quant à eux, à l'exception de l'Allemagne fédérale, qui s'est abstenue, ont voté en faveur du projet de réunion. Le Japon s'est, lui aussi, abstenu. En revanche, les Scandinaves et la Belgique sont à l'origine, avec quelques pays du tiers-monde, du projet de résolution.

Convoquer une réunion sur un sujet aussi brûlant en 1985 ne sera pas, pour l'OMS, tâche aisée, d'autant que l'Organisation est fréquemment sujette, comme l'a déploré notamment le délégué du Maroc, à des débordements politiques qui ne contribuent guère à la sérénité des débats.

Le problème est de loin plus complexe que celui des substituts du lait maternel. L'industrie pharmaceutique réalise une part essentielle de la recherche pharmacologique, et exige pour ce faire un espace de liberté incompatible avec des normes trop contraignantes. Il ne serait guère utile, en outre, d'orienter davantage les efforts de l'industrie, par des réglementations excessives, vers la pathologie des pays industrialisés, dont les marchés sont plus assurés, au détriment des recherches, trop peu nombreuses, qu'elle consacre aux maladies tropicales.

En réalité, seuls des transferts de technologie pourront apporter un début de réponse à des problèmes d'une telle ampleur. Encore faudrait-il que l'industrie pharmaceutique s'y prêtât réellement, comme le lui demandent les Nations unies.

En effet, les pays du tiers-monde ont besoin, avant tout, pour faire face à de tels défis, de renforcer leurs capacités techniques propres autant peut-être que d'affiner les instruments juridiques de leur indépendance, dont le Code projeté pourrait n'être qu'un attribut factice.

CLAIRE BRISSET.

(1) Les Etats-Unis, la Suisse, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la France et le Japon totalisent plus des trois quarts des exportations mondiales de produits pharmaceutiques.

Le tracé de l'A-86 à Thiais

UNE LETTRE DE M. FITERMAN

Après la publication d'un article intitulé « L'autoroute A-86 passera sous le cimetière de Thiais » dans *le Monde* du 8 mai, nous avons reçu de M. Charles Fiterman, ministre des transports, les précisions suivantes : *« La solution consistant à envisager le passage de l'A-86 sous le cimetière de Thiais n'est pas à proprement parler une solution nouvelle. Si elle n'a pu être sérieusement étudiée jusqu'ici, c'est tout simplement que, jusqu'à ces derniers mois, elle s'est heurtée à l'opposition catégorique d'une des parties intéressées.*

« Il est tout à fait inexact que j'aurais, pour ma part, à quelque moment que ce soit, accepté que le passage de l'A-86 à Thiais, pas plus que dans n'importe quelle autre commune, « dépose une véritable « marée sonore au pied d'un ensemble collectif ». Je m'y suis toujours opposé étant député de cette circonscription, et j'ai continué à m'y opposer étant ministre. C'est pourquoi, dans l'éventualité où l'A-86 passerait à proximité de ces immeubles, il avait été en tout état de cause décidé qu'elle serait en tranchée couverte, et des règles particulièrement strictes ont été retenues pour l'insertion de cette couverture dans l'environnement. »

[Le cimetière de Thiais appartient à la mairie de Paris, qui s'est effectivement longtemps opposée au passage de l'A-86 sous les tombes. C'est la raison pour laquelle l'administration avait proposé un tracé, inscrit au schéma directeur d'aménagement, qui passait au nord de la commune de Thiais et mordait largement sur le territoire de la commune de Chevilly-Larue.

A la suite d'une réunion de concertation de M. Fiterman avec les élus du Val-de-Marne, un nouveau tracé était retenu, qui évitait le cimetière et Chevilly-Larue pour traverser la commune de Thiais sur plus de quatre kilomètres.

Ce tracé avait le défaut d'être plus long (de 1,4 km) que celui qui passait sous le cimetière, et d'autre part de former un « S » toujours dangereux sur un parcours autoroutier. Mais il aurait eu pour effet de déplacer les nuisances du chantier d'une commune communiste, Chevilly-Larue, vers une commune dirigée par le RPR, Thiais.]

F.G.

SOCIÉTÉ

REUNIS EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Les commissaires de police se disent « mécontents, mais responsables »

Le Syndicat des commissaires de police a rendu compte à la presse, jeudi 17 mai, des travaux de son *« congrès extraordinaire »*, réuni le même jour à huis clos. Exprimant le *« ras-le-bol »* de la hiérarchie policière devant les multiples attaques dont elle est, selon lui, victime, M. Robert Naud, secrétaire général, n'a cependant pas annoncé de nouvelles initiatives de mobilisation syndicale.

Les commissaires sont *« mécontents, mais responsables »*, a dit M. Robert Naud, dont le mandat de secrétaire général a été prolongé, à l'unanimité, d'un an par ce congrès extraordinaire – en fait, une commission exécutive élargie. Mécontents puisque, dans une résolution, ils *« condamnent avec force les mauvais coups portés aux cadres supérieurs de la police nationale par une administration plus soucieuse de spectaculaire que de vérité. Des événements du 3 juin 1983* [manifestation de policiers à Paris] *aux affaires Genthial et Schwab, les commissaires de police ont constitué des dossiers qui démontrent chaque fois le même mépris des hommes et de la fonction »*. Selon le syndicat, qui a obtenu aux dernières élections professionnelles les suffrages de 84 % des mille neuf cent trente-deux commissaires, cette mise en cause de la hiérarchie n'est pas seulement le fait de l'administration : les commissaires manifestent aussi *« leur écœurement face au terrorisme syndical »*, *« récusent la désastreuse politisation de la police »*, *« dénoncent l'exercice sauvage du droit syndical »*.

Cependant, les commissaires sont aussi responsables. Ce *« congrès extraordinaire »* est le *« dernier signe de leur exaspération »* et, s'ils ne sont pas entendus, ils n'excluent pas de réunir *« un congrès ouvert à la presse avec cinq cents commissaires, salle de la Mutualité à Paris »*. *« Dire que nous sommes discrets*, a expliqué M. Naud, *est plutôt un compliment. Nous sommes des chefs de service, nous ne pouvons faire n'importe quoi. »* Mais M. Naud n'en a pas moins dénoncé avec virulence les *« pressions politiques »* qu'exerceraient sur la hiérarchie des maires socialistes.

M. Naud réfute cependant la critique selon laquelle il *« roulerait pour l'opposition »* et en veut pour preuve les *« propositions constructives »*, exprimées dans une *« charte pour la police nationale »* adoptée par le congrès extraordinaire. Afin de faciliter *« l'insertion de la police dans la nation »*, les commissaires de police y proposent en particulier la création d'une *« commission de contrôle »*, composée de parlementaires désignés par l'Assemblée nationale et le Sénat. *« Renouvelée chaque année et créée sans délai »*, elle pourrait *« enquêter utilement sur les affaires de police qui inquiètent l'opinion »* afin de *« situer les responsabilités et dissiper les malentendus »*.

Dans l'immédiat, les commissaires en appellent au président de la République pour qu'il réaffirme que *« l'exercice de la mission de police implique hiérarchie, rigueur et discipline pour l'ensemble des policiers »*.

EDWY PLENEL.

Bisbille policière

Qui prétend que les policiers éprouvent de la méfiance à l'égard de la justice ? C'est une erreur. Leurs syndicats adorent s'étriper devant les tribunaux, et, jeudi 17 mai, un gardien de la paix et un sous-brigadier parisien s'en sont allés vaillamment vider leur querelle devant la 17e chambre correctionnelle.

Leur bisbille tient en une phrase, une de ces phrases qui font mal. Le 3 septembre 1983, vers 3 heures, le policier Stéphane Gagda, en poste au commissariat du Grand Palais (8e), répondait à l'un de ses collègues qui s'enquérait du sous-brigadier André Clément : « Je ne sais pas, et, de toute façon, je ne connais pas les truands. » La petite phrase, lâchée distinctement devant plusieurs policiers aussitôt transformés en témoins, fut rapportée à l'intéressé.

Le sous-brigadier, à quarante-quatre ans, est un bel homme. Il se définit lui-même comme « rigide, mais juste ». Il ne voulut pas accepter cette injure pour avoir trop souffert, en 1976, d'une lettre anonyme adressée à la police des polices et le traitant pêle-mêle de voleur, truand et racketteur. Or, voilà qu'en prime, le gardien Gagda l'accuse aussi de proxénétisme – lui qui est chargé depuis quinze ans de sa répression – du moins de protéger une « couchonneuse » (sic) des Champs-Elysées. Le sous-brigadier Clément, surnommé par certains « Joli-Cœur », ne le supporta pas.

Pour gommer d'anciennes accusations qui le liaient à un commissaire du 8e arrondissement autrefois poursuivi et désormais blanchi, pour finalement tirer un trait sur ces vilaines rumeurs, il porta donc plainte. Me Henri Garaud, éminence grise du mouvement Légitime défense, était à ses côtés, jeudi, et réclama 50 000 francs de dommages et intérêts.

Et le gardien Gagda ? Probablement bien incapable de payer 50 000 francs à quiconque, il est resté imperturbable. Dans ses godillots noirs de flic de base, avec sa moustache drue, le matricule 6412 s'est présenté sans avocat et comme sans illusion. Il s'est contenté de dire qu'il avait bien tenu le propos qui lui est reproché et de déplorer de n'avoir pas été confronté à la « couchonneuse ».

Jugement le 24 mai.

LAURENT GREILSAMER.

Le Groupe antiterroriste de libération est composé d'une centaine de mercenaires

affirment deux de ses membres à un journal espagnol

De notre correspondant

Madrid. – Qu'est-ce au juste que le Groupe antiterroriste de libération, ce mystérieux GAL qui, depuis décembre 1983, a assassiné une dizaine de membres présumés de l'ETA militaire en territoire français ? Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire *Cambio 16* de Madrid apporte quelques éléments de réponse à cette question en publiant un long entretien qui aurait été réalisé le 3 mai, à Biarritz, avec deux membres de ce groupement clandestin.

Suivant leur témoignage, *« le GAL est né en octobre dernier, lorsque l'ETA a assassiné le capitaine Martin Barrios »*. *« Les services de renseignement réclamaient*, disent-ils, *que des mesures soient prises, quels que soient les moyens employés. Et comme la police ne pouvait se risquer à travailler en dehors des frontières espagnoles, nous avons décidé de former un groupe qui annihilerait l'ETA en marge de la loi. »*

Qui compose cette organisation ? *« Une centaine de personnes spécialisées dans la lutte antiguérilla et venues deplusieurs pays, qui ont lutté au Congo belge, en Algérie, au Biafra ou au Proche-Orient, ou qui ont été entraînées dans la Légion étrangère française. »*

Selon les deux membres du GAL interviewés, l'organisation est financée par un *« impôt patriotique versé volontairement par de nombreux hommes d'affaires basques »*. Ses membres agissent *« non pas par idéologie ou par sentimentalisme patriotique, mais pour de l'argent »*. La *« récompense »* varie en fonction de l'importance de leurs victimes. Ainsi « Txomin » ou « Antxon » (pseudonymes de Domingo Iturbe Abasolo et Eugenio Etxeveste, considérés comme d'importants dirigeants de l'ETA militaire) « vaudraient » chacun 22 millions de pesetas (1,2 million de francs).

Les deux « contre-terroristes » n'apportent évidemment guère de précisions sur les véritables promoteurs du GAL qui recrutent les mercenaires. Ils ne se montrent pas non plus très précis sur leurs liens avec la police espagnole ou française. *« Au niveau institutionnel, il n'existe aucune relation entre le GAL et la police de l'air et des frontières ou la gendarmerie*, précisent-ils. *Mais quelques-uns d'entre nous ont des amis dans les services secrets car nous avons travaillé ensemble à l'époque de de Gaulle »*. Selon eux, *« le GAL ne s'en prendra jamais à des propriétés ou à des personnes françaises. Mais, si le gouvernement nous rend la vie impossible, nous saurons répondre de manière énergique. »*

Le GAL serait divisé en commandos *« chargés chacun d'un territoire déterminé (Bayonne, Biarritz, Hendaye, etc.) et avec une liste de dix ou vingt terroristes à localiser et à éliminer »*. Les deux activistes interviewés par *Cambio 16* affirment avoir appartenu au commando dirigé par Jean-Pierre Cherid, tué le 19 mars à Biarritz par l'explosion d'une bombe qu'il venait de déposer dans une voiture près d'un bar fréquenté par des indépendantistes basques. « Anciens » de la guerre du Biafra et pourvoyeurs d'armes aux Phalanges libanaises, ils auraient été contactés en novembre 1983, à Marseille, par Cherid, qu'ils connaissaient déjà, pour « travailler » avec lui dans la lutte contre l'ETA.

THIERRY MALINIAK.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La Commission européenne propose l'adoption de l'essence sans plomb à partir de 1991

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a demandé, le 17 mai, aux Etats membres, d'éliminer progressivement, à partir de 1989, l'utilisation de l'essence contenant du plomb. Elle propose en outre, à compter de la même année, une nette réduction des gaz toxiques émis par les échappements des automobiles.

Le premier volet du projet de Bruxelles prévoit à partir de 1989, l'interdiction des carburants actuels pour les nouveaux modèles et à partir de 1991 pour l'ensemble des voitures construites à partir de cette date. Dès 1989, la teneur maximale de plomb dans l'essence devra être ramenée de 0,40 gramme par litre actuellement à 0,15 gramme par litre.

Selon la Commission, les coûts des modifications nécessaires pour que les moteurs fonctionnent avec du carburant sans plomb seront très faibles. Elle affirme aussi que ce carburant n'aura pas d'effet sur la consommation. Bruxelles admet toutefois que le prix d'une essence « propre » est plus élevé que celui d'une essence contenant du plomb. Afin de pallier cet inconvénient, les Dix sont invités à réduire les taxes à prélever sur la consommation du nouveau carburant.

Le second volet du programme portant sur la réduction de l'ensemble des substances toxiques émises par les automobiles est étroitement lié au premier mais touche plus sérieusement les intérêts de l'industrie automobile européenne. Pour lutter contre les pluies « acides » dues en partie au gaz d'échappement et qui dégradent les forêts allemandes, le gouvernement de RFA, sous la pression de son opinion publique, à l'intention d'adopter une réglementation draconienne pour limiter les émissions de gaz, tels que le monoxyde de carbone et l'oxyde d'azote. Bonn souhaite obtenir l'autorisation de la Communauté pour mettre en œuvre ces mesures mais aussi pour entraîner dans son sillage ses partenaires de la CEE.

Au Japon et aux Etats-Unis, la méthode utilisée consiste à adopter un catalyseur sur les moteurs, fonctionnant à l'essence sans plomb. Cet équipement est fabriqué sous licence en petites quantités en Europe. Dans ces conditions, il est de l'intérêt des constructeurs de la Communauté de développer leur propre technologie. Les recherches portent principalement sur la conception d'un moteur peu « gourmand » recyclant les gaz toxiques et évitant donc l'adjonction d'un catalyseur.

D'autre part, le procédé américain augmente la consommation (jusqu'à 20 %). Si ce n'est pas véritablement un inconvénient pour les grosses cylindrées – la majorité de la production allemande, – il n'en est pas de même pour les « petites » françaises et italiennes. Désavantage supplémentaire : l'augmentation du prix du véhicule (de 3 000 à 5 000 francs selon le modèle), ce qui n'est pas négligeable pour les voitures de bas de gamme.

Pour toutes ces raisons, la Commission demande aux Dix de repousser à 1995 l'application de normes comparables à celles qui sont en vigueur aux Etats-Unis et au Japon, l'Allemagne étant autorisée à anticiper sur cette échéance.

En attendant, Bruxelles invite les constructeurs de la CEE à réduire de 40 % les émissions de gaz toxiques à partir de 1989 pour les nouveaux modèles et à partir de 1991 pour tous les véhicules construits. Les techniques de l'industrie européenne permettent, affirme la Commission, d'atteindre cet objectif sans difficulté majeure.

MARCEL SCOTTO.

SPORTS

DIXIÈME DÉFECTION D'UN PAYS SOCIALISTE

La Pologne ne participera pas aux Jeux olympiques

Le Comité national olympique (CNO) polonais a annoncé à son tour, jeudi 17 mai, qu'il ne participera pas aux Jeux olympiques de Los Angeles. Le communiqué du CNO demande aux athlètes de *« faire preuve de compréhension »* et les invite à *« se comporter dignement »*. Avec vingt-cinq médailles, dont huit d'or, la Pologne figurait au septième rang des nations aux Jeux de Montréal en 1976.

La Pologne est le dixième pays qui refuse de se rendre à Los Angeles. Le Comité national olympique roumain prendra position le 22 mai.

Arrivés à Lausanne pour prendre part à la réunion d'urgence convoquée par le Comité international olympique pour ce vendredi 18 mai, MM. Peter Ueberroth, président du Comité d'organisation des Jeux de Los Angeles, et Marat Gramov, président du CNO d'URSS, se sont longuement rencontrés jeudi soir. Tous deux se sont refusés à faire connaître la teneur de ces entretiens. Toutefois, avant de partir pour Lausanne, M. Ueberroth avait abandonné le ton conciliant qu'il avait adopté jusque-là dans l'espoir de faire revenir les Soviétiques sur leur décision. *« Nous n'avons pas besoin d'eux pour avoir des Jeux qui figurent parmi les meilleurs, et ils ne réussiront pas à détruire le mouvement olympique ou les Jeux de Los Angeles »*, a-t-il déclaré à Washington. – *(AFP, AP.)*

Une course modèle

Faute de mieux, les pays socialistes est-européens viennent de participer à une étrange compétition, dont le but était d'annoncer leur « non-participation » aux Jeux olympiques de Los Angeles. Une course sans surprise, sans suspense, tant le résultat était attendu et l'ordre d'arrivée prévisible.

Mais une épreuve assez curieuse tout de même, puisque, pour certains concurrents, il s'agissait bien d'une course de vitesse, pour d'autres, d'une épreuve de lenteur, tandis qu'un troisième groupe recherchait de toute évidence l'abri du peloton, endroit où l'on se fait le moins remarquer.

Ainsi le premier à l'arrivée, avec une belle avance, ne pouvait être que le grand favori : la Bulgarie, dont les dirigeants mettent un point d'honneur à se montrer les plus empressés dans l'allégeance à Moscou. Vint ensuite la RDA, et sûrement pas de gaieté de cœur, tant renoncer à Los Angeles était difficile pour ce pays. Mais c'est justement parce que le sacrifice était immense, et parce que le monde entier avait l'œil fixé sur Berlin-Est, qu'il ne pouvait être question de faire trop attendre Moscou.

Ce fut ensuite le tour de la Tchécoslovaquie, qui ne pouvait, elle non plus, sans compromettre son image de pays modèle par sa fidélité, rester trop éloignée du groupe de tête. Mais on se trouvait là dans un peloton, où se pressaient déjà des concurrents de moindre importance (sportive) : Vietnam, Laos, Mongolie, Afghanistan. En queue de ce groupe, la Hongrie, qui distribuait encore en Occident, ces jours derniers, de jolies revues frappées des cinq anneaux olympiques où il était rappelé qu'aux Jeux, « l'important, c'est de participer »...

Enfin, fermant la marche, la Pologne, dont le comité olympique a mis neuf jours à prendre une décision qualifiée officiellement de « désagréable », ce qui est une assez belle performance : pour les candidats à la lanterne rouge, ceux qui doivent faire face à l'opinion publique la plus rétive, chaque jour perdu, c'est-à-dire gagné, était précieux.

Est-ce à dire que le général Jaruzelski est plus « indépendant » du Kremlin que M. Kadar, lui-même plus libre de ses mouvements que MM. Husak, Honecker, Jivkov ? Sans doute pas : dans tous les cas, une fois la consigne donnée par Moscou, l'issue ne faisait aucun doute. Mais pour chacun des intéressés, il était apparemment nécessaire de respecter un certain ordre, devenu traditionnel, parfaitement connu en Europe de l'Est et à peu près admis à Moscou.

Reste un dernier concurrent, celui que tous les autres considèrent depuis belle lurette comme le mauvais joueur de cette partie de l'Europe, le Roumain Ceausescu, qui, avant même que les autres ne prennent le départ, avait fait savoir, par la voix d'un diplomate à Vienne, qu'il refusait de s'aligner dans cette épreuve de type nouveau : il irait, lui, à Los Angeles.

Pourra-t-il maintenir jusqu'au bout sa position, avantageuse mais inconfortable ? M. Ceausescu a eu, lundi 14 mai, un entretien avec l'ambassadeur d'URSS à Bucarest, et la presse roumaine s'est faite plus que discrète sur les préparatifs en vue des Jeux. M. Ceausescu a pourtant déjà montré, en d'autres circonstances, qu'il savait jouer les athlètes solitaires, quitte à s'essouffler un peu en fin de parcours. Récemment, sa réputation d'« indépendance » semblait un peu ternie, mais il tient là une magnifique occasion de redorer sa médaille.

JAN KRAUZE.

D'UNE DISCIPLINE A L'AUTRE...

- *TENNIS : Noah battu à Rome.* – Yannick Noah a été éliminé, jeudi 17 mai, au troisième tour des championnats internationaux d'Italie, par l'Uruguayen Diégo Perez, 3-6, 6-2, 6-4. Le numéro un français souffre d'une petite élongation aux muscles abdominaux qui ne devrait pas, toutefois, perturber sa préparation pour Roland-Garros.
- *BASKET-BALL : Troisième victoire pour la France au tournoi préolympique.* – L'équipe de France s'est assuré la première place de sa poule de qualification en battant la sélection ouest-allemande 90 à 83, le 17 mai, à Orléans. La poule finale réunira, du 19 au 25 mai, au palais des sports de Bercy, l'Espagne, la Grèce, l'URSS, la Suède, la France, la RFA, la Grande-Bretagne et Israël.
- *GOLF : Premier tour de l'open de France à Saint-Cloud.* – Le Gallois Ian Woosnam, l'Espagnol José Rivero et l'Ecossais Sandy Lyle ont pris la tête de l'open de France après le premier tour, disputé le 17 mai, à Saint-Cloud.
- *CYCLISME : Moser gagne le prologue du tour d'Italie.* – L'Italien Francesco Moser a gagné, le 17 mai, à Lucca, le prologue contre la montre du tour d'Italie avec le vélo conçu pour son record du monde de l'heure. Laurent Fignon a terminé huitième en concédant 16 secondes sur les 5 kilomètres de course.
- *AUTOMOBILISME : Bacou et Lartigue récidivent au rallye de l'Atlas.* – Déjà vainqueurs de la première édition, Pierre Lartigue-Bernard Giroux (Lada) et Serge Bacou (Yamaha) ont remporté, le 17 mai, à Agadir, le deuxième rallye de l'Atlas en devançant respectivement l'équipage Gabreau-Pipat (Range-Rover) de 8 mn 37 s et Poli (Yamaha) de 26 mn 16 s.

CARNET

Fiançailles

– M. et Mme Serge ECHARD,
M. et Mme Jean Melchior d'AZEMAR de FABRÈGUES
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Paule et Guillaume.

Olivet. Saint-Germain-en-Laye.

Mariages

– **Dominique GOUPIL**
et **Françoise TOURNIAIRE**
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Berkeley (Californie), le 10 mai 1984.

Le contre-amiral et Mme Yves Goupil,
Le Marronnier,
domaine de Montbuisson,
78430 Louveciennes.

Le professeur
et Mme Jacques Tourniaire,
13, rue Chavanne,
69001 Lyon.

Décès

– M. Maurice Chatelard,
son époux,
Mme Marie-Claire Chatelard,
sa fille,
MM. Denis et Antoine Espagno,
Mlle Julie Espagno,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Bouysson,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme André Chatelard,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Mlle Elise Calasson,
sa cousine,
Mme Martine Chatelard-Coustols,
sa nièce,
La famille Vidal de Cahors,
ses cousins,
Parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Colette CHATELARD,
née Bouysson,
agrégée de l'Université,
ancienne directrice des lycées
Clément-Marot, de Cahors,
et Saint-Sernin, de Toulouse,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des *Palmes* académiques.

Décès survenu le 16 mai 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 18 mai, à 13 h 30, en la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse et l'inhumation au cimetière d'Albas (Lot), vers 17 heures.

Chatelard,
7, rue Ninau,
31000 Toulouse.

– Mme Roger Delaubert,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Tixier,
M. et Mme Gérard Delaubert,
ses enfants,
Emmanuelle, Hugues, Emilie, Bertrand, Elsa, ses petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès, le 8 mai 1984, de

M. Roger DELAUBERT,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

remercient de tout cœur ceux qui, par leurs messages, se sont associés à leur peine.

Les Chauvets,
38450 Saint-Georges-de-Commiers.
8, rue du Cercle-Militaire,
Oran (Algérie).

– Mlle Jeanne Potu,
en religion, Sœur Saint-Agnien,
sa belle-sœur,
Sa famille.
Et ses très bons amis,
Mlle Marguerita Beltrando,
sa fidèle gouvernante,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis FARIGOULE,
officier de la Légion d'honneur.

Il s'est éteint dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Un service religieux aura lieu le mardi 22 mai 1984, à 17 heures, en l'église du Sacré-Cœur à Nice.
L'inhumation, précédée d'un service religieux, à *10 h 30*, le *19 mai*, aura lieu dans son caveau de famille à Josat (Haute-Loire).

« Veillez, vous ne savez ni le jour ni l'heure, lui, a achevé sa course et a gardé la foi. »

– Vence. Paris. Mulhouse. Gérone.

M. et Mme Claude Acat,
Mme Isabelle Friès,
M. et Mme Francis Schmerber
et leurs enfants,
M. et Mme Régis Friès
et leurs enfants,
Leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave FRIÈS,

ingénieur E.C.L.,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu lundi 14 mai 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Sainte-Marie à Mulhouse, samedi 19 mai, à 8 h 15.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Hans HAUG,
née Geneviève Levallet,

survenu le 15 mai 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

De la part de
Ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères,
M. et Mme Michel Demassieux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Nicolas Vlahopoulos,
Mme Henri Haug,
ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
M. et Mme Peter Leonard,
M. et Mme Geoffrey Leonard,
Mlle Nicole Lichtenberger,
Le lieutenant-colonel et Mme Gérard Ulrich et leurs enfants,
Des familles Levallet, Haug et alliées.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 mai, à 8 h 30, à la cathédrale de Strasbourg en la chapelle Saint-Laurent.

6, place de Breteuil,
75015 Paris.
46, avenue des Vosges,
67000 Strasbourg.

– Sœur Samuel, franciscaine,
sa grand-tante,
M. et Mme Paul Monnier,
ses parents,
Leurs enfants et petits-enfants
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Yves MONNIER,

survenu le mercredi 9 mai, dans sa trente-sixième année, à Auxerre (Yonne).
Priez pour lui.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi *15 mai*, en l'église Notre-Dame-de-France de Juvisy-sur-Orge, sa *paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière* nouveau de Juvisy-sur-Orge, dans la sépulture de famille.
23, rue du Général-de-Gaulle,
91260 Juvisy-sur-Orge.

– M. et Mme Jean-Marcel Jeanneney
et leurs enfants,
ont le grand chagrin d'annoncer la mort de leur frère et oncle

Noël MONOD,
ancien trésorier de l'ONU, à Long-Island, États-Unis.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Philippe Morel,
son épouse,
Sophie, Sylvain, Juliette,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Morel,
Mme Françoise Levavasseur,
Ses frère et sœur et belle-sœur,
Mme Christiane Boquet,
Tous les autres membres de la famille,...
Tous ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe MOREL,

survenu à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu vendredi 18 mai 1984, à 14 heures, en l'église Saint-Godard de Rouen.

11, rue du Moulinet, Rouen.

Remerciements

– Mme Rozan de Mazilly,
Le docteur et Mme Guy Ébrard,
Jean-Claude, Francis, *Françoise* et Jean-Philippe Ebrard,
Mme Georges Ebrard,
Les familles Eudeline, Maraux, Potel, parents et alliés,

remercient sincèrement des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

Anniversaires

– Le 20 mai 1983 partait de ce monde, le

grand rabbin David ASKÉNAZI,
ancien grand rabbin d'Algérie.
Le 24 mai 1965 nous quittait son épouse

Rachel.

Toi qui les connaissais
Souviens-toi d'eux.

Services religieux

– A l'occasion du deuxième anniversaire du décès du

docteur Alain Serge RYFMAN,

ses parents et amis se réuniront au cimetière parisien de Bagneux, où un office religieux sera célébré en sa mémoire le dimanche 20 mai, à 11 heures.
Réunion : entrée principale à 10 h 45.

Communications diverses

– M. Pierre Giraudet, président d'Air France, *a remis à M. Henri* Sauvan, directeur général de la compagnie nationale, la croix d'officier de la Légion d'honneur.
M. Henri Sauvan est directeur d'Air France depuis le 1er août 1982. Entré à la compagnie en 1947, il en est devenu *le secrétaire général en 1974.*

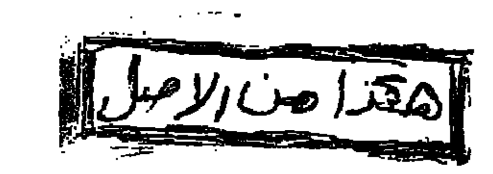
Soutenances de thèses

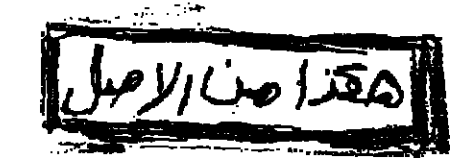
– Université de Paris-III, vendredi *18 mai à 14 heures, salle Bourjac,* M. Jean-Marie Wallet : « Intelligibilité et contexte dans la communication téléphonique entre anglophones et francophones ».

– Université de Paris-X Nanterre, vendredi 18 mai, à 14 h 30, salle C 26, M. Roshdi Rashed : « Recherches sur l'histoire des mathématiques et de leurs applications ».

– Université de Paris-X Nanterre, vendredi *18 mai, à 14 heures,* salle *B 38,* Mme Anne-Liese Callede, née Spaethe : *« Wilhelm Liebknecht - 1862-1875 -* journaliste, tribun, éducateur des masses ».

– Université de Paris-I, vendredi 18 mai, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), M. Philippe Collomb : « Crise agricole et migration en Ouest-Audois, recherche méthodologique ».





SPÉCIAL-SICOB

Bureautique en Californie

En matière d'informatique, la Silicon Valley, aux Etats-Unis, donne le ton. La leçon est claire : c'est grâce aux micro-ordinateurs que l'automatisation du travail de bureau s'accélère et devient irréversible. Les nouveaux outils du tertiaire vont modifier profondément l'esprit du travail administratif, tant en France qu'aux Etats-Unis. Mais peut-on parler de « révolution culturelle » à propos de bureautique ? C'est justement le thème de la « table ronde » clôturant, jeudi 17 mai, le congrès bureautique AFCET-SICOB.

En matière de bureautique, comme dans les autres secteurs du traitement automatique de l'information – composants électroniques, micro-ordinateurs, informatique..., – les Etats-Unis donnent le ton. Aussi était-il intéressant de voir comment la Silicon Valley, une des zones les plus innovatrices des Etats-Unis, véritable « *marmite à idées* » où collaborent étroitement des universités *prestigieuses* (Berkeley, Stanford), des centres de recherche de sociétés multinationales (Xerox, *IBM*) et des sociétés très innovatrices, voyait le « bureau du futur ».

Pour répondre à cette question, la société *française* de services et de conseils en informatique Cégos-*Informatique* y a *organisé un voyage* d'études. Ses représentants ont visité le centre de technologie de l'information de l'université Stanford, le centre de recherche de Xerox à Palo-Alto et le centre Santa-Teresa d'IBM, où sont conçus la plupart des logiciels des systèmes d'informatique IBM, ainsi que la division Office automation de Sperry Univac et le centre de recherche de Bell Northern Research (*filiale de Bell Canada*), qui travaille sur le développement de réseaux téléphoniques, d'autocommutateurs, de terminaux et de produits bureautiques. Puis ont été « consultées » des sociétés de taille plus modeste, mais qui n'en sont pas moins performantes et innovatrices : Four Phase Systems (filiale de Motorola), Tymshare, vendeur de réseaux et de services en temps partagé avec accès à des bases de données, Corvus Systems (disques Winchester, *réseau local, micro-ordinateurs*), Sun Microsystem Inc, qui fabrique un *poste* de *travail* CAO (conception assistée par ordinateur) qui se raccorde *à un réseau*, Apple Computer et Convergent Technologies. Les visiteurs ont *constaté que toutes ces* sociétés faisaient un très gros effort de marketing, au niveau de l'accueil, de la démonstration des produits et de l'argumentation.

Une des leçons qui se dégagent de cette visite est l'impact extraordinaire des micro-ordinateurs sur l'évolution de la bureautique. « *Grâce à eux, le processus d'automatisation du travail de bureau s'accélère et devient irréversible.* » Au départ, il déclenche le réflexe bureautique. « *Il donne envie de consommer* », car l'utilisateur peut manipuler un appareil dans son bureau et chez lui, sans avoir à rendre de comptes aux informaticiens. Cette informatique conviviale et décentralisée est appelée à *révolutionner* le monde du tertiaire. On s'aperçoit alors qu'en bureautique *contrairement à l'informatique* très centralisée, c'est l'utilisateur qui détermine ses besoins.

Pour lui plaire, l'ordinateur individuel doit être d'emploi facile, « amical », notamment grâce à la « souris » d'abord développée chez Xerox pour le STAR, puis par des *transfuges de Xerox chez Apple* (Lisa). Excepté Four Phase Systems qui a choisi de dialoguer avec l'ordinateur par l'intermédiaire du doigt sur l'écran (« *touch me* »), tous les constructeurs ne jurent que par la souris, qui peut être à bille, à roulettes, avec un œil ou deux... La manipulation de ce petit appareil sur *le bureau, devant l'écran de visualisation*, déplace un curseur sur l'écran et sert à désigner *l'outil dont on a* besoin : une corbeille à papier, si on souhaite détruire un document, un fichier, pour faire apparaître la liste des dossiers enregistrés. En manipulant encore la souris, l'utilisateur appelle le dossier qu'il souhaite et, *dans le dossier, le document qui lui* est nécessaire. L'intérêt de la souris est de ne pas trop modifier le mode de travail. L'utilisateur reste encore en terrain connu.

Ces micro-ordinateurs individuels, si utiles à la bureautique, sont susceptibles de communiquer entre eux *par l'intermédiaire de petits réseaux* locaux, regroupant cinq à dix micro-*ordinateurs qui se partagent par* exemple une imprimante à laser. Une course aux protocoles est engagée entre les constructeurs, car « *si on peut faire dialoguer les micros avec un grand réseau, on ne sait pas faire communiquer des micros entre eux, surtout s'ils sont de marques différentes* ». C'est Corvus Systems qui a eu l'idée de ces petits réseaux.

D'une manière générale, la com*munication des postes bureautiques* entre eux et avec d'autres outils est *une priorité absolue pour accéder à* des serveurs spécialisés, à des *réseaux extérieurs, à l'ordinateur* central, ou tout simplement au réseau téléphonique. *Car tout doit* communiquer : voix, images, textes, données informatiques. « *Il n'est plus question de faire de différence entre grande informatique et minis ou micros.* »

On constate outre-Atlantique un déferlement des postes de travail bureautiques portables, qui se connectent sans problème à une unité centrale grâce à une prise.

Un domaine, cependant, n'a pas été laissé à la libre utilisation des *clients* : les logiciels, qui sont « tous fermés ». « *Il n'est pas question de les bricoler.* »

Ces innovations technologiques, auxquelles sont consacrées des cré*dits de recherche* et de *développement* importants, ne sont pas réalisées, on s'en doute, *par pur* humanisme. Ces nouveaux outils ont été conçus par les industriels américains dans le but d'aider les entreprises à accroître au maximum la productivité du secteur tertiaire, qui, contrairement à l'industrie et à l'agriculture, n'a pratiquement pas évolué depuis des lustres. La cible principale *étant les cadres, pour lesquels* le coût salarial est le plus élevé.

Des chiffres indiquent que les *cadres supérieurs américains* représentent 28 % de la masse salariale, *les professionnels (knowledge workers)* et techniciens 42 %, les secrétaires seulement 5 % et les autres administratifs 25 %. Or on constate que ces professionnels (ingénieurs-conseils, contrôleurs de gestion...), dont le rôle est de traiter de l'information pour préparer la décision, consacrent plus de la moitié de leur *temps aux communications* (téléphone, réunions, notes ou courrier). *Temps qui pourrait être plus utilement* employé. Il faut donc leur offrir le moyen, par des outils *bureautiques* appropriés, de mieux gérer leur temps. La messagerie, par exemple, supprime les interruptions du téléphone et perturbe moins le travail. Les cadres peuvent ainsi « *se réserver des séquences de travail plus longues* ». De plus, l'accès à l'informa*tion enregistrée sous forme* électronique autorise un travail en *temps réel : il n'est plus nécessaire* d'attendre une information, qui tarde souvent à *arriver, pour terminer une* tâche. D'où possibilité de réagir très rapidement à un événement.

Ce nouveau mode de vie ne va pas sans poser quelques problèmes, même au sein des entreprises de la Silicon Valley, où les personnels sont très motivés individuellement pour *une forte productivité*. Les constructeurs *de matériels informatiques* de *la région ont tous implanté chez eux* des outils bureautiques et des micro-ordinateurs en grande quantité. Il y a parfois un outil par salarié. Apple prête en plus à chaque membre de son personnel, pour son usage particulier, un micro-ordinateur. Ce face-à-face quotidien avec un écran fait que « *le travail devient plus individuel et moins collectif* ». *Pour compenser* cette perte d'échanges humains, des palliatifs ont été cherchés : chez Xerox, chaque ingénieur dispose, outre d'un ou de deux écrans, d'une bicyclette et... d'un pouf. Chez IBM, à Santa-Clara, l'immeuble a été conçu en fonction de sa spécificité. « *C'est une magnifique clinique* » où *le bureau type du programmeur com*porte un, deux ou trois écrans. Ce n'est pas très humain. *Aussi*, pour que la communication puisse encore avoir lieu, a été construite à l'extérieur du bâtiment une très belle cafétéria.

On constate aussi que les cadres *ont, même aux Etats-Unis*, beaucoup de mal à passer du papier et du crayon à l'écran et au clavier. « *Un ingénieur se sent dévalorisé devant un clavier.* » En revanche, les secrétaires des entreprises visitées par la Cégos sont plutôt satisfaites du *changement*. Déchargées *d'une partie* de leur travail de dactylo, elles *peuvent se consacrer à d'autres* tâches. Elles changent alors progressivement d'attribution, voire de niveau de qualification. Dans certains *cas*, elles ont perdu leur dénomination pour s'appeler assistantes ou *area associates* (Apple).

CHRISTIANE GALUS.

Dans la jungle des programmes

Cinquième étage du Palais des congrès : l'exposition des programmes, ou plutôt des progiciels puisque c'est le terme consacré. Pas de grands stands comme pour les matériels, une multitude de petites cases où l'on présente les quelque quinze cents progiciels dont la liste remplit de nombreuses pages du catalogue. Il y a de tout, des programmes de traitement de texte, de gestion de listes d'adresses, de *comptabilité, spécifiquement* adaptés à toutes les professions : il y *en a pour les notaires*, les architectes, les coiffeurs, les libraires... *On trouve aussi bon nombre de pro*grammes à caractère technique, genre calcul de mécanique pour entrepreneurs de travaux publics ou visualisation sur écran des appareillages conçus par un bureau d'étude. Peu de logiciels éducatifs et peu de jeux : le Sicob se veut résolument professionnel.

Comment s'y retrouver, et pour le journaliste qu'en dire ? On peut *consulter la banque de données* du CXP (Centre d'information des utilisateurs de progiciels), qui a classé plus de quatre mille programmes en fonction de leur vocation et du type de micro-ordinateur auquel ils sont destinés. Interrogeable par l'intermédiaire d'un terminal Minitel, cette banque permet à l'utilisateur intéressé un premier tri et lui évite de circuler à l'aveuglette entre des *stands* qui, pour le profane, se ressemblent tous.

Mais le choix est encore large, et les produits bien similaires. Un programme célèbre comme Visicalc a fait naître bien des émules, au point qu'on a créé le terme « tableur » pour désigner tous ces programmes qui transforment l'écran en une feuille de papier quadrillé où des calculs complexes se font sur simple *demande* et se commandent les uns les autres. La rumeur entre alors en jeu : on dit du bien d'un tel... Qu'est-ce d'ailleurs qui distingue un bon progiciel d'un mauvais ? Le critère généralement retenu est la simplicité d'emploi, mais c'est là notion bien subjective. De plus, la perception de cette simplicité par le néophyte n'est pas celle qu'il aura après quelques jours d'utilisation. Ce n'est qu'alors qu'il découvrira des points faibles, par exemple une insuffisante protection contre les fausses manœuvres. Ce n'est donc pas en parcourant les stands et en lisant les prospectus qu'on peut juger des produits.

Aussi l'information la *plus* accessible vient-elle non des progiciels, mais des micro-ordinateurs dont se sont dotés les exposants et sur lesquels ils présentent leurs produits. C'est ici le règne d'IBM dont le PC est omniprésent. On voit aussi bon nombre de HP-150 de Hewlett-Packard, ce qui paraît indiquer que cette machine, introduite il y a quelques mois, a reçu un accueil favorable. Pour le reste, il y a un peu de tout, sans qu'une tendance précise se *dégage*, à part l'effacement progressif des machines à microprocesseur « 8 bits », que les « *16 bits* » et « 32 bits » remplacent.

Une chose, au moins, est claire. Le foisonnement propre à la micro-informatique est encore multiplié au niveau des progiciels, et il faudra sans doute plusieurs années pour que les clarifications se fassent. Et une question n'est pas proche de recevoir *réponse* : *faut-il faire des* produits axés sur une utilisation spécifique, avec des versions « tournant » sur des matériels très variés ? Faut-il au contraire concevoir des systèmes « intégrés », ensemble de programmes couvrant une large gamme d'utilisations, s'appelant les uns les autres, échangeant des données, mais conçus spécifiquement pour un modèle ou un type de micro-*ordinateur dont ils exploitent* au mieux les possibilités ? Les tenants des deux formules se renvoient des arguments également probants avec l'obstination de tennismen de fond de court. Aux utilisateurs d'arbitrer.

M. A.

gie des program

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 19 mai

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : titres, poupées, jouets.

ILE-DE-FRANCE

Corbeil-Essonnes, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Meaux**, 9 h 30 et 14 heures : vins ; **Pierrefonds**, 14 heures : objets de vitrine, livres, meubles ; **Vernon**, 14 h 15 : modèles réduits.

Dimanche 20 mai

ILE-DE-FRANCE

Enghien, 14 h 30 : grands vins, tapis d'Orient ; **Fontainebleau**, 15 heures : automobiles ; **Meaux**, 14 heures : vins ; **Provins**, 14 heures : livres anciens et modernes ; **Versailles-Rameaux**, 14 heures : livres, Extrême-Orient ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 15 : orfèvrerie, bijoux, tableaux modernes, objets de vitrine.

PLUS LOIN

Samedi 19 mai

Aix-en-Provence, 10 heures : bronzes, cuivres, bibelots ; 14 h 30 : meubles, tableaux, objets d'art ; **Chalon-sur-Saône**, 10 heures : argenterie, bijoux, vins ; 14 h 30 : meubles, tableaux ; **La Rochelle**, 14 heures : livres ; **Nice**, 15 heures : tableaux modernes ; **Orléans**, 10 h 30 : art nouveau, arts déco ; 14 h 30 : tableaux dix-neuvième et vingtième ; **Rodez**, 14 h 30 : tableaux, lithos, meubles, objets d'art ; **Vichy**, 14 heures : tableaux anciens et modernes, objets d'art, armes, meubles.

Dimanche 20 mai

Alençon, 14 h 15 : Extrême-Orient, archéologie, meubles, bijoux ; **Avignon**, 14 heures : bijoux, argenterie, objets d'art, tapis ; **Beaune**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art, tapis d'Orient ; **Brest**, 14 h 30 : tableaux modernes, bronzes, gravures ; **Dijon**, 14 heures : Extrême-Orient, meubles, bijoux, argenterie ; **Epernay**, 14 heures : objets divers et curiosités ; **Honfleur**, 14 heures : mobilier d'un château ; **Lille**, 14 heures : meubles, tableaux, céramiques, objets d'art ; **Lyon**, 15 heures : tableaux, bronzes, bijoux, argenterie ; **Montargis**, 14 heures : meubles ; **Orléans**, 10 heures et 14 h 30 : affiches, lithos ; **Parthenay**, 14 h 15 : meubles, céramiques, tableaux ; **Pithiviers**, 14 heures : meubles, tapis, tableaux, argenterie, bijoux ; **Reims**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux ; **Troyes**, 14 heures : meubles, objets d'art, orfèvrerie, bijoux, livres.

FOIRES ET SALONS

Angers (49), Bordeaux-Quinconces (33), Châtillon-sur-Seine (21), Dijon (21), Paris-Bastille, Carré Rive Gauche, PLM Saint-Jacques (toymania).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 18 mai :

DES DÉCRETS

● Prorogeant le décret du 26 mars 1982 instituant une aide exceptionnelle aux quotidiens nationaux d'information générale et politique à faibles ressources publicitaires.

● Relatif au contrôle des entreprises d'assurance et de capitalisation.

● Portant publication de l'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, relatif au transfert des salaires des ressortissants français exerçant en algérie dans le cadre du droit commun, signé le 11 octobre 1983.

DES ARRÊTÉS

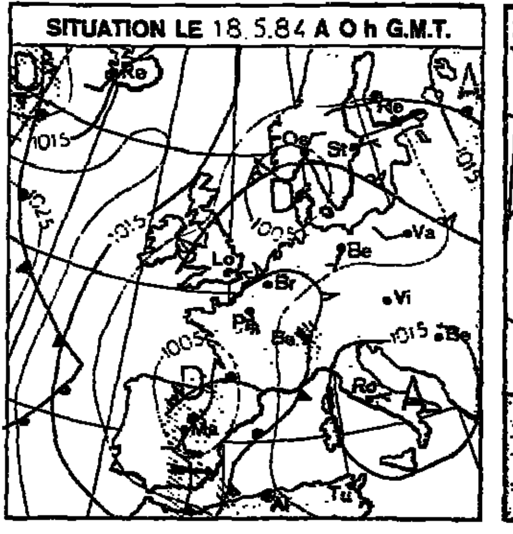
● Portant création d'une série et d'une tranche d'obligations renouvelables du Trésor.

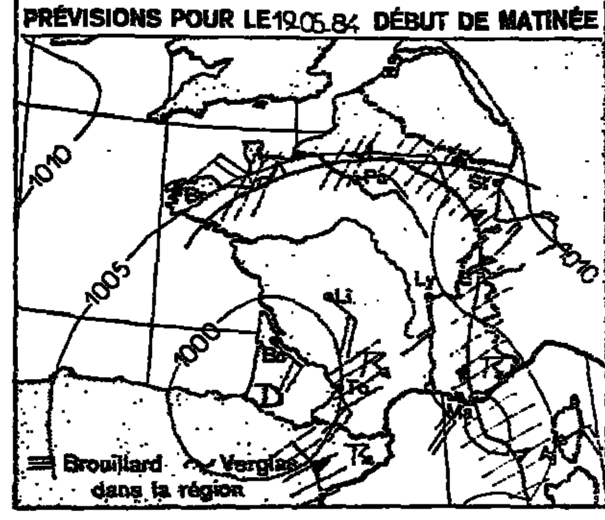
● Relatif au groupe central des villes nouvelles.

UNE DÉCISION

● Relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives à la campagne électorale pour l'élection des représentants à l'Assemblée des communautés européennes.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 mai à 0 heure et le samedi 19 mai à 24 heures.

Des perturbations orageuses associées à des masses d'air humide et instable circulent toujours sur la France dans un flux de sud à sud-est. Toutefois, une hausse du champ de pression atténuera *l'instabilité sur les régions du Nord-Ouest.*

Samedi matin, la nébulosité sera importante sur toutes les régions et des brumes se formeront ; des pluies orageuses résiduelles seront observées des régions du Nord à l'Alsace, aux Alpes et à la Méditerranée, ainsi que sur les Pyrénées. Au cours de la matinée, des éclaircies se développeront, favorisant le réchauffement diurne qui aura pour conséquence la formation de foyers orageux au cours de l'après-midi, plutôt localisés sur la moitié sud-est du pays. Il seront parfois forts des Pyrénées aux Alpes.

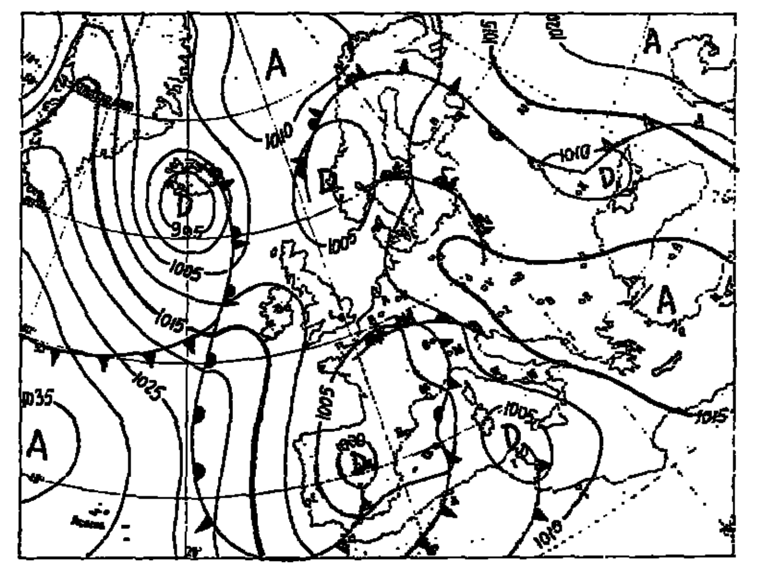
L'instabilité sera moins marquée de la Vendée à la Bretagne et à la Normandie, où de belles éclaircies seront observées. Les températures seront voisines des normales, et atteindront 16° à 20° l'après-midi. Les vents risquent d'être parfois forts près des côtes méditerranéennes.

Dimanche, la tendance est à l'amélioration ; les perturbations orageuses s'évacueront vers le sud-est, tandis qu'un perturbation atlantique atténuée abordera les côtes atlantiques.

Ainsi, les nuages seront encore abondants le matin du Jura aux Alpes et aux régions de l'extrême Sud-Est ; ils seront parfois accompagnés d'ondées orageuses résiduelles. Sur les autres régions, les éclaircies se développeront rapidement ; elles s'étendront dans la journée aux Alpes et à l'ouest de la côte méditerranéenne, tandis qu'un risque d'averses orageuses locales persistera du sud des Alpes à la Corse.

En cours de journée, les nuages redeviendront abondants de la Bretagne aux côtes atlantiques. Les températures maximales seront en hausse par rapport à la veille.

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 mai à 8 heures, de 1 008,7 mb, soit 756,6 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mai ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 mai) : Ajaccio, 18 et 11 ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Bourges, 14 et 5 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 14 et 4 ; Cherbourg, 14 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 5 ; Dijon, 16 et 6 ; Grenoble-S.-M.-H., 20 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 3 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille-*Marignane, 18 et 12* ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; *Paris-Montsouris, 17 et 6* ; Paris-Orly, 16 et 6 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 18 et 8 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 17 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 14 degrés ; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 20 et 10 ; *Bonn, 17 et 7* ; Bruxelles, 15 et 8 ; Le Caire, 35 et 16 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 19 et 10 ; Dakar, 25 et 22 ; *Djerba, 23 et 16* ; *Genève, 19 et 5* ; Jérusalem, 30 et 19 ; Londres, 13 et 9 ; Luxembourg, 16 et 6 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, 24 et 15 ; Nairobi, 27 et 13 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 21 et 11 ; Stockholm, 22 et 12 ; Tozeur, 30 et 18 ; Tunis, 27 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

ANTIQUITÉS

L'OBJET EXTRAORDINAIRE. — L'association des antiquaires et galeries d'art du Carré rive gauche présente « les Cinq jours de l'objet extraordinaire », du 17 au 21 mai, dans l'îlot délimité par le quai Voltaire, les rues du Bac, de l'Université et des Saints-Pères. Cent cinquante professionnels, installés parfois depuis plusieurs générations, exposeront dans leur vitrine un objet choisi pour sa beauté, sa rareté ou son caractère insolite, qu'il sera possible d'acquérir.

Les « vedettes » de cette année : *un lit de camp qui fut la propriété du* général Berthier, présenté par Jacques Perrin, 5, quai Voltaire (au fond de la cour) sous une tente de campagne avec d'autres objets qui ont appartenu au « prince de Wagram », dont un écritoire ; un adonis en marbre de 3 mètres de haut, réalisé au seizième siècle pour la famille Borromée, exposé dans un jardin à l'italienne par Antony Embden, 15, quai Voltaire.

★ **De 11 heures à 22 heures, dimanche inclus.**

« DEUX SIÈCLES DE LOCOMOTION AÉRIENNE ». — Tel est le titre de l'exposition exceptionnelle qui rassemble les plus intéressantes pièces de la collection Georges Naudet, grand amateur d'aéronautique, et de la succession de Saint-Exupéry, l'écrivain-aviateur. Autographes, documents historiques, gravures, affiches et souvenirs divers sont présentés jusqu'au dimanche 20 mai dans les salons de l'Aéroclub de France, de 11 heures à 18 heures (6, rue Galilée, 75116).

L'ensemble de ces collections seront vendues aux enchères par Mes Ader, Picard et Tajan, commissaires-priseurs au Nouveau Drouot, les 2 et 3 juillet 1984.

BÉNÉVOLES

A VOS CASSEROLES. — Les Petits Frères des pauvres recherchent des bénévoles sachant cuisiner pour assurer des repas de trente couverts environ, pendant trois semaines ou davantage, dans une ambiance familiale. Du 7 juin au 17 septembre à Cabourg et du 19 juin au 10 septembre près de Gagny.

★ **Les Petits Frères des pauvres, service vacances, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 355-39-19 (le matin).**

DOSSIER

PARISIENS-IMMIGRÉS : VIVRE ENSEMBLE ? — La commission diocésaine Justice à Paris vient de publier un nouveau dossier sur les étrangers dans la capitale. Ce document ne se contente pas d'apporter des précisions sur leur nombre, leurs conditions de travail, la scolarisation de leurs enfants, les réactions de xénophobie que leur présence engendre dans certains quartiers. Il vaut surtout par les témoignages qu'il contient et les réflexions qu'il suscite.

★ **Commission diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75384 Paris CEDEX 08. *Vivre ensemble*, dossier de 32 pages, 10 F.**

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XVI

LOTO NATIONAL

2 16 17 18 23 49 — 32 numéro complémentaire

6 BONS NUMÉROS	1	8 409 313,00 F
5 BONS NUMÉROS + complémentaire	37	183 249,00 F
5 BONS NUMÉROS	1 [illegible]	11 543,00 F
4 BONS NUMÉROS	[illegible]	164,00 F
3 BONS NUMÉROS	[illegible]	14,50 F

EXPOSITION

MAIRIE-EXPO AU CNIT

Afin de mettre en contact les élus locaux et les entreprises dont ils ont besoin, Alain Trampoglieri, président de la société Réparations publiques de France, a eu l'idée originale d'organiser à Paris, du 29 novembre au 4 décembre prochain, au palais du CNIT à la Défense, l'exposition Mairie-Expo.

Communes et départements gèrent un budget de près de 300 milliards de francs, la moitié du budget de l'État ; ce sont de véritables chefs d'entreprise. Sur les stands de Mairie-Expo, ils devraient trouver les modèles de matériel de nettoyage ou de retraitement des ordures, de mobilier urbain, de piscine, de terrain de jeux auxquels ils peuvent avoir à faire appel. Seront aussi présentes des sociétés de service, grandes compagnies d'informatique ou sociétés de câblage... Des colloques et des opérations d'information seront organisés parallèlement à cette exposition.

★ **Relations publiques de France, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 256-23-00.**

SPÉCIAL VACANCES JEUNES

AU CHOIX. — Vacances sportives, familiales, à caractère artisanal, artistique, culturel, séjours linguistiques, etc. : le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) expose ces possibilités dans une brochure en vente au prix de 25 francs (34,20 F franco).

★ **CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris CEDEX 15. Tél. : 566-40-20.**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 MAI

« Hôtel de la Marine », 10 h 30, 2, rue Royale, Mme Duhesme.

« Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses, Mme Pennec.

« Les coulisse de la Comédie-Française », 10 h 15, porte de l'administration, Mme Lemarchand.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

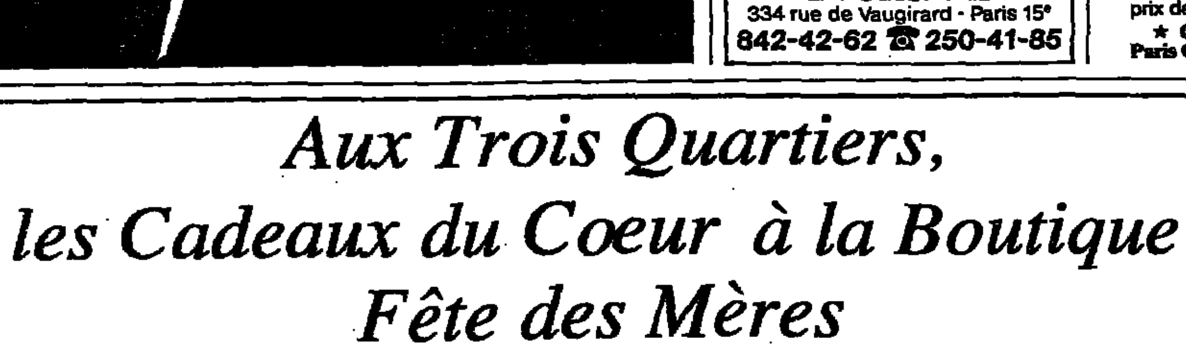
« Le quartier de la Nouvelle-Athènes », 15 heures, 1, rue Fléchier (Arcus).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld : « Florence » ; 16 h 30 : « Venise et Saint-Marin » ; 18 h 30 : « La Thaïlande ».

15 heures, en anglais, hôtel Hilton, 18, avenue de Suffren, William C. Breen : « Guérir par la perception spirituelle » ; 16 h 30, en français : « La Science chrétienne ».



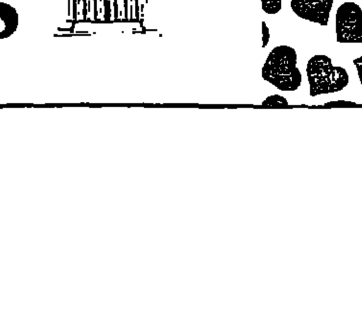


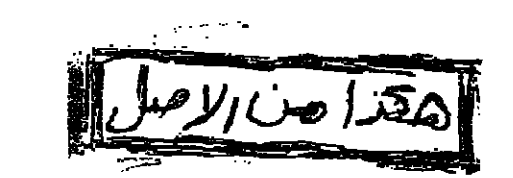


ELS.









INTÉRIEUR NUIT

Le passager clandestin

MAIS qu'est-ce qu'ils font ? vous saviez, vous, qu'André Rousselet était descendu en personne ? Que vient chercher ici le PDG d'Havas ? Les distributeurs, les producteurs, s'inquiètent de l'activité intense, mais fort discrète, déployée dans le temple du cinéma par les animateurs de Canal Plus.

Depuis l'ouverture du Festival, René Bonnel, conseiller d'André Rousselet, était déjà suivi à la trace tout au long de la Croisette. On se renseignait sur ses goûts, on l'interrogeait sur ses rencontres de la journée. Surtout, ce spécialiste du marché cinématographique était désigné dans les fêtes nocturnes comme *« un très important personnage, désormais »*. La rumeur le parait vite de l'une de ces réputations de « boss » que Cannes affectionne, avec yacht, gros cigare et carnet de chèques. *« Je vous le dit*, expliquait un même familier qui en sait long sur le « tout-Festival », *il a déjà acheté cent vingt films pour Canal Plus. »*

Et voilà que débarque en plus André Rousselet lui-même, entouré de ses principaux conseillers, et qu'on apprend sa rencontre avec Gilles Jacob, le délégué général du Festival, et ses apartés avec la Gaumont. Fichtre ! L'affaire doit être sérieuse. Elle l'est en effet. L'équipe de Canal Plus entreprend en fait une opération de charme au cœur de la mecque du cinéma. Et pour séduire l'élu de son cœur encore un peu réticent, la future chaîne à péage s'est pliée à l'indispensable pèlerinage. André Rousselet tient le rôle du prédicateur chargé de convaincre les professionnels du film des bonnes dispositions de Canal Plus à l'égard du septième art. Les milieux du cinéma attendent-ils avec une certaine appréhension l'intrusion sur leurs plates-bandes de ce nouveau pôle audiovisuel ? Le PDG d'Havas assure être porteur d'un message *« de fraternité et de loyauté »*.

Le cinéma, depuis des mois, vit — à tort, affirme André Rousselet — une valse-hésitation aussi épuisante qu'à l'époque de l'intrusion des chaînes de télévision publiques sur le marché du film. L'afflux de capitaux par l'achat massif de droits de diffusion ne risque-t-il pas de bouleverser l'équilibre fragile du grand écran ? Impensable puisque le réseau privé renforcera les financements. Les distributeurs, les producteurs ne redoutent-ils pas l'effet de Canal Plus sur la fréquentation des salles ? *« Impossible ! Nous voulons aider le cinéma. Et la meilleure façon de le faire, c'est d'abord de respecter ses circuits traditionnels. »*

Passionné, André Rousselet. Il déballe sur la Croisette un catalogue d'arguments éloquents qu'il présente de porte en porte comme un jeune cinéaste inconnu venu faire de la retape pour une première œuvre. Canal Plus ne diffusera, dit-il, les films à son réseau d'abonnés que onze mois après leur sortie en salle ; 25 % des recettes de la chaîne seront réinvestis dans le cinéma, c'est-à-dire 36 millions de francs annuels pour cent mille abonnés. 360 millions pour un million d'abonnés, etc. De quoi rêver. *« Je voudrais faire admettre que nous apporterons un plus au cinéma »*.

Tous les spécialistes ne sont bien sûr pas encore convaincus, et le Festival résonne parfois des doutes de ceux qui rechignent à sauter le pas. La grogne est surtout sensible du côté des professionnels installés qui ont pour seule bible l'exploitation d'un film en salle. A en croire les plus jeunes, ceux-là tentent de refuser l'évidence : le mariage de raison entre le cinéma et la télévision ne peut plus être retardé.

Aussi, pendant que René Bonnel fait le marché de Canal Plus en gardant le silence sur les titres de films dont les droits viennent d'être achetés — le Sergio Leone, le Woody Allen, — André Rousselet mène tambour battant sa tournée des réticences. UGC, Jean-Paul Belmondo, Yves Robert... voilà ceux qu'il reste à persuader qu'une chaîne à péage n'est pas assimilable à du simple audiovisuel d'Etat et que l'« opacité » provoquée par la télévision publique dans ses rapports avec le cinéma ne se reproduira pas. *Parole ! C'est juré !* Entre gens de bonne compagnie, on peut se croire sur parole. Aux autres, André Rousselet donne rendez-vous à partir de novembre prochain. *« Je suis sûr de réussir à apaiser toutes leurs craintes »*.

PHILIPPE BOGGIO.

Cannes

XXXVIIe

Le cinéma espagnol à la conquête de son territoire

Pour expliquer les conséquences du démantèlement du régime du général Franco, on a beaucoup employé en Espagne, pendant les années qui ont suivi la mort du dictateur, en novembre 1975, la comparaison de digue, de retenue d'eau. L'époque franquiste a été représentée sous l'image d'un barrage, tandis que l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco et la mort de Franco le furent comme la rupture du barrage qui retenait les eaux stagnantes pendant près d'un demi-siècle. On attendait ensuite une avalanche de liberté créatrice, mais elle ne s'est pas déclenchée. Au contraire, la vie culturelle espagnole semblait stagner encore davantage.

A partir de 1976, les événements politiques se sont précipités et le processus de démantèlement du régime franquiste a été si rapide et si précipité que la comparaison est devenue réalité, et qu'elle s'est généralisée à l'excès : si la vie politique espagnole était un flux d'événements, pourquoi l'imagination culturelle semblait-elle se distiller dans un décevant goutte à goutte ? Les Espagnols durent attendre plusieurs années pour découvrir que les changements politiques et les mutations culturelles s'effectuent sur des temps distincts.

Cette paralysie de l'imagination a touché tous les domaines de la culture, mais c'est dans le cinéma qu'elle s'est révélée de façon particulièrement aiguë. Sous le régime franquiste survivait un cinéma soutenu par une législation orthopédique. Des méthodes dirigistes, de fer, réussissaient à maintenir en Espagne un volume de production cinématographique relativement stable, quoique très peu rentable.

Une des premières mesures de politique culturelle prises par la jeune démocratie espagnole fut l'abolition de cette législation. Le cinéma espagnol, soutenu jusqu'alors par des béquilles, se mit à dépendre de ses propres moyens pour survivre, et, sans le soutien légal qui l'avait artificiellement maintenu sur pied pendant des décennies, il s'est effondré avec fracas. De sorte qu'à la perplexité et à la paralysie que produisirent chez les cinéastes espagnols les brusques retrouvailles avec la liberté, il fallut ajouter une situation d'abandon légal presque total des mécanismes de production. On commença à regretter la médiocre mais commode et relativement stable cinématographie franquiste ; ce fut comme une variante de plus au paradoxe contre Franco, les Espagnols vivaient mieux.

Suicidaire

Le décret du 11 novembre 1977, qui abrogeait la législation protectionniste du franquisme en matière cinématographique et libéralisait les importations de films étrangers sur le marché cinématographique espagnol, a été un acte législatif presque suicidaire.

L'idée que le cinéma espagnol pouvait fonctionner sans aucune protection dans un marché libre et affronter à égalité la concurrence des marchés européens, et surtout la pression toute-puissante des maisons de distribution nord-américaines, était pour le moins naïve. Pire encore, elle révélait la méconnaissance profonde des législateurs de ce qu'étaient la situation réelle de l'industrie cinématographique et les possibilités de commercialisation du cinéma espagnol sur le marché intérieur, où il avait perdu toute considération après des décennies au service de l'idéologie franquiste.

Conséquence du décret de 1977, le marché était littéralement inondé par les films étrangers, principalement nord-américains, tandis qu'il souffrait d'une carence de plus en plus vive de films espagnols. Comme leur rentabilité, la production de films, dans les années 1978 et 1979, a décru de façon alarmante. Effectivement, si en 1977 les entrées pour le cinéma espagnol atteignaient un estimable 30 % des entrées, deux années plus tard cette proportion était tombée à 16 %. Même chose pour la production. En 1977, on avait réalisé en Espagne 83 longs métrages. En 1978, le chiffre était tombé à 72, et, en 1979, à 56. Non seulement on faisait moins de films, mais ils étaient moins rentables. Journalistes et professionnels du cinéma attirèrent l'attention (avec des données irréfutables) sur un danger de « ruine imminente » et sur la situation « agonisante » de l'industrie cinématographique issue du décret candide de 1977.

Une demande croissante

L'évidence de l'échec de cette législation libérale a obligé ses propres auteurs à l'abroger de toute urgence. En janvier 1980 a été promulguée une nouvelle loi plus équilibrée et en accord avec la compétitivité réelle du cinéma espagnol. Cette loi établit une série de mesures de protection sur le marché intérieur. Ses effets sur la relance de la production ont été presque aussi brillants et rapides que l'avaient été les effets paralysants de la législation abrogée. De 56 longs métrages en 1979, on est passé à 82 en 1980, et à 92 en 1981.

Rétrospectivement, il est très aisé d'expliquer ce phénomène. Il existait déjà en Espagne, après trois années de démocratie, une forte demande du cinéma espagnol, mais les canaux de commercialisation étaient pratiquement dominés par les grandes maisons de distribution nord-américaines et ils n'avaient donc aucune envie de répondre à cette demande. Il fallait les y contraindre. La loi de janvier 1980 a obligé, en effet, toutes les entreprises de distribution qui opèrent sur le marché intérieur — qu'elles soient étrangères ou nationales — à inclure dans leurs lots des films espagnols. En 1983, un nouveau décret régulant le cinéma espagnol a assaini et a mis une dernière main au nouveau système, en obligeant non seulement à distribuer et projeter des films espagnols, mais à le faire bien. Cela suppose l'établissement d'un subtil mécanisme d'interdépendance légale et administrative entre l'obtention de licences d'importation, le doublage de films étrangers et la distribution adéquate de films espagnols.

Ceux-ci, correctement commercialisés, ont montré qu'ils peuvent être rentables et même très rentables. De l'effondrement retentissant des années 1975-1979, on est passé entre 1980 et 1984 à une demande croissante. L'acceptation, par le pays, de son propre cinéma est telle qu'on commence déjà à se mettre en quête de débouchés extérieurs. Le pessimisme des premiers jours de la démocratie espagnole devient progressivement de l'euphorie.

En 1981, pour la première fois dans l'histoire du cinéma espagnol, un film national, *el Crimen de Cuenca*, de Pilar Miro, venait en tête de liste des recettes avec 368 millions de pesetas (1), chiffre supérieur aux opulentes superproductions nord-américaines, comme *Superman* (330 millions) et *les Aventuriers de l'arche perdue* (119 millions), ou de films à succès mondial, comme *le Lac bleu*, *Le facteur sonne toujours deux fois*, ou *Gente corriente*. D'autre part, parmi les quinze films les plus rentables de cette année, il y a trois films espagnols : *el Crimen de Cuenca*, *Patrimonio nacional*, de Luis Garcia Berlanga (186 millions) et *la Quinta del porro*, de Francesco Bellmunt (169 millions). Tout cela est sans précédent dans les annales du marché du cinéma en Espagne.

Ainsi, pour la première fois, les salles de projection servent de chaînons de la demande spontanée. Le peuple espagnol récoltait les premiers fruits de la vie démocratique : il demandait au cinéma des images de lui-même. La pression est encore confuse, mais elle existe, et les cinéastes les plus dignes de crédit, formés pour la plupart dans la décennie des années 60, commencent à rompre le cercle des audiences minoritaires.

Il est encore trop tôt pour savoir si ces hommes de cinéma représentent des tendances ou des écoles. Cela est peu probable. L'isolement culturel de l'Espagne a fait croître son identité particulière. C'est le cas de Victor Erice, qui, après son succès en 1973 avec *el Espiritu de la colmena (l'Esprit de la ruche)*, a recommencé sa carrière, après dix ans de silence, avec *el Sur (le Sud)*.

Bien que ce soit un film inachevé, il a été accueilli avec enthousiasme par le public. Le film a été rentable, au moins autant que *Demonios en el jardin (Diables dans le jardin)*, film d'un autre cinéaste de la même génération, Manuel Gutierrez Aragon.

Mais, outre ces deux cinéastes, nous en trouvons un certain nombre de leur génération, et bien d'autres plus jeunes (2). Tous offrent au public espagnol un ensemble de films qui, avec les plus récents de Carlos Saura *(Bodas de sangre, Carmen)*, ou ceux de Luis Garcia Berlanga, *(la Escopeta nacional, Patrimonio nacional)*, sont capables de nourrir une bonne partie de cette demande qui grandit déjà dans l'Espagne démocratique.

ANGEL FERNANDEZ-SANTOS,
(El País.)

(1) 100 pesetas = 5,5 F.

(2) Mario Camus *(la Colmena, los Dias del pasado, los Santos Inocentes)*, Gonzalo Suarez *(Epilogo)*, Fernando Trueba *(Opera prima)*, Pedro Almodovar *(Pepi, Luci, Boom y otras chicas del monton)*, Pilar Miro *(el Crimen de Cuenca* et *Gary Cooper que estas en los cielos)*, Josefina Molina *(Funcio de noche)*, Antoni Ribas *(Victoria)*, Miguel Hermoso *(Irubanes)*, Jose Luis Garcia *(Volver a empezar)*, qui a obtenu l'Oscar en 1983, Francesco Betriu *(la Plaza del Diamante)*, Ivan Zulueta *(Arrebatos)*, Ricardo Franco *(los Restos del naufragio)*, Pedro Olea *(Akelarre)*, Imanol Uribe *(la Juga de Segovia, la Muerte de Mikel)*, Emilio Martinez Lazaro *(Sus anos dorados)*, Alfonso Ungria *(la Conquista de Albania)*, Jose Antonio Zorrilla *(el Arreglo)*, Jose Antonio Betancor *(Cronica del alba)*.

UN CERTAIN REGARD

« FEROZ » de Manuel Gutierrez Aragon

L'ours de la fable

Pablo, jeune homme qui semble anormal, s'échappe de la ville, s'enfonce dans la forêt où Luis, un psychologue, le sauve des chiens acharnés contre lui. Andrès, directeur d'une exploitation forestière, soutient qu'il y a en Pablo une nature animale. De fait, quelques mois plus tard, le jeune homme est devenu un ours.

Le début de *Feroz* (féroce), du cinéaste espagnol Manuel Gutierrez Aragon, fait penser à une nouvelle de Prosper Mérimée, *Lokis*. Mais, après cela, le film ne suit pas le chemin du fantastique. Luis ramène en ville l'ours qui parle comme un humain et entreprend de le rééduquer. C'est d'autant plus facile qu'une jolie fille, Ana, lui vient en aide. Ainsi, Pablo, sous sa forme de plantigrade, apprend les bonnes manières, le langage des réunions mondaines ou d'affaires, le fonctionnement d'un ordinateur et diverses autres choses. Toute cette partie de l'histoire est traitée avec un humour digne de Bunuel.

L'ours ne choque personne, du moment qu'il adopte une conduite irréprochable, joue le jeu social. On le fréquente, on le reçoit, c'est très amusant pour les spectateurs qui saisissent, sous cet humour, les intentions caustiques de la fable. Or si les loups ne se mangent pas entre eux, les chiens n'aiment pas les ours. Il en suffit d'un pour que le film change de ton, devienne dramatique. Pablo est traqué. Ana le ramène en forêt. Bien que la fourrure soit asexuée, une scène d'amour s'esquisse entre la belle et la bête. Le réalisateur glisse cette référence à Cocteau (ou à King Kong, mais l'ours n'est pas géant) avec une pointe d'émotion.

Feroz pourrait finir là. Non, il y a encore un rebondissement inattendu. Manuel Gutierrez Aragon tient, habilement, le public en haleine. Ce film-fable pourrait avoir un succès populaire, plaire aux enfants et à la société protectrice des animaux.

J. S.

QUINZAINE

«EPILOGO», de Gonzalo Suarès

La trinité désintégrée

Le soir, derrière la vitrine du magasin fermé, des postes de télévision à vendre, multiplient l'image de la même émission. Au milieu, il y a autre chose : la vision d'un couloir d'hôtel vide, à l'exception d'une paire d'escarpins. La caméra pénètre dans le couloir. Une jeune fille entre dans une chambre très sombre, où la télévision ne diffuse qu'une lumière bleue, striée de rayures dansantes. Dans la chambre, une femme extrêmement belle mais détruite (Charo Lopez) répond avec l'insolent cynisme du désespoir à la jeune fille venue l'interviewer.

Elle lui raconte une histoire démultipliée, celle du film. L'histoire, encore une fois, d'une relation à trois, entre elle, qui était dans toute la splendeur de son bonheur, son mari (Francisco Rabal) et son amant, plus âgé (José Sacristan). Des stéréotypes, qui immédiatement dévient, glissent, présentent d'autres visages. Les deux hommes sont l'« auteur unique » de romans à succès. Et elle, elle est comme le fil qui les relie. Il ne s'agit pas d'une relation complaisante, boulevardière ou perverse, mais d'une communication mentale excessivement intime. Ils forment une sorte de trinité créatrice, un seul corps. Que l'un s'en aille, les deux autres se retrouvent amputés, impuissants.

Le film commence quand la trinité est désintégrée et revient à une époque où, après une séparation désastreuse, elle cherche en vain à se rassembler. Gonzalo Suarès montre les instants de retrouvailles : entre les trois le courant transmet une histoire, née d'une phrase, d'une idée, d'un incident. Et l'histoire se transforme, devient une fiction autonome, qui toujours reproduit la relation à trois. Ainsi Hamlet, sa mère, son oncle criminel. Ils inventent un Hamlet petit garçon triste qui possède l'inexorable clarté de l'enfance, alors sa haine, sa vengeance sont imparables.

Dans la succession chaotique de ces instants passionnels se glisse l'échec. Le «corps malade» ne guérira pas. Il lutte pour la nécessité du combat. C'est comme avec une pile usée, le courant passe par à-coups. A chaque fois, il faut recommencer une autre histoire, revenir au point de départ, aller ailleurs, tourner en rond.

Le film finit par tourner en rond, lui aussi. Pourtant, il en reste une sensation d'étourdissement entre le vertige et le rire, comme à la foire, après un tour en grand huit. Et quand on se retrouve dans les allées du «bunker», à Cannes, où des grappes de petits écrans démultiplient la même image, la même histoire, disloquent la vision, accentuent la confusion labyrinthique des chemins qui se croisent à angle droit, on revoit derrière la vitrine du magasin fermé, les postes de télévision à vendre et au milieu, le couloir de l'hôtel, vide, à l'exception d'une paire d'escarpins.

COLETTE GODARD.

Le onzième film

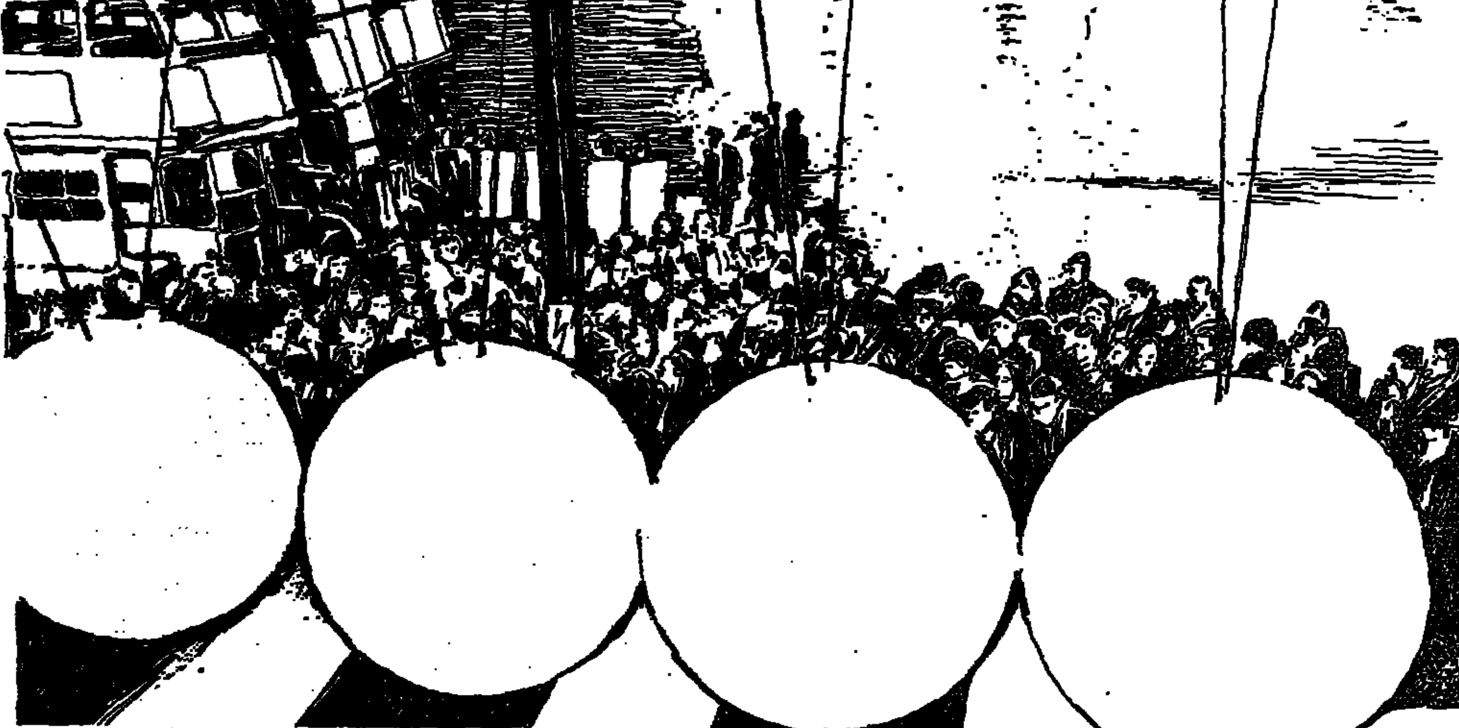
Epilogo est le onzième film de Gonzalo Suarès. Il a d'abord été écrivain. Un de ses romans, *Doble dos*, a été publié chez Gallimard. Il s'est toujours attaché à raconter *« ce qui se passe au moment où se déclenche la fiction »*.

Quand il a commencé à faire du cinéma, paradoxalement, il refusait d'utiliser les scénarios. *« A la fin, dit-il, je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas s'en passer. Quand l'histoire n'est pas élaborée, on a seulement une histoire insuffisante. Ce onzième film est le premier où, à mon point de vue, j'ai trouvé ce que je veux. Je propose moins une nouvelle manière de faire du cinéma, qu'une autre façon de regarder.*

» Auparavant, j'ai travaillé plutôt sur commande. Et puis, je ne cherche pas d'alibi, mais il y avait le franquisme. La censure, ce n'est pas le plus grave. Le pire, c'était la mentalité du public, son silence, son regard éteint, on ne savait rien de lui.

» Aujourd'hui, même si on a tendance à exiger tout de maman-démocratie, même si on peut éprouver un certain désenchantement, un mouvement vital est né. On s'en aperçoit dans les fêtes populaires, que je n'aime pas, parce que ne n'aime pas la pagaille. Mais elles témoignent d'une force, cette même force qui entraîne les jeunes gens à vouloir faire, pas seulement « leur » film, mais du cinéma. C'est important, parce qu'on a tout à apprendre. Nous sommes juste dans le moment favorable pour apprendre. »

FESTIVAL DU FILM



SÉLECTION OFFICIELLE

«LE SUCCÈS A TOUT PRIX»

Jerzy Skolimowski dialogue avec son fils

LE PÈRE. – Je ne pouvais pas imaginer le film interprété par un autre acteur que toi. Je ne t'en ai pas parlé tout de suite. Je ne voulais pas que tu en tiennes compte en écrivant l'histoire, ni te donner des illusions. Si j'avais échoué dans mon entreprise, ta déception aurait porté un sale coup à mon prestige de père ! Je ne t'ai proposé le rôle qu'une fois certain d'avoir réuni l'argent nécessaire.

LE FILS. – Et j'ai refusé...

P. – Ça ne m'a pas tout à fait surpris, et, pour t'apprivoiser, te décontracter, j'ai fait des essais vidéo avec toute la famille.

F. – C'était affreux. Je me suis trouvé détestable. Gros.

P. – C'était la seule façon de t'obliger à regarder ton image et de t'impliquer déjà dans le film.

F. – J'avais honte. Et, surtout, j'avais peur. Un peu comme maman, qui préfère se mettre en retrait pour éviter les complications et qui a tout fait pour me dissuader. Elle préférerait que je poursuive mes études pour devenir médecin...

P. – Ta mère, qui a pourtant été actrice, est incroyablement timide. Par peur, elle limite ses ambitions. Tout mon contraire. Toi et ton frère, vous avez été très influencés par son comportement, et c'était normal. Mais il est de mon devoir paternel aujourd'hui de vous secouer, de vous forcer à prendre des risques et des initiatives. Ça va pour une femme. Pas pour un garçon !

F. – Pour elle, ce n'était pas facile. Pour personne, d'ailleurs. Cette constante improvisation sur le plateau...

P. – C'est vrai. Ta mère a pris un gros risque et a été formidable. Vous tous, les acteurs. Regarde Michael York...

F. – Celui qui est supposé jouer ton rôle à l'écran.

P. – Michael York – Alex Rodak – n'est pas Jerzy Skolimowski. Ce n'est pas le portrait de ma famille que j'ai voulu tracer, et ce n'est pas moi que j'ai voulu sculpter. Michael me ressemble, c'est vrai, jusque dans ma façon de m'habiller, et je lui ai demandé de se laisser pousser la barbe pour nous différencier davantage. Le personnage qu'il interprète est un mélange de ce qui caractérise les artistes polonais (mes amis peintres, poètes, scénaristes) en exil. Car nous avons des rêves en commun, des espoirs, un déchirement peut-être : il y a ce qu'on *voudrait* dire, mais qui risquerait de compromettre notre statut déjà précaire, et ce que l'on *peut* dire... Je crois que c'est un film très réaliste.

Quand tu travaillais avec Michael York, réagissais-tu comme tu l'aurais fait avec moi ?

F. – Je ne sais pas. Je ne réfléchissais pas. Je crois que j'étais tout à fait naturel. Mais j'étais trop concentré sur mon rôle pour me soucier vraiment des autres acteurs...

» Je suis heureux finalement que cette histoire ait été mise en images. Pour moi, c'est déjà un peu un plongeon dans le passé. C'est vrai que, il y a un an, je rêvais vraiment de partir en Pologne. Peut-être n'aurais-je pas acheté moi-même un billet d'avion, mais j'étais mal à l'aise, je détestais mon école, et je me sentais rejeté par la société.

P. – Et c'est d'ailleurs en te retrouvant un samedi après-midi assis seul sur un banc, trempé par la pluie et abandonné par tes copains, qui n'étaient même pas venus au match de foot que tu avais organisé, que j'ai eu l'idée du titre (1). Je t'ai dit : *« Le succès est la meilleure des revanches »*, en ressentant brusquement le besoin de faire quelque chose pour toi que j'avais enlevé à ton pays où tu vivais si heureux... Et tu vois que cette phrase s'applique déjà à toi.

F. – Je n'ai pas envie de parler du film et des rapports père/fils de façon sentimentale.

P. – Et c'est bien. J'apprécie la distance que tu as dans cette affaire. C'est une attitude... plus moderne que la mienne à ton âge. Le danger de verser dans le sentimentalisme nous guettait et risquait de ruiner le film. Nous y avons échappé, ne serait-ce qu'en évitant les dialogues « copains » entre le père et le fils. Il faut toujours se méfier des mots. Tu comprends bien cela. J'ai confiance dans ton écriture, ton sens du découpage.

» Sais-tu que je serais heureux si tu me donnais trois heures de tes journées ? Une heure pour la lecture, une heure pour l'écriture, une autre pour l'exercice physique. Tu utiliserais comme tu l'entends le reste de ton temps, mais cela te ferait prendre un bon départ.

F. – Drôle d'idée. D'abord, je ne lis pas, ou peu. Ensuite, j'écris quand j'en ai envie, cinq minutes ici, dix autres là, je plaque tout pour aller jouer et puis je reviens. Enfin !... OK pour le sport. Je ne sais pas encore ce que je ferai. J'ai surtout envie d'être acteur. Je suis jaloux de Matt Dillon. J'aimerais bien qu'un jour tu fasses un film dans les grands studios américains ; un film vraiment commercial.

P. – Un jour, peut-être. Quand je serai guéri de tous mes rêves polonais. La Pologne est dans notre sang. Et tout ce qu'on fait s'y réfère. On n'y peut rien, c'est comme ça.

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

(1) Le titre orriginal est : *Success is the best revenge.*

«LE JOUR PLUS LONG QUE LA NUIT»
de Lana Gogoberitze

A quoi pense-t-on ?

Ah mais ça y est c'est sur moi que ça tombe chaque année cherchez l'erreur il y a une nullité dans la compétition voilà c'est le Soviétique je ne me suis pas méfiée j'aurais dû Gilles Jacob il sait découvrir les films les montrer et son art de la programmation de festival en festival surtout celui-là c'est le plus grand plaisir de Cannes l'exception *confirme la règle un gag se* cache à ma droite on dort à ma gauche on vérifie mes yeux devant on rigole dès que les baladins réapparaissent à l'image pour ponctuer derrière les fauteuils claquent j'en ai marre du travelling sur les feuilles mortes Lana Gogoberitze est Géorgienne l'an prochain pourvu qu'Otar Iosseliani soit là tiens tout à l'heure c'était très beau la vieille dame *au sommet du* tas de foin le son est épouvantablement plaqué *j'ai envie d'aller en Géorgie* ils ont de ces têtes les acteurs lui matamore amoureux fou opportuniste et elle si calme droite son jeune amour est mort elle adopte une fille qui aura un garçon le petit-fils et la grand-mère seront-ils séparés Eva restera-t-elle seule après cette vie cruelle au service de l'Histoire elle se revoit jeune Eva jeune *Eva vieille sont deux sacrées* bonnes femmes deux grandes comédiennes quand même les Géorgiens mauvais c'est encore bien ils savent vivre et ils chantent ceux qui sont restés jusqu'au bout l'ont-ils regretté évidemment on l'avait deviné tout de suite le mari a tué l'amant il meurt mais quand Eva rit sauvée par l'enfant qui revient à elle non je ne regrette pas.

CLAIRE DEVARRIEUX.

«BAYAN KO», de Lino Brocka

Madame Lim et le prolétaire philippin

La présentation en compétition du film de Lino Brocka a lieu au plus fort de l'actualité politique aux Philippines. Lino Brocka a gagné à Cannes, il y a quelques années, une célébrité internationale. Ses mélodrames, *Insiang, Jaguar, Bona*, ont toujours contenu une certaine charge de critique sociale. *Bayan Ko* (mon pays), titre de ce nouveau film, est aussi celui d'une chanson des années 30, adoptée par les opposants au régime de Marcos. Cette chanson est interdite à la radio et à la télévision, mais l'histoire racontée est tirée de deux affaires criminelles réelles et a franchi le barrage de la censure.

Turing (Philipp Salvador) travaille à l'imprimerie de M. Lim. Sa femme, Luz (Gina Alajar) attend un enfant. Le couple manque d'argent, a des dettes. Pour s'en sortir, Turing a signé un contrat le privant du droit de grève. Cela le conduit à trahir, en quelque sorte, ses compagnons de travail, puis, sa misère s'accentuant, à tenter avec quelques hommes de la pègre un cambriolage qui tourne au tragique.

Lino Brocka, dont les deux principaux interprètes sont des vedettes du cinéma philippin, a repris, dans ce film (où la France a une part de coproduction), le thème, chez lui majeur, de l'homme (ou de la femme) victime de l'injustice sociale et conduit par là même à des actes désespérés. Comme dans les meilleurs films noirs américains, le destin frappe des êtres innocents que les structures de la société rejettent, vouent à une lutte sans merci, à la mort.

Par certains côtés (dans la deuxième partie), *Bayan Ko* évoque *J'ai le droit de vivre*, de Fritz Lang. Mais le style en est inégal, tiraillé entre la démonstration politique et le mélo sentimental autour d'un cas individuel. Les manifestations de rue, les appels au changement, à l'union des opprimés, la grève brisée par les hommes à la solde de M. Lim et la police, conduisent à une prise de conscience, par une mise en scène un peu trop schématique. Les capitalistes sont caricaturés à outrance, surtout le personnage de Mme Lim (la femme du patron, vulgaire, hypocrite, plus odieusement « paternaliste » que son époux).

Ce côté « agit-prop » à l'usage du peuple philippin est courageux. Le film nous apporte aussi des informations sur la lutte des classes, les inégalités insupportables et le fonctionnement administratif des hôpitaux « non subventionnés ». On retrouve le romantisme du désespoir, le lyrisme de la violence, la douleur de l'amour brisé, tout ce qui a fait l'originalité cinématographique du Lino Brocka que nous aimons, au cours du cambriolage, de la prise d'otages et du déchaînement des forces de l'ordre. Dommage que tout le film ne soit pas de la même inspiration, de la même fougue.

JACQUES SICLIER.

PERSPECTIVES

«LIBERTÉ LA NUIT»
de Philippe Garrel

Une place à part

Liberté la nuit, le dernier long métrage de Philippe Garrel, est un film plus ouvert, moins narcissique que les précédents. L'interrogation anxieuse qui soustend son œuvre n'a pas disparu, mais cette introspection a pour toile de fond une réalité politique, la guerre d'Algérie, qui la rend moins gratuite.

Un homme d'âge mûr, militant d'un réseau de soutien au FLN, vit une séparation difficile avec sa femme que le destin s'apprête à frapper. Il rencontre une femme plus jeune, exigeante et inquiète, aux côtés de laquelle il tente de retrouver un sens à la vie. Cet amour qui se cherche n'efface pas l'autre, doublement perdu. Il sert seulement de contrepoint à cette tentative, vouée à l'échec, d'échapper au destin qui l'attend lui aussi.

Philippe Garrel a confié le rôle à son père, le comédien Maurice Garrel, compagnon de plusieurs de ses films, dont il fixe avec pudeur le visage marqué. Ce visage tourné vers l'intérieur dit tout ou presque de la séparation avec la femme, Emmanuelle Riva, qui malgré sa présence douloureuse pâtit d'un scénario qui flotte un peu jusqu'à la rencontre avec l'autre femme. Si à cet instant le film touche à la perfection, Garrel le doit beaucoup à Christine Boisson, frémissante, qui s'affirme comme une grande tragédienne.

Comme toujours chez Philippe Garrel, les images sont superbes. Des draps froissés, les arabesques d'un balcon, les gouttes de pluie qui perlent sur un pare-brise sont autant de photographies qu'on emporte avec soi, volées à l'imaginaire d'un cinéaste qui a une place à part. – B.L.G.

Le passeur de rêves

Philippe Garrel est un réalisateur hermétique qui a marqué l'histoire du cinéma français d'œuvres inoubliables comme *Marie pour mémoire* et *la Cicatrice intérieure*. Il présente cette année à Cannes, dans la sélection de Perspectives : deux nouveaux films, *Rue Fontaine*, l'un des six volets de *Paris vu par... Vingt ans après* projeté au début de la compétition, et son dernier long métrage, *Liberté la nuit*. Ce sont les dix-septième et dix-huitième films de ce cinéaste qui a réalisé son premier court-métrage, en 1964, à l'âge de seize ans, et n'a cessé depuis de tourner des films qui n'appartiennent qu'à lui.

Il paie cher sa marginalité et l'a longtemps revendiquée, préférant une rencontre vraie avec un seul spectateur à une salle pleine. Aujourd'hui, sans renier cette démarche aristocratique et solitaire, il aimerait toucher un public plus large sinon un large public.

Signe encourageant, *Rue Fontaine* et *Liberté la nuit* ont trouvé des producteurs, ce qui ne lui était jamais arrivé.

« Pour une fois, explique-t-il, *j'avais écrit un script. Claude Guisard, de l'INA, avait aimé* l'Enfant secret, *mon film précédent, et m'a proposé de produire* Liberté la nuit. *Mais ça reste un film à petit budget tourné en treize jours avec une seule prise pour des raisons d'économie.*

– C'est un travail pourtant très soigné.

– *C'est une question de morale plus que de technique. Avec la télévision, les films touchent maintenant quantité de gens. Il ne faut pas que je sois nul. Je ressens très profondément cette exigence.*

– Pourtant vous ne faites guère de concessions. Il y a ce très long plan fixe sur Emmanuelle Riva qui coud, seule, assise dans une salle de théâtre...

– *C'est un peu de la provocation. C'est un refus de se plier aux évidences. Je savais que ce film serait pour une fois distribué normalement et projeté à la télévision. En réaction, j'ai eu envie de ruer dans les brancards.*

– En même temps vous prétendez toucher davantage de gens.

– *Je voudrais que mes films soient vus par un public non cultivé. Pour cela, il faudrait que la télévision montre plus de films, même à une heure du matin. On découvrirait des quantités de cinéphiles parmi les ouvriers.*

Notre génération

– Comment naissent vos films ?

– *Je pars toujours de la littérature ou de l'art. J'ai choisi la rue Fontaine car Breton y a habité et je me suis inspiré d'un roman de Théophile Gautier,* Spirite. *J'écris souvent des morceaux de dialogue. Je les mets dans une valise et puis un jour, je les réunis par bouts. Leur cohésion apparaît à ce moment-là. Je note mes rêves. Les chapitres de* Liberté la nuit, *« Le passeur de rêves », « Le jeu de Mouche », « L'encrier de Dieu », correspondent à des titres de cahiers de rêves que j'ai d'abord écrits.*

– *Rue Fontaine* est un film dans la tradition française, assez éloigné de vos films *underground* d'il y a quinze ans.

– *A une époque, je me suis senti proche de Warhol. Nous nous étions découverts des points communs. Nico, qui avait tourné pour lui* The Chelsea Girls *et* Imitation of Christ, *nous a présentés à New-York. J'avais pour Warhol une grande admiration, comme celle que je porte à Godard. Dans* The Chelsea Girls, *il avait une façon très à lui d'attraper la vie, avec deux écrans côte à côte. C'est une idée extraordinaire.*

» Après cette période je suis revenu à ma famille d'origine, le cinéma français. La Maman et la Putain *est le chef-d'œuvre de notre génération. Dans vingt ans, on considérera ce film comme un classique, de la même façon que* la Règle du jeu *aujourd'hui.*

– Vous parlez de quelle génération ?

– *Des cinéastes dont je me sens proche et qui sont nés après la guerre, Jacquot, Téchiné, Doillon, Chantal Akerman. On avance ensemble. Si Doillon obtient le prix à Cannes, ce sera une avancée pour nous aussi. »*

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOM JUAN – Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.

LE PAIN DUR – Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45.

MONET OU LA PASSION DE LA RÉALITÉ – Cartoucherie Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30.

GERTRUDE MORTE CET APRÈS-MIDI (reprise) – Poche (548-92-97), 20 h.

GENNEVILLIERS – Scènes libres (troisième année). Théâtre (783-26-30) : les Ch'mins de Couté ; la Grande et la Petite Manœuvre, 20 h et 21 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Boris Godounov.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Mariage secret.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : 18 h 30 : la Dernière Bande ; Grand Théâtre : 20 h 30 : la Mouette ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 francs.

PETIT TEP, 21 h : Gust.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats Conférences-musées : 18 h 30 : Festival franco-anglais de poésie ; 16 h et 19 h : Nouveaux films BPI : Concerts-animation : 18 h 30 : Rencontre avec de jeunes compositeurs ; 20 h 30 : Concert de l'Itinéraire (Barlow, Masson, Machover).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet de Marseille, 20 h 30 : Pelléas et Mélisande.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ballet de Gyor : 18 h 30 : Musiques de l'Inde du Nord et du Sud.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.

CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod. zod. zod...iaque.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h : Ferdaous, une voix en enfer.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des Rois ; Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : la Jungle des villes ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti. 20 h 30 : Tamerlan.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.

ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE CARDIN (236-33-52), 20 h 30 : Festival de la jeune création.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 21 h : Un p'tit mot sous la porte.

ESPACE KIRON (375-50-25), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 19 h : Dede's tire ; 22 h : Adam et Eve et le troisième sexe.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Sensualité.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 22 h : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 20 h 45 : Madras, la nuit ou...

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit ; 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin Tchin ; petite salle, 21 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Moby Dick.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), 20 h 30 : Antigone.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé ; II. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLIERS (306-76-49), 19 h : la Ballade de Monsieur Tadeuz.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : le Tigre.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Zoulou.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; Petite salle, 20 h 30 : Enfance.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : la Femme de couleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h30 : Odd Numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30, les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : S. Lemosof.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi.

DEUX PORTES (361-24-51), 21 h : Cie Ballet des Deux-Portes.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.

SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Keuten.

TEMPLIER (278-91-15), 20 h 30 : A. Mancouvert, R. Sosa.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company (le Songe d'une nuit d'été).

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h30 : Fête des lamas du Sikkim.

AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Cosmocomicompagnie.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la Rage de vivre.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Wooton.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 20 h 30 : Théophile, D. Vachée, D. Borano.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Armason Dele Pave.

CITHEA (357-99-26), 22 h : Cl. Astier.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : B. Lavilliers ; 21 h : Clown Kompanie.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 45 : Marotissimo.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 · La Villette en chansons.

Vendredi 18 mai

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

ZENITH (080-48-96), 20 h : Artistes contre la Torture (Bashung, J. Birkin, P. Desproges, Djudjura, Duval et Machon, J. Guidoni, J. Gréco...).

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Opéra

A. DEJAZET (887-97-34), 19 h : Al Zuharat ou Phèdre au tombeau de Thesee-le Medium.

Les concerts

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Belohlavek (Norak, Dvorak, Martinu).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire (Beethoven, Brahms).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : D. de Wiliencourt, R. Mamou (Fauré, Beethoven, Franck).

Lucernaire, 19 h 45 : M-F. Viaud, A. Devos (Mozart, Franck) ; 21 h : Ensemble vocal G. Steleski (Janequin, Monteverdi, Mauesberger).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : Quatuor élyséen (Mahler, Weber, Fauré).

FIAP, 20 h 30 : M. Michalon, P.-Y. Pacha (Dowland, Beethoven, Britten...).

Parc de Bagatelle, 17 h : P. Reach.

Centre Valeyre, 20 h 30 : Quintette F. Danzi (Spohr, Rossini, Beethoven...).

Salle Cortot, 21 h : Récital M.-H. Finaly, piano.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h 30 : Manigua.

CITHEA (357-99-26), 20 h : Contact.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Debile Menthol.

FORUM (297-53-47) 21 h : Magma Offering.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : A. Mion.

OPÉRA NIGHT (296-62-56), 20 h 30 : R. Bahri.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Zaka Percussion.

PHIL'ONE (776-44-26), 20 h 30 : 6TH Continent.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Fox Trot.

SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60), 23 h : O. Hutman, T. Rabeson, M. Bertaux.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : G. Hunter.

En région parisienne

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Violette Leduc, l'affamée.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

CHOISY, Cathédrale St-Louis, le 18 à 20 h 30 : Petite messe solennelle de Rossini.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), 20 h 30 : Groupe Karabane, K. Kacel 20 h 30 : Scène de nuit à Clichy.

CORBEIL, CAC (089-00-72), 20 h 45 : Cervantès Intermèdes.

CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Fawzi al Ayedi.

DRAVEIL, Eglise Saint-Rémi, 20 h 30 : F. Mento.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : la Surprise de l'amour. Théâtre (670-15-71), 20 h : Fugitive Detail.

JUVISY-SUR-ORGE, Théâtre de l'Eclipse (921-60-34), 21 h : l'Issue.

MONTREUIL, CC J.-Lurçat (287-50-08), 20 h 30 : A. Grillo, P. Villaroel.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Great Britain.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 h : le Dîner de Lina ; 22 h 30 : M. Mézières.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h : Chorégraphie Gheoriu.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), 21 h : Avron Big Band.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 14 h 30 et 20 h 30 : Smash.

VINCENNES, Th. Daniel-Sorano (374-81-16), 21 h : le Repoussoir.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, le Mépris, de J.-L. Godard ; Cinéma japonais : 21 h, Bouddha, de K. Misumi.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Echec au porteur, de G. Grangier ; Cinéma israélien, 19 h : le Grand Canal, de E. Kishon.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52)

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-54-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Colisée, 8e (359-26-46) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PUBLIQUE (*), film français d'Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DU ROI, film français d'Ivan Chiffre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

NOTRE HISTOIRE, film français de Bertrand Blier : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Les Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OTE-TOI DE MON SOLEIL (DIOGENE), film français de Marc Jolivet : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

Les festivals

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : le Juge.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi, Halloween I, Halloween II, Halloween III ; la Quatrième Dimension ; Dead Zone ; l'Ascenseur (*).

CINÉMA DES ÉTATS BALTES (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h : l'Auberge des visiteurs de l'au-delà ; 22 h : la Corrida ; 16 h : Personne ne voulait mourir.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : la Porte du paradis.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Chercheurs d'or.

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : Ça commence à Vera-Cruz ; les Indomptables ; Un si doux visage ; Pendez-moi haut et court.

FESTIVAL CARLOS SAURA (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Cria Cuervos ; Noces de sang.

FESTIVAL MGM (v.o.), Elysées-Lincoln (359-36-14) : Autant en emporte le vent.

LES NOUVEAUX AS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Olympic-Marylin, 14e (545-35-38) : Hardcord.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89) : la Loi du silence.

JOHN HUSTON (v.o.), Olympic, petite salle, 14e (545-35-38) : Freud.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 5, 0 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

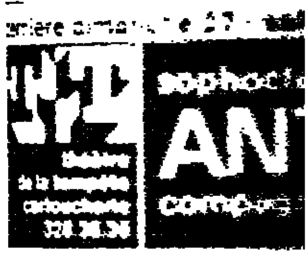
COUP DE CŒUR (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 18 h 20.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 16 h 15.

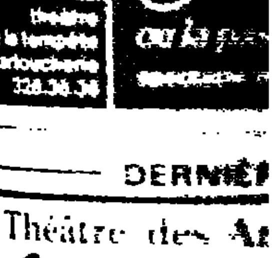
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) Boîte à films, 17e, (622-44-21) 16 h10.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 30.















VARIÉTÉS

Le nouveau voyage de Bernard Lavilliers

Bernard Lavilliers est un chien fou du spectacle, qui affectionne les grands éclats musicaux, qui aime rêver, bouger, changer, qui a une boulimie des voyages, singulièrement ceux qui l'amènent au Brésil, qu'il a parcouru en long et en large et où il se sent bien, entre le soleil et la mer, se roulant voluptueusement dans une musique dont les racines restent encore étonnamment vivantes sur les places des marchés de Salvador ou de Recife. L'année dernière, Lavilliers s'est même produit comme chanteur à Rio : pas à l'Alliance française devant les ressortissants français en mal du pays natal, *mais dans une immense discothèque* en plein air, puis dans un théâtre en forme de cirque, accompagné par des musiciens brésiliens avec qui il avait longuement répété et parmi lesquels il a rencontré un extraordinaire bassiste, Gago.

Ces dernières années, Bernard Lavilliers avait déroulé ses spectacles dans de grands lieux, sous de gigantesques chapiteaux ou dans des palais des sports. Le voici revenu dans le cadre plus intime de l'Olympia. Et ce retour correspond à une *nouvelle manière du chanteur : toute* trace de grandiloquence a disparu. Tout est plus nuancé, plus serein, plus large. Lavilliers, qui a enregistré un album *(Tout est permis, rien n'est possible)* avant ces concerts, a retrouvé tout le plaisir de la scène, *toute son exaltation.* C'est un bel acte d'amour qu'il offre à l'Olympia dans un spectacle en deux parties.

Dans son concert, Lavilliers jette sa formidable énergie, son cœur et ses émotions. Plein d'un bonheur renouvelé, il mord à pleines dents dans la sensualité des mots, des notes et des images, développe une fête des couleurs, chante du rock, du funky, du blues et, bien sûr, de la musique aux parfums brésiliens. L'écriture de Bernard Lavilliers est plus exigeante, plus simple, plus sensible. Les musiciens ont manifestement l'air tous heureux de faire le voyage avec Lavilliers. Parmi ces accompagnateurs : un pianiste brésilien de Belém, Walter Araujo, qui a composé un des plus beaux titres (*le Bal*) du dernier album.

C. F.

★ Olympia. 20 h 45.

■ **CONCERT AMNESTY AU ZENITH.** – **Amnesty international annonce qu'il reste encore des places pour le spectacle qui a lieu ce vendredi 18 mai au** ***Zénith*** **en faveur de la campagne internationale contre la torture lancée le 4 avril dernier. Participeront à cette manifestation : Bashung, Jane Birkin, Pierre Desproges, Djurdura,** ***Duval et Machon, Juliette Gréco,*** **Jean Guidoni, Angélique Ionatos, Michel Jonasz, Gérard Lafaille, Mama Béa, Anne Prucnal, Alexandre Réverend, Traction à vent, Fanfare Chic, Trust,** ***Brenda Wooton et Zéro de conduite.*** **Cette soirée fait suite à l'émission de TF1 « Artistes contre la torture », diffusée le 8 mai dernier. Le prix des places est de 90 francs. – 225, avenue Jean-Jaurès, 20 heures.**

« JACQUES BREL », d'Olivier Todd

Histoire d'un homme du Nord

A la fin des années 50 et au début des années 60, il y avait en France un homme singulier qui trouvait dans la musique tout le caractère chaotique, la nervosité de son temps, et pour qui la chanson était une manière de vivre, sa forme d'aimer.

La vie faisait tenir ensemble les chansons de Jacques Brel, la vie qui nous dépasse les uns les autres et nous relie. Brel avait mal aux autres, il avait mal face à un monde qui *s'acceptait tel quel. Et il le clamait* avec tendresse. En se battant contre le temps. En cherchant en chacun de nous la part de rêve.

L'aventure de Brel commence dans la grisaille du Nord. Son errance solitaire finit dans le bleu irréel des *mers du Sud. Entre-temps, il court* les chemins, plein d'une rage de vivre, de se battre par un mouvement sans fin. Anarcho-idéaliste libertaire, il poursuit sa propre vérité avec dans sa mythologie personnelle Till Eulens- piegel et Don Quichotte, en croyant profondément à la *fraternité* du cœur.

Pendant quinze ans, Jacques Brel accomplit l'acte de chanter du fin fond de ses tripes, avec des mots simples chargés tout à coup de douleur. Il décrit tout un monde de gens ordinaires, de gens blessés mais qui ne souffrent pas, de gens seuls mais qui ne bentent pas leur solitude. Il montre le temps qui grignote chaque individu, entraîne la dégénérescence de l'amour, de l'espérance, des désirs, la mort aussi, ou plutôt le vieillissement, pour souligner l'absurdité de la vie *« Moi, dit-il volontiers, je suis du genre joyeux – même si j'en ai pas la figure, même si je suis désespéré. »*

Et *puis un jour de 1967, Brel* rompt avec le tour de chant qu'il pratiquait trois cent vingt-cinq jours par an. Parce qu'il n'a *« plus rien à dire ».* Par peur de truquer, par crainte de voir l'habileté remplacer l'envie et de ne plus pouvoir donner. Après un *intermède cinématographique,* l'homme du Nord bouffe de l'espace et du soleil avant de mourir d'un cancer une nuit d'octobre 1978 dans la chambre 305 d'un hôpital parisien.

C'est *l'histoire de cet homme* déchirant et déchiré, dont la musique masquait la solitude, que raconte Olivier Todd dans un beau livre qui rassemble une masse de *documents* et de témoignages inédits.

Todd aborde sans complaisance *et plein de tendresse aussi l'aventure* d'un chanteur qui n'aura jamais été *« marchand de chansons »* et qui, dans l'air d'un temps particulièrement troublé, sera resté terriblement individualiste. Et c'est bien ce qui gêne quelque part à la lecture : si l'ouvrage d'Olivier Todd se lit comme un roman, jamais il ne peut se voir et s'entendre comme un « docu-drame » sur une époque effervescente. La vie de Brel a un côté hors du temps – et cet aspect a été *acquis au long contact de la province* française, quand le chanteur « tournait » onze mois sur douze.

Jacques marchait au bonheur, allait le chercher, ne le trouvait tou*jours pas mais allait où il était.* Il aimait l'amitié. Et Jojo, secrétaire et factotum, fut à la fois *« le frère, le pote-à-vie, le compagnon des blagues et des bringues, le confident, l'interlocuteur des longues nuits à bâtons rompus, le chauffeur, le conseiller, la boîte aux lettres pour les correspondances compliquées, le chien de garde fidèle ».*

Brel était misogyne (dans de nombreuses interviews des années 60, il dit par exemple : *« La tendresse, c'est pas un sentiment de femelle »).* Mais il aimait encore plus les femmes. Elles l'épataient parfois, il se partagea à certains moments entre plusieurs d'entre elles et il écrivit pour l'une d'elles l'une des plus belles chansons d'amour :

« Ne me quitte pas
Il faut oublier
Tout peut s'oublier
Qui s'enfuit déjà... »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ ***Jacques Brel, une vie,*** **par Olivier Todd, 456 pages. Ed. Robert Laffont.**



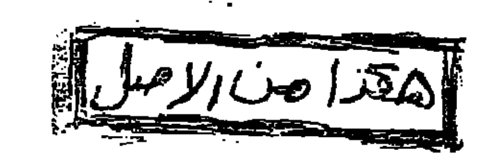


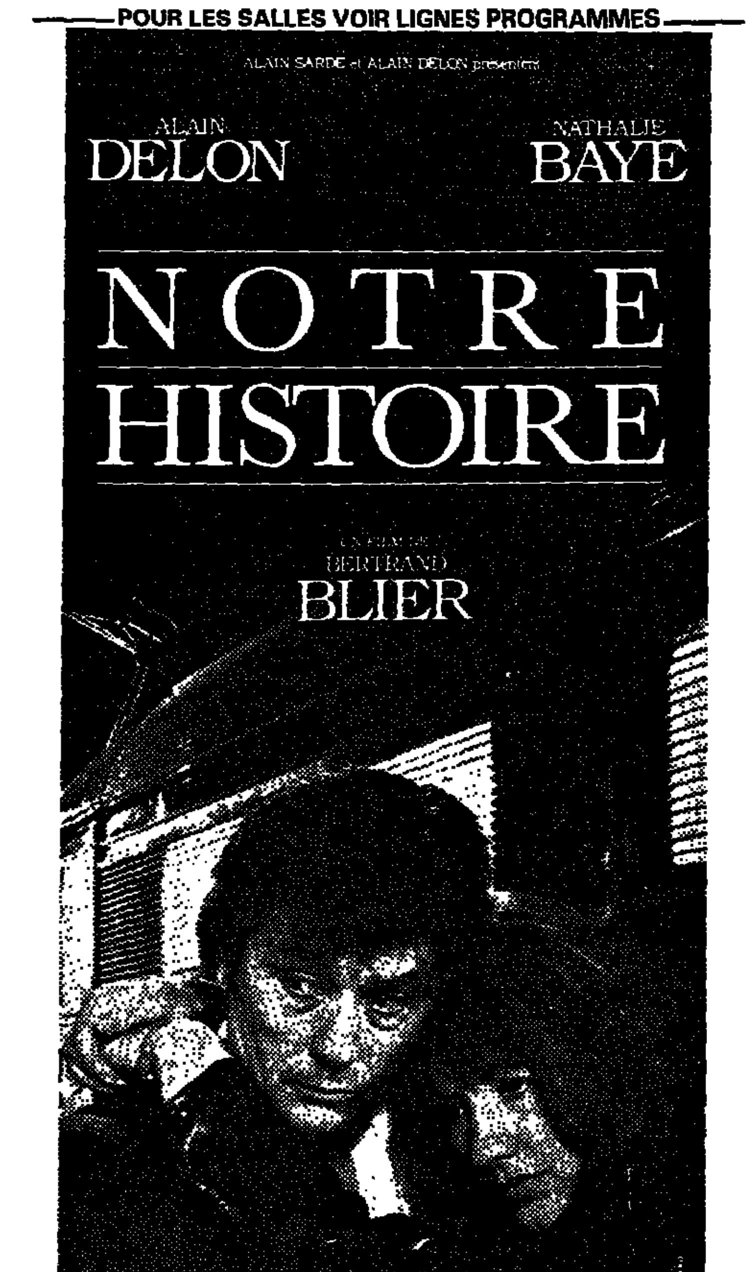












CULTURE

THÉATRE

«NOIX DE COCO», de Marcel Achard

Le propre du Boulevard

Créée voici cinquante ans par le grand Raimu, *quelle pièce pas* banale que cette *Noix de coco* de Marcel Achard, qui noue la douleur et *le rire avec un air* de distance froide !

Un homme pas bête, pas génial, plus jeune, qui vend des chaussures dans le Midi, que ses proches nomment « Loulou », a été quitté par sa *femme qui lui a laissé* les enfants. Loulou s'est remarié avec Caroline, qui n'aime pas sortir, tient la maison propre et garde son mari à distance : pas de bagatelle. Pas de bonheur, dans cette famille, pas de gaieté, mais pas de drame : une vie qui va comme ça.

Survient un personnage typique du théâtre de Boulevard, un personnage *vulgaire, déplaçant de l'air*, et « vrai » : le type qui, en société, ne peut s'empêcher de provoquer les *femmes en les inquiétant, en leur* demandant leur signe astrologique, en leur lisant prétendument les *lignes de la main, ainsi de suite*, en leur disant qu'il les a rencontrées un fois, quelque part.

Ce type s'en prend à Caroline, qui se défend : non, il *n'a pas pu la rencontrer* ailleurs, loin d'ici, elle n'a jamais bougé. Mais elle vient d'être *atteinte, elle quitte son calme habituel*, son froid un peu sombre, mélancolique, le *statu-quo* paisible de ce foyer est rompu, et, très vite, par un enchaînement de hasards, Loulou découvre que, il y a vingt ans, Caroline a passé une nuit d'amour fou, déchaîné, avec un inconnu, à Acapulco.

Et Loulou, en une seconde, devient *victime d'un mal sinistre*, qui fait souffrir, difficile à guérir : la jalousie du passé, obsessionnelle. Les images de la nuit d'amour de Caroline ne le quittent plus, l'empêchent de vivre, et ces images, elle, sont horriblement aiguës, précises, car l'inconnu d'Acapulco, c'était lui, et il n'en a rien oublié, tant c'était *violent*.

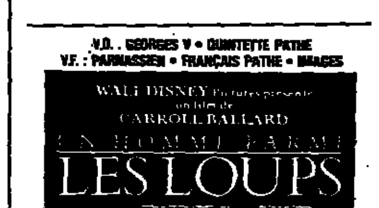
La situation minable, grotesque, situation de pur théâtre de Boulevard, mais situation sinistre, car ce chancre irrespirable de la jalousie du passé tient Loulou à la gorge, et voici un cas exemplaire d'une certaine efficacité du théâtre de Boulevard, quand l'auteur n'est quand même pas n'importe qui : dans un registre plutôt trivial, plutôt bas, le Boulevard est parfois bien placé pour gratter, pour remettre à vif, pour arrêter sous un jour dur tel ou tel accident réel, encombrant, où la misère et le grotesque font bon ménage. Mais, hélas ! le Boulevard a ses lois, dont celle du marché, et Marcel Achard écrira des idioties *comme Patate*.

Au Théâtre de la Renaissance, l'excellent Henri Tisot sait donner une force, un allant, une faiblesse ambiguë au délire absurde de Loulou, jaloux de lui-même. David Brécourt, le fils de Loulou, et Olivier Lejeune, son gendre, *sont par* moments très attachants, malgré *une direction d'acteurs semble-t-il* banale de Jean Meyer.

Mais la dimension de la soirée, son intelligence, son émotion et même sa poésie, nous la devons à Catherine Rouvel : elle a fouillé toutes les ombres et toutes les échappées du personnage de la jeune *femme*, Caroline. Avec une *rigueur* extrême, elle fait toucher la solitude, l'échec, la civilité patiente, d'une *femme pas heureuse qui sait se* tenir, se taire, à qui échappent parfois quelques coups de griffe, très brefs. Une grand comédienne qui exerce ainsi un art achevé dans une pièce bizarre, mais tout de même ordinaire, cela laisse rêveur, car cet art de l'acteur, de l'actrice, il n'en reste rien par la suite, qu'un souvenir incertain, qui s'efface. Un art *d'abnégation*.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Renaissance, 21 heures.



NOTES

Expositions

«LES FASTES DE LA TAPISSERIE»
au musée Jacquemart-André

Le plaisir et l'histoire

Cela fait bien dix ans qu'on n'avait pas vu à Paris pareil ensemble *de tapisseries. Le musée* Jacquemart-André a donc libéré la quasi-totalité de ses murs, sauf ceux précisément qui étaient porteurs de tapisseries, pour célébrer comme il se doit l'événement, généreusement qualifié de « fastes ». Outre le musée *et ses collections, qui appartiennent* à l'Institut de France, deux galeries privées spécialisées dans cet art, les galeries *Chevalier et Boccara*, plusieurs collectionneurs privés français et étrangers, le Mobilier national et le musée Carnavalet, ont contribué à *ce déploiement impressionnant par* la taille, le poids, la richesse des œuvres, et, dans la plupart des cas, par leur *qualité*.

Cet ensemble, bien que dû au hasard des prêts consentis, forme ainsi comme une histoire, ou plutôt *une traversée historique* de l'art de la tapisserie, du quinzième au dix-huitième siècle. Il est davantage inspiré, en effet, par l'ambition d'un plaisir esthétique que par le souci pédagogique ou documentaire, même si cette inquiétude est tout à *fait calmée par un excellent* catalogue (80 F).

Le public plutôt chic et cravaté du musée n'est d'ailleurs guère gêné *par le manque d'explications*, et paraît plus connaisseur qu'on ne le sent en général dans les grandes expositions. Cela tend à montrer que la tapisserie reste encore souvent perçue seulement comme un luxe par le grand public, quand pareille exposition lui donne toute sa dimension d'art.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LA FRANCE EN LOUISIANE

Deux ans après les célébrations officielles du tricentenaire de la fon*dation de l'Etat de Louisiane, le* musée d'Etat de La Nouvelle-Orléans présente une exposition sur le siècle de *Louis XIV. Les* conservateurs ont passé plusieurs accords avec vingt-huit collections et musées français, en particulier le château de Versailles, le Musée des arts décoratifs de la Ville de Paris et la Bibliothèque nationale. Près de deux cents objets, *toiles, sculptures, meubles*, éléments d'architecture, cartes, manuscrits appartenant au dix-septième siècle français permettent d'explorer la contribution de la France à l'héritage culturel de la Louisiane. Plusieurs œuvres d'im*portance majeure, comme le* portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud, n'avaient jamais quitté la France, et en raison de leur fragilité ne *repartiront probablement* pas à l'étranger. Quelque cinq cent mille visiteurs sont attendus. L'exposition sera présentée de novembre 1984 à avril 1985 à Washington.

La Louisiane doit son nom à Louis XIV et a appartenu à la France jusqu'à ce que Napoléon la *vende aux Etats-Unis* en 1803. Elle reste imprégnée de culture européenne tant au travers des langues françaises et espagnoles toujours vi*vantes que par les monuments de sa* capitale, fortement marqués d'architecture classique. L'exposition suit d'un an celle où était retracée l'histoire de la *région* jusqu'en 1731, date de sa rétrocession à la couronne par la Compagnie des Indes. Elle an*ticipe la célébration* prévue à Chicago en 1982 du cinq centième anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique.

Rock

THE CURE AU ZÉNITH

Les avis sont partagés. Les uns prétendent que les Cure sont devenus des hippies recyclés, comme une mouture à peine voilée des Pink Floyd. Les autres voient en eux des Clash en plus extrémistes, punks irrascibles de la première *heure. Entre les deux, on en conviendra*, il existe une marge d'appréciation infinie, où le juste milieu, tant dans les faits que sur le papier, reste à définir. Mine de rien, les Cure ont gagné sur les deux publics, ce qui les situe, sans tambour ni trompette, au *premier plan de la scène* europénne, les Etats-Unis restant à convaincre.

On ne se prêtera pas au jeu des comparaisons : les Cure sont en marge, *farouches et décidés*, imperturbables dans leur action, et leur création se suffit à elle-même, radicale et tourmentée, noire dans l'évo*cation*, blanche par vocation, tournée sur le continent et faisant appel à ses ressources culturelles. Quand ils ne cèdent pas à des ambitions de lyrisme empesé, ils ont un sens pointu de la mélodie expéditive, tailladée d'harmonies excentriques, le *riff* nerveux et lapidaire, mélange inédit de thèmes baroques et de sonorités acidulées. Une espèce de romantisme *sombre* et *urbain*, décliné à froid d'une voix plaintive et douloureuse, sur un rock constamment en alerte, cultivant le contraste, montées de fièvre et variations glacées.

Il y a chez ces Anglais, dramaturges modernes – Robert Smith (*guitare, claviers et chant*), Laurence Tolhurst (basse, claviers), Andy Anderson (batterie), Porl Thompson (saxophone), – une magie (noire) fascinante.

ALAIN WAIS.

PETITES NOUVELLES

■ **JAZZ A AMIENS.** – Le temps du jazz, festival organisé pour la troisième année consécutive par la maison de la culture d'Amiens, s'achèvera le 3 juin. On peut encore aller écouter le Samara Big Band (le 19 mai), Yvan Jullien (le 23 mai), Martial Solal et son Big Band (le 25 mai), le Tolvan Big Band Power (le 29 mai), la Bande à Badault (le 2 juin), et enfin le Memory Jazz de Christian Garros (le 3 juin).

A côté de ces concerts sont présentées deux expositions : « Photographismes », de Michel Gombert et Patrice Roger ; « Portraits de jazz », de Gérard Amsellem. D'autre part, un stage national de jazz est prévu les 31 mai, 1er, 2 et 3 juin au Conservatoire national de la région Picardie, avec Eric Boell, Christiane Legrand, Daniel Goyone, Laurent Cokelaere, Marc Steckar, Louis Reuah, Francis Bourrec, Antoine Illouz.

■ **REPRÉSENTATION REPORTÉE.** – La première représentation d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, prévue le 19 mai à l'Opéra de Paris dans la mise en scène de Liliana Cavani, est reportée au mercredi 23 mai, pour des raisons d'ordre technique. Les billets vendus pour le 19 seront validés pour le 28 mai, ou remboursés (avant le 25) aux guichets du palais Garnier. Les dates des autres représentations restent inchangées.

■ **FESTIVAL DE RIS-ORANGIS.** – *Le neuvième Festival de Ris-Orangis*, ouvert cette année aux musiques de tradition orale du monde entier (pays celtes, Afrique, Europe de l'Est, Nouvelle-Orléans) aux confins du jazz, a lieu le samedi 19 mai de 13 heures à la nuit : une quinzaine de groupes, une rencontre de luthiers, bal. Rens. MJC de Ris-Orangis, tél. 16 (6) 906-38-95.

ARTS

FORMES

Mandeville

Aucune complaisance dans les peintures, collages ou *lithographies* de Bernard Mandeville, dans ses montages de formes réglées par une austère géométrie, armatures dont *chaque élément a l'air de jouer avec* les lois de l'équilibre. L'artiste fait montre de la même parcimonie dans le choix des couleurs. Leur gamme volontairement limitée se contente des beiges, des ocres clairs ou foncés, des aplats noirs. Mais quelle subtilité dans leurs rapports loin de tout éclat, d'une neutralité trop évidente pour ne pas être la gardienne de quelque secret.

D'où vient donc la poésie qui transfigure *ces constructions* ? Cette poésie-là ne se paye plus de mots et fait fi des effusions sentimentales. D'où sa vérité. (1)

Françoise Matheran

Le monde familier de Françoise Matheran sort peu à peu de la brume. Un grand souffle d'air frais l'a dissipée. Désormais tout *s'éclaire et se précise, avec la même* douceur qu'autrefois. Ses toiles et aussi ses pastels recréent le paysage urbain qu'elle a maintenant sous *les yeux*, les toits, les *maisons* baignant dans leur amicale atmosphère. Les objets de l'existence quotidienne, ces natures prétendues *mortes, émergent de fonds* plus sombres avec une obsédante présence. En cherche-t-on la raison, au-delà des qualités plastiques d'un métier en progrès constant ? On découvrira sans effort qu'un immense amour des choses visibles les transcende et les incorpore à une intense vie intérieure. (2)

Rosita Dewez

Dans un tout autre registre, Rosita Dewez a assigné à ses prome*nades un itinéraire urbain, soit* en happant au vol des passants saisis dans leur environnement, en traits elliptiques, soit en suggérant sur de vastes toiles l'ambiance de bistrots dûment localisés, avec leurs consommateurs à peine indiqués dans une triste lumière blonde. (3)

Bost

Jérôme Bost revient toujours sur le motif, obstinément fidèle au pas*tel gras et à son* âpre terre des Alpes de Haute-Provence dont la pierraille ne laisse guère percer que la lavande. Le revoici encore plus *affirmé*, ce pays cent fois réinventé, gravé à jamais sur la plaque sensible de la mémoire, sillonné de profondes rainures qui vont devenir odorantes, moucheté des touffes de lavandin avant ou pendant la floraison, lorsque la nature les a peintes d'un bleu mauve que Bost a su saisir (4).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacques Massol, 12, rue La Boétie.
(2) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot.
(3) Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie.
(4) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.

Une «bonne affaire» du Louvre

Les sœurs de la congrégation de Saint-Charles Borromée, au Puy (Haute-Loire), réclament au ministère de la culture la *restitution* d'un tableau de maître actuellement exposé au Louvre, d'une valeur de plusieurs millions de francs. Ce tableau se trouvait dans un débarras avec des objets dont les sœurs voulaient se défaire. Un antiquaire acheta le lot pour 400 francs en 1980. Un amateur éclairé l'acheta 4 000 francs et le fit identifier en Italie. Il s'agit d'un très beau « portement de la croix » de Lorenzo Lotto. Le tableau fut proposé au Louvre, qui s'empressa de l'acquérir pour 3 millions 250 000 francs, réalisant une bonne affaire, puisque la valeur du tableau semble *en effet* bien supérieure.

Pour les religieuses, Me Delcroix, du barreau de Paris, fera valoir, courant juin devant le tribunal de Paris, que « *ce tableau ne figure pas dans la nomenclature des objets vendus* » par la congrégation.

COMMUNICATION

En Espagne

Les journaux gouvernementaux hérités du franquisme ont été vendus au secteur privé

De notre correspondant

Madrid. – La presse franquiste a définitivement cessé d'exister en Espagne près de huit ans après la mort du dictateur. Le passage au secteur privé des *« organes de communication sociale de l'Etat »*, cette chaîne de vingt-deux journaux gouvernementaux créée peu après la fin de la guerre civile pour vanter les mérites du nouveau régime, est maintenant achevé. Dix-sept d'entre eux ont été cédés ces derniers mois à des particuliers lors de ventes aux enchères successives, et deux d'entre eux ont trouvé acquéreurs le 16 mai. Les cinq autres ont été fermés faute d'offres intéressantes ou au vu de leur situation financière désastreuse.

Parmi ceux-là figure la publication la plus importante du groupe, le journal *Pueblo*, édité à Madrid, qui a sorti le jeudi 17 mai son dernier numéro. La décision de fermer ce quotidien, annoncée vingt-quatre heures à peine avant sa mise à exécution, a causé un certain émoi dans les milieux journalistiques espagnols. Organe des syndicats verticaux à l'époque du franquisme (il tirait à l'époque à plus de 150 000 exemplaires), *Pueblo* constitua en effet, malgré sa dépendance à l'égard du régime, l'école où se forma toute une génération de professionnels de la presse. Après le retour à la démocratie, le quotidien, dont le personnel avait été renouvelé, tenta, tant bien que mal, de s'adapter aux temps nouveaux sans pouvoir toutefois faire face à la concurrence des publications naissantes. Son tirage était descendu, récemment, à 50 000 exemplaires.

Le ministre de la culture, M. Javier Solana, chargé des problèmes de la presse, a fait valoir que *Pueblo*, qui avait accumulé, en 1983, des pertes de 1 400 millions de pesetas (75 millions de francs) avait besoin, pour être renfloué, de 5 milliards de pesetas (270 millions de francs) : une somme que ni l'Etat ni les possibles acquéreurs n'étaient disposés à avancer. C'est une situation très semblable qui prévalait dans les autres quotidiens fermés durant les mois précédents. Les journaux de la chaîne, d'importance inégale (des 100 000 exemplaires de la gazette sportive *Marca* aux 5 000 exemplaires de plusieurs quotidiens de province), affichaient en fait des bilans très variables, la majorité se trouvant toutefois en déficit.

Le gouvernement socialiste avait encouragé les journalistes des quotidiens mis en vente à les racheter en se groupant en coopérative. Cette opération n'a finalement été possible qu'au journal *Sur*, de Malaga, qui tire à 25 000 exemplaire et a réalisé 80 millions de pesetas de bénéfices (4,3 millions de francs) en 1983. Les autres quotidiens ont été vendus à des groupes de presse déjà existants ou à de petites et moyennes entreprises.

Le parti d'opposition conservateur Alliance populaire, de M. Manuel Fraga, a critiqué les modalités de la vente aux enchères, en affirmant qu'au sein de certains groupes acquéreurs figurent des personnalités très proches des socialistes. Ces derniers n'ont pas manqué de répliquer que ce reproche paraissait paradoxal émanant d'une formation présidée par celui qui fut, durant sept ans, le ministre de l'information de Franco, à une époque qui ne se caractérisait pas précisément par l'indépendance de la presse.

THIERRY MALINIAK.

Jeans vidéo

Las de se battre sur les murs à coups de jeunes femmes dévêtues, de *« peau marquée »* ou de *« diable à fleur de peau »*, un fabricant de jeans vient d'inaugurer une nouvelle voie dans la publicité. Depuis un mois, une centaine de détaillants Levi Strauss sont équipés de micro-ordinateurs Atari et offrent à leurs clients de tâter du jeu vidéo : un *jack pot* très californien et cinq autres jeux retraçant la *« Levi's Story »*, de la conquête de l'Ouest à celle de l'espace. En septembre prochain, les jeux seront édités en série et défendront les couleurs de la marque de jeans sur le marché de la micro-informatique domestique.

Découvrant cette première mondiale dans les allées du SICOB à Paris, les Américains n'en ont pas cru leurs yeux : pourquoi la maison-mère de San-Francisco a-t-elle choisi la France pour tester une opération promotionnelle aussi originale ? Erreur ! A San-Francisco, on n'est au courant de rien. Les jeux ont été créés par un responsable de la filiale française et fabriqués par Atari sur le Vieux Continent.

Forts de leur succès, les deux partenaires vont maintenant s'attaquer à l'Amérique et présenter le *jack pot* électronique et ses petits frères publicitaires au grand show annuel du jeu vidéo à Las Vegas. Pour une fois, l'innovation traverse l'Atlantique d'est en ouest. Il est vrai que la toile de Nîmes, base de la fortune internationale, avait fait, un siècle plus tôt, le voyage dans le même sens.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Des ouvriers de l'Imprimerie Montsouris ont « occupé » la DATAR.* – Environ deux cents ouvriers de l'imprimerie Montsouris de Massy (Essonne) et d'autres entreprises de la région parisienne, syndiqués à la Fédération française des travailleurs du livre (CGT), ont « occupé », vendredi matin 18 mai, les locaux de la DATAR à Paris. Cette action s'inscrit dans la Semaine du Livre-CGT en faveur de l'imprimerie en difficulté, au moment où de nouvelles négociations ont lieu sous l'égide du comité interministériel de restructuration industrielle.

TDF PRÉSENTE UN NOUVEAU MATÉRIEL DE TRANSMISSION POUR LA TÉLÉVISION

M. François Schoeller, président de Télédiffusion de France (TDF), a présenté à la presse, vendredi 18 mai, un nouveau matériel de transmission. Il s'agit d'une station mobile permettant de transmettre vers un satellite, servant comme relais, en n'importe quel point au sol, des reportages de télévision.

Cet équipement comprend une antenne parabolique d'environ 2,40 m de diamètre montée sur une remorque tractable ; elle est reliée à un car vidéo. La faculté d'une orientation complète sur 360 degrés permet d'atteindre le satellite dans n'importe quelle position de stationnement de la remorque (parking, bord de route, etc.). Les avantages sont nombreux, en particulier la rapidité de l'installation (de l'ordre de vingt à trente minutes), la souplesse d'utilisation (suppression d'un relais intermédiaire) et le fait qu'on capte le satellite n'importe où.

Ce matériel sera utilisé dès le mois de juin pour les reportages sur la commémoration du débarquement allié en Normandie et pour les « directs » du Tour de France.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 18 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Les vainqueurs.
Emission d'Yves Mourousi et Michel Rieussec.
Avec le groupe Téléphone, B. Menez, G. Montagné, Harry Bellafonte et G. Zamphir...

21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Haroun Tazieff et les volcans.
Le Kituro, le Niragongo, l'Etna, l'Erebus, etc. La splendeur du phénomène éruptif par le célèbre volcanologue qui consacra près de trente-cinq années aux activités terrestres et géologiques. Des belles images, des commentaires hautement compétents.

22 h 45 Branchés musique : 22 v'la le rock.
Emission de J.-B. Hebey.
Vidéoclips de Michael Jackson, Paul Mac Carteney, Rod Stewart, Richard, etc.

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Les cerfs-volants.
D'après le roman de R. Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel, réal. P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot, R. Varte, J-M. Thibault.
Dans les années 30, Ludo, âgé de dix ans, tombe amoureux de Lila, jeune aristocrate polonaise. La distribution sert admirablement l'œuvre de Gary. La justesse du jeu aide à la véracité des situations multiples.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : par admiration ? Sont invités : Gilbert Martineau (Lord Byron, la malédiction du génie), *Gabriel Matzneff* (la Diététique de lord Byron), *Reine-Marie Paris* (Camille Claudel), *Claude-Jean Philippe* (Roman du cinéma), *Olivier Todd* (Jacques Brel, une vie).

22 h 50 Journal.

23 h 5 Ciné-club : le Cuirassé Potemkine.
Cycle : le cinéma dans l'histoire.
Film soviétique de S. M. Eisenstein (1925), avec A. Astonov, V. Barsky, G. Alexandrov, M. Gomarov, Repinkova (Muet. N.).
En 1905, les marins d'un cuirassé de la flotte russe, en rade d'Odessa, refusent de manger de la viande avariée et se mutinent. Ils fraternisent avec la population. Rappel d'un événement historique pour une épopée révolutionnaire selon les conceptions cinématographiques d'Eisenstein. Entre autres scènes célèbres, le massacre des civils sur le grand escalier d'Odessa, lors de la répression. Un chef-d'œuvre, reconnu dans le monde entier.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Spécial Festival de Cannes.
Emission proposée par A. Campana et P. Gildas.
Le cinéma à l'épreuve de l'actualité. Avec Françoise Giroud, écrivain, Francis Girod, réalisateur, pour le film le Bon Plaisir *et la participation de R. Bohringer, J. Perrin, V. Mairesse.*

21 h 50 Journal.

22 h 15 Mankiewicz : Working in Hollywood.
L'un des grands cinéastes américains, metteur en scène génial de la Comtesse aux pieds nus. *L'art de l'ambiguïté du jeu de massacre.*

23 h 5 Parole de régions.
La région Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.

23 h 10 Un, deux...ou trois ?
Jeu cinéma.

23 h 15 Prélude à la nuit.
West Side Story, *de Bernstein, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.*

23 h 40 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 *L'histoire de France en BD.*
17 h 10 Un musicien, un instrument (Yves Hasselmann).
17 h 20 Sans rime ni prisons.
17 h 30 Magazine : Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Ecoutez votre siècle (production IRCAM).
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 45 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Relecture : Blaise Cendrars.
21 h 50 Recherche et création sonore à la radio.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (émis de Stuttgart) : *Missa solemnis*, de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. *Helmut Rilling*, *sol.* R. Falcon, J. Hamari E. Buechner, T. Fox.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Un clin d'œil ; à 23 h 10, Musiques entre amis, dédicaces du cœur : œuvres de Schubert, Mozart, Rachmaninov, Beethoven, Poulenc...

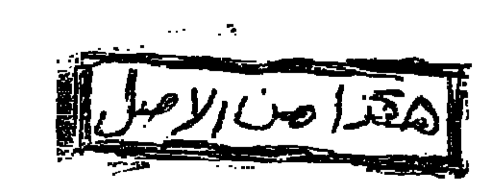
Les programmes du samedi 19 et du dimanche 20 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

● *Médias et publicité à Bordeaux.* – L'Institut universitaire de technologie B de l'université de Bordeaux III organise les 25 et 26 mai ses traditionnelles Journées de presse sur ce thème. Au programme des débats : le marché publicitaire régional ; l'affiche et son histoire, le *journalisme et la publicité, discours* de presse – discours publicitaire, la publicité et les radios locales, images générées – images nouvelles.

★ IUT B, Talence, tél. (56) 80-70-33.







هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

PL. DES VICTOIRES
ascenseur payé par pptaire 4 PIÈCES, CUISINE, BAINS Dble exposition, calme, 110 m² 1.200.000 F avec 300.000 F samedi 15 h 30/19 heures. 7, R. ABOUKIR. 504-61-63.

3e arrdt

FILLES-DU-CALVAIRE
Dans bon immeuble sur rue et cour, expos. SUD, beau 3 p. refait neuf SACRIFIÉ. 470.000 F SIMRA 355-08-40.

MARAIS
Rue des Fontaines-du-Temple, appt 50 m², confort, très bel imm. p. de taille. 273-14-33.

4e arrdt

MARAIS
PPTAIRE VD STUDIO, 2 P., 3/4 P. LIBRES. Tt cft, REFAIT NEUF. R.C.I. 758-12-21.

5e arrdt

Mº MAUBERT
Séj., 1 chbre, entrée, kitchen., bns, w.-c., poutres, cheminée agréablement aménagé. PRIX INTÉRESSANT 30, r. Montagne-Ste-Geneviève sam., dim., lundi. 15/18 h.

8e arrdt

Mº EUROPE
Bon imm., calme, 4e ét., asc. 4 P., entrée, cuis., bains. 93 m² + service. Px intéressant 24, RUE LENINGRAD Sam., dim., lundi, 15/18 h.

9e arrdt

9e RÉSIDENTIEL dans HOTEL PARTIC. XVIIIe restauré, LUXUEUX 2 PIÈCES, haut plafond, avec jardin privatif, CALME, SOLEIL. Tél. : 525-80-44, 563-97-69.

10e arrdt

80 m² RÉPUBLIQUE imm. p. de taille, sur rue et cour verte, 4e ét., soleil, calme. 650.000 F. Tél. 607-93-04.

11e arrdt

NATION, magnifique 4/5 pces cuis. équipée avec loggia et balc., + box, imm. 1972, standing. COGEFIM. 347-57-07.

NATION, rare, loft 160 m² à rénover, très clair, imm. ravalé, toiture refaite. 780.000 F. Prêt conventionné possible. COGEFIM. 347-57-07.

13e arrdt

Mº GOBELINS
Bon imm., 5e ét., ascenseur vue dégagée, calme, chf centr. 2 P., entrée, cuis., bains, w.-c. PRIX INTÉRESSANT 2, RUE RUBENS, samedi dimanche, lundi, 15 à 18 h.

14e arrdt

Mº ALESIA
IMM. PIERRE DE T., living double, 2 chbres, entrée, cuis. bains, 85 m², chauf. central individuel. Px intéressant 218, avenue du Maine sam., dim., lundi, 14-17 h.

PLAISANCE 110 m² CHARMANT DUPLEX ATELIER D'ARTISTE GARBI. 567-22-88.

15e arrdt

STUDIOS et 2 PIÈCES
Vides et occupés. Ce jour et demain 14-17 h 33, rue ROBERT-LINDET.

16e arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES
VILLE DE PARIS
VEND LIBRES 4 chambres, 2 studios 6 appartements
Entre le bd Suchet et le Champ de courses d'Auteuil

17 m² mises à prix	75.000 F
10 + 11 m²	115.000 F
22 m²	215.000 F
22 m²	220.000 F
56 m²	560.000 F
58 m²	490.000 F
69 m² + 12 m²	640.000 F
71 m²	610.000 F
71 m² + 70 m²	920.000 F
117 m²	1.100.000 F

Vis. le 21 mai 84 de 12 à 15 h 1, square Alfred-Capus. Escalier G. 1er étage droite Mº BONNEL, notaire. 284-16-08 Mº BELLARGENT, notaire. 260-31-12.

AUTEUIL
Dans imm. p. de taille, pptaire vend 2, 3, 4 P. et possib. duplex occupés. R.C.I. 758-12-21.

Part. vd luxueux HOUSE-BOAT, conçu par architecte face bois de Boulogne, const. 1981, 120 m² + terrasse, tt cft. 1.100.000 F. T. : 502-38-90.

17e arrdt

A SAISIR, ÉTOILE 2 P., CHARME, IMPEC. 650.000 F
S/PL. SAMEDI 14 A 17 H 18, RUE DES ACACIAS.

19e arrdt

80, RUE MANIN
s/rue et jardin, séj., 3 chbres tt cft 3e ét., park. 600.000 F. S/pl. Samedi de 14 h à 18 h ou téléph. 202-57-79 (matins).

BUTTES-CHAUMONT
Parc imm. p. de taille, liv. dble + chbre avec travaux tt cft, samedi, dimanche, lundi 14 h à 18 h, 4e ét. asc. 87, AV. SECRÉTAN.

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC. 6e ét., luxueux appt 112 m², terrasse, living triple, gde chambre, gde cuisine, nombreux rangements, chf. indiv. Sur place, dim. lundi, 14-18 h., et mercr. jeudi, 12-19 h. 91, RUE MANIN.

BUTTES-CHAUMONT imm. rénové, char. duplex ouvrant s/jardin privatif, sol. 4 P., s. de bns, cab. toil. 2 w.-c., cuis., état nf. Prêt convent. Tél. mat. ou soir. 504-02-52.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage vue sur la mer APPARTEMENT DE 40 m² SITUÉ AU 1er ÉTAGE Très ensoleillé, particulièrement impecc., ds villa de caractère, 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges. Prix 310.000 F. Tél. : 16 (3) 982-25-83 ou 981-12-77 Visible le dimanche 27/5 avec le propriétaire de 11 heures à 18 heures.

CANNES PART. VEND APPT 120 m², Libre, calme + gar., jardin 350 m². Tél. : (3) 974-96-08.

LAMORLAYE-LE LYS-CHANTILLY Appts neufs 2/3/4 pièces, grand living, haut standing en construction. 6.500 F le m² T.T.C. Visite sur rendez-vous. (4) 421-64-79 (4) 421-59-27.

locations non meublées offres

Région parisienne

Pptaire prête MONTREUIL NORD (93) MAISON cft, calme, T4 (100 m²) ou T6 (150 m²) cuis. équip. contre simil. LYON. Tél. : (1) 859-24-28 (7) 874-78-10 h. b.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés mutés IMPORTANT GROUPE BANCAIRE rech. DES APPTS 2 à 8 p., même loyer élevé ou villas. Paris-banlieue, 504-90-00, p. 12.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Tél. : 889-89-66, 283-57-02.

Collaborateur du journal cherche APPARTEMENT 2-3 PIÈCES loyer modéré. Boulogne, Mº Marcel-Sembat. Tél. : 247-13-34, p. 250.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

ARTISAN 100 F, R.C. 180 F Constitution SARL, 2.000 F, S.D.M., 21, rue Fécamp (12e), 340-24-54, 8, faub. Poissonnière, 9e, 10e, 770-54-66.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON imm. 73, local ccial tte ppté 270 m² environ. Px exceptionnel idéal placement. A SAISIR. 634-13-18.

S.C.I. vend local commercial. Loue bail 3-6-9, construit 63, valeur 1,2 M. Rendement brut H.T. 10 %. LE HAVRE (35) 41-73-84, heures bureau. sauf lundi.

Locations

PANTHÉON local ccial sans pas de porte, vitrine s/rue, accès voit. 270 m² env. 16.000 F mois URGT. 634-13-18.

usines

Ventes

POTERIE
Et usine de terre glaise. Equipement complet et machines, capacité annuelle, 1.5 million de pots de de fleurs, à vendre aux enchères en : SUÈDE Le 26 mai 1984 à 10 h. du mat., à Stenige Säteri, 195 00 Märsta. Tél. 46/760-52062. A 10 km de l'aéroport international Arlanda (Stockholm) Information chez ADCO MGT S.A., Fribourg, Suisse, 9 h-12 h. Tél. : 41/37-24-95-45.

fonds de commerce

Ventes

Indre. Particulier vend discothèque. Hôtel-Restaurant, vue imprenable, site touristique, prix à débattre. Tél. (16-54) 47-45-99.

immeubles

PLACE ST-GEORGES (9e) 9, rue N.-d.-de-Lorette
4 P., CONF. 100 m²
PARFAIT ÉTAT 4e ét., asc., p. de taille Loué sous régime LOI 48 550.000 F. Valeur libre 900.000 F S/place UNIQUEMENT samedi 19 de 14 h 30 à 17 h 30.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre, Gif-s/Yvette (vallée Chevreuse) villa 5 pces, tt cft. jard. 700 m², gar. 150.000 + 7.400 F/mois, limité à 15 ans. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

échanges

Luberon 84, belle villa provenç., 5 pces, avec piscine, 1.100m², pins, contre T 2 Paris, 6e-7e ou banlieue, S.O. Tél. : (90) 71-92-92.

villas

CAUSE DE DÉPART
A VENDRE EN ESPAGNE COSTA DORADA A 3 km village de pêcheurs, très belle villa neuve, construction de haute qualité, de 10 pièces + 2 salles de bains, 2 w.-c.-douches, avec magnifique piscine, garage, tout confort. Meublé ou non. Calme, 4.000 m² de terrain, clos et très arborisé. Frs S. 435.000. FIDUCIAIRE NICOLAS BERDAT 36, rue de Montchoisy, 1207 GENÈVE, Suisse. Tél. : 22/36-71-00.

BÉZIERS (5 km) part. vd villa F5 100 m², pl.-pied. tt cft, jard. 700 m², puits. Px : 490.000 F. 16 (1) 636-13-50 le soir.

LE VÉSINET
Résidentiel, villa parfait état, liv. 51 m² avec cheminée, cuis. équipée, 3 chbres, gd cft, gar., jard., s/place samedi et dimanche, 12, rue des Chênes ou r.-v. 962-39-88, h. repas.

TOULON Villa 100 m² entourée jard. prox. école comm. r.-de-ch., chbre, cuis., w.-c., buanderie, gar., ét., s. à mang. cuis. 2 ch., déber. w.-c., 700.000 F. Tél. : (94) 24-18-01, h. r.

CHATENAY-MALABRY, quartier résid. très calme, maison 1967, 140 m² hab. Séjour avec cheminée 54 m², 4 chambres, 2 salles de bains, 2 w.-c., cuisine équipée, garage 2 voitures, cave, débarras, grenier, 200 m du parc de Sceaux, 10 mn du RER. Ecoles et commerces à proximité. De particulier à particulier. 1.580.000 F. T. 660-76-65 de 19 h à 21 h.

Rare : Ouest résidentiel, 8 km de l'Etoile. VILLA ILE-DE-FRANCE, grand standing, 5 chambres, 2 salles de bains, calme, vue jardin, voie privée. Px 2.500.000 F. 732-33-62.

terrains

Dans bourg calme de Dordogne 12 km de Bergerac, magnifique terrain à bâtir de 5.000 m² surplombant rivière poissonneuse-fontaine, eau, électricité, route. 150.000 F, (53) 23-20-22. LÉO CHASSAIGNE 24520 Mouleydier.

A SAISIR. Vends cause départ terrain bord de Marne, 52 km Paris sur 1 ha. Hangar, cale, mise à l'eau, électricité. Conviendrait parfaitement pour base nautique. T. 009-10-89.

19 KM ALÈS (Gard) 14 lots viab. de 1.000 à 14.000 F TTC Expo sud, plan d'eau. L.L.S. Tél. 16 (7) 224-64-09.

manoirs

A vendre LOIRET, 150 km PARIS, JOLI MANOIR de CARACTÈRE, tout confort, avec vastes dépendances, tennis sur 10 ou 30 ha. ou plus. Ecrire nº 202.641 AGENCE HAVAS BP. 1519 ORLEANS CEDEX.

domaines

ACH. PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou RÉG. LIMITROPHE Ecrire ORLET, Nº 202.637 136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

pavillons

A vendre ou à échanger (banlieue Sud) pavillon récent situé à Bétaille dans le Lot, 70 m², tt confort et meublé, gd garage, verger de 2.900 m². Le tout en parf. état, prix 500.000 F. Ecr. s/nº 6.623 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pav. 76 Gouvieux-Chantilly sur 900 m², 7 pièces, 167 m². 500.000 F + 200.000 F crédit. Tél. : (4) 457-50-10.

GAGNY prox. SNCF, bus, RER. Secteur pav., pr stade, piscine, tennis, école, CES, F5 2 niv. s/gd gar. Rdc. entrée, w.-c., cuis., salon, s. à manger ; 1er ét., 3 ch., s. de bns, w.-c. Grenier aménageable 1 ch., jardinet 195 m², terrasse, 580.000 F. Tél. 332-92-08. Agences s'abstenir.

FRESNES, pav. neuf 5 P., sur 600 m² terrain. Px exceptionnel, 980.000 F. Frais notaire réduits. Tél. : 547-62-62.

Métro ANTONY. Propriété de 7 pièces, grand terrain. Possibilité division. Tél. : 547-62-62.

CACHAN 94 Pavillon calme, 6 pièces, 2 s. de bns, 2 cab. de toilette, jardin 480 m² amén. avec charme. 750.000 F. Part. à part. (1) 664-09-39.

propriétés

PARTIC. vd DIRECTEMENT CAUSE MUTATION 70 km PARIS dans village
PRÈS ÉPERNON
MAISON DE CARACTÈRE NEUVE avec cheminée, poutres et escalier chêne. R.-de-ch. : gd living, cuis., w.-c. 1er ét. : 3 chbres, bains, w.-c., 2e ét. : à aménager. En annexe construction avec STUDIO + bains, garage 2 voit., buanderie, cellier, cave et chaufferie. BEAU JARDIN. 2.000 m² Clos de murs avec beaux arbres et bordé par rivière. Px : 850.000 F. Pr rendez-vs et visite, tél. 16 (37) 82-75-58.

Pour CADRE muté de 62, vds ARRAS maison Bourgeoise rénovée entier. Vue sur magnifique place Héros ; sal., s. à m., 2 f. d. bois, cuis., ar. cuis., 5 ch., 2 s. de bns, 2 caves, gren., pr salle de jeux, 70 U. T. : (21) 23-78-62.

INDRE Particulier vend Environs EGUZON, grande maison. Bon état, pouvant faire belle résidence secondaire. Vue imprenable sur lac. Site touristique. Prix à débat. Tél. : 16 (54) 47-45-98.

SEPTEUIL, vue magnifique petite propriété Napoléon III avec sa chapelle, ses bancs, gd cft s. 1.723 m². Px : 1.380.000 F. 677-96-65. Soir et week-end : 589-75-61.

Votre résidence secondaire à 35 km Paris, part. vend urgent ST-RÉMY-L'HONORÉ (78) maison de caractère, bordure forêt domaniale, idéal pour cheval, promenade. 8 P., 200 m² habit. Px max. : 750.000 F ou plus offrant avant le 10 juin. T. 486-00-13 ou 954-42-77.

Vds bord de Loire, 20 km Angers, bourg St-Mathurin, maison ancienne, tuffeau, 8 pces, poutres, cheminées, cave, greniers, dépendances, jardin 170 m². Tél. (41) 44-56-88.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Paris - 220/250 000 F
● AUDIT dans un organisme financier — Réf. VM 2/1084 A

COLGATE PALMOLIVE
● UN ACHETEUR — Réf. VM 6/1085 A

Spontex Une Société de Chargeurs S.A
● CHEF DE PROJET AUTOMATISATIONS ET EQUIPEMENTS — Réf. VM 6626 V

Nantes
● CADRE GESTION FINANCIERE — Réf. VM 17/1078 B

Vetrotex Saint-Gobain
● 3 INGENIEURS DE RECHERCHE
Ingénieur chimiste formulation — Réf. VM 15428 S
Ingénieur chimiste chimie organique — Réf. VM 15428 P
Ingénieur électricien, électronicien — Réf. VM 15428 N

Vetrotex

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un des ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR 8, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Claude Debray Conseil
fête son 10ème anniversaire et s'installe au 192 Bd Saint-Germain 75007 Paris 549.16.80.



78 rue Olivier de Serres 75015 Paris. (ancienne adresse).

VILLE DE NOISY-LE-GRAND
Catégorie 40.000 à 80.000 habitants Un emploi de SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT sera prochainement créé. Cet emploi sera pourvu dans les conditions statutaires par la voie du recrutement direct ou par voie de mutation. Adresser candidature et photocopie des diplômes à Madame Le Maire de Noisy-le-Grand Cabinet 93160 NOISY-le-GRAND.

INGÉNIEUR
INFORMATIQUE domaine industriel, sur digital et solar (temps réel) 3 ans expér. minim. GIF-ETT 45, rue Turbigo, Paris-3e Mº Réaumur. 274-22-55.

emplois régionaux

CENTRE RÉGIONAL SUD-EST DE LA MACIF quartier Fourchon 13631 Arles recherche

CADRE POLYVALENT

Production Auto IRD et sinistres auto
– Ayant plusieurs années d'expérience.
– Age souhaité environ 40 ans.

Adresser C.V. au CHEF DE CENTRE.

Importante Association Nautique 29 S. recrute son
DIRECTEUR (trice) GÉNÉRAL (e)
Candidature, C.V., prétentions photo à : STUDIO CONTACT 5, rue Trenen, 29290 LA TRINITÉ - PLOUZANÉ.

CENTRE DE LANGUES cherche
PROFESS. D'ANGLAIS
dans les départements : 02, 59, 60, 80, 92 (Nord) et 01, 38, 42, 69, 73, 74 (Rhône-Alpes). Envoyer c.v., photo à : I.S.T.C., M. CAMP, 194, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Travaux d'éditions domicile ou en fixe (de préférence) : dactylo, index, lectures critiques, doc., biblio., articles. m'intéresserais volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressée par toute autre proposit. ds édition et presse écrite ou parlée. Ecr. s/nº 3.159 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 19 a. Sténo-Dactylo corresp. désirant entrer ds vie active ch. emploi début juillet, préf. région Enghien, Eaubonne ou pr. gares Nord, St-Lazare. Ecr. s/nº 6.618 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Renault 18 break GTL avec attache remorque, 3.500 km, année 84. Px 66.000 F. Tél. 402-22-08.

Collaborateur vends Peugeot 305 GLD blanche, intérieur bleu chiné tissu, sortie 1-84, garantie 6 m., 7.000 km, 54.000 F, état impeccable. M. SETTBON. 990-48-99, 95350 Saint-Brice.

Collaborateur Peugeot vend 205 GR (5 cv, 5 vit.), année 18-5-83, 11.000 km (couleur brun Macao, glaces teintées, essuie-glace arrière, haut parleurs AV et AR). Tél. 419-00-20 domicile après 19 h et/ou 989-14-17 bureau.

l'agenda du Monde

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner. 558-74-36.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
● EN TISSU : 110 qualités et coloris différents.
● EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.
Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple : Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 6.650 F en veau pleine fleur à 8.800 F. Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, r. de Citeaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-68-22. et 47, cours de la Liberté 69003 LYON (7) 860-02-54.

Collections

INVESTISSEMENT EN ŒUVRE D'ART
A vendre en bloc 2000 estampes (30 différentes) d'un grand maître contemporain. Direct de l'éditeur pour galerie, réseaux, investisseur. Ecr. Synecom - MS - 29, rue du Colisée, 75008 Paris.

Cours

COURS DE PIANO et initiation musicale par ancien élève du conservatoire de Berlin. Téléphone : 329-92-13.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 568-11-71.

Cours de danse

Paris-15e, nouveau centre de
DANSE
ORGANISE STAGE les 2 et 3 JUIN 1984
● Danses africaines.
● Initiation stretchnig, par « Claire ROUSSIER » et « Claire MOREAU ».
E.S.M., 152, rue de Javel, 15e. Renseignements : 557-09-29.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.600 F. Paris SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi, 222-44-44.

Détectives

A.F.I. J.B. KINSON 538-70-09
3, r. de l'Arrivée, PARIS-15e TOUTES MISSIONS RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX FACILITÉS DE PAIEMENT CORRESPONDANTS : CHAMBERY (16) 79-62-29-11. ALBERTVILLE (16) 70-32-02-40. ANNECY (16) 50-23-84-64. CHARTRES (37) 36-70-82. POITIERS (49) 58-17-97.

Moquettes

DIRECT USINES
GD CHOIX TTES MARQUES BOCAREL. 357-09-48 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Spécial jeunes

GRANDES VACANCES Yonne Les LUTINS, 3-12 ans Poney, poterie, vie familiale petit effectif, 3-5 ans, 30 % remise. Mai, juin (86) 66-05-62.

RANDONNÉES POUR 12-17 ANS vélo/marche alterné (option possible) le dimanche en R.P. 12 mois 300 F. VACANCES GRANDES ET PETITES. Séjours petit effectif gîte ou camp. Juillet Hte-Provence, août, Sicile. 3.500 F/mois. Documentations 991-42-45.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Surenène, 75008 PARIS Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

CAMELIAS, retraite, valides semi-valides. Pr Paris, 77320 JOUY-S/MORIN (6) 404-05-75.

MAISON de SANTÉ très proche banlieue ouest, cadre agréable reçoit pour repos et retraite temporaire, personnes âgées et semi-valides. Surveillance et soins médicaux assurés. 782-63-18.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE peint main, gros 1/2 gros particuliers à partir de 55 F. 85, rue Michel-Ange, 75016. Téléphone : 651-61-67.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. Tél. : 359-76-98.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LOCATION CAP-D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE. Ecrire AGENCE MERCURE 34300 CAP-D'AGDE (C).

Part. loue à MOUGUERRE (64), à 10 mn de la mer, appt 3 pces, tt cft, commerces à prox. Libre juin/sept. 3.000 F. Juillet. 3.800 F. Août. 4.200 F. Tél. (16) 59-31-83-47.

VACANCES BRETAGNE
2 LOCATIONS pour grande famille ou couples/enfants, ferme restaurée : 7/8 pers., cheminée, tout confort, terrain, etc. Site rural : 5/6 pers., équipé, tout cft, campagne, produits à la ferme. 2 km mer. Kergastel Ploudalmezeau (Finistère) juillet et août. 8.000 F Tél. soir. (16-98) 42-09-08, (16-98) 89-93-84.

Région Gourdon-Souillac (46) location semaine, juin à sept. gîte rural indépendant 6 personnes. M. R., 19, rue Raspail 19100 BRIVE.

ESSERT-ROMAND (74), 5 km Morzine-Avoriaz, châlets indépendants, tt cft, triples, 60 m², 6 personnes, terrasse, équipement complet, juin : 600 à 800 F/sem. Juillet-août : 1.200 à 1.650 F/sem. Réduction : 15 à 25 % suivant durée séjour. Mairie de Essert-Romand 74110 – (50) 79-04-05 (répondeur téléphonique après fermeture bur.).

LE CANNET-CANNES Part. loue août-sept. charmant 2 pces cuis., bns, tt cft, pl. sud, terr. fleurie, vue sur mer, calme, verdure, parking, prox. bus, ts commerces. Téléphone : (16) 93-77-24-34, ou 834-88-08.

SAINT-RAPHAEL (83) Location villa F 4, tt cft 5 personnes, 2 km plage. Vue panoramique, calme. Juil. 9.000 F. Août. 10.000 F Téléphone : (94) 95-73-27.

PROMOTIONS D'ÉTÉ
RÉSIDOTEL - LOISIROTEL Mer, montagne, campagne 37 hôtels ou résidences hôtelières, cadre exceptionnel Brochure, réservations 10, place Charles-Dullin 75018 PARIS. 223-44-44.

GOLF DU MORBIHAN Port de plaisance, villa à Vannes, bordure plage F 4 pour 8 personnes, août, sept. Téléphone : (97) 63-66-74.

VACANCES EN BRETAGNE
LE VAL-ANDRÉ. Station balnéaire classée. Plage sable fin. Tous équipements sportifs. Rens. et dépliants : OFFICE DE TOURISME. B.P. 26. 22370 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ. Téléphone : (16-96) 72-20-55.

BRETAGNE-AQUITAINE LANGUEDOC-MÉDITERRANÉE ESPAGNE 2.000 belles VILLAS à louer CATALOGUE GRATUIT Location : unité semaine JEAN JACQ SÉLECTION S.A.R.L. CENTRALE EUROPÉENNE, 16, R. DU FG-DE-PIERRE. 67000 STRASBOURG. Téléphone : (88) 32-77-10.



STAGES DE TENNIS ÉTÉ 84

Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6.

9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.

Dates : du 2 juillet au 26 août (8 semaines).

Spécial jeunes : (de 8 à 13 ans). 9 au 15-7, 23 au 29-7, 6 au 12-8, 20 au 26-8.

Prix du stage de tennis seul : 1.100 F/adulte, 900 F/jeune.

Hébergement : Studio de 2 à 3 personnes : 300 F/semaine. Hôtel 3 étoiles : 700 F/semaine/pers. Pension complète : 770 F/semaine/pers. 1/2 pension : 450 F/semaine/pers.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du Tourisme, le Tripode, 73000 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Le Monde

économie

La FNSEA appelle à la mobilisation contre les quotas laitiers

La FNSEA va repartir en campagne. A l'issue du conseil d'administration de la centrale syndicale, et à la veille des décisions que doit prendre, ce vendredi 18 mai, le conseil des ministres sur la réduction de la production laitière, le secrétaire général de la FNSEA, M. Lacombe, a annoncé que le 29 mai serait une journée d'action, avec un impact particulier dans la région d'Angers. Pourquoi Angers ? Parce que les dix ministres de l'agriculture de la CEE auraient le front d'y venir faire du tourisme à l'occasion d'une réunion informelle du conseil, les 28 et 29 mai. *« Les quelques millions que cette visite va coûter à la Communauté auraient pu être utilisés à autre chose »*, a déclaré M. Guillaume, président de la FNSEA.

Ces conseils informels sont une tradition dans la CEE, le président en exercice invitant ses collègues à passer quelques jours dans son pays. Il ne semble pas que la FNSEA ait jamais protesté contre cette tradition. Interrogé sur ce point à RMC, M. Rocard a répondu : *« Je n'ai pas à commenter les décisions syndicales. Tout ce que je sais, c'est que, lorsque la France reçoit des ministres étrangers, elle les reçoit bien ou elle ne les reçoit pas. »*

Jeudi 17 mai, M. François Guillaume a réaffirmé avec vigueur son opposition au plan gouvernemental de réduction de la production laitière : *« Nous n'allons pas rentrer dans le jeu du ministre de l'agriculture et gérer les quotas. Ce système de contingents va créer des tensions. Les dérogations demandées sont toutes justifiées et elles couvrent déjà l'ensemble de la production. »* En fait de tensions, il semble qu'elles existent déjà entre les régions et leurs représentants dans les différentes instances des organisations agricoles majoritaires.

Le ministre de l'agriculture était présent jeudi 17 mai à Montpellier sur un autre front, celui du vin. A la suite de la libération des deux viticulteurs qui restaient incarcérés après l'incendie de l'hypermarché de Carcassonne, les dirigeants des comités d'action viticole de l'Aude, du Gard et de l'Hérault avaient accepté de rencontrer M. Rocard, avec les autres responsables de la viticulture languedocienne. Ils ont quitté la réunion une demi-heure après, estimant que le ministre n'avait rien annoncé de positif.

J. G.

La faim et les excédents

Dans les manifestations paysannes, les pancartes proclamaient : *« Pourquoi réduire la production laitière quand l'autre moitié du monde souffre de malnutrition ? »* Le texte des pancartes était, à vrai dire, plus cru, mais jouait bien de cette contradiction choquante pour le cœur et la raison. S'il suffisait de produire ici du lait, pour, d'un coup de baguette magique, nourrir là-bas les populations démunies, les porteurs de pancartes agiraient à bon droit. Ce n'est pas le cas.

Le lait que produisent les éleveurs des pays industriels doit leur être payé. Par qui ? Certainement pas par ceux que le manque de ressources empêche non seulement de se nourrir, mais surtout de produire leur propre nourriture. *Ce lait, qui leur serait donné, devrait donc être payé par les contribuables des pays développés.* On peut admettre, par justice, que les laitiers français et européens soient en fait rémunérés par la collectivité nationale ou européenne, qui enverrait cette production dans les pays qui en ont besoin. Mais c'est sur la notion même de besoin qu'il faut s'interroger.

Dans l'ensemble de l'aide alimentaire distribuée par quatre fournisseurs dans le monde (Etats-Unis, CEE, Japon et Canada), les produits laitiers ne représentent que 15 %, derrière les céréales (77 %) et devant les huiles végétales (6 %). La fourniture de cette aide alimentaire sous forme laitière est une affaire essentiellement européenne. La CEE fournit les deux tiers de cette aide-là, soit, par an, environ 150 000 tonnes de poudre de lait et 45 000 tonnes de *butter oil*, c'est-à-dire du beurre déshydraté.

Le principe même de l'aide alimentaire est critiquable et critiqué. Cette aide a pour inconvénient de désorganiser la production locale et de concurrencer le travail des paysans du tiers-monde, en réduisant le niveau des prix, en réduisant le marché et en occupant les faibles volumes de stockage disponibles. Comme les deux tiers de cette aide sont en fait vendus par les gouvernements des pays qui la reçoivent, elle tient lieu de ressources budgétaires, rarement affectées au développement rural, lequel devient une priorité... dans les discours mais pas sur le terrain.

A cette critique de l'aide alimentaire en général s'ajoute celle particulière de l'aide sous forme laitière. Il y a d'abord le fait que la consommation de produits laitiers ne correspond pas obligatoirement aux habitudes alimentaires de la population. La demande manifestée par les Etats du tiers-monde dépasse peu les livraisons effectuées par la Communauté, alors que pour les céréales cette demande est trois fois plus forte. On constatera d'ailleurs que la fourniture de produits laitiers n'entraîne pas ou peu de modification de ces habitudes alimentaires, modification qui donne alors naissance à un courant commercial. C'est la raison pour laquelle la CEE est la principale *distributrice de ces produits, car* contrairement aux Etats-Unis, sa *politique d'aide alimentaire n'est* pas conçue comme un appât pour *les exportations.*

Et puis surtout le lait a un défaut : il est plein d'eau, qu'il faut retirer si l'on veut stocker puis transporter le produit. C'est pourquoi l'on ne dispose que de poudre ou de *butter oil*. Or l'eau, c'est précisément ce qui manque le plus dans de nombreux pays, quand il s'agit de reconstituer le lait, opération pour laquelle il faut encore un minimum d'infrastructure industrielle. *Quand des organisations de consommateurs décidèrent de boycotter les produits* Nestlé du fait des accidents survenus dans le tiers-monde, ce n'était pas la qualité des produits Nestlé qui était en cause, mais leur inadaptation aux conditions d'emploi rencontrées dans les pays démunis, par les populations les plus démunies.

On ne peut pas nier l'utilité des secours d'urgence. *Mais les* rigueurs administratives *s'accommodent mal des typhons, des* sécheresses, des famines dévastatrices. Entre le dépôt d'une demande et la livraison effective il s'écoule en moyenne un an pour les céréales et dix-huit mois pour les produits laitiers. L'aide d'urgence proprement dite, qui ne représente que 7 % du volume total de l'aide alimentaire, mettra, elle, de trois à six mois pour parvenir à destination. L'aide d'urgence reste nécessaire, elle est aujourd'hui rarement efficace.

Les produits laitiers dont l'Europe regorge ne sont donc pas les mieux placés pour subvenir aux besoins de ceux qui ont faim.

D'autres solutions existent : on peut imaginer des produits solides à base de lait, se présentant sous forme de plaquettes, faciles à distribuer. La technologie mise en œuvre, par le groupe Nova, avec le *Novofood* par exemple, est sans doute coûteuse, mais répond assez bien aux nécessités d'une distribution urgente, si l'on oublie les lenteurs administratives.

Une autre solution revient à jumeler l'envoi de produits laitiers avec l'obligation de monter des entreprises laitières qui tireront ensuite la production locale. Mais l'objectif alors n'est pas d'écouler les excédents occidentaux, mais de les remplacer le plus rapidement possible par l'autoapprovisionnement. C'est le sens de l'opération appelée *Flood 1* et *Flood 2* menée par la CEE en Inde, dont les effets sont cependant controversés car ils seraient négatifs pour les couches urbaines et rurales les plus défavorisées.

En fait l'aide dont les pays pauvres ont besoin, concerne peu les produits laitiers : ce sont des moyens de transports et de distribution — qui font défaut à l'intérieur du pays, quand on a mis le paquet sur les ports et les capitales — et des produits correspondant aux habitudes culturelles. Les pays donateurs peuvent favoriser les échanges Sud-Sud. C'est le principe des *opérations triangulaires quand* par exemple la France achète du mil en Haute-Volta pour le donner au Ghana. Le principe est bon mais difficile à généraliser. D'abord parce qu'on ne trouve pas toujours à proximité le produit que l'on cherche mais surtout parce qu'il est difficile d'abandonner aux seuls Etats-Unis les retombées commerciales et politiques de l'aide alimentaire, essentiellement dans le domaine des céréales.

L'amertume des éleveurs français qui sont contraints de réduire leur production est compréhensible. Ils sont d'autant plus amers qu'ils y eut autour d'eux peu de responsables pour les dissuader de produire toujours plus. Mais il ne serait pas correct de jouer sur la corde sensible, et feindre de s'apitoyer sur le sort de ceux qui ont faim pour justifier le maintien d'une situation excédentaire, quand le transfert de ces excédents revient à exporter une crise et à aggraver le sous-développement rural.

JACQUES GRALL.

ÉNERGIE

Une nouvelle taxe sur les carburants financera la modernisation du réseau de distribution

Un accord sur la création d'un *« fonds de modernisation »* du réseau de distribution des produits pétroliers a *été conclu le 17 mai* entre les pouvoirs publics et les détaillants, a annoncé le secrétaire d'État à l'énergie, M. Jean Auroux, à Marseille aux journées de l'offshore. Ce fonds de l'ordre de 50 millions de francs sera financé par l'introduction prochaine d'une nouvelle taxe sur l'essence, le super et le gazole. *Le fonds doit contribuer à la* modernisation des points de ventes, y compris pour les équipements de sécurité, et répondre *« à des situations sociales particulièrement difficiles »*. Il est possible que le nombre de stations service soit réduit de près de moitié dans la décennie.

Notre correspondant à Marseille, Jean Contrucci, nous signale que M. Auroux a par ailleurs rappelé que le pétrole originaire du Golfe ne représentait que 30 % de l'approvisionnement national et qu'il ne fallait donc pas dramatiser la situation actuelle dans cette région du monde pour ce qui concerne les ressources énergétiques. Le secrétaire d'État s'est aussi réjoui de ce que *« l'effort d'exploration de notre sous-sol commence à porter ses fruits »*.

● **Signature le 23 mai de l'accord italo-soviétique sur le gaz.** – Après deux ans de gel, provoqué par la proclamation de l'état de siège en Pologne, les négociations italo-soviétiques sur le gaz aboutiront le 23 mai. L'ENI a précisé le 17 mai que l'URSS commencerait ses livraisons dès la fin de 1984. En 1990, les achats de gaz soviétique se situeront entre un minimum de 4,4 milliards de mètres cubes par an et un maximum de 5,5 milliards. Après 1992, la « fourchette » sera de 4,8 milliards à 6 milliards de mètres cubes par an. L'ENI s'est contenté de préciser que les conditions financières étaient *« avantageuses »*. – *(AFP.)*

M. Jean-Claude Paye élu secrétaire général de l'OCDE

M. Jean-Claude Paye, haut fonctionnaire français âgé de quarante-neuf ans, a été élu jeudi secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en remplacement de M. Emile Van Lennep (Néerlandais, soixante-neuf ans) qui occupait ce poste depuis quinze ans. Il entrera en fonctions le 1er octobre prochain.

Deux Français avaient occupé les fonctions de secrétaire général de l'OECE (devenue OCDE en 1960 après l'entrée des Etats-Unis) : MM. Robert Marjolin et René Sergent.

Outre la nomination du nouveau secrétaire général, la première journée de l'actuelle session du conseil ministériel de l'OCDE, qui doit se terminer ce vendredi après-midi, *aura été marquée principalement* par l'expression de fortes divergences de vue, sur les problèmes liés à l'endettement des pays pauvres entre, d'une part, le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, et, de l'autre, plusieurs ministres de pays européens, dont MM. Jacques Delors, ministre français de l'économie, des finances et du budget, et Ferdinand Lacina, ministre d'État autrichien. M. Regan, qui s'est prononcé contre toute idée de « plafonnement » des taux d'intérêt pour les nouveaux prêts aux pays déjà fortement endettés, estime qu' *« il n'y a pas besoin d'introduire de changement fondamental »* dans les politiques suivies pour rééchelonner les dettes et réduire les déficits. M. Lacina a au contraire exprimé ses doutes à ce sujet, tandis que M. Delors estime que la hausse des taux d'intérêt fait peser une *« épée de Damoclès »* sur la reprise économique. L'OCDE préconise des investissements directs dans les pays du tiers-monde. Le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a déclaré que tout en comprenant le rôle utile que de tels investissements pouvaient jouer leur montant resterait modique à cause des réactions politiques qu'ils ne peuvent manquer de susciter.

La délégation américaine a reproché à la France d'obtenir, grâce à l'octroi de crédits mixtes, d'importants contrats à l'étranger, en Asie notamment. Ces crédits consistent, pour une part, en un prêt à des conditions privilégiées et, pour l'autre, en un crédit garanti à l'exportation.

Un homme de conviction

Directeur (depuis le 10 mai 1979) des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, M. Paye avait été auparavant, à l'hôtel Matignon, conseiller de M. Raymond Barre pour les affaires étrangères. De 1967 à 1973, il avait, déjà à Bruxelles, dirigé le cabinet de M. Barre quand celui-ci était vice-président de la Commission européenne. Il fut aussi, de 1977 à 1979, secrétaire général du très influent, mais discret, « comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne », au sein duquel sont préparées toutes les décisions concernant la Communauté.

Il est inutile de rappeler ici, que M. Barre était arrivé à Bruxelles avec la réputation d'être l'envoyé du général de Gaulle, autant dire du diable en personne. Sa compétence, un indéniable sens de l'objectivité et l'habileté de son directeur de cabinet firent vite tomber les préventions. M. Paye a aussi un sentiment très fort d'identité nationale, mais son ouverture d'esprit, associée à une simplicité naturelle, lui a gagné beaucoup d'amis à l'étranger. Sa nomination à la tête de l'OCDE consacre peut-être une évolution marquée par le départ en 1983 de l'économiste « maison » le plus influent, le Britannique Stephen Marris, qui pendant de longues années inspira une politique d'essence « keynésienne », s'accommodant des déficits budgétaires et très sceptique à l'égard des initiatives européennes du genre SME. Ancien élève de l'ENA, fils de M. Lucien Paye, ancien ministre et premier ambassadeur de France auprès de la Chine communiste en 1964, M. Paye est le gendre de M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle. – P. F.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Les banques doivent accroître leur aide à la Continental Illinois

L'ensemble de la communauté financière des Etats-Unis a apporté, et même accru, sa contribution à la plus grande opération de sauvetage dans toute l'histoire de la banque américaine, à savoir celle de la Continental Illinois, septième établissement du pays avec un bilan de *41 milliards de dollars* (330 milliards de francs). Pour éviter son écroulement, qui ébranlerait le système financier d'outre-Atlantique jusqu'à ses bases, les banques ont porté de 4,5 milliards de dollars à 7,5 milliards de dollars l'aide qu'elles lui avaient consentie au début de la semaine. Victime de rumeurs insistantes sur la solidité de sa situation en raison de ses pertes sur 2,3 milliards de crédits dont le service a été interrompu, et pour faire face à une avalanche de retraits de la part de ses déposants, la Continental Illinois avait négocié, et obtenu, pendant le week-end dernier une aide massive (*le Monde* du *16 mai*). *Cette aide* n'a pas été suffisante, car les retraits ont dépassé 4 milliards de dollars (34 milliards de francs) depuis le début de la semaine.

La situation redevenant critique, *le consortium de seize banques qui* était intervenu a porté son aide à court terme (trente jours) de 4,5 à 5,3 milliards de dollars, et effectué un apport de 2 milliards de dollars en fonds propre, qui sera maintenu *« aussi longtemps qu'il sera nécessaire »*. En outre, la Réserve fédérale (la Banque centrale des Etats-Unis) a fait savoir qu'elle était prête à *« répondre à toute demande extraordinaire de liquidités »* émanant de la banque en difficulté, tandis que l'organisme officiel de garantie des dépôts bancaires, la FDIC, se déclarait prêt, lui aussi, à garantir ceux de l'Illinois sans plafond. Cette mobilisation sans précédent est destinée à rassurer la clientèle, le public et les milieux financiers, tant nationaux qu'internationaux.

En contrepartie, le président de la *Continental Illinois, M. David* Taylor, a indiqué que sa banque étudiait la possibilité d'une fusion avec un autre établissement.

Cette affaire, considérée comme extrêmement grave, illustre les difficultés de certaines banques américaines victimes à la fois de la crise de l'industrie pétrolière, à laquelle elles avaient accordé d'importants crédits, et de celle des pays en voie de développement, qui n'honorent *plus qu'en partie les énormes dettes* qu'ils ont contractées à leur égard. Elle illustre également cet axiome suivant lequel tout le crédit des banques repose sur la confiance et ne peut que s'écrouler quand celle-ci disparaît. – F.R.

PRÉCISION

Taux d'endettement et PIB

Quel est le rapport de l'endettement brut de la France à son produit intérieur brut (PIB) ? Les taux indiqués semblent varier, et *le Monde* lui-même a participé à la confusion par *manque de précision*.

Soit l'année 1983. Si l'on tient *compte du PIB marchand* (3 400 milliards de francs), le taux de l'endettement brut (450 milliards de francs) est de 13 %. Si l'on tient compte du PIB total (3 900 milliards de francs), ce taux est de 11,5 %. C'est celui indiqué par le ministre des finances.

Un autre taux a été donné dans le tableau qui accompagne *l'analyse* du rapport du Sénat sur l'endettement de la France et qui classe les différents pays selon leur dette extérieure (*le Monde* du 17 mai, page 39). Cette fois, ce taux n'est que de 9 %. Cela tient au fait que l'organisme qui a fourni le travail pour la Haute Assemblée a ramené les résultats en dollars, d'une part, et n'a pas retenu le même chiffre d'endettement, d'autre part : il ne représente, dans ce tableau, que *49 milliards de dollars, contre* 53,7 milliards selon la Rue de Rivoli.

● **Indonésie : renouvellement de la flotte.** – L'Indonésie va envoyer d'ici cinq ans à la démolition trois cent trente-cinq navires représentant 217 000 tonnes de capacité de transport et en faire construire un nombre identique, a annoncé, à Djakarta, le ministre indonésien des communications, M. Rusmin Nuryadin. Cette décision, qui concerne surtout les bateaux assurant le trafic entre les îles en Indonésie, fait suite à la décision gouvernementale, entrée en vigueur le 1er Mai, interdisant aux navires de plus de trente ans de naviguer. Cette *interdiction touchera le 1er janvier* prochain les navires de plus de vingt-cinq ans. Le programme de renouvellement de la flotte est estimé à 726 millions de dollars. – *(AFP.)*

Selon la direction

CREUSOT-LOIRE N'A REÇU AUCUNE COMMANDE DEPUIS LE 22 MARS

Le comité central d'entreprise de Creusot-Loire a décidé d'intenter un référé afin d'obtenir le rapport industriel préparé pour le groupe par M. Roger Schulz. Le président de Creusot-Loire, M. Didier Pineau-Valencienne, avait en effet refusé, lors de la réunion du CE le 17 mai, de communiquer ce rapport, l'estimant d'ores et déjà dépassé.

L'entreprise n'a en effet reçu aucune commande depuis le 22 mars : pis, une commande de matériel aéro-réfrigérant par des clients du Moyen-Orient a été perdue, ainsi qu'une commande vénézuélienne dans le domaine de l'armement.

Le président de Creusot-Loire a aussi expliqué au CE que si les pouvoirs publics n'acceptaient pas les propositions financières contenues dans ce rapport (la transformation des prêts consentis en fonds propres), il ne pourrait demander à ses actionnaires d'apporter les sommes prévues dans les accords de novembre 1983 sous peine de se voir accusé d'abus de biens sociaux.

LE GROUPE AMÉRICAIN ROHM AND HAAS EST AUTORISÉ A RACHETER DUOLITE

La bataille pour la prise de contrôle de l'entreprise française Duolite, deuxième fabricant mondial de résines échangeuses d'ions (spécialité principalement employée dans la décontamination des circuits radioactifs des centrales nucléaires, la purification des eaux, en hydrométallurgie et en pharmacie), est virtuellement terminée (*le Monde* du 4 avril), sauf rebondissement. Le ministère des finances a donné au groupe américain Rohm and Haas, numéro un international dans cette branche d'activité, l'autorisation d'investissement nécessaire pour racheter à l'autre groupe américain Diamonde Shamrock sa participation dans l'affaire (100 %) pour environ 280 millions de francs.

Rue de Rivoli, l'on affirme n'avoir reçu aucun dossier de Dow Chemical, autre candidat au rachat, et que le problème du monopole ne se posait plus dès lors que Rohm and Haas avait pris un certain nombre d'engagements. La direction de Duolite se déclare très surprise, assurant que Dow Chemical poursuivait ses démarches. Rohm and Haas s'efforce de remplir les dernières formalités afin de conclure l'affaire. – A. D.

Nominations

● **M. HERMANN-JOSEF STRENGER**, cinquante-cinq ans, accédera le 27 juin prochain à la présidence du directoire de Bayer, groupe allemand installé à Leverkusen (Rhénanie du Nord - Westphalie), numéro deux mondial de l'industrie chimique (114,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Il succédera au professeur Herbert Grünewald, qui, atteint par la limite d'âge, sera nommé président du conseil de surveillance.

Entré chez Bayer le 1er avril 1949 *au service des ventes*, M. Strenger y a fait toute sa carrière. Il devait entrer au directoire de la firme en 1972 pour y assumer la charge de rapporteur de la division « polyuréthane » et du département central « approvisionnements ». *En plus de ses fonctions*, M. Strenger était, notamment, président du conseil de surveillance de la filiale Agfa-Gevaert et membre de la commission pour la politique commerciale au sein de la Fédération allemande de l'industrie chimique.

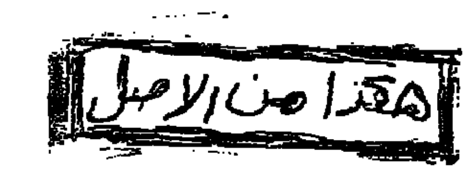
M. Strenger est un « commercial » et devient à ce titre le premier « non chimiste » à prendre la direction du groupe.

● **M. HENRI MONOD** a été élu président de la Chambre syndicale des industries chimiques de l'Ile-de-France. Il est, depuis juin 1983, président du directoire de la société française Hoechst.

● **ANDRÉ LACOUR**, cinquante-sept ans, est nommé au poste de directeur général d'Hermès S.A., aux côtés de MM. Patrick Guerrand et Bertrand Puech, directeurs généraux adjoints.

● **M. PIERRE DE SEYNES**, cinquante-cinq ans, est nommé au poste de secrétaire général d'Hermès S.A. Il quitte, de ce fait, ses fonctions au sein du directoire de la filiale Comptoir nouveau de la parfumerie (Parfums Hermès).

● **M. JEAN-MARIE GAUTHIER**, quarante-deux ans, ingénieur en chef des télécommunications, a été nommé au *Journal officiel* chef de la mission à l'informatique, en remplacement de M. Conruyt.



SOCIAL

LE VINGT-SIXIÈME CONGRÈS DE LA CGC

M. Marchelli évoque une nouvelle manifestation en octobre « si le gouvernement ne modifie pas ses positions »

L'esquisse de rapprochement entre le gouvernement et la CGC n'aura-t-elle été qu'un feu de paille ? Toujours est-il que dans son programme d'orientation pour les trois ans à venir, M. Paul Marchelli, candidat unique à la présidence de la CGC, a évoqué l'éventualité d'une nouvelle manifestation de mécontentement de sa centrale, le 15 octobre prochain, à l'occasion de son quarantième anniversaire. Le 18 mai, devant le vingt-sixième congrès confédéral, M. Marchelli a lancé : « *Aussi fermement que nous l'avons fait dans les trois dernières années, nous devrons continuer à développer notre action, y compris dans la rue, puisqu'il semble que c'est dans ces moments-là que nous sommes le mieux compris. Si le gouvernement ne modifie pas ses positions, c'est-à-dire la mise en cause de notre représentativité* (1), *la date du 15 octobre est intéressante pour un prochain rendez-vous dans la rue.* » Le sacre de Versailles a soudain pris l'allure d'une mise en garde.

Dans son programme d'orientation, M. Marchelli s'est efforcé de rassurer sur le plan interne en s'engageant à respecter « *à la fois les règles démocratiques et les exigences d'une meilleure efficacité* » – il n'a pas l'intention, a-t-il ajouté, de « *jouer les hommes-orchestres* », – et s'en est pris à la fois au premier ministre et aux autres centrales syndicales (la CFTC, organisation « *pleine de bon sens* » exceptée), tout en ménageant le patronat. Après s'être étendu sur le « *manque de moyens* » de la confédération et sur les services extérieurs qu'elle pourrait offrir, le délégué général sortant a pris vivement à partie les « *tricheurs qui rompent la solidarité confédérale et portent préjudice à tous* » : « *Trop de fédérations ou de syndicats ne déclarent qu'une partie de leurs adhérents afin de conserver, pour leur propre trésorerie, des moyens supplémentaires.* » La baisse des effectifs de la CGC a été ainsi attribuée à ce phénomène de rétention, suivant un raisonnement identique à celui de la CGT...

S'engageant dans un vibrant plaidoyer en faveur de l' « *économie concertée* » et dénonçant « *l'Etat omnipotent et omniprésent* », M. Marchelli a récusé « *la solution d'une économie mixte* » chère à M. Mitterrand. « *Le glissement vers le collectivisme*, a-t-il affirmé, *est d'autant plus assuré que l'Etat, après avoir nationalisé l'ensemble du secteur bancaire, se trouve seul maître des flux financiers, y compris vis-à-vis des entreprises privées. (...) Il est encore possible, pour peu que le président de la République le veuille réellement, de desserrer l'emprise de l'Etat en faisant entrer en lice tous les protagonistes du jeu économique, dans le cadre d'une concertation permanente.* » Accordant un bon point au plan de rigueur de M. Delors, il a reproché au gouvernement « *de ne pas avoir encore su* » présenter un grand dessein économique, industriel et social. Mais il a souligné que les orientations du budget 1985 « *pourront peut-être contribuer à diminuer notre méfiance si elles deviennent réalité, c'est-à-dire si le premier ministre et la majorité du Parti socialiste n'y mettent pas obstacle* ».

M. Marchelli a réaffirmé les revendications de la CGC sur le redéploiement industriel, estimant à cet égard que les ministres « *ont perdu tout droit à l'erreur* » : « *Notre patience a des limites : nous ne supporterons pas indéfiniment la rigueur pour d'aussi piètres résultats. (...) Nous n'hésiterons pas à manifester puissamment notre mécontentement si l'Etat contine à faire n'importe quoi, n'importe comment, en matière de politique industrielle.* » Après avoir souligné que « *le gouvernement a perdu la bataille de l'emploi* », M. Marchelli a dénoncé la politique des salaires et des revenus, qui « *relève d'un contresens économique et social dangereux pour notre société* ». Il a toutefois concédé que la « *soviétisation* » des entreprises, contenue en germe dans les lois Auroux, avait été évitée grâce à la « *vigilance* » de la CGC...

Le candidat unique à la présidence a défini la démarche de sa confédération comme ne relevant ni de la complaisance ni de l'opposition systématique, mais il a annoncé une participation active au débat des élections législatives de 1986 : « *Avant les élections, chacune de nos unions départementales aura en charge de faire signer, pour accord, à chaque candidat député un texte reprenant les points forts de nos positions en matière économique et sociale. Tous ceux qui refuseront la signature de ce texte devront être mis au ban de l'encadrement en France.* » Appelant dans l'unité interne à la préparation d'un syndicalisme de l'an 2000 « *responsable, pragmatique et efficace* », M. Marchelli a attaqué FO sans la nommer, s'en prenant au syndicalisme « *de la feuille de paye (...), qui refuse toute responsabilité en matière économique, en s'adressant plus aux viscères qu'à l'intelligence des hommes* », considérant que les raisons de son succès aux élections à la Sécurité sociale « *relèvent plus de la politique politicienne que du syndicalisme* ».

Le 17 mai, jour de l'ouverture de ce vingt-sixième congrès à Versailles – dont les délégués ne reflètent guère le « rajeunissement » annoncé pour les adhérents, – M. Jean Menu, président sortant, a présenté, en l'absence de secrétaire général (M. Menin a démissionné fin 1982), le rapport d'activité. Les délégués n'ont eu connaissance de cette vaste fresque chronologique qu'à la dernière minute, ce qui a suscité quelques critiques. M. Menu a vivement déploré « *l'incapacité où nous avons été jusqu'à présent d'augmenter nos effectifs* ». « *Ne me répondez pas: : il y a le chômage, les retraites anticipées, les réductions d'effectifs ; je vous rétorquerai : le pourcentage des syndiqués, et en particulier dans l'encadrement, diminue plutôt qu'il n'augmente. 80 % à convertir, le champ est quand même vaste.* »

Débat sur la politisation

M. Menu a fait porter à M. Mauroy – « *une querelle de préséance* » – la décision du gouvernement de ne se faire représenter au congrès de la CGC que par M. Jean Le Garrec (qualifié d'« *homme lige du premier ministre* » par M. Marchelli), MM. Bérégovoy, Delors et Fabius ayant dû se décommander *in extremis*. En fait, il semble que certaines organisations de cadres se sont émues auprès de Matignon de ce grand déploiement ministériel auprès d'un syndicat réputé oppositionnel... M. Menu a également demandé (à l'intention de son successeur) « *qu'on ne barre pas la route à ceux qui sont capables d'assurer la relève* ». Les quinze intervenants qui se sont ensuite succédé à la tribune ont eu davantage recours à la louange qu'à la critique. M. Cambus (UNCM) s'est cependant inquiété des risques de dérapage politique : « *On a montré nos muscles jusqu'à présent. Il faut montrer la séduction de notre esprit.* » Affirmant que le patronat est « *plus un adversaire qu'un partenaire* », M. Biard (Seine-Saint-Denis) a averti : « *Si un tel mouvement de politisation devait se préciser d'un côté ou de l'autre, c'en serait fini de notre CGC.* » Dans sa réponse, M. Menu a affirmé que la CGC « *n'a jamais changé de langage* ». « *Jamais*, a-t-il ajouté, *je n'ai eu l'impression que nous prenions des positions politiques, qu'elles soient à gauche ou à droite.* » Le congrès de Versailles ne risque pas, cependant d'être troublé par la contestation interne. Il y avait sept candidats pour six postes de secrétaires nationaux. Il n'y en a plus que six, M. Flattet (fonction publique) ayant retiré sa candidature. Quant au rapport d'activité de M. Menu, il a été adopté, à main levée, à l'unanimité moins... onze abstentions.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. Marchelli vise principalement le projet de réforme du Conseil économique et social qui, selon lui, enlèverait quatre sièges à la CGC au bénéfice de la FEN.

LE CONFLIT CITROËN

M. Bérégovoy accepte les départs volontaires mais refuse les licenciements

Le gouvernement a décidé de refuser pour l'instant les licenciements chez Citroën, a annoncé M. Pierre Bérégovoy, ce vendredi 18 mai, à 13 heures. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a précisé que « *le gouvernement accepte quatre mille suppressions d'emplois correspondant à des départs volontaires (préretraite et bénéficiaires de l'aide à la réinsertion).* » Par contre, les autres demandes de licenciements pour lesquelles aucune solution n'a été mise en place sont pour l'instant refusées. Leur examen est subordonné aux résultats de la négociation que le gouvernement invite les syndicats et la direction de Citroën à engager « *sur la réduction du temps de travail et la formation professionnelle, en vue d'ouvrir au personnel concerné toutes les possibilités de reclassement dans et hors de l'entreprise.* »

Cette négociation, selon M. Bérégovoy, devrait aussi permettre de préciser l'avenir des usines Citroën. Le gouvernement propose notamment une aide de l'État sous forme d'un contrat de solidarité portant sur la réduction du temps de travail, et il créera prochainement « *un centre de formation professionnelle et de développement technologique des travailleurs de l'automobile* » qui doit permettre d'organiser la formation de ces salariés sur les lieux de travail. D'autre part, le gouvernement est prêt « *à aider au reclassement et à la formation qui permettra à chacun d'acquérir les qualifications adaptées à de nouveaux emplois* ». Cependant, M. Bérégovoy a reconnu que la situation de « *sureffectif* » pour l'automobile est « *une réalité que l'on ne peut pas nier et qui touche des milliers de travailleurs* ».

Les syndicats et la société Citroën disposent d'un délai de trois mois pour engager et mener à bien ces négociations. M. Bérégovoy s'est déclaré prêt « *à organiser la concertation nécessaire à tout moment* ».

Logiquement, ces dispositions, qui ont été communiquées à la fois aux syndicats intéressés et à la direction de Citroën, devraient permettre la fin de l'occupation et la reprise du travail.

Quatre usines Citroën (Aulnay, Levallois, Nanterre et Asnières) sur six restaient occupées vendredi matin 18 mai. Mais comme l'a souligné ce même jour M. Pierre Bérégovoy, le gouvernement souhaite qu' « *une solution soit acquise* » avant d'appliquer les décisions ordonnant l'expulsion de ces grévistes – y compris de ceux d'Asnières, – le tribunal de Nanterre s'étant prononcé également sur ce point.

Les propositions sur la réduction du temps de travail n'avaient rencontré jusqu'à présent aucun écho du côté de la direction de Citroën. M. Yvon Gattaz, interrogé jeudi soir sur TF 1, a apporté un « *soutien total* » à celle-ci. Le président du CNPF a demandé que soient appliquées les décisions des tribunaux sur l'expulsion des occupants des usines Citroën. Citant en exemple Fiat, qui a « *licencié 40 000 personnes* », il a affirmé qu'« *il faut savoir licencier quand c'est indispensable pour créer ensuite des emplois nouveaux* ». Rappelant l'opposition du patronat à « *toute baisse autoritaire du temps de travail* », le président du CNPF a cependant dit que « *certaines entreprises pourraient le faire à condition que les salariés acceptent une réduction de leurs salaires* ».

La CGT, de son côté, avait paru mettre une petite nuance dans sa position. « *Certaines mesures sociales peuvent apporter des solutions aux problèmes posés* », a déclaré M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, jeudi matin lors d'une conférence de presse de la CGT, les réductions d'horaire sans perte de salaire « *peuvent jouer favorablement* », ainsi que les actions de formation. Mais la CGT souhaitait toujours une négociation pour « *mettre à plat* » la situation industrielle de Citroën : elle regrettait le « *manque d'éléments sérieux de la direction* » sur ce point et demande le rapatriement de fabrications à l'étranger, et des nouvelles fabrications.

De son côté, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a déclaré qu'« *une réduction de la durée du travail, si cela permet d'empêcher de licencier plusieurs centaines de travailleurs, c'est une bonne chose* », tout en jugeant les licenciements « *injustifiés* ».

LES INCIDENTS A PARIS GARE SAINT-LAZARE

L'histoire d'une grève qui a mal tourné

De nouvelles perturbations résultant des mouvements de grève de certains personnels de la SNCF étaient encore constatées, ce *vendredi 18 mai*, dans le trafic des trains de banlieue, notamment sur le secteur de Paris-Lyon, où, entre 7 heures et 8 heures, le service a été interrompu à hauteur du poste d'aiguillage de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

Environ trois trains sur quatre circulaient, selon la direction, sur le réseau de Paris-Est, ainsi que sur la ligne C du RER (Versailles-Choisy-le-Roi), sauf à Juvisy-sur-Orge (Essonne).

A Paris-Saint-Lazare, la situation était redevenue normale. Seule la fédération des cheminots CFDT avait soutenu, jeudi soir, l'action des grévistes.

Comme prévu, des mouvements revendicatifs doivent avoir lieu les jeudi 24 et vendredi 25 mai à travers toute la France ; ils pourront donner lieu à des arrêts de travail.

Curieuse grève que celle qui s'est produite les 16 et 17 mai sur le réseau ferré de la gare Saint-Lazare, avec des débordements et une exaspération des usagers dignes des conflits dans les centres de tri postal.

Il a suffi d'une soirée et d'une matinée pour que la colère des banlieusards, empêchés de renter chez eux ou d'aller au travail, submerge une action syndicale, à l'origine traditionnelle, menée depuis le début de la semaine un peu partout en France. Ainsi ont été reléguées au second plan les perturbations qui ont affecté tour à tour les réseaux de Paris-Est, de Lille, de Nancy, ou la ligne C du RER et qui doivent atteindre Bordeaux, Chambéry et Marseille.

Désignés à la vindicte publique, rendus coupables de tous les maux, on trouve une vingtaine d'agents « de service continu ou décalé », selon la terminologie des cheminots, qui, depuis les deux postes d'aiguillage d'Asnières et de Bécon-les-Bruyères, ont pu bloquer tout le trafic ferroviaire (voir ci-contre l'article de J. Benoit). Après les sifflets et les heurts de la cour de Rome, le 16 au soir, le ministre des transports, M. Charles Fiterman, ordonnait dans l'instant l'ouverture d'une enquête, donnant ainsi le signal à un déferlement de réactions hostiles émanant de la fédération CGT des cheminots, de M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, et de la confédération Force ouvrière.

Devant le vingt-sixième congrès de la CGC réuni à Versailles, M. Jean Menu allait plus loin encore en réitérant, à propos de Saint-Lazare et de Citroën, sa proposition d'un aménagement du droit de grève pour éviter les arrêts de travail intempestifs.

Quant à M. Bérégovoy, invité au journal de TF 1, il demandait « *que l'on sache qui est derrière cette grève et les raisons qui ont conduit à la faire sans préavis* ». Constatant que les organisations syndicales « *n'étaient pas maîtres* » de certains conflits, il soulignait, en outre, la nécessité de « *syndicats forts, puissants et responsables, pour conduire les mouvements et chercher des accords* ».

A l'origine, pourtant, le conflit de la SNCF n'est pas différent des autres. Direction et syndicats s'opposent sur les modalités d'application, à compter du 3 juin prochain, de l'ordonnance de février 1982 instituant les 35 heures pour les agents de « service continu ou décalé », c'est-à-dire les aiguilleurs, les agents de gare, de postes de circulation ou de commandements, les agents de conduite ou de train, soit 45 000 salariés. Pour faire bonne mesure, il s'y ajoute des difficultés nouvelles pour les conditions de travail, avec la perspective de la suppression de 1 500 emplois.

Le différend, qui dure depuis des mois, a pris un nouveau tour quand, le 4 mai, cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et FGAAC (autonomes) ont envoyé une lettre de préavis pour une semaine d'action commune du 21 au 25 mai. Le même jour, la CFDT a déposé un préavis national pour des actions locales à partir du 10 mai « *au fur et à mesure de la connaissance par les cheminots des nouveaux horaires de travail* ». Depuis le début de la semaine, c'est en vertu de ce mot d'ordre et de ce préavis que des arrêts de travail se sont produits, touchant, selon la CFDT, la moitié des régions SNCF, d'autres devant encore avoir lieu.

C'est dans ce contexte un peu oublié aujourd'hui qu'intervient l'affaire de la gare Saint-Lazare. Tout le monde se rejette la responsabilité des incidents survenus les 16 et 17 mai et, finalement, souhaite que l'enquête demandée par M. Fiterman vienne faire la lumière. La CFDT, un peu penaude tout de même, accuse la direction d'avoir « *joué avec le feu* » et même d'« *avoir adopté une attitude qui frise la provocation* ». Ainsi, elle aurait empêché des trains de repartir ou interdit les arrêts de toutes les rames de banlieue à la gare de Clichy, exaspérant ainsi les usagers. La CGT, opposée à la forme du mouvement, mais acceptant l'action de la CFDT, note la persistance de la direction « *à vouloir ignorer les orientations ministérielles d'aujourd'hui, comparativement à son attitude zélée d'avant 1981* » et évoque aussi la « *provocation* ». Ainsi, le 16 mai, la direction aurait attendu 17 h 30, c'est-à-dire le plus fort moment des départs de Paris-Saint-Lazare, pour recevoir une délégation où ne figurait pas la CGT. Le 17, malgré les incidents du matin, elle refusait de rencontrer les syndicats. Du côté de la direction régionale de la SNCF, on repousse les accusations, mais l'on ajoute que « *les discussions reprendront quand la situation sera redevenue normale* ». Bref, on ne veut pas négocier sous la pression, d'antant que les arrêts de travail « *n'étaient pas couverts par un préavis* ».

A. Le.

En Grande-Bretagne

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE DÉBUT DE LA GRÈVE, DES MINEURS SONT INCULPÉS

Les affrontements avec la police ou bien entre grévistes et non-grévistes se multiplient. Vingt-quatre femmes de mineurs, dont l'épouse de M. Scargill, président du syndicat, ont été arrêtées le 16 mai, alors qu'elles tentaient d'imposer un piquet de grève dans le Nottinghamshire.

En outre, cinquante-sept mineurs ont été inculpés le 15 mai pour troubles de l'ordre public par le tribunal de Mansfield. Au cours d'affrontements, le 14 mai, quarante policiers avaient été blessés, dont dix-sept ont dû être hospitalisés, et quatre-vingt-huit manifestants avaient été interpellés. C'est la première fois depuis le début de la grève que des mineurs sont inculpés en vertu de la loi sur les émeutes. Libérés sous caution, ils risquent des peines d'amendes et de prison.

Pour la première fois aussi, des mineurs viennent d'engager une action en justice contre la direction nationale du syndicat : les sections de Pye-Hill et de Sherwood, dans le Nottinghamshire, font valoir que les statuts du syndicat prévoient l'organisation d'un scrutin national pour appeler à un mouvement de grève générale. Le Nottinghamshire, la deuxième région minière de Grande-Bretagne, s'était prononcé à 70 % contre la grève dans un vote local. – *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5130	8,5160	+ 57	+ 77	+ 55	+ 85	– 78	+ 10
$ can.	6,5687	6,5727	+ 64	+ 95	+ 68	+ 106	– 98	+ 58
Yen (100)	3,6419	3,6448	+ 176	+ 190	+ 344	+ 362	– 1064	+ 1047
DM	3,0700	3,0718	+ 159	+ 168	+ 308	+ 323	– 944	+ 928
Florin	2,7303	2,7321	+ 133	+ 143	+ 265	+ 279	– 815	+ 804
F.B. (100)	15,1074	15,1167	+ 48	+ 110	+ 57	+ 164	+ 205	+ 233
F.S.	3,7330	3,7359	+ 264	+ 280	+ 520	+ 541	– 1548	+ 1537
L (1 000)	4,9846	4,9879	– 156	– 130	– 319	– 280	– 940	– 933
£	11,8314	11,8415	+ 284	+ 329	+ 553	+ 621	– 1605	+ 1564

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 15/16	10 5/16	9 11/16	10	11 5/16	11 11/16	12 3/16	12 9/16
DM	5 3/16	5 9/16	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	11 1/8	11 7/8	11 1/4	12 1/8	11 7/8	12 5/8
F.S.	7/8	1 3/8	3 3/16	3 9/16	3 3/8	3 3/4	4 1/16	4 7/16
L (1 000)	14 3/4	15 1/4	14 7/8	15 5/8	15 1/8	16 1/8	16 1/8	16 5/8
£	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	8 15/16	9 5/16	9 5/8	10
F. franç.	11 9/16	9 15/16	11 5/8	12 1/8	12	12 3/8	12 1/4	12 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Ces aiguilleurs de malheur...

A perte de vue, des traverses de chemin de fer, des tubes électriques, des caténaires. Il y a quatre voies à franchir, et l'on bute facilement sur les rails. Au bout d'une courbe, la tourelle d'aiguillage d'Asnières. C'est de là – et du poste de la gare voisine de Bécon-les-Bruyères – qu'est partie la grève qui devait perturber le trafic durant deux jours sur le réseau de Paris-Saint-Lazare.

Qui sont-ils, ces aiguilleurs de malheur, qui n'ont rien aiguillé du tout, et qui ont, au contraire, baissé les signaux et mis les feux au rouge les mercredi 16 et jeudi 17 mai ? Apparemment, des travailleurs assez jeunes, syndiqués ou non syndiqués, mais qui, tous, se sont conformés aux consignes d'un leader CFDT – M. Patrick Chauveau, vingt-neuf ans, délégué au comité d'établissement de la circonscription d'exploitation de Paris-banlieue – et après un préavis de grève légal, dont la direction de la SNCF avait pu prendre connaissance quinze jours avant le déclenchement du mouvement.

Celui-ci, manifestement, est parti de la base. Au poste d'aiguillage d'Asnières, ils étaient une vingtaine de cheminots (moyenne d'âge : trente ans) venus de la station proche, mais aussi d'autres gares de la circonscription ferroviaire : Suresnes, Puteaux, La Garenne-Bezons et Paris-Saint-Lazare. Ils n'étaient guère plus nombreux, quelques kilomètres plus loin, au poste de Bécon-les-Bruyères, qui commande également tout le réseau grandes lignes et banlieue de la gare Saint-Lazare. La plupart de ces grévistes étaient des syndicalistes de la CFDT, accompagnés de quelques militants de la CFTC et au moins d'un militant cégétiste qui serait, depuis lors, exclu de sa centrale. Les autres se sont déclarés « *sans étiquette* », mais affirment avoir agi « *par solidarité avec leurs camarades qui s'étaient prononcés démocratiquement pour la grève* ».

Fallait-il, pour autant, passer à une action aussi dure ? « *Les cheminots*, déclare un tract de la CFDT, *ont ainsi montré la réelle valeur de leur travail quotidien* » et il ne s'agit là que d'un « *coup de semonce* ». Au cœur du conflit : les trente-cinq heures. « *A la SNCF*, nous a déclaré Patrick Chauveau, *de nombreuses catégories du personnel, où l'on ignore les dimanches et les jours fériés, ne souhaitent pas un raccourcissement du travail hebdomadaire.* »

Un autre militant CFDT expliquait : « *L'application intégrale des trente-cinq heures n'apporterait aucun avantage à un cheminot qui termine son travail à 4 h 20 du matin et qui devrait alors attendre jusqu'à 5 h 30 les transports en commun pour rentrer chez lui. Une demi-heure de moins chaque jour, ça n'intéresse donc pas grand monde. Les cheminots préféreraient en reporter le bénéfice sur les congés de récupération, qui passeraient ainsi à 124 jours par an au lieu de 110 actuellement.* »

Cette solution, présentée mercredi matin au comité d'établissement, avait fait l'objet d'un sondage commencé il y a deux semaines parmi quelque 250 cheminots de Paris-banlieue, sous l'égide des organisations CGT, CFDT, CFTC et SNC (cadres autonomes). Elle avait reçu l'aval de 214 travailleurs sur 221 votants, soit 96,83 %, contre une voix seulement pour les trente-cinq heures hebdomadaires sans modification des congés de repos, et cinq voix pour une solution intermédiaire. « *Quant à notre demande de consultation, elle n'a pas abouti*, ajoute le jeune leader CFDT. *Mercredi matin, les militants ont occupé les tourelles d'Asnières et de Bécon-les-Bruyères et ont baissé les signaux. La direction a accepté de recevoir les délégués si nous levions les signaux, ce que nous avons fait, et si nous cessions l'occupation, ce que nous avons refusé. Dès lors, nos délégués sont rentrés vers 10 heures pour nous dire qu'ils n'avaient reçu qu'une leçon de morale. Nous avons alors bloqué le trafic.* »

Patrick Chauveau fait observer toutefois que les grévistes ont levé le siège à partir de 16 heures pour permettre aux banlieusards de rentrer chez eux. Selon lui, un concours de circonstances a joué lorsque, jeudi matin, une grève a éclaté au PC central de Paris-Saint-Lazare, compliquant la situation. « *Ces cheminots, comme ceux de Lyon ou d'ailleurs, exprimaient également leur mécontentement.* »

Après une nouvelle assemblée générale du personnel du secteur, la CFDT envisage une nouvelle grève à partir de lundi 12 heures si de nouvelles négociations n'ont pas lieu. En attendant, elle s'est prononcée pour des grèves tournantes de cinquante-cinq minutes par jour « *au moment le mieux choisi par les agents pour perturber le service* ».

J. B.

LA MAREE NOIRE DU CHOMAGE

Entre les exigences de la rigueur et l'épuisement du traitement social, le pouvoir est partagé

Perceptible depuis deux mois déjà, l'angoisse qui a saisi les pouvoirs publics va encore trouver l'occasion de s'exprimer. A nouveau, la publication des chiffres officiels du chômage ramène au premier plan de l'actualité la lancinante dégradation du marché de l'emploi.

Après les chiffres du mois dernier, qui avaient laissé sans voix les ministres responsables, MM. Ralite et Bérégovoy, il avait fallu attendre un bon moment avant de voir se dessiner une contre-offensive gouvernementale. M. Mauroy, le premier, laisse entendre qu'il consacrerait un long week-end dans le Nord et la Picardie à une réflexion nouvelle sur le sujet. Il en revint avec quelques projets déjà envisagés et, surtout, en affirmant que les mesures étudiées n'auraient pas d'effets avant 1985 ou 1986.

Après le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy réaffirma que la montée du chômage faisait l'objet d'une priorité absolue, sans plus de précision. Puis M. Le Garrec, secrétaire d'Etat, chargé du Plan, à peine plus disert, annonca le 4 mai que de nouvelles orientations pour lutter contre le chômage seraient connues avant les vacances d'été, un « séminaire » devant se tenir prochainement.

Rien ne saurait mieux traduire l'embarras du gouvernement que le rappel de ces prises de position récentes. A l'évidence, les membres des équipes ministérielles sont invités à réfléchir et à imaginer des solutions, tant il est vrai que chacun est maintenant convaincu du danger qu'il y aurait à « *laisser filer* » le chômage, après avoir su le maintenir pendant près de dix-huit mois sur « *la crête des 2 millions* » et s'en être par trop glorifié.

L'équation n'est pas si facile à résoudre. L'augmentation du chômage, admet-on un peu partout, est le prix à payer – et sans aucun doute le plus douloureux – pour le rétablissement des grands équilibres engagé avec la politique de M. Jacques Delors. Il ne saurait être question de s'arrêter au milieu du gué et de compromettre ainsi ce qui a déjà été obtenu au prix d'efforts incessants.

D'autres, de façon pressante, comme la CGT, le PCF ou le CERES, réclament soit une parenthèse, soit une inflexion de la « rigueur » pour permettre à la population de souffler et à l'emploi de renaître.

Certains, enfin, affirment que l'action du ministre de l'économie et des finances n'est pas nécessairement responsable de ce résultat, dû à des phénomènes naturels tels que l'évolution de la démographie.

Dans les milieux patronaux, on estime qu'il est temps de remettre en cause « les contraintes » pesant sur le marché du travail et on souhaite aller jusqu'au bout de la logique libérale. L'exemple américain est brandi comme un étendard, même si l'on oublie au passage de souligner que, aux Etats-Unis, les « chômeurs découragés » – ceux qui n'ont pas fait une demande d'emploi au cours du dernier mois – ont disparu des statistiques depuis 1982 et sont estimés à 2 millions de personnes, et qu'il convient de remarquer, parmi les emplois récemment créés, la présence de 5 millions d'emplois précaires ou à temps partiel.

La quadrature du cercle

Pour un gouvernement, surtout quand il est de gauche et qu'il entend en outre apporter une réponse économique et sociale à la crise, la situation présente s'apparente à la quadrature du cercle. Comment peut-il s'en sortir sans renier aucun de ses objectifs ?

L'idéal serait, bien entendu, de trouver une réponse immédiate et satisfaisante au sort de ces 200 000 chômeurs supplémentaires que l'on risque de voir apparaître d'ici à la fin de l'année 1984 et de stabiliser ainsi la courbe du chômage. Mais la recherche de « la » solution bute maintenant sur une évidence : il n'y a pas de réponse unique au problème posé, et les méthodes employées dans le passé sont désormais épuisées.

Ainsi, si on considère que les 500 000 départs en préretraite de 1982 et 1983 ont contribué – avec les stages de formation destinés aux jeunes et quelques autres mesures – à contenir l'évolution du chômage, on sait que le traitement social a maintenant atteint ses limites et qu'il s'est avéré coûteux. D'autres dispositifs, de même nature, ne donneraient pas de meilleurs résultats et risqueraient même de rompre des équilibres devenus précaires. Le point de rupture est proche, par exemple, dans le cas des préretraites, qui ont entraîné la disparition de certaines classes d'âge dans les entreprises, et dont l'efficacité économique est de plus en plus mise en doute.

Parce qu'il était conscient des difficultés, le gouvernement a donc annoncé la fin du « traitement social » du chômage pour lui substituer le « traitement économique ». Avec le recul, ce slogan, apparu pendant l'été 1983, à un moment où la croissance du nombre de demandeurs d'emploi semblait enrayée, sonne faux. Pis, il est déraisonnable.

Autant le traitement social permet aux pouvoirs publics d'intervenir rapidement s'ils le souhaitent, autant le traitement économique repose sur des évolutions qui ne dépendent pas de la seule volonté politique. Il faut que les entreprises enregistrent des signes positifs, qu'elles aient confiance dans les tendances qui se dessinent et, plus encore, qu'elles s'engagent dans les dispositifs incitatifs prévus par le gouvernement. Enfin, l'effet d'un traitement économique ne peut que s'étaler dans le temps.

Or il y a le poids des réalités. La stabilisation du chômage passe par une croissance annuelle de 3 %, estime-t-on, et peut se trouver contrariée par les gains de productivité évalués à 5 % l'an du fait des mutations industrielles. Dans le même temps, les effectifs salariés ont diminué de 160 000 en un an, en raison de la chute des emplois industriels que ne viennent plus compenser ceux des services (tertiaire), à leur tour en baisse. La population active, de son côté, sous la pression démographique, augmentera de 200 000 personnes par an jusqu'en 1988.

Réhabiliter le traitement social

Tout le dilemme se trouve là, en résumé, entre un traitement social qui ne peut aller plus loin et un traitement économique qui ne peut, dans l'immédiat, effacer le chômage. Cela explique la nervosité des cabinets ministériels comme l'extrême vivacité des critiques en provenance de la gauche. Cela explique aussi que, de toutes parts, naissent des propositions, plus ou moins fondées, pour tenter de franchir l'obstacle. Récemment encore, le PCF a modernisé sa théorie de la reconquête du marché intérieur en l'affinant. Dans leur livre, *Objectif emploi* (1), Robert Salais et Jacky Fayolle proposent de « *nouveaux critères de gestion* » qui ne s'appuieraient plus sur la seule rentabilité financière des entreprises mais retiendraient la création « *de valeur ajoutée productive* ». Ils préconisent aussi des coopérations et des intégrations interentreprises dans le cadre d'une économie mixte, contractuelle et décentralisée.

Au même moment, un groupe de dirigeants d'entreprise animé par M. Yves Gautier établit « *soixante-huit mesures pour l'emploi* » catalogue des thèses les plus libérales. Un peu auparavant, le Club 89 avait publié un ouvrage intitulé : « *Pour une nouvelle politique de l'emploi* » (2), qui, tout en se référant à la même pensée, prenait garde de ne pas compromettre l'opposition avec des recommandations trop radicales.

Malgré leurs divergences, les uns et les autres, pourtant, sont amenés à évoquer les mêmes éléments, à indiquer les mêmes hypothèses. C'est qu'il paraît évident maintenant, et particulièrement au vu de l'évolution récente, que la lutte contre le chômage nécessite une relance du traitement social, puisque le traitement économique est encore en gestation. Ces deux volets d'une même action doivent s'accompagner d'une multiplicité de mesures qui trouveront leur cohérence dans une « *ligne directrice* » peu apparente aujourd'hui.

En fait, on tâtonne ou on expérimente. Le gouvernement, ces dernières semaines, a mis en place de nouveaux moyens à la faveur du plan de restructurations industrielles et pourrait se servir des pôles de conversion comme d'un laboratoire.

Des mesures spécifiques, telles que la possibilité de signer un plan FNE pour faire partir des salariés en préretraite tout en les remplaçant par des salariés licenciés d'une autre entreprise, pourraient être étendues. On a décidé aussi d'assouplir les contraintes de maintien d'effectifs et d'augmenter les aides liées aux contrats de solidarité-réduction du temps de travail, qui, jusqu'à présent, n'ont guère connu le succès. Au travers des dispositions du décret du 6 mai sur le chômage partiel, on espère inciter les employeurs à pratiquer des réductions d'horaires plutôt que des licenciements. Peu à peu se précise une nouvelle aide au retour pour les immigrés. Enfin, il est prévu une allocation temporaire dégressive pour les chômeurs qui accepteraient de reprendre un emploi moins bien rémunéré.

Tout cela, même si le gouvernement en popularisait l'usage, ne suffirait toutefois pas. Il faudra encore d'autres dispositions, plus inventives.

Les partenaires sociaux, maîtres du jeu

Parmi ces dernières, bien sûr, on retrouve l'aménagement du temps de travail, les facilités pour le travail à temps partiel ou à temps choisi, la définition d'un temps de travail annuel et d'autres éléments de flexibilité dont le CNPF défend le principe. Ils seront examinés lors de la négociation entre les partenaires sociaux qui doit s'ouvrir le 28 mai et qui pourrait déboucher sur un accord contractuel. Il y a aussi la réduction du temps de travail – qui ne sera d'ailleurs pas absente de ces discussions paritaires, – dont la définition ne cesse de se préciser.

Il est loin le temps où la CFDT réclamait la semaine de trente-cinq heures pour que le salarié bénéficie de « *plus de temps libre* ». Aujourd'hui, la CFDT, la CGC et même M. Jack Ralite réfléchissent sur une réduction du temps de travail qui aurait une « *utilité économique* » et dégagerait les moyens d'une formation professionnelle prise en charge partiellement par l'entreprise et par l'Etat. Le ministre délégué à l'emploi préconise une telle solution dans le dossier Citroën et agit pour que la formation figure dans les contrats de solidarité-réduction du temps de travail.

La *fédération de la métallurgie* FGM-CFDT imagine un montage proche des congés de conversion où, en contrepartie de la reconnaissance de sureffectifs, les syndicats obtiendraient une formation pour tous les salariés, afin de les préparer à la mutation de leur entreprise ou à leur futur emploi. La confédération CFDT étudie des solutions allant dans le même sens, et la CGT, qui maintient toujours son préalable de la compensation salariale intégrale, commence à y voir l'amorce d'une solution. *Quant à la CGC, elle a fait savoir*, par la voix de son futur président, M. Paul Marchelli, tout l'intérêt *qu'elle portait à une formule* de ce genre.

Mais rien n'est joué, puisque, là encore, tout dépend de l'attitude des partenaires sociaux, et en premier lieu du CNPF. Certes, le gouvernement, qui a souvent rappelé son souci de voir la réduction du temps de travail intervenir par la voie contractuelle, a indiqué qu'il saurait faire pression, si l'accord tardait, mais on ne voit guère ce que peut faire M. Bérégovoy au-delà des déclarations incantatoires. A moins qu'il ne décide de rendre plus contraignante la législation actuelle des durées maximales de travail, comme le lui soufflent certains, pour obliger le CNPF à négocier...

En tout état de cause, avant que l'une ou l'autre de ces mesures, totale ou partielle, ne vienne au jour, le chômage continuera d'augmenter. Et c'est bien ce qui inquiète le gouvernement, qui se trouve maintenant dans la position la plus inconfortable qui soit. Si le traitement économique est soumis à l'espoir d'une reprise de la croissance par définition aléatoire, le traitement social, lui, ne peut plus venir que de la volonté de négocier des partenaires sociaux. Or, malgré la pression des événements, on ne peut pas dire que ces derniers se *montrent empressés*, soucieux qu'ils sont de marquer des points – comme le CNPF ou la CGT – dans ce *qui devient un affrontement à dominante politique*.

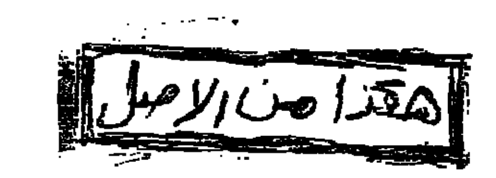
Telle une cigale qui se serait généreusement dépensée pour sa propre gestion sociale du chômage (ce qu'il fallait faire, sans aucun doute), le gouvernement est désormais contraint d'observer en spectateur une partie qui le concerne directement et conditionne son avenir.

A moins de changer de politique, le piège du chômage s'est refermé, et il faut courber l'échine. On comprend que les cabinets ministériels cherchent avec autant de fébrilité une martingale qui n'existe pas.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Messidor (Editions sociales), 80 F.

(2) Economica, 65 F.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE DARTY

Le conseil d'administration des Etablissements Darty et Fils réuni sous la présidence de M. Bernard Darty, a arrêté les comptes de l'exercice clos *le 29 février 1984.*

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DARTY
(en milliers de francs)

	1982/1983	1983/1984	Evolution
Chiffre d'affaires	3 751 927	4 006 491	+ 6,8 %
Bénéfice net consolidé	117 111	127 628	+ 9,0 %
Marge brute d'autofinancement	174 568	199 367	+ 14,2 %

EXERCICE CONSOLIDÉ

Le bénéfice net consolidé passe de 117 111 000 de francs à 127 628 000 de francs (+ 9,0 %) en évolution légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 199 367 000 de francs (+ 14,2 %). Cette progression est due à la forte croissance de la dotation aux amortissements qui *s'élève à 71 739 000* de francs (+ 24,9 %).

INVESTISSEMENTS

Au cours de *l'exercice 1983/1984, les investissements et les frais d'établissement* se sont établis respectivement à 108 353 000 francs et 15 428 000 francs, formant un total de 123 781 000 francs en augmentation de 20,6 % par rapport à 1982/1983.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 6 juillet 1984, la distribution d'un dividende de *52 495 000 francs en évolution de 25,5 %. Le dividende se répartira de la* manière suivante entre les deux catégories composant le capital social :

1) Le dividende par action ordinaire passerait de 27,50 F à 30 F (+ 9,1 %) *auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé* au Trésor de 15 F *formant un revenu* global de 45 F.

2) Le dividende par action à dividende prioritaire est supérieur de 6 F à celui des actions ordinaires. Son montant serait de 36 F auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor de 18 F, formant ainsi un revenu global de 54 F.

En conséquence, au titre de l'exercice 1983/1984, le dividende attribué aux actions à dividende prioritaire est supérieur de 20 % à celui des actions ordinaires.

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire :

— *Le renouvellement des mandats d'administrateur de MM. Bernard Darty* et Natan Darty ;

— La nomination d'un nouvel administrateur : M. Philippe Frances, actuellement *directeur général du groupe Darty.*

fnac

ARRÊTÉ PROVISOIRE AU 29 FÉVRIER 1984

M. Roger Kérinec, président de FNAC SA, présente les comptes provisoires au 29 février du premier semestre de l'exercice 1983-1984 comme suit :

GROUPE FNAC

Les ventes consolidées hors taxes se sont élevées à 1 472 millions de francs, *en progression de 9,1 % par rapport au* premier semestre de l'exercice précédent. Cette progression — à surfaces commerciales sensiblement égales — s'explique par la relative faiblesse des *ventes du premier trimestre de l'exercice* (septembre-novembre 1983), qui a cependant été compensée par le bon niveau des ventes du second trimestre, notamment en micro-informatique, livres et disques.

Le bénéfice d'exploitation consolidé (y compris la part des intérêts minoritaires) est passé de 50,7 millions de francs à 57,1 millions de francs, soit une *augmentation* de 12,5 %.

Compte tenu de l'évolution favorable des charges hors exploitation, le bénéfice avant impôt société, participation et intérêts minoritaires s'élève à 59,4 millions de francs contre 48,9 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice *précédent.*

FNAC SA

Les ventes hors taxes se sont élevées à 1 012 millions de francs contre 940 millions de francs, en progression de 7,7 %.

Le bénéfice d'exploitation est passé de 33,2 millions de francs à 36,5 millions de francs, en progression de 9,7 %.

Le président juge ces résultats encourageants dans la situation économique *actuelle. Conformément aux orientations* définies par le conseil d'administration, les efforts de restructuration et *de développement* du groupe seront poursuivis par le comité exécutif composé comme suit :

Roger Kérinec, président ;

Jacques Parent, directeur général ;

Jean-Georges Etter, directeur administratif et financier ;

Jean-Paul Greff, directeur des affaires *sociales* ;

Didier Lecat, directeur de la communication ;

Philippe Mondan, directeur général adjoint de Relais SA ;

Jean-Jacques Plantin, directeur des affaires juridiques ;

Didier Stein, directeur des magasins *parisiens.*

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 1981 Société anonyme de gestion et de contrôle de participations (SAPAR) à taux variable

Les intérêts courus du 25 mai 1983 au 24 mai 1984 sur les obligations SAPAR 1981 seront payables, à partir du 25 mai 1984, à raison de 651,19 F par *titre de 5 000 F nominal,* contre détachement du coupon nº 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 72,36 F (montant global : 723,55 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 108,48 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour *1984,* soit *7,23 F, faisant ressortir un net* de 535,48 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

PACIFIQUE SAINT-HONORÉ

L'Assemblée générale tenue à La Compagnie financière, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e, le *17 avril 1984, sous la présidence* de M. Alain Brion, a approuvé le bilan et le compte de résultats arrêté au 30/12/83.

La performance de la SICAV en 1983 a été de + 42,51 % (coupon compris *de 14,12 F net, payable à partir* du 17 mai 1984).

Dans son allocution, le Président a *souligné que la très bonne performance* de la SICAV en 1983 était surtout due à la hausse des marchés japonais et français. Il a ajouté :

« Si la reprise américaine ne semble *pas devoir s'essoufler, l'absence de solution* au problème du déficit budgétaire fait craindre un retour à la hausse des taux d'intérêt qui pourrait entraîner un repli passager de Wall Street. Cependant, *le Japon et les pays de la couronne* du Pacifique ne devraient pas en subir des contre-coups importants. En effet, le maintien de l'essor économique des Etats-Unis, la forte demande intérieure *soutenue dans tous* ces pays *et leur dynamisme* industriel leur procurent les atouts nécessaires à la poursuite de leur expansion. 1984 devrait donc assurer aux actionnaires de Pacifique Saint-*Honoré un renforcement de leur patrimoine* investi dans notre SICAV. »

Procédant au vote des résolutions, l'Assemblée a nommé en qualité d'administrateur, M. Michel Neiman et en qualité de censeur, le Fonds de garantie automobile.

Lors du conseil d'administration qui a *suivi, et sur proposition de M. Bernard* Esambert, président-directeur général de la Compagnie financière, M. Alain brion a été renovelé aux fonctions de président-directeur général de la *SICAV. M. Alain Brion a reconduit* dans leurs fonctions M. Roger Cukierman, vice-président-directeur général, et M. Pierre Palasi, directeur général adjoint.

INVESTISSEMENTS SAINT-HONORÉ

L'assemblée générale, tenue à la *Compagnie Financière, 47, rue du Faubourg* Saint-Honoré, Paris 8e, le 17 avril 1984, sous la présidence de M. Roger Cukierman, a approuvé le bilan et le compte de résultats arrêté au 30/12/83.

Dans son allocution, le président a souligné que 1983 avait été fertile en émotions, les valeurs technologiques *américaines ayant amorcé une forte* baisse à partir du mois de juin.

« Les valeurs de technologie sont des *« pur-sang » plus performants et* plus fragiles que les grandes valeurs des principales bourses. *La* gestion d'un portefeuille de valeurs technologiques implique une plus grande attention, une plus grande rigueur et une plus grande vitesse d'intervention que la gestion d'un *portefeuille classique.*

» C'est l'application de ces principes qui nous a permis de profiter des hauts *niveaux atteints pour réaliser des plus-*values importantes et ne pas trop souffrir de la baisse du marché américain de la technologie en fin d'année. Par ailleurs, les valeurs japonaises ont bien résisté à cette tendance *défavorable.* Au total, notre SICAV a terminé l'année en gain de + 38,51 % coupon compris. »

L'assemblée a procédé au vote des résolutions et notamment le paiement d'un *dividende net de 21,99 F payable à partir* du 17 mai 1984. Les mandats d'administrateurs de M. Roger Cukierman, M. Bertrand Bruhl et de la Compagnie Financière, ont été renouvelés, ainsi que *les mandats* de censeurs de M. Claude Pichon et de la Mutuelle Assurance Artisanale de France *(MAAF).*

Au cours du conseil d'administration qui a suivi et sur proposition de M. Bernard Esambert, *président-directeur général* de la Compagnie Financière, M. Roger Cukierman a été reconduit dans ses fonctions de président-directeur général de la SICAV.

RENDEMENT SAINT-HONORÉ

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée ordinaire, tenue le 16 avril 1984, sous la présidence de M. Olivier Michel, au siège social, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a approuvé le bilan et le compte de résultats arrêtés au 30 décembre 1983.

Dans son allocution, *M. Olivier* Michel, soulignant les bons résultats de 1983, qui permettent de dégager un *taux de rendement actuariel brut* de 17,75 % pour l'année, a néanmoins indiqué que, prenant en compte la « position de place » que constituent les cinquante-quatre SICAV qui gèrent actuellement *quelque 80 milliards* de francs ainsi que les contraintes financières nationales et internationales, la prudence s'imposait pour l'avenir et que le conseil d'administration avait décidé de privilégier *désormais la sécurité, la liquidité et la régularité* de la performance à court-moyen terme plutôt que de prendre des risques excessifs non compatibles avec l'objet de la société.

L'assemblée, adoptant à l'unanimité toutes les résolutions proposées a notamment :

— nommé administrateur la société CGEE-Alsthom, représentée par M. Legavre ;

— ratifié la nomination en qualité de censeur de M. Jean-Louis N. Hatt (groupe Cora) ;

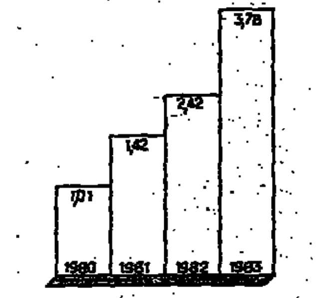
— *voté* la distribution d'un dividende net de 1 374,27 francs assorti d'un crédit d'impôt de 71,36 francs (brut 1 445,43 francs), payable depuis le 27 avril 1984 auprès de la Compagnie *financière de banque.*

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'AGO a, en outre, décidé de modifier l'article II du règlement intérieur concernant l'établissement de la valeur liquidative le vendredi soir ou les veilles *de jours fériés. Le nouvel* article II est complété par un dernier paragraphe comportant la rédaction suivante : *« La valeur liquidative de l'action, la veille des fermetures de la Bourse, inclut le coupon couru jusqu'à la veille de la séance de réouverture (dimanche inclus pour les semaines normales, jour chômé inclus dans les autres cas). »*

Cette mesure entrera en application dès le 30 mai 1984.

GROUPE VOLVO

Le chiffre d'affaires définitif du groupe VOLVO s'établit à 99,46 milliards de couronnes suédoises (SEK) pour l'exercice 1983, soit une augmentation *de 32 % par rapport à l'exercice* précédent.



Bénéfices du Groupe VOLVO avant impôts en Milliards SEK.

85 % de ce chiffre d'affaires ont été réalisés en dehors de la Suède.

Les liquidités du groupe s'élevaient à 11,62 milliards de SEK à fin octobre 1983 contre 7,25 à fin 1982.

Les résultats définitifs du groupe, avant impôts, s'élèvent à 3,78 milliards *de SEK, soit une progression de 54,8 %* par rapport à l'exercice 1982.

La rentabilité du capital investi s'établit, avant impôts, à 18,1 % contre 17,5 % pour 1982 et 15 % pour 1981.

Le résultat financier ajusté par action s'établit à 53,40 SEK contre 34,50 en 1982. Un dividende de 11,50 SEK par action (contre 10 SEK en 1982) sera proposé à l'assemblée générale qui se tiendra le 29 mai 1984 à Göteborg, Suède. De même seront proposées une action nouvelle gratuite pour dix actions anciennes et une division de chaque action de 50 SEK en deux actions de 25 SEK.

Le chiffre d'affaires de VOLVO FRANCE S.A. *s'établit* à 2,26 milliards de francs pour l'année 1983, soit une augmentation *de 22 %. La période* est marquée par des progressions de part de marché : de l'ordre de + 28 % pour l'automobile, + 23 % pour les véhicules industriels. Les ventes de bus ont progressé de 54 % et celles de moteurs marins et industriels de 12 %. VOLVO FRANCE S.A. présente des bénéfices.

Les achats par le Groupe VOLVO de composants automobiles français exportés vers ses usines poursuivent leur progression et *font de VOLVO l'un* des premiers clients privés de l'industrie française.

D'autre part, le Groupe *VOLVO* annonce qu'il prend une participation de 21,3 % dans PROTORP, une holding *contrôlant respectivement 13 et 15 %* des sociétés suédoises EUROC et SKANSKA CEMENTJUTERLET. Cette prise de participation est financée par la cession d'actions correspondant à *9 % de SONNESSONS et détenues* par VOLVO.

ASSOCIATIONS SAINT-HONORÉ

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration s'est réuni *le 16 avril 1984 à la Compagnie* financière, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, sous la présidence de M. Patrice Billaut pour étudier les résultats au 30 mars 1984 et définir la politique de gestion à mettre en œuvre.

L'actif net géré atteignait 265 millions de francs (contre 151 millions le *30 décembre 1983) largement* réparti entre personnes physiques, associations et institutionnels divers.

Le *rendement actuariel* net s'établissait à 13,78 % depuis le 1er janvier 1984.

En ce qui concerne l'orientation de la gestion le conseil a préconisé de privilégier la recherche de la sécurité, de la liquidité et de la régularité de la performance en répartissant largement les placements.

Il a par ailleurs été décidé de modifier le règlement intérieur concernant le calcul de la valeur liquidative de l'action les veilles de jour fériés en ajoutant à l'article II de ce règlement intérieur *un dernier paragraphe ainsi rédigé :*

« La valeur liquidative de l'action, la veille des fermetures de la Bourse, inclut le coupon couru jusqu'à la veille de la séance de réouverture (dimanche inclus pour les semaines normales, jour chômé inclus dans les autres cas) ».

Cette mesure entrera en application *dès le 30 mai 1984.*

PRÉTABAIL-SICOMI

L'assemblée générale réunie le 16 mai sous la présidence de M. Genton a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net s'établit à 177,8 millions de francs contre 160,6 millions de francs pour l'exercice 1982.

L'assemblée a décidé la distribution de 85 % du bénéfice fiscal, correspondant à un dividende de 74,40 F par action contre 66,54 F pour 1982, soit une augmentation de 11,8 %.

La mise en paiement aura lieu à compter du 2 juillet.

ASSOCIATION RÉGIONALE DES CASTORS DE L'ILE-DE-FRANCE

L'ARCIF tiendra son assemblée générale *le samedi 26 mai 1984* au Palais des congrès à Versailles à 14 heures.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire d'octobre 1982, rapport moral, rapport du trésorier, quitus aux administrateurs et au trésorier, élection des administrateurs, cotisation 1985, proposition de principe d'un nouveau local, questions diverses.

LAZARD PARTNERS

Les trois maisons Lazard de Paris, de Londres et de New-York, annoncent la création d'un « partnership » entre Lazard Paris et New-York et S. Pearson & Son, qui détient aujourd'hui 80 % du capital de Lazard Brothers (Londres).

Le groupe Lazard Frères — incluant Eurafrance pour 20 % — et Pearson détiendront chacun 50 % du nouveau « partnership » intitulé « Lazard Partners ». Ce partnership détiendra 100 % de Lazard Londres, et deviendra associé, avec un intérêt de 12 %, aux résultats de Lazard New-York et de Lazard Paris. Simultanément, Pearson, par l'intermédiaire d'une filiale, deviendra associé de Lazard Paris pour 4 %, et de Lazard New-York pour 3,3 %.

Les intérêts du partnership autres que ceux de Pearson formeront deux groupes détenant les droits de vote, M. Michel David-Weill étant chef de file de chacun de ces groupes. La définition de la politique de Lazard Partners sera assurée par un comité de sept membres comprenant :

— deux représentants de Pearson ;

— deux représentants de Lazard New-York ;

— un représentant de Lazard Paris ;

— un représentant d'Eurafrance (qui fait partie du groupe Lazard Frères Paris) ;

— *le président de Lazard Londres.*

***Le président de ce comité sera M. Michel* David-Weill et les premiers représentants seront :**

Lord Blakenham, MM. James Joll, Michel David-Weill, Felix Rohatyn, Jean Guyot, Antoine Bernheim, Ian Fraser.

Leurs suppléants seront :

MM. John Hale, David Veit, Damon Mezzacappa, Frank Zarb, Jean-Claude Haas, Bruno Roger, Verner Wylie.

Commentant cette opération, lord Blakenham, président de S. Pearson & Son, a déclaré : *« Cette opération va aboutir à la création d'un groupe international de banques d'affaires unique en son genre, comprenant des maisons de premier plan à Londres, à New-York, et à Paris, portant le même nom et ayant des relations particulièrement étroites. Ensemble elles pourront ainsi offrir leurs services dans le monde entier à leurs clients. »*

M. Michel David-Weill a déclaré : *« Cette opération doit nous permettre de faire face, à notre manière, à la compétition internationale dans nos différents domaines d'activités. Les trois maisons seront à même de collaborer très étroitement tout en conservant leur totale indépendance et leurs caractéristiques nationales. Nous regroupons ensemble des associés puissants, mais sans toutefois alourdir notre activité avec des capitaux qui ne sont pas nécessaires à nos métiers. Nous continuerons à nous inspirer des concepts de service financier et de conseil qui ont été fructueux pour nos maisons et nos clients. Nous développons ainsi notre capacité de rendre service à nos clients nationaux et internationaux et d'innover dans un climat caractérisé par un esprit d'entreprise. »*

Les actionnaires de Pearson seront invités à approuver cette proposition lors d'une assemblée générale qui se tiendra le 4 juin 1984.

Les autorisations nécessaires ont été obtenues des autorités compétentes dans les différents pays.

EURAFRANCE

Eurafrance va prendre une participation de 20,77 % dans Lazard Partners dont la création est annoncée aujourd'hui conjointement par M. Michel David-Weill, président d'Eurafrance, et lord Blakenham, président de S. Pearson & Son *(cf. communiqué joint Lazard Partners).*

Eurafrance, contrôlée par le groupe Lazard, est cotée à la Bourse de Paris.

La participation dans Lazard Partners représentera environ 15 % des actifs d'Eurafrance.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 mai

Baisse

L'événement a de nouveau été créé vendredi à la Bourse de Paris par la suspension de la cotation de l'action AMREP. La chambre syndicale en a décidé ainsi afin que le communiqué publié par la société soit diffusé le plus largement possible. Que dit ce communiqué ? En bref, que les fonds nécessaires pour redresser l'affaire n'ont pu être réunis. Les banques apportant 500 à 600 millions de francs et les anciens actionnaires 100 millions de francs, il manque donc 400 millions de francs. Le conseil d'AMREP se réunira le 24 mai, à 11 heures, pour statuer. Le communiqué s'achève sur ses mots : « La survie du groupe AMREP est en jeu. ».

Mais l'actualité du jour n'a pas été faite seulement de cette nouvelle péripétie dans ce que beaucoup considère comme le plus grand scandale boursier depuis vingt ans. Au flottement enregistré la veille en fin de séance a succédé une baisse très franche des cours. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 1 % en dessous de son niveau précédent.

Faut-il s'étonner de cet alourdissement ? Les événements observés sur la scène internationale (esclade du conflit Iran-Irak, désordres monétaires liés à la situation tendue sur le front des taux aux Etats-Unis, baisse de Wall-Street) interviennent au plus mauvais moment, c'est-à-dire juste avant l'échéance mensuelle.

En baisse la veille sur la foi d'informations erronées (3,83 milliards de francs de pertes pour la Manufacture au lieu de 3,83 millions), Michelin s'est redressé (+ 6,4 %) après démenti.

La devise-titre s'est traitée entre 9,91 F et 9,97 F contre 9,80/10,05 F.

L'or a fléchi à Londres (375 dollars l'once contre 376,50 dollars) mais a progressé à Paris avec le lingot à 102 250 F (+ 200 F) et le napoléon à 614 F (+ 3 F).

NEW-YORK

Rechute

Parvenu quelques heures auparavant à retrouver son équilibre, Wall Street a brutalement rechuté jeudi et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait une perte de 10,89 points à 1 142,27.

La Commission américaine de contrôle des opérations boursières (Securities and Exchange Commission – SEC) vient de déposer une plainte contre un ancien journaliste du *Wall Street Journal*, M. Foster Winans, licencié de cette publication à la suite d'un scandale (*le Monde* du 6 avril 1984). M. Winans, qui faisait l'objet d'une enquête de la SEC, était, en effet, accusé d'avoir communiqué des informations financières non encore publiées dans son journal, en échange, d'une part, des profits résultant d'opérations boursières. Ainsi, cet ancien rédacteur du *Wall Street Journal*, qui collaborait à la rubrique « Heard on the Street » (« Entendu à Wall Street »), très prisée des milieux financiers, avait, selon la Commission, conclu un accord avec un courtier new-yorkais, M. Peter Brant, employé par la société Kidder Peabody and Co. Aux termes de cet accord, M. Winans avait notamment reçu une somme prélevée sur les profits, évalués à 900 000 dollars, réalisés par M. Brant en achetant ou vendant à l'avance en Bourse des titres mentionnés par la suite dans le quotidien.

VALEURS	Cours du 16 mai	Cours du 17 mai
Alcoa	33 1/8	32 3/4
A.T.T.	15 3/4	15 3/4
Boeing	38 1/4	38 1/8
Chase Manhattan Bank	46 1/2	45
Du Pont de Nemours	49 1/2	48
Eastman Kodak	66 1/8	65 3/4
Exxon	42 3/4	42 5/8
Ford	34 7/8	34 5/8
General Electric	54 1/4	53 7/8
General Foods	52 1/4	52 1/4
General Motors	63 7/8	62 7/8
Goodyear	25 1/8	24 5/8
I.B.M.	112	110 3/8
I.T.T.	36 1/2	35 5/8
Mobil Oil	29	28 1/2
Pfizer	32 7/8	32
Schlumberger	51 3/8	51 1/4
Texaco	39 1/8	38 3/4
U.A.L. Inc.	35 5/8	34 1/2
Union Carbide	55 3/4	55 3/4
U.S. Steel	27 1/2	27 1/8
Westinghouse	44 1/2	43 1/2
Xerox Corp.	39 3/4	37 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MERLIN GERIN. – Le groupe Merlin-Gérin, spécialisé dans le matériel de distribution électrique haute et basse tension, devrait connaître, en 1984, une hausse de 11 % de son bénéfice consolidé, malgré une faible progression de son chiffre d'affaires (3 %), selon son président, M. Jean Vaujany. Le chiffre d'affaires pourrait atteindre 6,2 milliards de francs et le bénéfice d'exploitation avant impôts 310 millions de francs, les investissements s'élèveraient également à 310 millions de francs. *« En 1983, nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés, malgré une conjoncture défavorable pour les biens d'équipement »*, a indiqué M. Vaujany. Au niveau du chiffre d'affaires, le groupe a recueilli les bénéfices des importants contrats signés en 1981 avec l'Irak et l'Égypte. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 6 milliards de francs, contre 5,1 milliards en 1982. Le bénéfice net (part de Merlin-Gérin) a atteint 159 millions de francs, contre 102 millions un an auparavant.

Spécialisé dans l'électrotechnique, Merlin-Gérin mise à fond sur le marché *« de la petite puissance »*. En 1984, le chiffre d'affaires devrait être trois fois supérieur à celui de 1983 dans ce domaine, grâce notamment à la pénétration du groupe sur le marché américain.

BASF. – Numéro un mondial de la chimie avec un chiffre d'affaires de 37,85 milliards de deutschemarks (116,27 milliards de francs), le groupe allemand annonce, à son tour, après Hoechst et Bayer, d'excellents résultats pour l'exercice écoulé, avec un bénéfice net consolidé de 517 millions de deutschemarks (+ 88 %). Et ce n'est fini pour le premier trimestre, BASF a réalisé un chiffre d'affaires mondial accru de 21 % à 10,79 milliards de deutschemarks et dégagé un bénéfice consolidé avant impôts de 640 millions de deutschemarks (+ 122,2 %). L'an dernier, toutes les divisions ont été bénéficiaires, sauf les engrais, qui, malgré une marge brute positive, enregistrent une perte opérationnelle de 40 millions de deutschemarks (120 millions de francs) et BASF Systems, dont le déficit a été de 20 millions de dollars (160 millions de francs). Les résultats du premier semestre sont en ligne avec ceux des trois premiers mois. Une pause est attendue pour l'été. Après c'est l'inconnu.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	16 mai	17 mai
Valeurs françaises	115,1	115,2
Valeurs étrangères	96,5	95,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 mai	17 mai
Indice général	177,2	178,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 mai .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 mai	18 mai
1 dollar (en yens)	232,20	233,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 893
5 %	....	1 476
3 % amort. 45-54	....	2 393
Emp. 7 % 1973	8628	..
Emp. 8,80 % 77	115 55	8 704
9,80 % 78/93	89 60	8 354
8,80 % 78/86	92 53	3 823
10,80 % 79/94	93 55	7 613
13,25 % 80/90	101 30	12 707
13,80 % 80/87	102 55	8 144
13,80 % 81/99	101 75	4 713
16,75 % 81/87	110 15	11 533
16,20 % 82/90	111 35	5 821
16 % juin 82	110 80	15 082
E.D.F. 7,8 % 61	138 40	4 870
E.D.F. 14,5 % 80-92	102	12 893
Ch. France 3 %	125	..
CNB Bques janv. 82	102 21	5 070
CNB Paribas	102 35	5 070
CNB Suez	102 30	5 070
CNI janv. 82	102 11	5 070

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2763	....
Carrefour 6,75 % 77	345 50	345 50
Interbail (obl. conv.)	249	....
Lafarge 6 % 72	354	350
Martel 8,75 % 70	1905	1880
Michelin 5,50 % 70	644	....
Moët-Hennes. 8% 77	1989	1980
Pér. (Fse) 7,50 % 79	281	280
Peugeot 6% 70-75	366	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	187	179
Téléc. 7% 74	180	168
Thom.-CSF 8,9% 77	343	343

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	50	49 50
A.G.F. (St Cent.)	349	349
A.G.P. Vie	5046	5510 d
Agr. Inc. Madag.	81	76
Allobroge	350	350
André Roudière	140	141
Applic. Hydraul.	303	302
Arbel	35	33 60
Artois	532	540
At. Ch. Loire	13 40	13 60
Aussedat-Rey	24 10	24 10
Bain C. Monaco	89 40	89 40
Banania	510	510
Banque Hypoth. Eur.	291	295
Blanzy-Ouest	335	344
B.N.P. Intercontin.	180	179 50
Bénédictine	1690	1620
Bon-Marché	130	135 20
Borie	285	....
Bras. Glac. Int.	870	865
Caff	495	495
Cambodge	233	238
C.A.M.E.	98	99
Campenon Bern.	180	176
Caout. Padang	416 80	....
Carbone-Lorraine	69	66 20
Carnaud S.A.	180	173
Caves Roquefort	939	902
C.E.G.Frig.	270 70	270 50
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	782	788
Centrest (Ny)	115	115 90
Carabati	68	63 50
C.F.F. Ferrailles	278	275
C.F.S.	780	809
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	121	116 20
Chambon (M.)	405	....
Chambourcy (M.)	1115	1040 o
Champex (Ny)	112 90	110 o
Chim. Gde Paroisse	81	80 20
C.I. Maritime	450	445
Citram (B)	131	135
Clause	537	525
Cochery	36 90	....
Cofradel (Ly)	430	430
Cogifi	251	251 50
Comindus	772	764
Comiphos	183	181
Comp. Lyon-Alem.	261	261
Concorde (La)	312	312
C.M.P.	16 90	17 60 d
Conte S.A. (Li)	55 50	55 50
Crédit (C.F.B.)	215	210
Créd. Gén. Ind.	520	520
Cr. Universel (Cie)	513	510
Crédital	136	136
Darblay S.A.	267	280
Darty Act. d. p.	830	830
De Dietrich	358	360
Degremont	148	140
Delalande S.A.	520	541 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	721	720
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	124
Didot-Bottin	600	610
Dist. Indochine	465	450
Drag. Trav. Pub.	250	251
Dua-Lamothe	150	154 50
Eaux Bass. Vichy	1001	1041
Eaux Vittel	931	935
Ecco	2810	2790
Economats Centre	498	500
Electro-Banque	265	265
Electro-Financ.	480	490
Eli-Antargaz	170	165
E.L.M. Leblanc	820	798
Enali-Bretagne	130	125
Entrepôts Paris	266	261
Epargne (B)	1136	1122
Epargne de France	325	325
Epeda-BF	1165	1156
Escaut-Meuse	405	397
Eurocom	620	636
Europ. Accumul.	35	33 70
Eternit	378	376
Félix Potin	1135	1110
Ferm. Vichy (Ly)	114	110 o
Finalens	108	106 60
FIPP	122 50	....
Fnac	290	290
Focep (Chât. eau)	1010	1000
Foncière (Cie)	200 70	205
Fonc. Agache-W.	117 50	120
Fonc. Lyonnaise	1805	....
Foncina	171	171
Forges Gueugnon	14 50	14 50
Forges Strasbourg	140	141
Forinter	1170	1170
Fougerolle	80 05	80
France I.A.R.D.	113	111
France (La)	840	....
Frankel	180	177
Fromageries Bel	895	890
From. Paul Renard	412	422
GAN	684	675
Gaumont	603	600
Gaz et Eaux	1390	1391
Gemrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	26 10	25 50
Gerland (Ly)	740	740
Gévelot	280	289
Gr. Fin. Constr.	211	210 10
Gds Moul. Corbeil	80	....
Gds Moul. Paris	292	291
Groupe Victoire	839	838
G. Transp. Ind.	159	....
Hutchinson	27 70	23 o
Hydro-Energie	206 40	223 20 d
Hydroc. St-Denis	50	....
Immindo S.A.	214 10	221 80
Immoinvest	166 10	166 10
Immobail	325	325
Immobanque	518	502
Immob. Marseille	2450	2450
Immofice	429 50	420
Industrielle Cie	895	895
Invest. (Sté Cent.)	760	771
Jaeger	28 70	27 50
Lafitte-Bail	337	329 50
Lambert Frères	48	....
Lampes	135 40	130
La Brosse-Dupont	105	104
Lebon Cie	751	775
Lille-Bonnières	313	315
Locabail Immob.	513	514
Loca-Expansion	205	209
Locafinancière	306	314
Locatel	349 80	342
Lordex (Ny)	108	....
Louvre	450	449
Luchaire S.A.	287	285 50
Machines Bull	33 10	33
Magasins Uniprix	62	60
Magnant S.A.	62	62
Maritimes Part.	149 50	142 50 o
Marocaine Cie	37 60	39 10 d
Métal Déployé	340	330 10
M. H.	100	....
Mic	301	....
Mors	295	285
Nadella S.A.	106	113 50 d
Naval Worms	122	123 80
Navig. (Nat. de)	62 90	65 10
Nicolas	356	355
Nodet-Gougis	98 50	99
OPB Paribas	140	139 90
Optorg	125	123 20
Origny-Desvroise	106	110
Palais Nouveauté	286	299
Paris France	90	90 10
Paris-Orléans	160	157
Part. Fin. Gest. Im.	296	295
Pathé-Cinéma	274	275
Pathé-Marconi	118 50	122 80 d
Piles Wonder	127	128
Piper-Heidsieck	350	355 80
P.L.M.	103	103
Porcher	203	205
Profils Tubes Est	4 22	....
Prouvost ex-Lain.R.	85 10	85 10
Providence S.A.	422 10	422
Publicis	1315	1345
Raff. Souf. R.	131	....

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 455	8 528	8 250	8 650
Allemagne (100 DM)	307 210	306 990	292	312
Belgique (100 F)	15 106	15 123	14 250	15 350
Pays Bas (100 fl.)	273 270	273 330	261	281
Danemark (100 krd)	84 020	84 010	79	87
Norvège (100 k)	108 140	108 140	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 808	11 819	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 815	7 820	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 983	4 986	4 745	5 200
Suisse (100 fr.)	372 090	373 400	361	382
Suède (100 krs)	104 640	104 920	99	106
Autriche (100 sch)	43 740	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 497	5 510	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 025	6 040	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 535	6 570	6 330	6 670
Japon (100 yens)	3 641	3 653	3 520	3 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	102300	102500
Or fin (en lingot)	102050	102250
Pièce française (20 fr)	611	614
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	605
Pièce latine (20 fr)	592	585
Souverain	732	739
Pièce de 20 dollars	4195	4060
Pièce de 10 dollars	1950	2012 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3840	3860
Pièce de 10 florins	615	613

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 mai 1984 a été tiré à 466 900 exemplaires

Les trois maisons Lazard de Paris, Londres et New-York vont s'associer dans une filiale commune

Dans une démarche sans précédent dans leur propre histoire, les trois célèbres maisons Lazard de Paris, de Londres et de New-York ont créé une filiale commune, ou plutôt une association commune, puisque les maisons fonctionnent sous le régime d'une association de personnes physiques.

Cette *partnership* dénommée Lazard Partners sera contrôlée à 50 % par Lazard Frères de Paris et à 50 % par le groupe britannique Pearson, qui détenait auparavant 80 % de Lazard Brothers de Londres.

La nouvelle association détiendra, désormais, 100 % de Lazard Brothers et 12 % de Lazard Paris et de Lazard New-York. Son comité de direction de sept membres et de sept suppléants sera présidé par M. Michel David Weill, descendant de la famille Lazard et le plus gros associé de Lazard Paris et de Lazard New-York, qui assure, en fait, le lien entre les trois groupes. Quatre Français figurent dans ce comité, MM. Jean Guyot, Antoine Bernheim, Jean-Claude Haas et Bruno Roger.

L'objectif de l'opération, qui revient à réintégrer plus fortement le groupe britannique dans l'association des trois groupes, est d'« *aboutir à la création d'un groupe international de banques d'affaires unique en son genre, dans le respect d'une totale indépendance* ».

Commentant cet accord, M. Michel David Weill a affirmé que « *le génie de la maison est de base française* ». Eurafrance, filiale française de Lazard Paris, a reçu l'autorisation officielle d'investir 46 millions de dollars (13 % de ses actifs) dans la nouvelle association.

En Irlande du Nord

DEUX POLICIERS SONT TUÉS

Londres (*AFP*). – Deux policiers ont été tués et un troisième grièvement blessé par l'explosion d'une bombe, vendredi matin 18 mai, en Irlande du Nord.

La bombe, placée sur une route, près du village de Camlough, dans le comté d'Armagh (*sud de l'Ulster*), a explosé au passage de la voiture qui transportait les policiers. Deux d'entre eux sont morts immédiatement ; le troisième a été hospitalisé.

Jeudi, un journaliste du *Sunday World* de Dublin, en poste à Belfast, Jim Campbell, avait été grièvement blessé d'une balle dans le ventre par deux inconnus qui s'étaient présentés à son domicile. Le journaliste était responsable d'une chronique où il condamnait fermement les responsables de tous bords de la violence en Ulster.

LA HAUSSE DU DOLLAR CONTINUE : 8,51 F

L'aggravation du conflit dans le golfe Persique a poussé le dollar à la hausse à la veille du week-end, et cela pour la deuxième journée consécutive. *Les cours de la monnaie américaine*, qui étaient passés jeudi à Francfort de 2,73 DM à 2,75 DM, ont dépassé 2,77 DM vendredi 18 mai. A Paris, après être retombés, le 16 mai, à 8,40 F, ils se sont raffermis à 8,46 F, puis à 8,51 F. A Tokyo, le « billet vert » a monté fortement frôlant 2,34 yens.

Sur demande française

UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE A ÉTÉ RAPPELÉ A MOSCOU

Un diplomate soviétique, membre de la mission commerciale de l'URSS à Paris, a été rappelé à Moscou – et non pas expulsé – à la demande des autorités françaises, au mois d'avril dernier, vient-on d'apprendre (*nos dernières éditions du 18 mai*).

Ce diplomate, dont l'identité n'a pas été révélée et qui comptait parmi les deux cents membres de la mission commerciale soviétique en France, avait été repéré par les services français du contre-espionnage (DST, direction de la surveillance du territoire), à la suite de la multiplicité des contacts qu'il avait noués ces derniers mois avec des responsables ou ingénieurs de sociétés françaises travaillant dans des secteurs de haute technologie. De source autorisée, on indique qu'aucune expulsion de diplomate soviétique pour fait d'espionnage n'est envisagée.

L'affaire Sakharov

M. FITERMAN EST SOLIDAIRE DE M. MITTERRAND

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a déclaré, vendredi 18 mai à Antenne 2, à propos de l'affaire Sakharov : « *Je suis naturellement pour la liberté de circulation, comme cela est logique. (...) Je suis solidaire du gouvernement et du président de la République dans cette affaire.* »

LES REMERCIEMENTS DU POÈTE

Le poète soviétique Joseph Brodsky, condamné dans les années 60 à plusieurs années de travail forcé pour « parasitisme », et qui vit en exil aux Etats-Unis depuis 1972, nous a adressé la lettre suivante :

J'aimerais remercier tous ceux qui, durant les douze dernières années, ont tenté de rendre possible une rencontre entre mes parents et moi-même. Ces efforts n'ont maintenant plus d'objet. Le mois dernier, le consulat de l'Union soviétique à Washington a refusé de considérer ma plus récente invitation à mon père ; le 29 avril 1984, treize mois après ma mère, mon père, âgé de quatre-vingts ans, est mort d'une crise cardiaque à Leningrad.

New-York, 7 mai 1984,
JOSEPH BRODSKY.

● *Un nouvel exarque du patriarcat pour l'Europe de l'Ouest.* – Le synode de l'Eglise orthodoxe russe vient de nommer au poste d'exarque du patriarcat pour l'Europe de l'Ouest le métropolite de Rostov et de Novotcherkassk, Vladimir. Celui-ci, annonce l'agence Tass, a occupé la charge de directeur de l'Académie ecclésiastique de Moscou. Il remplace à la tête du patriarcat le métropolite Filaret, président du département des relations extérieures et évêque de Biélorussie.

Dans l'Ain

TROIS CANDIDATS DES « VERTS » AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ONT ÉTÉ INTERPELLÉS

Trois candidats des « Verts » aux élections européennes et un militant écologiste ont été interpellés et conduits à la gendarmerie de Montalieu-Vercieu (Ain), jeudi 17 mai, après avoir détruit des documents concernant la centrale nucléaire de Creys-Malville.

Mme Solange Fernex, MM. Jean Brière et Daniel Martin, candidats des « Verts », et M. Michel Bernard s'étaient introduits, vers 17 h 30, dans la mairie de Mépieu (Isère) et y auraient déchiré, dans des circonstances restées indéterminées, les documents constituant l'enquête publique préliminaire à l'extension d'une usine de déchets de retraitement de la centrale de Creys-Malville.

Les quatre personnes, placées en garde à vue à la gendarmerie de Montagnieu, ont été entendues dans la soirée par le substitut du procureur de la République de Bourgoin-Jallieu, puis remises en liberté. Elles entendaient protester contre « *la tromperie qui consiste à entamer une procédure d'utilité publique concernant des travaux déjà commencés à la centrale nucléaire* ».

Le 26 et 27 mai se tiendront à Lyon les assises européennes contre la surgénération, et un rassemblement européen est annoncé, pour les 4 et 5 août, sur le site de la centrale nucléaire de Creys-Malville.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU PARC DE LA VANOISE DONNE SA DÉMISSION

Le président-fondateur de l'Association des amis du parc de la Vanoise, le docteur Pierre Truchet, a donné sa démission du bureau du conseil d'administration du parc pour protester contre la décision d'accepter la construction d'un barrage à l'intérieur de cette réserve naturelle (*le Monde* du 15 mai).

« *J'ai derrière moi les six mille membres de l'Association, qui pensent, comme moi*, a déclaré le docteur Truchet. *Neuf hectares, la partie touchée à l'intérieur du parc, c'est peu, mais le principe est essentiel.* »

Sur le vif

Fromages

Je suis là, bien sage, toute seule dans mon coin, à la dernière page du journal. Je suis là à vous raconter des histoires de cancres et de crottes de chien. Je n'ai l'air de rien, mais je suis dans le vent quand même. Je suis très renseignée, très au fait des dessous de la haute politique et des vastes desseins qui s'élaborent sous les moulures et les dorures des ministères et des chancelleries.

J'ai tout un réseau de correspondants, d'informateurs. L'un d'entre eux m'a fait parvenir, ce matin sous pli cacheté, un document avec un mot d'accompagnement : attention ! c'est de la dynamite, c'est un formidable scoop. Je me jette dessus, j'ouvre, je trouve une lettre, et dans ma précipitation je me trompe, je commence par la fin et je lis : « *Je vous prie d'agréer, Monsieur l'ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération. Signé le Conseil des Communautés européennes.* » Quand je vous le disais ! Moi, la valise diplomatique, j'y ai accès.

La CEE, cette année, Mitterrand en est le président. L'ambassadeur en question, ce n'est pas n'importe qui. C'est celui de la Finlande. La Finlande, c'est presque la Scandinavie. La Scandinavie, Mitterrand en revient. Demain, il ira peut-être à Moscou. Et Moscou a « finlandisé » la Finlande. Vous voyez, tout se tient.

De quoi s'agit-il ? J'hésite à vous le révéler, c'est vraiment explosif. Accrochez-vous. Il s'agit de l'arrangement temporaire de discipline concertée entre la CEE et la République de Finlande concernant les échanges mutuels de fromages. Non, non, pas ceux auxquels vous pensez – vous avez l'esprit mal tourné, – pas les bonnes planques, pas les bonnes places en tête de liste donnant droit à des sièges bien rembourrés de députés à Strasbourg.

Les fromages, les autres, les frais, les fondus, les pâtes dures, les pâtes molles, les rapés, les maigres et les affinés. Ceux – je cite – qui « portent la croûte sur un côté ». Ceux d'une « *maturation d'au moins un mois relevant de la sous-position 04.04Elb2 du tarif douanier* ». Ceux « *dont la teneur de la matière grasse en poids de la matière sèche* (je cite toujours) *n'est pas inférieure à 50 %* ». Et ceux « *dont la teneur en poids d'eau dans la matière non grasse est supérieure à 65 %* ».

Quelle concision, quelle bonheur d'expression, quelle virtuosité dans le maniement du français, langue sublime bien digne de supplanter l'anglais dans les échanges internationaux ! On dirait du Chateaubriand. Chateaubriand dans son ambassade romaine. Tiens, il faudra que je relise les *Mémoires d'outre-tombe* pour voir s'il ne s'y trouverait pas une description du gorgonzola.

CLAUDE SARRAUTE.

TROIS MORTS APRÈS UN CAMBRIOLAGE EN HAUTE-SAVOIE

La panique d'un petit malfrat

De notre correspondant

Annecy. – Le meurtre d'un gendarme, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 mai, à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), puis le meurtre, à bout portant, d'un homme réveillé dans son sommeil par des fuyards *qui exigeaient la clé de sa voiture*, enfin le suicide sur l'autoroute A 41 d'un des malfaiteurs précédé d'une confession faite à un agriculteur, dans laquelle Henri Gruffat, un jeune chômeur de vingt-deux ans, avoue ses crimes : tout dans cette affaire relève de l'horreur. « *Tu leur diras que c'est moi qui ai fait le coup hier soir* », a lancé le jeune homme, avant de retourner son arme contre sa tempe et de mettre ainsi fin à sa cavale sanglante, qui avait débuté treize heures plus tôt.

Surpris alors qu'ils cambriolaient une petite usine située dans la banlieue de La Roche-sur-Foron, les malfaiteurs n'ont pas hésité à abattre, à l'aide d'une carabine, l'un des gendarmes alertés par le voisinage, Bernard Bouvier, vingt-six ans. Puis, s'enfuyant dans la nuit, l'un des cambrioleurs se rendait dans une villa, au hameau des Argulines, pour exiger de son propriétaire les clés de son véhicule, une R 5 rouge. Là, traqué, *pris de folie meurtrière*, il tuait un père de famille âgé de trente-neuf ans, Gérard Durand, ébéniste, et blessait grièvement sa femme Annie, trente-quatre ans.

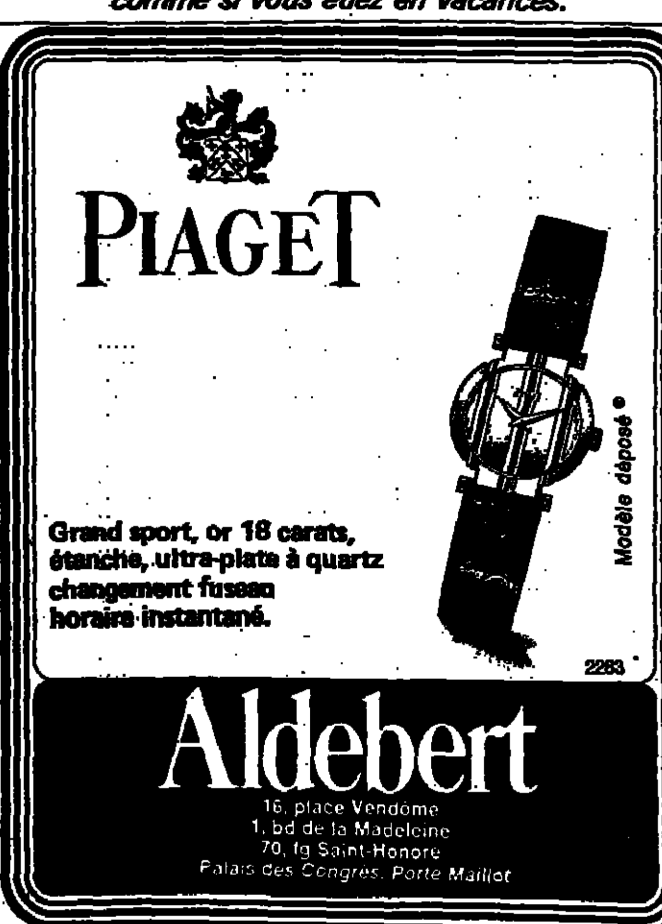
Il est 4 heures du matin. Commence alors une folle cavale et une gigantesque chasse à l'homme, entre *La Roche-sur-Foron et Annecy*, distant d'une trentaine de kilomètres. Quatre cents gendarmes, accompagnés de plusieurs chiens d'avalanches, et des hélicoptères y participent. Une tâche très difficile pour les représentants de l'ordre en raison de la complexité du terrain formé de ravins, de montagnes et de forêts. Avant de se suicider, Henri Gruffat s'était probablement terré dans l'une *d'elles, près de l'endroit où il avait* abandonné, aux premières heures de la matinée, le véhicule volé. Etait-il toujours, à ce moment-là, avec ses compagnons ? Les gendarmes ont, semble-t-il, identifié deux autres jeunes hommes, eux aussi petits malfrats connus dans la région. L'objectif, qui n'était à l'origine qu'un casse dans une usine, s'est achevé par une absurde tuerie et un bain de sang.

Le jour était à peine levé, vendredi matin, lorsque les gendarmes ont repris leur opération de ratissage. *Dans la nuit précédente*, ils avaient installé dans toute la zone de recherches plusieurs dizaines de barrages routiers, tandis que la population s'était barricadée dans ses habitations.

CLAUDE FRANCILLON.







A B C D F G H

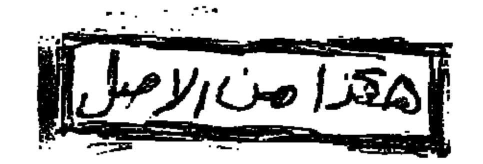
هكذا من الأصل

Le Monde
Loisirs

EXPLORER

Le Québec au-delà de Montréal, page II

Supplément au n° 12227. Ne peut être vendu séparément. Samedi 19 mai 1984.



هكذا من الأصل

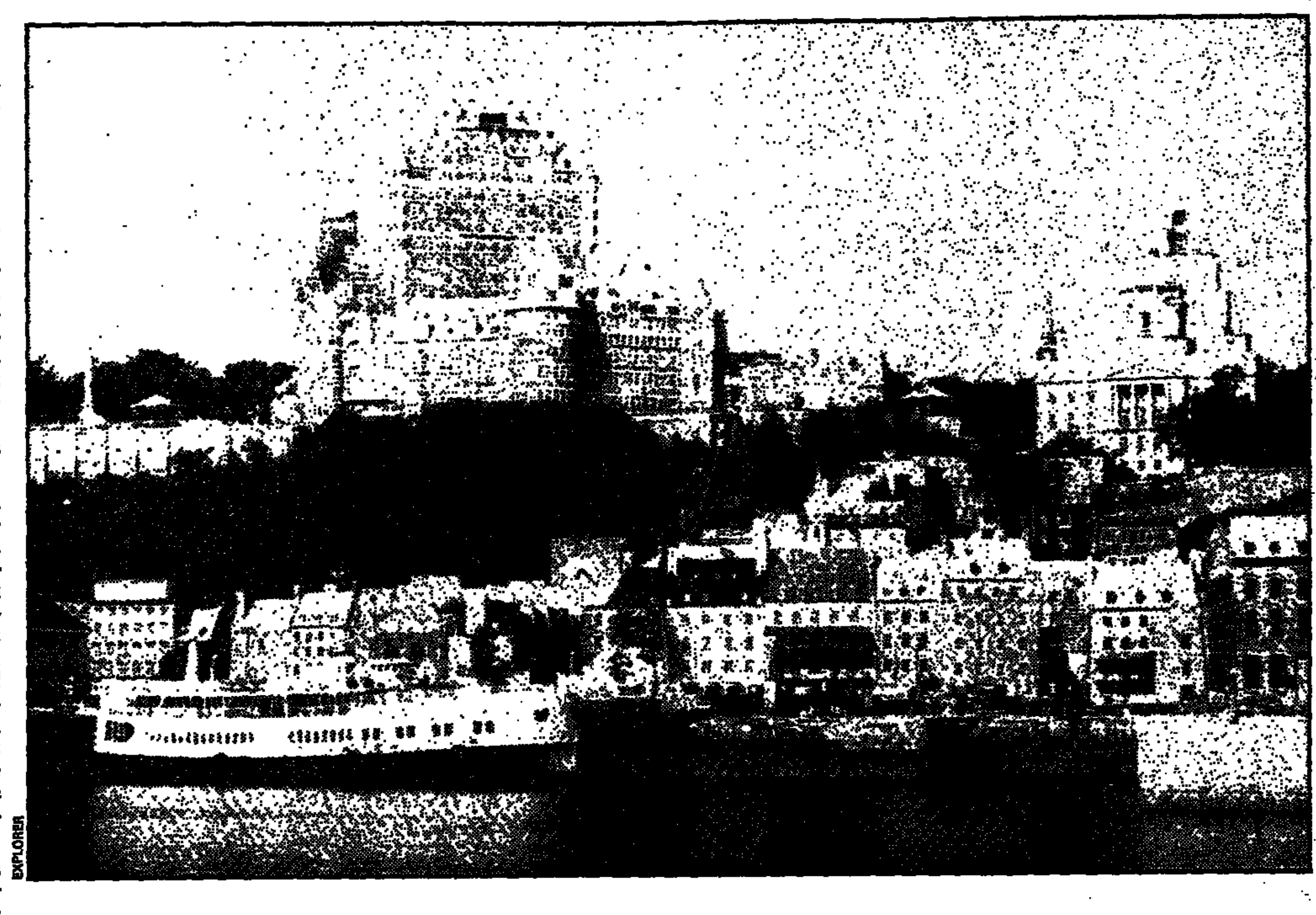
Dans les coulisses du Québec

Au-delà de Montréal et de la Gaspésie.

MONTRÉAL, Québec, et le tour de la Gaspésie sont, en général, les principaux centres d'intérêt proposés par les professionnels du tourisme et, de ce fait, recherchés par les voyageurs en visite au Québec.

Le Québec, ce n'est pourtant pas uniquement ces deux villes – bien qu'elles soient passionnantes toutes les deux – et la péninsule gaspésienne, particulièrement réputée, autour desquelles tournent presque tous les touristes. D'autres régions méritent d'être connues, et de nombreuses curiosités jalonnent les routes et les chemins du « pays au million de lacs »...

Ces lacs (il n'y en a, en fait, que quatre cent mille !) donnent d'ailleurs mal à la tête aux fonctionnaires chargés de donner un nom différent à chacun d'entre eux : *on trouve*, en effet, deux cent quatre-vingt-sept lacs « Long » au Québec, et il faudra qu'il n'en reste qu'un ! Le problème se pose tout autant pour les lacs « Rond » et les lacs « à la Truite »... Plus originaux *sont le lac Zola*, le lac Claudel, le lac Fripon, le lac Parles-en-pas, et – pourquoi pas ? – le lac Crétin...


EXPLORER

Partir à la recherche des ponts couverts peut représenter un moyen original de découvrir le Québec, puisqu'il en existe plus de cent vingt, perdus sur des chemins de campagne pour la grande *majorité d'entre* eux. Les toits de ces ponts de bois protégeaient la chaussée et les solives des intempéries. Les marchés des villages y trouvaient refuge, ainsi que les réunions politiques. Un personnage devenu légendaire, le « Brigand de Mégantic », en utilisa plusieurs en guise de chambre à coucher et échappa ainsi durant plus d'un an à la police et à l'armée. Le plus impressionnant de tous ces ponts est *incontestablement* celui de Notre-Dame-des-Pins, dans la Beauce, long de 155 mètres, mais le plus vieux est celui de Cookshire (1835), près de Sherbrooke, en Estrie.

C'est également en Estrie (ou Cantons de l'Est) que sont situées les très curieuses granges rondes, dont il n'existe qu'une *douzaine au* Québec. *Leur histoire est inquiétante :* elles furent construites en rond par des membres de sectes religieuses, à la fin du siècle dernier, afin que le diable ne se cache pas dans les coins !

Plus au sud, le village de Rock-Island *touche les Etats-Unis, et à l'Opéra Haskell,* réplique de l'Opéra de Boston, les spectateurs sont aux Etats-Unis et les acteurs au Québec, la frontière traversant la salle exactement en son milieu.

Non loin de là, l'élégante abbaye bénédictine de Saint-Benoît-du-Lac mérite un détour. Elle est située dans un cadre superbe, puisqu'elle domine le beau *lac Memphrémagog* (en langue indienne : « vaste étendue d'eau »), tandis que les montagnes du Vermont, l'Etat américain voisin, lui servent de toile de fond... *Les* moines *de cette* abbaye sont réputés pour leur chant grégorien, mais aussi pour le très bon fromage bleu qu'ils fabriquent eux-mêmes et que l'on peut acheter sur place.

Si, dans les Cantons de l'Est, l'*on trouve de nombreux petits* villages anglophones, ce n'est absolument pas le cas dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont la population est à *95 %* francophone. Les Saguenéens et les Jeannois sont connus pour leur hospitalité. C'est au lac Saint-Jean que l'on ramasse les bleuets, ces grosses myrtilles *avec* lesquelles *on fait* des tartes et même, depuis quelques années, un apéritif. La curiosité principale de la région, en dehors du zoo de Saint-Félicien, où l'on se promène dans un petit train au milieu des animaux, est sans doute le village *fantôme* de Val-Jalbert. Ce village s'était créé, en 1902, autour d'une papeterie fondée par Damase Jalbert. Une trop forte concurrence entraîna la fermeture de la papeterie en 1927, et les mille habitants du village durent abandonner leurs maisons. Ce n'est qu'en 1960, lorsque le gouvernement du Québec fit de Val-Jalbert *un* parc *naturel protégé*, que les soixante bâtiments de ce village fantôme reprirent vie, puisqu'il est possible de les visiter. L'ensemble architectural est fort intéressant.

A *Chicoutimi*, la « *grande* » *ville de la région du Saguenay-*Lac-Saint-Jean (60 000 habitants), une petite maison très banale et perdue dans une rue annexe abrite le peintre Arthur Villeneuve. Cet ancien « barbier » (coiffeur pour hommes) décida, en 1957, de repeindre sa maison. Mais Arthur Villeneuve ne la peignit pas comme tout un chacun : ce sont de véritables fresques qui virent le jour, s'inspirant de l'histoire de la ville, de légendes de la région et de scènes bibliques. Ses voisins le regardèrent avec amusement – les murs extérieurs *subissant le même traitement* que ceux de l'intérieur – mais les critiques d'art découvrirent en cet homme qui n'avait jamais fait le moindre tableau un grand peintre naïf. *Depuis ce temps, Arthur* Villeneuve possède une excellente réputation au Canada.

Les mines d'or de l'Abitibi (région située au nord-ouest du lac Saint-Jean) ont été découvertes par un certain Edmund Horne en 1911. Celui-ci *dut* effectuer quatre voyages de plus de 400 kilomètres en canot avant d'arriver à convaincre les industriels des richesses que recelait cette région éloignée. Une véritable ruée vers l'or eut lieu vers 1930, et l'on visite à Val-d'Or, la ville bien nommée, l'ancien village minier de Bourlamaque, constitué par soixante-cinq maisons de 1934, construites en bois d'épinette.

L'Abitibi est un remarquable territoire de chasse et de pêche. *Le « roi de la forêt »*, c'est l'orignal, ou élan d'Amérique. Cet animal peut peser jusqu'à 800 kilos. Il paraît qu'il n'est pas très difficile de le chasser, le plus dur étant de le faire sortir du bois. Pour cela, il faut imiter *son* appel à l'aide d'un porte-voix en bouleau, ou encore faire craquer des branches comme si vous étiez vous-même un orignal ! Gare aux mauvais tireurs cependant, car l'orignal, malgré son apparence douce, n'hésite pas à foncer sur celui qui l'agresse !..

Il n'y a pas d'orignaux près de Montréal, mais – et c'est tout de même une surprise – on trouve du tabac à 50 kilomètres de la métropole, notamment à Saint-Thomas, près de Berthierville. C'est en 1935 seulement que l'on découvrit les vertus des terres jaunes de cette région, que l'on croyait incultivables. La récolte s'effectue entre le 5 août et le 5 septembre, à grand renfort de machines.

Depuis Québec, la capitale, une route longe la rive nord du Saint-Laurent jusqu'au « pays de Gilles Vigneault » : la Basse-Côte-Nord. Il faut s'arrêter au cap Tourmente, particulièrement au printemps ou à l'automne, lorsque deux cent mille grandes oies blanches y font étape, au cours d'un voyage de 4 000 kilomètres entre l'Arctique et la Caroline-du-Sud. Et puis l'on pénètre dans le Charlevoix, une région superbe coincée entre le Saint-Laurent et la chaîne des Laurentides. Un des personnages légendaires les plus connus du Québec, Alexis le Trotteur, vient du Charlevoix. Alexis Lapointe, dit « le Trotteur », se prenait pour un cheval ! Il parcourait la campagne en se fouettant les jambes et le dos, et faisait des courses, qu'il gagnait, contre de vrais chevaux. Ce personnage est mort, en 1924, à l'âge de soixante-trois ans, écrasé par une locomotive. La légende dit qu'il faisait la course avec elle...

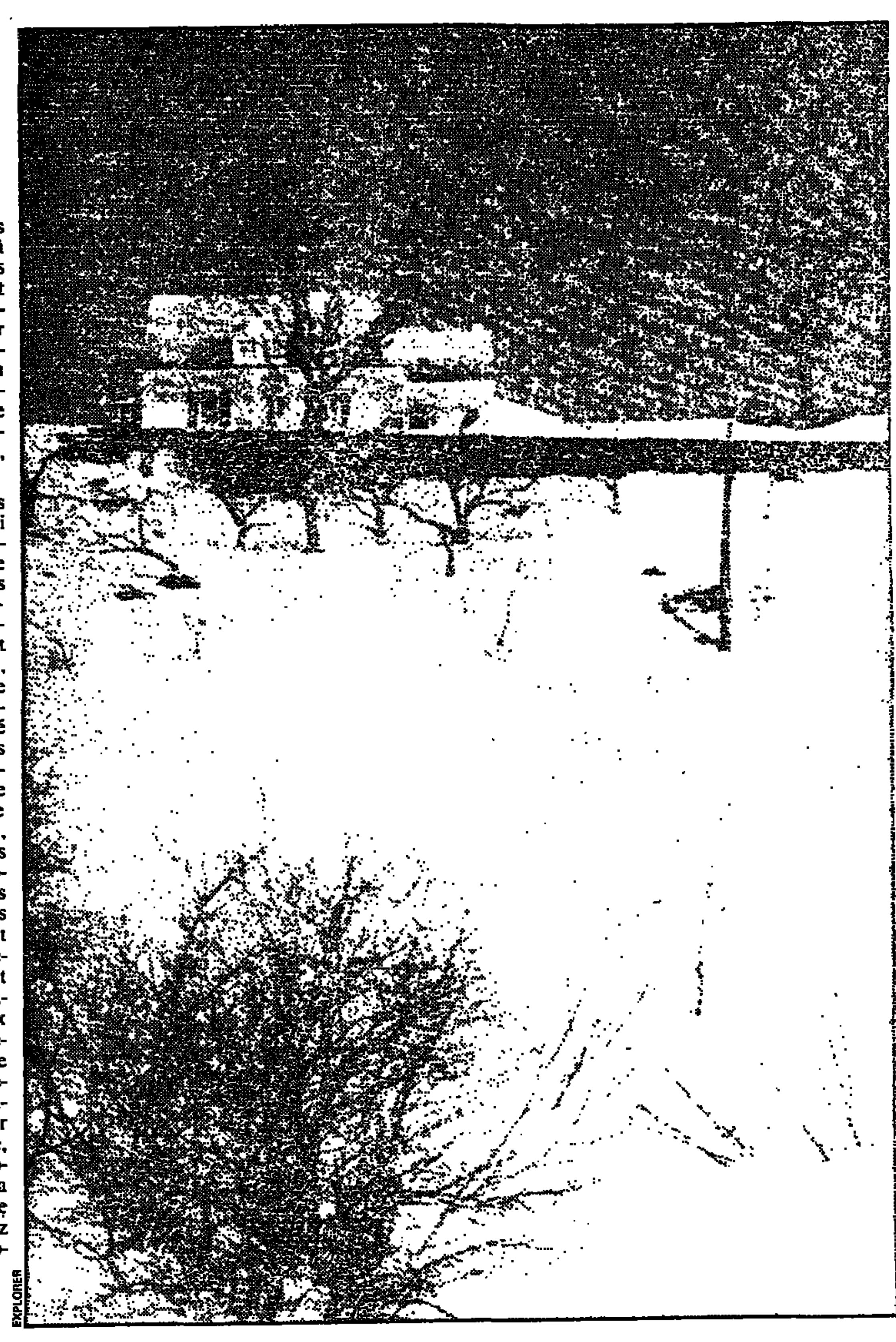
C'est à Tadoussac, à l'embouchure de la magnifique rivière Saguenay, que fut bâtie, en 1599, la première maison édifiée par les Français au Canada. Plus au nord, à Grandes-Bergeronnes, des fours ont été découverts. Ce sont les pêcheurs basques, bien avant Jacques Cartier, qui les utilisaient afin d'extraire l'huile de baleine. Si l'on passe à Sept-Iles en mai, il faut absolument aller observer le « roulement des caplans ». Les caplans, cousins des éperlans, s'approchent de la rive à cette époque, afin de se reproduire. Ils sont tellement nombreux que les vagues prennent une couleur argentée. Des milliers de caplans, épuisés, s'échouent près des plages, et on les pêche avec des épuisettes et même avec les mains !

Depuis Sept-Iles, un bateau, le *Fort-Mingan*, part, une fois par semaine, en direction des minuscules villages de la Basse-Côte-Nord. Le plus connu de ces villages est Natashquan, célèbre grâce à Gilles Vigneault, qui en est originaire... Il n'est pas rare, à Natashquan, de croiser des personnages qui ont inspiré le chanteur. Il faut vingt-quatre heures, en bateau, pour rejoindre Natashquan depuis Sept-Iles... Le voyage est agrémenté par la présence des baleines bleues, qui, cabotines, n'oublient jamais leurs petits jets d'eau !

La rive sud du Saint-Laurent est plus connue. La Gaspésie mérite sa réputation. Il faut prendre le temps de la découvrir et, surtout, de s'arrêter à l'île Bonaventure, sur laquelle vit une des rares colonies de fous de Bassan. Ces oiseaux blancs, dont la tête est jaune safran, sont cinquante mille sur l'île, et font un boucan de tous les diables ! Le Bas-Saint-Laurent, sur la route de la Gaspésie, est moins célèbre que cette dernière, mais présente de nombreux attraits. Les villages de Kamouraska et de Bic comptent parmi les plus beaux du Québec. Le village de Bic est entouré de montagnes et d'îles. La légende dit que, lors de la création du monde, l'ange chargé de décorer la Terre de ses reliefs arriva devant Bic en fin de journée avec un surplus de montagnes et d'îles et s'en débarrassa à cet endroit ! On remarquera, entre Rivière-Ouelle et Trois-Pistoles, des lignes de piquets de bois. Ce sont des pièges à anguilles. Ces piquets, reliés par des branches d'épinette et de cerisier, s'appellent des fascines. Les anguilles, gênées par les fascines, sont obligées de bifurquer vers des pièges en forme de cône d'où elles tombent dans des coffres. Il ne reste plus aux pêcheurs qu'à aller les prendre, à marée basse, en bateau plat.

Il y a bien d'autres curiosités à découvrir au Québec, mais, si vous en avez le temps, ne manquez pas d'aller rendre visite aux Madelinots. Ceux-ci, les habitants des Iles-de-la-Madeleine, sont Acadiens. Leurs ancêtres se sont réfugiés dans ces îles en 1755, à la suite de leur déportation de Nouvelle-Ecosse. Les Madelinots sont connus pour la qualité de leur accueil. Quant aux îles elles-mêmes, elles sont superbes, avec 300 kilomètres de plages dorées, des ports de mer, de pêche et de plaisance, des fumoirs à poisson et des maisons aux couleurs vives posées de-ci de-là dans tous les sens possibles. Les Madelinots vous parleront de l'éloignement – Montréal est à 1 500 kilomètres, – des longs hivers durant lesquels le vent siffle en permanence, et aussi de la chasse aux phoques, si décriée, qui représente un revenu indispensable pour cette population de pêcheurs. Ces sujets de conversation vous permettront de passer agréablement vos soirées d'été, entre une veillée où un violoneux nous jouera peut-être la *Valse acadienne* et une fête (un « party ») où vous pourrez déguster des homards à volonté...

BRUNO BLOCISZEWSKI.



EXPLORER

● Erratum. – L'association Loisirs culturels à l'étranger (LEC) a réalisé une enquête sur l'appréciation que ses jeunes clients portaient sur les prestations fournies au cours de leurs séjours linguistiques (*le Monde* du 28 avril). C'est par erreur que la note 13,82 sur 20 a été attribuée au chapitre des familles-hôtesses. Il fallait lire 17,82 sur 20.

Cartier le voyageur

A l'occasion du quatre cent cinquantième anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier vers le Saint-Laurent, plusieurs manifestations sont organisées au Canada.

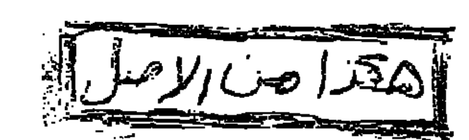
● **Grands voiliers.** Partis de Saint-Malo, les voiliers achèveront leur course *le 24 juin* prochain à Québec. Ils auront alors longé les Canaries, les Bermudes et jeté l'ancre à Gaspé. Le 30 juin, grand défilé de ces voiliers à Québec.

● **Equipages.** Du 23 juin au 21 juillet, les équipages des provinces du Canada seront engagés dans la course de voiliers « Toronto-Charlettown ». Itinéraire : Montréal, Québec, Gaspé et les îles de la Madeleine.

● **Etoiles filantes.** Place aux dériveurs, aux catamarans, et aux planches à voile à Québec en juin, juillet et août.

● **La course.** Départ le 19 août, de la Transat Québec-Saint-Malo (« la plus grande course en équipage du monde »). A la barre, les grands noms de la voile. Arrivés fin août près des grèves de la cité corsaire.

Enfin, durant l'été, des expositions seront organisées sur les vieux ports de Québec (science et technologie, histoire, artisanat). **Jacques Cartier intime.** Les travaux de restauration du manoir de Limoëlou, ancienne résidence d'été de Jacques Cartier et située près de Saint-Malo, seront achevés officiellement le 19 mai prochain. Ouverture au public vendredi 1er juin.



La montagne sans neige

Sports et distractions en tous genres.

Changement de décor

DU blanc au vert, la montagne change brusquement de couleur et entreprend chaque année, à la même époque, ses grandes manœuvres de reconversion. Des stations de sports d'hiver transformées en villages de sports d'été, des pistes mutées en terrains de golf ou de tennis, des remontées mécaniques utilisées par des skieurs sur herbe... La montagne prend un autre visage et s'adapte à une nouvelle « industrie », celle des loisirs d'été et du sport tous azimuts.

Tennis, golf, alpinisme, randonnée, vol libre, tir à l'arc, escrime, boxe, équitation... mais aussi danse, musique, safari photo, tissage et nouvelle cuisine... la montagne s'accommode désormais à toutes les sauces. Certaines stations parviennent ainsi à proposer un menu comprenant plus de vingt sports et stages différents. Décidément, à la montagne, on supporte mal le farniente. Tout ici invite à devenir actif, acteur, stagiaire. C'est à ce prix que se construit, aujourd'hui, la réputation estivale des stations de montagne. Seul Chamonix peut se permettre de proposer à ses visiteurs l'unique contemplation des 4 807 mètres de « son » mont Blanc...

En 1982, un Français sur dix est parti en vacances d'été à la montagne, soit une augmentation très légère par rapport à 1978. Mais on constate aussi que, en été, la montagne attire encore plus de monde qu'en hiver. En 1982, 8,2 % des Français sont allés aux sports d'hiver contre 10,5 % à la montagne l'été.

Les Alpes accueillent 40 % des vacanciers qui se rendent à la montagne, tandis que 12 % vont dans les Pyrénées et 12 % dans le Massif Central. Seules les Alpes du Nord et celles du Sud enregistrent une forte progression de leur fréquentation, due principalement aux efforts consentis pour attirer une nouvelle clientèle. En juillet et en août, à la montagne, les deux tiers des vacanciers ont moins de trente-neuf ans, alors qu'il y a six ans cette même catégorie d'âge ne représentait que la moitié des séjours.

Le besoin de se « ressourcer », d'effectuer un plongeon dans la nature mais aussi de mener des vacances dynamiques et sportives explique pour une large part l'engouement actuel des jeunes pour la montagne et ses multiples activités de divertissement.

CLAUDE FRANCILLON.

NOMBRE de stations offrent désormais une carte « multi-loisirs », forfait donnant accès aux diverses activités sportives et culturelles locales. Cette année, à l'initiative de l'Association des maires des stations de sports d'hiver, trente stations (situées en Savoie, Haute-Savoie, Isère, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Pyrénées-Orientales et Vosges) se sont rassemblées pour promouvoir et faire connaître leurs infrastructures, leurs équipements et leurs animations. Un guide intitulé *les Stations de sports d'été* a été édité. Il présente une radioscopie de ces stations et peut être obtenu gratuitement au 61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 742-23-32.

Parmi les animations originales figurant dans cette brochure, on peut citer :

– des stages de basket à *Superdévoluy* animés par le capitaine et ex-entraîneur de l'équipe de France, Jean-Michel Sénégal ;

– la plongée sous-marine dans le lac de Tignes ou du Chenil (jusqu'à 170 mètres de profondeur) ;

– à *Font-Romeu*, la luge d'été, sur la piste la plus longue d'Europe ;

– enfin, la grande opération *Été champion*, proposée par *La Plagne*, qui verra sept champions animer des stages de karaté (Sophie Berger), de mise en forme (Marie-Christine Debourse), de multigym (Henri et Georges Boerio), de *modern dance* et *modern jazz* (Patrick Ehrard), de découverte et maîtrise de mouvement (Earl Ferguson), de condition physique (Erick Lauro) et de tennis (Eric Loliee).

A mentionner également la station des *Deux-Alpes*, qui se présente comme « le plus grand complexe sportif de l'été » grâce à une infrastructure « olympique ». Outre un forfait multisports (420 F pour six jours), elle propose des stages de trial (2 100 F environ pour une semaine en pension complète), de danse *modern jazz* (avec Edouard Cook), de tir à l'arc (hébergement + stage : 1 600 F début juillet et fin août) et de tennis de table (1 550 F). *Renseignements :* Office du tourisme, (76) 79-22-00, et à Paris (1) 887-74-96.

Sans oublier, pour ceux qui aiment le tout compris, les villages de montagne du Club Méditerranée : *Zinal* (en Suisse), avec en vedette les enfants, *Saint-Moritz* (Suisse), qui met l'accent sur la découverte du milieu naturel et propose aux randonneurs un circuit de 8 jours autour de la Bernina (2 400 F), *Chamonix*, avec « l'une des meilleures équipes de moniteurs de haute montagne », et *Tignes-Val-Claret* pour le ski d'été.

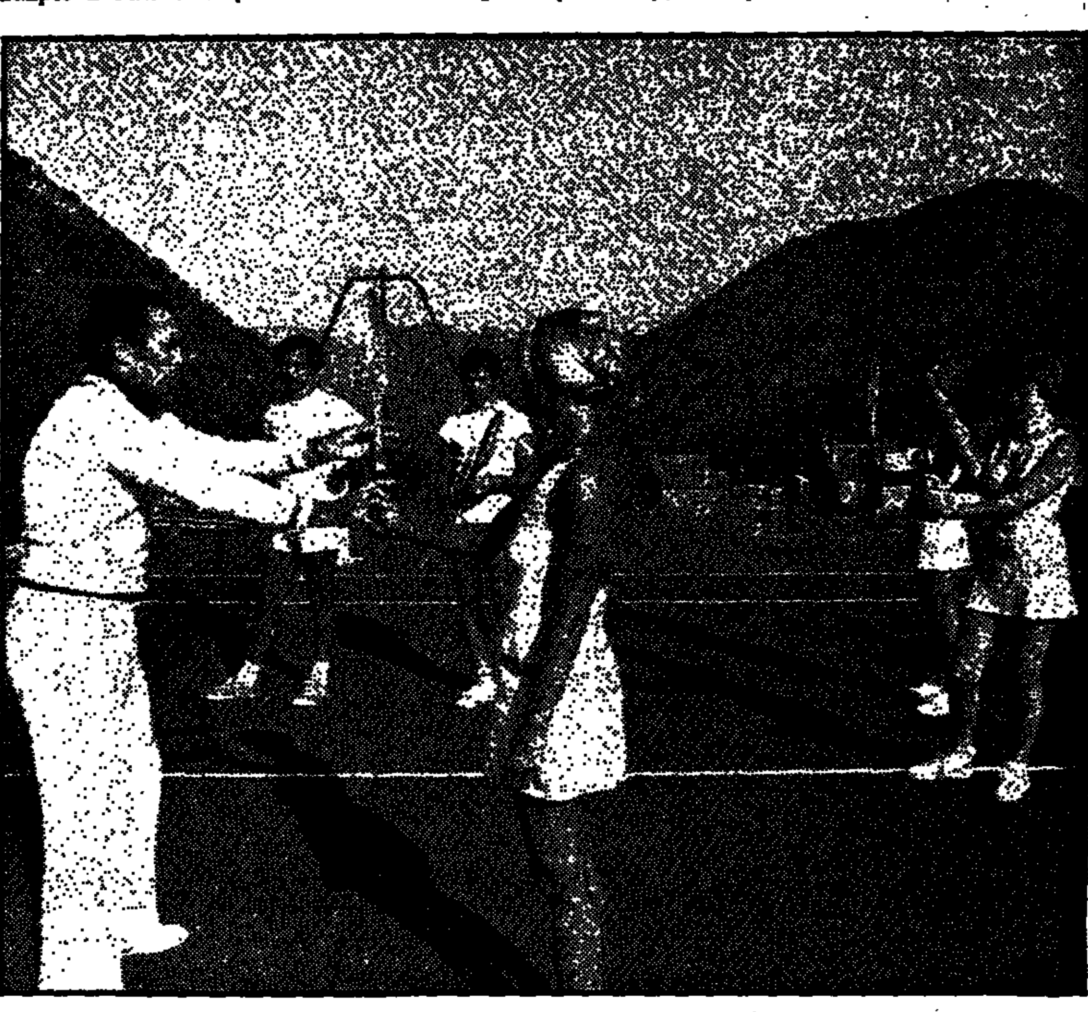
Renseignements : (1) 296-10-00.

• TENNIS

Le tennis est le sport qui, en dehors de l'alpinisme et de la randonnée, s'est le mieux adapté à l'altitude (fraîcheur de l'air, environnement tonique), contribuant ainsi à populariser l'image d'une montagne sportive et dynamique. Les communes se sont très vite équipées : Tignes compte aujourd'hui cinquante courts de tennis, Les Arcs quarante-trois, les Deux-Alpes quarante. Les stations ont fait appel, pour encadrer les joueurs, à quelques noms prestigieux du tennis français. Gilles Moretton à Val-d'Isère, Jean-François Caujolle à Tignes, Jean-Claude Barclay à Méribel, Pierre Barthès aux Ménuires et à Val-Thorens, Georges Deniau à Flaine, prêtent ainsi leur nom pour l'organisation des stages de tennis, dont les prix varient de 1 400 F à 1 900 F pour généralement quatre heures de tennis intensif, du lundi au samedi.

En fait, c'est une véritable armée de moniteurs et de professeurs qui se substituent au « maître », souvent absent. Présent, il vous distillera quelques-uns de ses trucs, l'espace d'un instant, au cours de votre semaine de tennis. Ainsi l'encadrement n'est pas toujours à la hauteur du produit annoncé.

De nombreux stages sont réservés aux jeunes de huit à quinze ans. *Val-Thorens* les accueille pendant six (2 450 F) ou treize jours (4 750 F), hébergement et encadrement compris. A *Val-d'Isère*, les stages « spécial enfants » comprennent vingt heures de tennis, cinq heures de mise en condition physique, quatre heures de sophrologie et de relaxation (1 500 F le stage ; 2 610 F avec hébergement). A noter enfin que tennis et ski font souvent bon ménage lorsqu'un glacier domine les courts. On skie alors le matin, entre 8 h et 12 h, puis on troque ses spatules contre une raquette. Prix des stages : *Val-Thorens* 1 680 F ; *Tignes* 1 625 F (forfait remontées mécaniques non compris) ; *La Plagne* 1 375 F (2 h de tennis et 2 h de ski, forfait remontées mécaniques inclus).



SIMON/GAMMA

• GOLF

Golf et montagne forment, depuis quelques années, un couple solide. Les projets de construction de terrains se multiplient, dans les Alpes comme dans les Pyrénées.

Dans ce sport, la station des *Arcs* et son 18 trous de 60 hectares a pris une longueur d'avance, talonnée cependant par *Megève* et *Chamonix* (dix-huit trous), *Méribel* (neuf trous), *Tignes* (neuf trous).

D'autres villages de montagne commencent à s'équiper comme *Flaine* (trois trous) ou mettent un practice à la disposition des joueurs *(Val-d'Isère, La Plagne)*.

Quelques prix : à Méribel, des stages de 1 500 F à 2 000 F pour trois heures de golf par jour pendant une semaine ; aux Arcs, 1 300 F pour 3 h par jour pendant une semaine ; à Tignes, 650 F (1 h 30 par jour pendant une semaine).

• RANDONNÉE ET ALPINISME

La pratique de l'alpinisme et de la randonnée ne passe pas forcément, en moyenne montagne, par les services d'un guide ou d'un accompagnateur. Mais leur intervention au niveau de la formation et de l'initiation rend plus facile et prudente l'approche des hauts sommets. Certes, ils font aujourd'hui des efforts importants pour rendre leurs services accessibles au plus grand nombre, mais s'offrir une course en leur compagnie demeure encore un luxe, puisqu'il faut débourser 740 F pour une journée et, pour l'ascension du mont Blanc, 1 800 F !

• ALPINISME

Les guides de Chamonix proposent une série de stages d'initiation à l'alpinisme. Quatre ou cinq élèves apprendront ainsi, cinq jours durant, le maniement des cordes, l'auto-assurage et l'assurage dynamique, la descente en rappel, le cramponnage classique et moderne. Il en coûte 1 500 F, 2 150 F avec hébergement. Quant au stage de perfectionnement, comprenant, le dernier jour, une course en montagne, il revient à 1 800 F pour cinq jours et 1 000 F pour trois jours. Renseignements : (50) 53-00-88.

L'académie de montagne des Arcs, qui forme et perfectionne les nouveaux alpinistes, offre un stage de formation de premier de cordée pour ceux qui désirent apprendre la façon de monter en tête et souhaitent pouvoir sortir seul en montagne dans des courses assez difficiles. Prix du stage : 3 500 F pour dix jours, hébergement et repas compris. A noter également un stage « Grandes faces rocheuses et glaciaires en Vanoise et dans le massif du Mont-Blanc ». Quatre personnes au maximum avec un guide les quatre premiers jours et un deuxième guide les trois derniers jours. Prix du stage : 3 050 F (hébergement compris). Renseignements : (79) 07-26-00.

Comme chaque été le Club alpin français offre un menu alléchant. En France, les centres alpins du Tour, dans la vallée de Chamonix, et de la Bérarde, dans le massif des Ecrins, proposent, du 15 juin au 15 septembre, des stages d'initiation et de perfectionnement à l'alpinisme et à la randonnée alpine.

(15 jours : 1 500 à 2 500 francs.) Tél. : (76) 87-03-73. En Europe, quarante circuits de randonnée, en moyenne et haute montagne, permettent de découvrir l'Autriche (15/30 juillet, 1 850 francs), les Dolomites, l'Oisan (4/18 août, 1 700 francs), ou les Pyrénées (11/29 juillet, 4/15 septembre 1 800 francs). A noter également une vingtaine de voyages lointains, de l'Islande en juillet (8 000 francs), au Pakistan (juillet/août, 15 000 francs),

et au Népal (octobre/novembre, 15 000 francs). *Renseignements CAF, du mardi au samedi, 9, rue La Boétie. 65008 Paris. Tél. : (1) 742-38-46.*

• RANDONNÉE

Valmorel : stage de six jours avec les guides locaux. Une balade, une journée de randonnée, une grande randonnée, deux jours dans le parc de la Vanoise avec nuit en refuge et une course d'initiation sur glace. Prix : 500 francs. *Renseignements : (79) 09-84-44.*

Bessans : grand tour inédit du Mont Blanc et intégral en dix jours, précédé par quatre jours de préparation à *Bessans*. Prix : 2 610 francs, comprenant le prêt du matériel, l'encadrement et les repas. Nuit sous tente. *Renseignement :* (79) 05-95-15.

Le Grand-Bornand : l'Auberge nordique propse des tours de la Vanoise en neuf jours à partir de 1 860 francs. Elle organise également des randonnées dans le parc italien du Grand-Paradis avec ascension du Grand-Paradis. Prix : 1 790 francs pour sept jours. Renseignements : (50) 02-31-12.

Villars-de-Lans : six jours de randonnée pédestre dans le parc du Vercors et ses piémonts (dix personnes) sans sac à dos grâce à deux mulets qui portent bagages et nourriture pendant tout le circuit. Prix : 1 150 francs (hébergement et refuge, sous tente ou en gite d'étape, repas et encadrement compris). Renseignements : (76) 95-02-21.

Terres d'aventure propose notamment des balades et randonnées à travers le parc régional du Queyras (quatorze jours, 2 460 francs), les Vosges (six jours, 1 660 francs), les gorges de l'Ardèche, la Cévenne et le Mont-Lozère (huit jours, 1 750 francs), le parc du Vercors (sept jours, 1 550 francs), le Mercantour et l'Argentera (huit jours, 1 780 francs), le parc des Ecrins et le massif de l'Oisans (sept jours, 2 250 francs), les Pyrénées centrales et l'ascension du vignemale (neuf jours, 2 180 francs), les Calanques (sept jours, 1 750 francs), et la Corse (10 jours, 2 500 francs). Sans oublier la grande traversée des Alpes, à la carte, en cinq tronçons de sept jours (1 825 francs chaque parcours). *Renseignements :* 5, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : (1) 329-94-50.

• DES ACTIVITÉS ORIGINALES

Bourg Saint-Maurice. lancé sur le Colorado le rafting est *pratiqué depuis deux ans sur* l'Isère. A bord d'un canot pneumatique transportant huit personnes, on descend, sous la conduite d'un moniteur expérimenté, un torrent de 25 km. Avec pour objectif, apprendre à naviguer en eaux tumultueuses. Renseignements : (79) 07-73-73.

En Haute-Tarentaise. Comment se préparer au Paris-Dakar et apprendre à conduire un 4×4 ? Sur la Voie Romaine, à plus de 2 500 m, entre Cseez et le col du Petit Saint-Bernard, les pistes caillouteuses, les névés, les chemins muletiers, les ruisseaux offrent


GAMMA

un terrain idéal. Jean-Marc Liautaud, pilote expérimenté, propose un programme complet, comprenant école de conduite, cours de navigation et randonnée. Stage sans hébergement : 2 200 F Renseignements : (79) 06-10-60.

Val-d'Isère : Stage d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement pour enduristes, organisé par François Crespo, champion de France d'Enduro 125 cc et Marc Morales, vice-champion de France d'enduro 200 cc. Sur un plateau situé en bordure du parc de la Vanoise, à 2 200 mètres d'altitude, un parcours chronométré et des ateliers de travail avec torrents et pentes abrutes. Stage : 900 F. Renseignements : (79) 06-06-45.

Saint-Hilaire du Touvet (Isère : stage de vol libre sur les premiers contreforts du massif de la Chartreuse qui domine la vallée du Grésivaudan. Prix du stage (matériel compris) : 1 400 F pour sept jours. Renseignements : (76) 90-22-50.

Les Menuires : stage « Images et nature », du 1er au 14 juillet et du 19 août au 2 septembre. Quatre raids photo à travers la Vanoise, de refuge en refuge, avec un accompagnateur diplomé, spécialiste photo, qui vous conduira sur les traces des chamois, bouquetins et marmottes. Renseignements : (79) 00-64-48.

Tignes : Stage de pêche à la mouche (au lancer et casting) sur les bords du lac de Tignes, encadré par des spécialistes. Stage de dix jours, équipement fourni, cours théoriques et pratiques. *Renseignements :* Club Omni-sports (79) 06-53-87.

Isola 2 000 : un atelier d'informatique pour apprendre le langage Basic et la micro-informatique (2 heures par jour, une semaine, 500 F) et, en août, des stages d'initiation à l'astronomie (deux jours et deux nuits, 250 F) ; Renseignements : (1) 755-71-40. Cette science est également à l'honneur à Val-Cenis. Tél. : (79) 05-91-57.

Risoul (Hautes-Alpes) : dans la décontraction une initiation à l'informatique (à partir de 9 ans). Deux formules au choix : informatique seule (*3 heures par jour pendant six* jours, 1 100 F) ou informatique et tennis (2 heures de tennis en plus chaque jour, *1 850 F*). *Renseignements :* Forum stages, 46, avenue Kléber, 75116. Paris. Tél. : (1) 704-58-58.

Dossier établi par
PATRICK FRANCÈS.
CLAUDE FRANCILLON.

Grimpeurs et marcheurs

OUTRE le rassemblement national et international *qui*, organisé par le Club alpin français, se tient durant ce week-end, au centre d'escalade du Salève, à quelques kilomètres de Genève et d'Annemasse (renseignements au (50) 92-53-03 ou au (1) 742-38-46), de nombreuses manifestations sont organisées dans le cadre des journées nationales de l'escalade et de la randonnée. Citons notamment :

— Le rassemblement national organisé par la Fédération française de la montagne à la falaise du Saussois (Yonne), 35 km au sud d'Auxerre, le samedi 19 mai de 14 h à 18 h, et où un spectacle sportif sera offert par de jeunes grimpeurs de haut niveau.

— Les « vingt-quatre *heures de Fontainebleau* » organisées au rocher Saint-Germain par la Fédération sportive et gymnique du travail, du samedi 19 mai à 15 h au dimanche 20 mai à 15 h. Pour cette course d'endurance sur circuit d'escalade très facile (niveau II), on peut s'inscrire *sur place deux à trois heures* avant le départ (équipes de 2 à 6 coureurs).

— La journée de sensibilisation à l'escalade et à la randonnée organisée en forêt de Fontainebleau par les Chalets internationaux de haute montagne (tél. : (1) 325-70-90). *Rendez-vous dimanche* 20 *mai* à 9 h, porte d'Orléans (transport gratuit). De telles journées sont également organisées par l'UCPA du 19 mai au 20 mai à Paris (Buttes-Chaumont), Marseille (calanque de Sormiou), Toulouse et Lille.

Flaine les beaux swings

Un 18 trous à 2 000 mètres.

PROLONGER une saison *qui ne dure que seize* semaines, rentabiliser les hôtels, donner du travail aux employés, transformer l'usine à ski en vrai centre de vacances, ce rêve, toutes les stations de sports d'hiver le nourrissent. Nichée dans son vallon savoyard, à 1 600 mètres au-dessus des basses terres, Flaine tente de lui donner du corps.

Il y a dix-sept ans, lorsque les premiers blocs de béton brut sortis de l'imagination du Français Eric Boissonnas et de l'architecte américain Marcel Breuer commencèrent à pousser, on ne pariait que sur la neige. Vingt-huit tire-fesses de tous calibres ont ouvert à la glisse 140 kilomètres de pistes. Et l'hiver c'est tout juste si on n'arrive pas skis aux pieds jusqu'à sa chambre. Les sept mille lits de la station ne désemplissent pas. Merci.

Mais quoi encore ? Les promoteurs de cette mini-ville serrée autour d'une place gazonnée que bordent l'église, les boutiques et les terrasses de café voudraient, à présent, pousser leur ambition jusqu'à son terme. Faire vivre en été ce béton que le silence envahit au même rythme que fond la neige.

Pas facile quand on a planté des pylônes et tiré des fils dans toute la montagne. Une chance pourtant : Flaine est une station sans pollution, sans fils électriques et sans voitures. L'arrière-cuisine est cachée, reléguée, parquée. Les épicéas, heureusement conservés, font encore une bien jolie garniture. Mais que faire à 1 600 mètres lorsque l'Europe entière est sur les plages ?



Les promoteurs de Flaine ont multiplié les animations comme on tire un feu d'artifice. Les fusées sont d'inégale brillance mais en bouquet elles épatent. Stages de tennis (26 courts et des moniteurs), école de pilotage automobile sur boue, initiation à la micro-informatique, escrime, équitation, tir au pistolet, promenades-photos, piscine, baptême en aile volante, faites votre choix. Tout cela est presque banal. Il y a mieux.

Chaque été, durant trois semaines, Flaine prend son bain de musique. Imaginez trois cent cinquante instrumentistes et leurs maîtres de l'école de musique de Paris, débarquant, le violon sous le bras. Pour eux, on a garni d'un piano chacune des quatre-vingts chambres d'un hôtel. Cette fois, c'est l'usine à double-croches. Et ce petit monde s'escrime sur ses instruments pendant vingt et un jours. Tous les soirs, concert public pour les autres vacanciers. Avis aux mélomanes qui sont las des festivals trop parfaits.

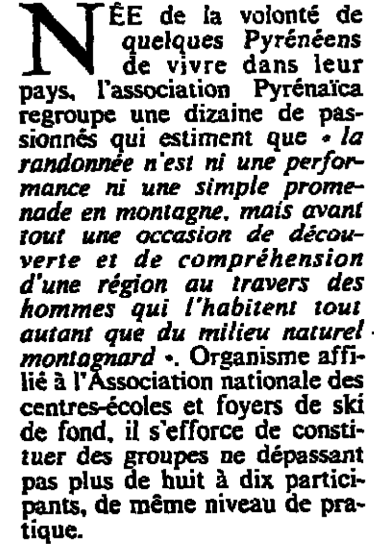
Mais nous ne sommes pas encore au fond de la pochette-surprise. Sous la neige, voici les greens. Au-dessus de la station, sur une croupe d'où la vue s'étend presque jusqu'à Genève, les bulldozers ont dessiné un golf de dix-huit trous. Une vieille gare de télé-benne et deux ou trois pylônes déparent le site mais on nous promet leur disparition.

Là, dès juillet prochain, à 1 916 mètres, on balancera les swings les plus élevés d'Europe. Trois trous seulement seront en règle, six autres encore sauvages ; mais dans quelques années le golf public de Flaine, ses professeurs, son practice et son club-house en vaudront bien d'autres.

Vingt moniteurs de ski ont accepté avec enthousiasme de suivre des cours pour connaître les secrets des fers, des bois et du putting. Accès libre aux greens (pour 35 F par jour), initiation pendant le week-end, leçons particulières, stages d'une semaine, on pourra se donner du mouvement là-haut. La station attend deux cents clients de plus cet été. Après Flaine super-ski, voici Flaine super-golf.

M. A.-R.

• Office du tourisme. Tél. (50) 90-80-01.



Sentiers hors pistes

On marche, on respire.

NÉE de la volonté de quelques Pyrénéens de vivre dans leur pays, l'association Pyrénaïca regroupe une dizaine de passionnés qui estiment que « *la randonnée n'est ni une performance ni une simple promenade en montagne, mais avant tout une occasion de découverte et de compréhension d'une région au travers des hommes qui l'habitent tout autant que du milieu naturel montagnard* ». Organisme affilié à l'Association nationale des centres-écoles et foyers de ski de fond, il s'efforce de constituer des groupes ne dépassant pas plus de huit à dix participants, de même niveau de pratique.

A son menu, on trouve notamment des traversées et tours de massifs ou de pays, comme le grand tour du pic du Midi d'Ossau (1 570 F, du 23 au 30 juin), le tour du Visaurin (1 300 F, du 22 au 28 juillet), une boucle autour de la forteresse de Montségur (1 580 F, du 11 au 19 août), le tour du massif des Posets (1 700 F, du 12 au 19 août), une haute randonnée pyrénéenne sur le versant espagnol (1 700 F, du 25 août au 1er septembre), ainsi que des randonnées à travers les parcs nationaux (celui des Pyrénées-Occidentales – première quinzaine de juillet et d'août, 3 150 F – ou celui d'Ordesa, en Espagne – du 11 au 18 août, 1 630 F) et le tour de la réserve naturelle de Néouvielle (1 730 F, fin juillet et début septembre).



C. RAUSCH/VIVA

Aux familles, Pyrénaïca propose une formule originale : chaque jour, deux accompagnateurs, deux itinéraires différents, l'un pour les petites jambes, l'autre pour les grandes, avec retrouvailles tous les soirs. On peut ainsi faire le tour du val d'Azun (cinq départs en juillet et en août, 1 400 F pour les adultes, 1 100 F pour les enfants, à partir de huit ans) ou découvrir la sierra de Guara, en Aragon, en marchant... et en nageant (départ début juillet et début août : *1 500 F pour les adultes, 1 200 F pour les enfants*). A noter la gratuité pour le troisième enfant d'une même famille.

Pour ceux que tentent l'aventure *et l'imprévu, quatre* randonnées : du Pays basque vers l'Océan (du 9 au 17 juin, 2 000 F), de l'Ariège à la Méditerranée (de 13 au 22 juillet, 2 100 F), autour de l'Aneto (du 1er au 10 août, 2 100 F) et dans le massif des monts Cantabriques, los Picos de Europa (du 9 au 16 septembre, 2 000 F).

Enfin, pour ceux qui veulent non seulement marcher mais aussi nager, il est proposé, du 5 au 15 juillet, un périple de Gavarnie à Rodellar (2 250 F) ou l'exploration des canyons de la sierra de Guara (2 000 F et quatre départs, de la fin juin au début du mois de septembre).

Les forfaits offerts comprennent la nourriture, l'hébergement en refuge ou en auberge, voire sous la tente, le prêt de matériel, l'accompagnement, parfois une voiture suiveuse et le transport de *retour au point* de départ.

A signaler également la brochure *la Vraie Découverte, été 1984*, qui regroupe la majorité des stages et séjours (randonnées à pied, à cheval, en canoë-kayak, escalade, spéléologie, artisanat) programmés sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne : un inventaire des différentes formes de découverte « non motorisée » de la « frontière sauvage », disponible sur simple demande à *Cimes-Pyrénées* (3, square Balagué, 09200 Saint-Girons ; tél. : (61) 66-40-10), un centre d'information à la disposition du *public pour tous renseigne*ments concernant les séjours, les places disponibles, et pour effectuer gratuitement les réservations.

Le Massif Central aussi

Egalement associés pour accueillir et faire découvrir le mieux possible leur pays, quatorze villages du Massif Central, de cent à trois mille habitants, de 1 000 à 1 500 mètres d'altitude, proposent des forfaits de sept jours dans des hôtels une ou deux étoiles : de 980 à 1 900 F en basse saison, de 1 050 à 2 000 F en haute saison, en pension complète tout compris.

On vous promet le « meilleur rapport qualité-prix » et des vacances actives et *tonifiantes* dans le Cantal, la Lozère, l'Ardèche, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, avec promenades pédestres, excursions, un soupçon de géologie, un doigt d'archéologie, un peu d'orientation (cartes et boussole), sans oublier la cuisine et les vins.

● Renseignements : Pyrénaïca, *Estaing, 65400 Argelès-Gazost. Tél. :* (62) 97-20-36.

● Brochure contre 2 F en timbre à : *Massif Central Accueil*, BP 15, 43290 Montfaucon-en-Velay.

Partir

De l'Occident à l'Orient

Le palais de Dioclétien à Split, la mosquée de Husref Bey à Sarajevo, les ruines du forum romain à Zadar, la cathédrale de Trogir, les minarets de Mostar. Et, naturellement, Dubrovnik. 14 jours en Yougoslavie. Un *circuit d'une semaine et une se*maine à l'hôtel. Prix, selon la saison, de 4 200 F à 4 700 F.

● **Paris vacances, 69, boulevard Beaumarchais, 75003 Paris. Tél. : 271-07-08.**

Artisanat en Périgord

Dans le Périgord, un domaine agricole dans le vignoble bergeracois *et un hameau restauré ou* gite « les atelier de La Salle ». Gravure, sculpture, ciselure, tissage *et tapisserie. Pour* apprendre et se perfectionner. Avec en prime, un vin blanc « bio » produit sur place. Deux semaines (*enseignement, hébergement*, nourriture) : 2 800 F. Du 18 juin au 8 septembre. Stages à la demande toute l'année.

● **Les ateliers de La Salle Cunèges, 24240 Sgoules.**

« Infos vacances »

Dès le 23 mai prochain, *l'agence nationale pour l'information* touristique mettra en place « Infos vacances ». Ce standard *téléphonique* donnera des renseignements sur les capacités d'hébergement de chaque région, des conseils et des adresses utiles.

● **« Infos vacances » : 260-37-38, du lundi au samedi, de 8 heures à 20 heures ou sur place : 8, avenue de l'Opéra, 75001, Paris, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30.**

Porte du désert

Un circuit de huit jours de Marakech à M'hamid, aux portes du désert, en passant par Ouarzazate et Zagora. Prix : 6 205 F (de Paris à Paris). Un supplément est demandé pour une chambre individuelle.

● **Voyages Gallia, 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 266-07-24.**

Les yeux s'habillent

La fin des lunettes tristes.

« *VOUS ne portez pas la même robe pendant deux ans, changez donc vos montures de lunettes.* » C'était, sur France-Inter, une récente campagne publicitaire qui bouscule une tradition lente à évoluer. Les lunettes, pour pas mal de gens, restent une prothèse qu'on adopte et qu'on adapte une fois pour toutes. On chercherait plutôt à les dissimuler.

Dans les années 30, les congés payés apportent un peu de fantaisie, mais uniquement pour le soleil. Les papillons roses des années 50, ça fait starlette, touriste californienne, ce n'est pas sérieux, pas plus que les verres-miroirs bleus des années 60, qui font rocker, hippy, fumeur de hasch...

Enfin, lentement mais inexorablement, les lunettes commencent à se porter en accessoires : en serre-cheveux pour femmes actives et néanmoins bien coiffées, très larges pour dissimuler les cernes des pop stars aux prunelles fatiguées, à montures d'écaille pour jeunes loups pleins d'avenir, à fines montures d'or pour femmes chics et assimilées.

Aux années 80, la mode éclate dans la lunette. Les Must de Cartier se vendent comme des cartes postales, malgré le prix. Et apparaît le phénomène Mikli : des montures plastique, mais marbrées, dorées, nacrées, ivoirines, pastel pour les enfants. Du portable et de l'extravagant, asymétrique, bicolore, or et argent, noir et blanc, rouge et bleu, en forme de peigne, de plume, de clef de sol, de coquillage noir doublé bronze, or doublé noir, en forme d'aigrettes étincelantes ou noires, parures de carnaval vénitien... Une infinie variété, entre 300 et 2 000 F, – l'aigrette en strass s'est vendue 2 500 dollars à Los Angeles et à une dizaine d'exemplaires.


D.R.

Mikli, une affaire de famille : « *M. Mikli,* raconte sa mère, *est opticien de formation. J'aurais bien aimé qu'il tienne tranquillement une petite boutique, mais il a commencé à dessiner à un moment où il y avait une demande et personne pour y répondre. C'était il y a cinq ans, en 1979. D'abord, on a plu à la presse, et il a fallu deux ans pour démarrer.*

» *A présent, on fabrique des licences pour Claude Montana, Anne-Marie Beretta, Chantal Thomas et on « accessoirise » la plupart des défilés. Une filiale Mikli s'est ouverte en septembre dernier aux Etats-Unis, nous diffusons en Europe, en Australie, au Japon, où un opticien collectionneur achète tous nos modèles et les expose.*

» *M. Mikli fait quatre collections par an, pour les salons professionnels d'optique ; en mars à New-York, en mai à Milan et à Cologne, en octobre à Paris, en septembre sur la côte ouest, mais nous ne faisons pas celui de juin à Chicago, ce serait trop. On ne veut pas se disperser, les modèles faciles se fabriquent à plusieurs milliers d'exemplaires, mais on ne peut pas composer une collection uniquement traditionnelle. Il faut présenter du « look Mikli » pour vendre le classique. C'est comme une affiche. On nous le demande. On pourrait numéroter les modèles Mikli et, par exemple, s'arrêter à cinquante...*

» *En travaillant avec les créateurs, on est au courant de ce qui va se faire, et on assortit. Claude Montana nous donne des échantillons – la clef de sol a été faite pour lui. Anne-Marie Beretta nous impose ses formes : cette monture en accent circonflexe a été faite pour porter avec un chapeau dans lequel elle s'emboîte exactement... Il faut bien six mois de recherches en laboratoire pour équilibrer, mettre au point les matières, les couleurs. Monsieur dessine, le laboratoire envoie des rectangles de matériaux bruts, qu'il travaille. On procède par tâtonnement jusqu'à ce que ça convienne.*

» *Evidemment, le laboratoire est en Italie. Si les Français travaillaient de la même manière, on préférerait, on aurait tout sur place. Ce serait plus pratique. Seulement, ils ne sont jamais prêts à essayer quoi que ce soit. On achète aux Français, mais des matières classiques, alors que les Italiens sont toujours disposés à faire les recherches et à recommencer. Ils n'y perdent rien : on leur amène des gammes de couleurs dont on garde l'exclusivité pendant deux ans. Ensuite, ils en font ce qu'ils veulent.*

» *On fabrique en France, dans le Jura. Quand le modèle s'y prête, on commande des quantités importantes. Comment sait-on ? On ne sait pas.* »

COLETTE GODARD.

Eté à Hollywood

Maillots pour le bain.

LES maillots des nageuses des films hollywoodiens des années 50 refleurissent sur les plages et l'emportent nettement sur les deux-pièces. Ils doivent leur souplesse et leur brillant aux mélanges de polyester et de lycra, ce dernier donnant aussi de l'élasticité au coton mat ou à la maille gaufrée. De nombreuses attaches asymétriques mettent les épaules en valeur, tandis que les bustiers ressuscitent le balconnet, en unis et en imprimés. Les coupes échancrées sur les cuisses témoignent de l'influence de l'aérobic. Les deux-pièces sont proposés à bandeaux et mini-slips, parfois drapés avec armature.

Les rayures et les pois mélangés font « habillé » en noir et blanc ou en contraste de mat et brillant, tandis que les cloqués, les bouillonnés et les plissés donnent du relief aux unis. La plupart des marques proposent des paréos ou robes assorties aux maillots. Le T-shirt géant, à usages multiples, se retrouve partout, à prix modique.

Chez Franck & Fils, *Gottex, Botto* et *Furstenberg* apportent *un style personnalisé aux classiques*, parmi lesquels des imprimés léopard à 185 F. Les nageurs en coton deux-pièces de *Pascal sont unis ou bicolores, et* les *Mélissa* sont coupés en Lyberty à petites fleurs. Des paréos en crêpe de polyester sont *coordonnés aux maillots,* de 250 à 480 F.

Aux Galeries Lafayette, les modèles *Galfa* se vendent de 85 F à 175 F en deux-pièces, de 100 F à 250 F en nageurs. *Huit* commence à 130 F le deux-pièces, les couturiers oscillent autour de 400 F pour *Christian Dior, Pierre Cardin* et *Jean-Louis Scherrer, Yves Saint-Laurent* plafonnant à 800 F.

Au Printemps, la boutique « Fête du Soleil » s'ouvre le 21 mai ; une floraison de « tangas » brésiliens, taille timbre-poste à draper ou à rouler autour du buste et sur la pointe des hanches en bicolores ou imprimés « Azulai », de 110 F à 260 F en modèle nageur. Les sandales de plastique « fluo » rose, jaune ou vert sont à 39 F. Trente et une marques sont représentées, avec un premier prix de 69 F pour un deux-pièces.

A la Samaritaine, une série de paréos tahitiens en coton, 89 F, sont assortis aux maillots, à partir de 79 F. Les T-shirts géants de coton blanc à motif de pigeons sont à 125 F.

Du côté des marques, *Arena* joue Hollywood avec des nageurs inspirés des maillots de *compétition à vagues multicolores* ou aux rayures plus ou moins espacées.

Erès (2, rue Tronchet - 75008 Paris et par correspondance) lance le crêpé blanc de coton et lycra en drapés légers et asymétriques rappelant les tuniques de danse, parfois à petits volants. Les maillots drapés en polyester et lycra se nouent autour du cou.

Olympic accorde les tenues de bain, de sports et de loisirs en une pièce nageur légèrement couvrant devant, à pince biaisée pour mettre la poitrine en valeur. Les bustiers se maintiennent grâce à une bande anti-glisse. En deux-pièces, on a le choix entre quatre silhouettes de soutien-gorge et cinq hauteurs de slip, à porter avec un paréo multicolore.

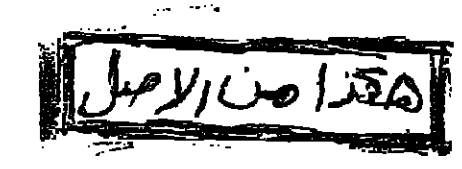
Les imprimés de Rasurel aux motifs exotiques de palmes, lotus, papillons, ananas ou zèbres éclatent de couleurs exu*bérantes. Mais les bustiers rétro* sont aussi de la partie, en charmeuse noire à pois blancs d'une séduction intemporelle. Des *robes à taille coulissante sans* manches reprennent, en maille légère, des rayures de stores.

Toujour le clin d'œil au style Brigitte Bardot des années 50 chez *Jantzen,* qui travaille le vichy noir, rose ou bleu et blanc en deux pièces et en nageurs ornés d'une tresse de couleur.

Les hommes se voient offrir des culottes à l'américaine, à taille coulissée en rayures horizontales bicolores chez *Jantzen. Olympic* habille toutes les morphologies, en short de deux longueurs, très planche à voile, à slip intérieur, coulissage de taille et poche intérieure. La toile spinnacker, le nylon enduit et le coton laqué se trouvent en six hauteurs.

Les derniers sacs et cabas de plage contiennent des poches aux proportions assez confortables pour tenir les innombrables produits solaires vendus en pharmacie, en grandes surfaces ou chez les parfumeurs. Précaution indispensable : ne pas utiliser d'eau de Cologne ou de produit alcoolisé sur la peau avant les premières expositions. C'est le plus sûr moyen d'attirer les taches indélébiles de photosensibilisation. *Bergasol* essaie de concilier l'accélérateur de bronzage aux filtres, mais les peaux blondes et sensibles se portent mieux, surtout en début d'exposition, avec les écrans totaux de *Clinique,* les crèmes protectrices de *Roc,* d'*Helena Rubinstein,* de *Clarins,* de *Lancôme* ou d' *Ambre solaire.* Le fin du fin en 1984, c'est de prépa*rer sa peau en gommant* les cellules mortes, d'où une grande variété d'exfoliants. Toujours est-il qu'il faut éviter l'érythème *solaire, tachant, vieillissant et* nocif, voire cancérigène. Mieux vaut donc, entre 11 heures et 15 heures, éviter l'exposition *prolongée quand le soleil est au* zénith, se tartiner largement de laits plutôt que d'huiles après chaque bain de mer, et surveil*ler la rougeur de son teint.* Les grands chapeaux de paille, les boubous à manches longues et l'ombre des canisses filtrent les *rayons, en attendant le déclen*chement du phénomène de mélanogenèse qui pigmente la couche cornée de l'épiderme sans *la brûler.*

NATHALIE MONT-SERVAN.



هكذا من الأصل

Maison

Marmite-chaudière

CHAUFFER toute une maison avec une marmite suspendue dans la cheminée, telle est la solution insolite proposée par Innover. En un an, Daniel Doublet et Daniel Pontoizeau ont récolté prix et médailles pour leur invention, qui va au-delà du récupérateur de chaleur pour profiter du maximum des calories d'un feu de bois.

Avec ses 37 centimètres de diamètre et 35 centimètres de hauteur, c'est une marmite ventrue en fonte bronzée d'un ton noir bleuté, à la façon des canons de fusil. Dissimulée dans cette marmite à l'ancienne, la chaudière est constituée d'un faisceau de tubes en cuivre, séparés par des ailettes ; son étanchéité est totale, à l'instar des chaudières des locomotives à vapeur d'antan. Elle se relie à un circuit de chauffage central par des tuyaux, masqués par l'anse et passant derrière la crémaillère. L'eau, qui circule à l'intérieur de la marmite en thermosiphon, peut alimenter jusqu'à quinze radiateurs.

La marmite-chaudière est suspendue, juste à l'aplomb du feu, par une crémaillère. Un dispositif allège le poids de la marmite et permet de la remonter, sans effort, pour charger la cheminée en bois. Etant auto-nettoyant – par effet de pyrolise – l'appareil ne nécessite aucun entretien. Garantie pendant trois ans, cette chaudière inédite vaut 6 500 F environ ; elle s'installe facilement, sans modifier la cheminée existante.

JANY AUJAME.

● Innover, 30, rue de la Gare, 14100 Lisieux. Tél. : (31) 31-63-63.



D.R.

Les tissus du soleil

AVEC le retour des beaux jours vient l'envie de *changer de décor.* De nouveaux tissus arrivent à point pour la contenter. Suzy Langlois, *distributeur pour la France* des tissus Jack Lenor Larsen, présente sa dernière collection, Shoji. *Le célèbre créateur américain* l'a dessinée en s'inspirant des écrans japonais. Ces voilages de tons pastels ont des dessins offrant ces jeux de transparence chers à Larsen. Certains, en 3 mètres de large, s'utilisent sans couture dans un sens ou dans l'autre (405 F et 472 F le mètre).

Le grand couturier Hubert de Givenchy a choisi Nobilis pour réaliser sa première collection *de tissus pour* habiller la maison. Ce sont des chintz à décor floral : de gros œillets en motifs *aérés ou assez couvrants,* des guirlandes feuillues et deux «jeux de fond» à pétales imbriqués *ou à petites feuilles dispersées.* Les coloris sont lumineux (vert et rose sur fond blanc) ou raffinés, à dominante beige, rouge sang ou bleu nuit. Tous les tissus se coordonnent en dessins et en couleurs; ils valent 225 F le mètre en 140 centimètres de large.

Pour l'été, Monique Martin a créé pour ses boutiques Les Dominotiers, deux tissus en piqué de coton épais, parfaits pour recouvrir des sièges. Lirette a des *effets de rayures multicolores* ou en vert et rose saumon ou jaune et gris (268 F en 140 centimètres); *Saint-Tropez est réversible,* blanc et beige soutenu, avec des motifs de gros ananas tissés en *relief. Ce tissu se fait* aussi en 280 centimètres pour confectionner des dessus de lit.

L'originalité de la collection Messara, créée par Françoise Dorget pour Etamine, est une superposition de dessins qui *donnent* un aspect de transparence. Une large rayure en dégradés est imprimée sur un fond *nuagé,* dans des tons acidulés de vert, bleu et jaune ou dans des teintes de terre cuite *associées à des gris ombrés* (240 F environ en 150 centimètres). Un autre tissu reprend ces *rayures en y superposant un* motif or, argent ou nacré.

J. A.

● **Suzy Langlois, 266, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Nobilis, 38, rue Bonaparte, 75006 Paris.**

Les Dominotiers, 4, avenue du Maine, 75015 Paris. Et Bordeaux, Rouen, Toulouse et Tours.

Etamine, salle d'exposition, 2, rue de Furstenberg, 75006 Paris.

Philatélie n° 1844

Comité international olympique, Jeux de la XXIIIe...



... Olympiade, Los Angeles, où, en 1932, se déroulèrent déjà les Jeux. D'origine d'Olympie, 776 avant J-C, rénovés par le baron Pierre de Coubertin en 1892. Vente générale le 4 juin (24e/84).

4 F, bleu, parme, brun clair.

Format 76 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 7 000 000. Taille-douce Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 1er, 2 et 3 juin, de 9 h à 18 h, salle des Prévôts, Hôtel de Ville, Paris 4e, avec « PJ » ;

– 1er juin, de 8 h à 19 h, et le 2 juin, de 8 h à 12 h, à la RP, 52, rue du Louvre, Paris 1er, et Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris 7e ; 1er et 2 juin, de 10 h à 17 h, au 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Boîtes « PJ ».

Belle-Ile-en-Mer...

...*Pour la série « touristique »,* dans l'océan Atlantique, avec ses 90 km2, est tout indiqué vu que les 4 400 Bellilois *vivent principalement* du tourisme. Vauban-la-Citadelle,



rappelant l'activité du commissaire général des fortifications. Sébastien Le Preste de Vauban, maréchal de *France, né en 1633 à Saint-*Léger-Vauban (1707). Vente générale le 28 mai (23e/84).

2,50 F, brun, bleu, vert.

Format 36 x 22 mm. Dessiné et gravé par Claude Haley. Tirage : 10 000 000. T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les 26 et 27 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé dans la salle d'exposition de la Citadelle, Le Palais, Belle-Ile *(Morbihan).* – Oblité. « P.-J. ».

– Le 26 mai, de 9 h. à 12 heures, au bureau de poste du Palais. – *Boîte aux lettres « P.-J. ».*

Calendrier des manifestations

⊙ **69500 Brôme** (aéroport), 19/V. – 1re aéro-convention européenne.

⊙ **69290 St-Genis-lès-Allières** (au bureau de poste), 19/V – « 984-1984 ».

⊙ **77100 Meaux** (salle des fêtes), 19-20/V. – Cong. phil. d'Ile-de-France.

⊙ **42140 Chazelles-s/Lyon** (musée), 19-20/V. – « Les coiff. célèbres ».

ADALBERT VITALYOS.

Lumiéristes

LES magasins de luminaires contemporains sont assez rares à Paris et un nouveau venu ne peut qu'améliorer le choix. C'est aux Halles que Catherine Introvigne, ancienne des Galeries Lafayette, et Richard Rowntree, venant d'Habitat, ont choisi d'ouvrir leur boutique Contrecourant.

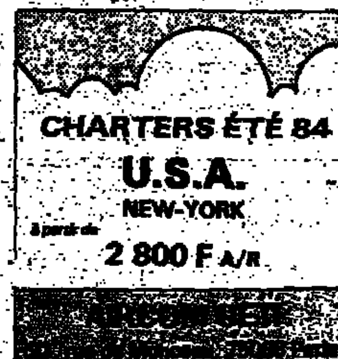
Férus tous deux de contemporain, ils y présentent surtout des luminaires, mais aussi quelques tapis peu banals, estimant que ces deux produits se rehaussent l'un l'autre lorsqu'ils apportent une touche originale au décor. Les tapis sont en jute, à grands motifs géométriques peints de couleurs vives, ou en coco et de plusieurs tons francs ; ils valent aux alentours de 800 F.

Venus de Suisse, des lampadaires à halogène ont un fût très fin et la base du réflecteur en verre de tons pastels (1 350 F) ; de même style, des appliques et de petites suspensions à disposer en grappe. Pour s'éclairer avec humour, une applique est un interrupteur géant, de 50 × 50 centimètres, à l'intérieur duquel est inclus un tube fluorescent circulaire ; une « lampe d'architecte », également gigantesque, est devenue lampadaire. En noir ou en blanc, ses deux bras articulés permettent d'éclairer aussi bien une table de repas qu'un coin de lecture sur canapé, 4 950 F.

Pour renouveler les lampes japonaises en papier, Shiu Kay Kan a imaginé des cerfs-volants lumineux. En tissu de spinaker (rouge, jaune, bleu ciel ou blanc), tendu sur une carcasse en fibre de verre, ils ont la forme d'un grand ou petit carré ou d'un triangle (325 F et 295 F). Chaque cerf-volant est éclairé par une ampoule, fixée sur une douille à deux positions ; il est monté sur un câble de même couleur, à accrocher au plafond ou au mur.

J. A.

● **Contrecourant, 12, rue des Halles, 75001 Paris. Tél. 233-38-04.**



Le « Psy-show » nouveau

Avec Mony Elkaïm, pour la dernière fois.

VOUS ne l'avez peut-être pas remarqué, secoué encore par le scandale du premier, que « Psy-show » a changé. Il a perdu en spectaculaire, il a gagné en qualité. Dans le « Psy-show » de cette semaine, il se passe *quelque chose* d'intense, de bouleversant. Il se passe quelque chose même d'un peu *exceptionnel, comme si l'on touchait* du doigt ce pour quoi l'émission devrait être faite, et a été en réalité créée par cette équipe à tête chercheuse et tâtonnante, l'équipe Breugnot-Chegaray-Bouthier-Leclaire-Valtier avec depuis quelque temps, trois émissions exactement, mais pour la dernière fois, Mony Elkaïm.

Chantal et Jean-Claude. Trente-six ans tous les deux, mariés depuis quinze ans, deux enfants. Elle, une « battante », débordante de vitalité, dévoreuse de vie, envahissante, épuisante, intelligente. Lui, tout en intériorité et regard, *réflexif et contemplatif*, silencieux. Les problèmes qu'ils ont sont ceux de deux tempéraments contraires qui peuvent se compléter mais jamais – ou presque – faire quelque chose ensemble.

Mais ils ont à affronter un problème majeur : Chantal a un cancer. Elle a subi intervention sur intervention, dont la dernière, mutilante. Chantal s'est révoltée, s'est battue. Cinq ans de bagarre, pied à pied contre la maladie, sans *pouvoir en parler avec* Jean-Claude, elle se sent seule, elle le dit, elle voudrait qu'il l'aide sans qu'elle ait à le demander (elle a cette phrase : *« Aide-moi à prendre soin de moi. »*)

Il se passe beaucoup de choses dans cette émission qu'on suit la gorge serrée et dont le tournage a duré près de six heures, ramenées à une heure et quart dense. On regarde *un couple tenter* de se dire besoins et frayeurs. La peur de cette maladie bien sûr, mais d'autres peurs aussi. On remonte aux enfances, on apprend des blessures, on devine les manques qui continuent de se projeter dans le présent. Mony Elkaïm, le psychiatre, dénoue des fils, rend apparents les « nœuds » dans lesquels les gens se débattent sans même le savoir, on assiste à la rupture de cette incompréhension, et à l'histoire d'une maladie, c'est extrêmement intime et pourtant, curieusement, bien qu'à la limite, on n'est pas voyeur.

Certains ne se priveront pas de juger des défauts de l'un ou de l'autre, mais ce qui est en jeu, au-delà des individus bien sûr, uniques, c'est la structure d'un couple pris dans une histoire qui pourrait être la nôtre. Elkaïm propose l'image d'un travail en train de se faire, travail collectif, actif, où tout le monde est impliqué, tout le monde avance, pas seulement le couple, mais l'équipe et les participants. Pour Mony Elkaïm, spécialiste de ce qu'il appelle « les pratiques de réseau », on retrouve là des éléments communs à sa pratique, bien qu'il ne s'agisse *pas*, à *proprement* parler, de psychothérapie.

Psychiatre depuis plus de quinze ans, en Belgique et aux Etats-Unis, Mony Elkaïm a été au centre des mouvements de contestation de la politique psychiatrique et participant actif d'expérimentations sociales. Il a mené à l'intérieur du mouvement antipsychiatrique une bataille à la fois proche de Basaglia, de Jervis et de « Psychiatria democratica » en Italie, de Ross Speck aux Etats-Unis. C'est lui qui a lancé la « pratique de réseau » dans le sud du Bronx, aux Etats-Unis, avant de créer le « réseau international » en 1975, à Bruxelles, appelé aussi « réseau alternative à la psychiatrie », qui regroupe des individus et des équipes de différents pays européens, nord-américains et latino-américains. Directeur des *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseau* (publiés aux éditions universitaires), il a continué ces pratiques avec les populations immigrées de Bruxelles, à l'aide d'une équipe d'animation communautaire et à partir d'un centre de santé mentale, la Gerbe.

Très vite frappé par l'aspect extrêmement réducteur des outils habituels de la psychothérapie qui tentent d'analyser un symptôme à partir de grilles purement individuelles ou familiales, Mony Elkaïm a commencé de *porter son* attention sur le contexte social, économique et culturel. En 1971, *où il dirige* un centre de santé mentale dans l'un des quartiers les plus déshérités de New-York, le sud du Bronx, il réunit autour du patient celui qui pose un problème, tout un réseau de gens, famille, amis, voisins... *« J'ai découvert que le problème d'un individu était aussi le problème d'un groupe pris dans les mêmes contradictions. A partir de là pouvaient émerger des luttes sur des thèmes spécifiques. »* En Belgique, où il a créé encore des réseaux à partir de familles d'enfants à problèmes, avec la participation de directeurs d'écoles, d'enseignants, d'amis et de proches, il est arrivé à ce que l'ensemble se mobilise pour changer les conditions qui permettent l'apparition et la perpétuation d'un type de problème.



Mony Elkaïm.

Elkaïm ne cherche pas à réduire les difficultés de santé mentale à une *vision purement* contextuelle, d'ordre social – il sait que ceux-ci sont liés à toute une interaction d'éléments génétiques, biologiques, d'éléments liés à l'individu aussi bien qu'à son contexte familial, social, etc. Simplement, il a choisi de s'intéresser à cette facette peu explorée, de consacrer ces dernières années à la recherche et à l'enseignement dans ce domaine. Comment arriver à proposer des pratiques qui répondent à la demande des gens sans pour *autant être réductrices ? Comment* élargir les champs d'intervention au-delà des codes dominants ? *Quels* sont les « assemblages de singularités hétérogènes » – proches de ce que Felix Guattari appelle « les agencements machiniques » – qui font bouger une situation ou la figent ?

Pour Mony Elkaïm, ce qui se passe à « Psy-show » ne peut pas se confondre avec un acte psychothérapeutique. La demande d'aide n'est pas la même. Pas de contrat à moyen ou long terme. *« Je précise aux couples que je ne suis pas là comme psychothérapeute mais pour aider les gens – des téléspectateurs – qui auraient le même type de problème à le voir peut-être autrement. Il est évident que je fais ce que je peux pour eux sur le plateau, et tout ce que je peux faire, dans un temps limité, c'est élargir le champ du possible, faire en sorte que de nouvelles pistes puissent se dessiner et que les téléspectateurs puissent se rendre compte qu'il ne s'agit pas tant du problème d'un individu ou d'un couple uniquement mais du problème d'un groupe pris dans les mêmes contradictions. »*

Mony Elkaïm est tout à fait conscient du danger d'exhibitionnisme et de son volet le voyeurisme. Comment le réduire, voilà la question. *« Il est important que les gens sortent – et se sentent – grandis par l'émission*, dit Mony Elkaïm. *Qu'ils se sentent comme des personnes qui ont donné aux autres plutôt que des personnes qui se sont exhibées. »* Cela implique beaucoup d'attention, de précautions. Avant l'émission, une sélection rigoureuse des situations à présenter. Pendant l'émission, limitation des questions à poser. Au montage, choix encore de ce que l'on peut laisser (il n'est pas question par exemple de *garder* une *information* qui ne serait pas connue des enfants du couple). Présentation, enfin, à celui-ci de l'émission terminée. Et encore aide, soutien continu du couple par toute l'équipe après l'émission. Reste des incontournables : *« Ce que les gens vivent lors de cette pré-projection n'est pas forcément ce qu'ils sentiront dans les jours qui suivront la projection publique. Les amis, la famille, les médias vont réagir... Reste la manière dont le téléspectateur reconstruit ce qu'il voit et ce qu'il en fait (parfois le pire). »* Un peu par faute de temps, beaucoup pour réfléchir, *Mony Elkaïm* a décidé de s'arrêter pour l'instant.

CATHERINE HUMBLOT.

Portrait

La gardienne du temple

Jacqueline Joubert.

QUEL chic, madame! Chemisier gris anthracite en pointillés blancs, taille serrée de moineau, sourire mouillé de timidité d'une Sissi impératrice et, pour parfaire cette prestance de bourgeoise laquée, le brin de distance glacée de Belle de Jour. Dites, qui c'est? Une comédienne légendaire, une actrice oubliée? Une speakerine alors? Oui, la première : Jacqueline Joubert. Souvenez-vous, c'était il y a bien longtemps pour qu'on s'en souvienne, le temps de Toutankhamon de la télé, des Dumayet, Desgraupes, Sabbagh, pour ne citer que quelques-uns de ceux que le destin n'a pas encore définitivement momifiés. Pendant que ces illustres seigneurs mijotaient nos funestes soirées, elle, Jacqueline Joubert, les présentait à toute une France « baba ».

A cette époque, comme l'on sait, *« la télé était une grande famille. Les pionniers n'avaient pas encore été remplacés par les marchands »*, dit-elle. C'est étrange pourtant, ce temple d'images improvisées ressemblait déjà à un labyrinthe, avec ses monts et merveilles, ses miracles, mais aussi ses miroirs aux alouettes, ses tiroirs en forme de trappe, ses placards sombres.

Jacqueline Joubert, de l'an 1949 à nos jours, a tout traversé. Trois étapes sur *un chemin de croix presque* dantesque : l'enfer d'abord, quand on est simple speakerine, sans statut, sans grade, à la merci d'une quinte de toux d'un pharaon qui vous balance dans l'ombre, quand on vous *« met à toutes les sauces pour le même prix, l'angoisse, quoi, on ne sait jamais comment on est accueilli, un beau matin »*.

L'essentiel, dans ces dures épreuves cathodiques, est de résister tous les jours, progressivement s'incruster, de devenir par sa présence et sa compétence indispensable en cogitant continuellement une possible reconversion. Question de vie ou de mort ! On a beau se marier avec un *maréchal du petit écran* (Georges de Caunes), avoir présenté une décennie les programmes, ça ne suffit pas; il serait plus prudent de les imaginer, de devenir productrice.

Belle de Jour fixe les rendez-vous à la France gaullienne, amoureuse de chansonnettes et de conversations intimes au coin du feu. C'est la série des émissions popotes des années 60-70, les temps bénis de la *télévision chaude* où Jean Nohain faisait risette aux petits, où Jacqueline Joubert vous initiait à « La joie de vivre », vous suppliait d'« Entrer dans la confidence ».

Carrière assurée? Non, c'est toujours les incertitudes du purgatoire, puis, du jour au lendemain, la brusque tombée en enfer. 1970, le trou, Sissi n'est plus rien, transporte d'un étage à l'autre les bobines de film. Quelques jours seulement, pendant lesquels Jacqueline Joubert fait le ménage. *« La télé, c'est ma maison, chez soi on balaye bien parfois. »* En 1971, après une brillante carrière plein cadre, la dame se faufile parmi les rois, trouve sa place sur l'échiquier des variétés, lance des clins d'œil aguicheurs aux mômes. Au septième ciel!

Belle de Jour est définitivement passée dans l'ombre, ne dort pas pour autant, rêve de somptueux dessins animés, de nouvelles images, etc., occupe, en qualité de responsable du secteur jeunesse sur A 2, ses enfants pendant trois cent vingt heures par an. Le paradis !

MARC GIANNÉSINI.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 20 MAI

Le Syndrome chinois ■

Film américain de James Bridges (1979), avec J. Fonda, J. Lemmon.

TF1, 20 h 35 (115 mn).

Une menace de catastrophe absolue, dans une centrale nucléaire, est camouflée en incident. Heureusement, Jane Fonda, journaliste de télévision, cherche la vérité. Elle est aussi la productrice de ce bon film, qui prend une position politique et civique. Jack Lemmon reçut le prix d'interprétation à Cannes (1979).

Le Roman de Marguerite Gautier ■■

Film américain de George Cukor (1936), avec G. Garbo, R. Taylor (v.o. sous-titrée N.).

FR3, 22 h 30 (105 mn).

Le plus romantique, le plus beau, le plus émouvant des films parlants de Garbo. Parce qu'il y a là un grand metteur en scène, Cukor. Il ne se contente pas de raconter « la Dame aux camélias » dans le style M.G.M. habituel. Il travaille ses images en noir et blanc de manière à créer un climat psychologique. Il utilise la star plastiquement et dramatiquement, et montre, avec Robert Taylor, Lionel Barrymore, Henry Danielli, qu'il était aussi un directeur d'acteurs. Une splendeur, ce film.

LUNDI 21 MAI

Que la bête meure ■

Film français de Claude Chabrol (1969), avec M. Duchaussoy, J. Yanne.

TF1, 20 h 35 (110 mn).

Un romancier veut assassiner un garagiste provincial, chauffard qui a causé, en automobile, la mort de son petit garçon et s'est enfui. Vengeance et haine, thème complexe de la culpabilité. Jean Yanne est génial en salaud, en tyran domestique, mais Duchaussoy a-t-il le droit d'agir comme il le fait ? Suivez Chabrol.

Un homme et une femme ■

Film français de Claude Lelouch (1966), avec A. Aimée, J.-L. Trintignant.

FR3, 20 h 35 (100 mn).

Les rendez-vous, à Deauville, d'une femme et d'un homme meurtris par la vie et qui hésitent à tenter un nouvel amour. Le premier grand succès de Lelouch, une œuvre romanesque et sentimentale filmée avec lyrisme et qui plaît toujours au public. Les raisons du cœur ne changent pas et il y a deux interprètes inspirés. Palme d'or Cannes 1966.

MARDI 22 MAI

Monsieur Vincent ■

Film français de Maurice Cloche (1947), avec P. Fresnay, L. Dalamare (N.)

A2, 20 h 40 (110 mn).

La vie et l'œuvre de Vincent de Paul au dix-huitième siècle. La vraie charité chrétienne, dans un contexte historique soigneusement recréé. On a évité – et, à l'époque du tournage, c'était une rareté dans le genre – l'imagerie édifiante genre Saint-Sulpice. Dialogues de Jean Anouilh et grande composition de Fresnay.

L'Arbre aux sabots ■■

Film italien d'Ermanno Olmi (1977), avec L. Ornaghi, F. Morigi.

FR3, 20 h 35 (185 mn).

Chronique des mœurs, des travaux, de la condition sociale de paysans lombards, à la merci du riche propriétaire qui les emploie, fin dix-neuvième siècle. Olmi s'est inspiré de la propre histoire de ses grands-parents. Ce n'est pourtant pas un documentaire, mais la reviviscence humaine et culturelle d'un milieu rural où nous pouvons, aussi, reconnaître nos ancêtres. Palme d'or du Festival de Cannes 1978. Un film admirable.

MERCREDI 23 MAI

Rêve de singe ■■

Film italien de Marco Ferreri (1977), avec G. Depardieu, M. Mastroianni.

FR3, 22 h (110 mn).

Le cadavre d'un singe géant gît sur une plage du bord de l'Hudson, et Depardieu recueille un bébé quadrumane dont il fait son enfant. Un musée de cire de la Rome antique rappelle une civilisation détruite par l'arrivée des Barbares. Humour grinçant mais aussi, ce qui n'est pas courant de la part de Ferreri, beaucoup de tendresse, et l'espoir qu'après Depardieu, ici l'« homme de transition », de nouveaux rapports s'établiront avec la femme. Prix spécial du jury (partagé avec Skolimowski) Cannes 1978.

JEUDI 24 MAI

Le Hors la loi ■

Film islandais de Agust Gudmundsson (1981), avec A. Johnsson, R. Steingrimsson, T. Gunnlavgsdottir.

FR3, 20 h 45 (95 mn).

Inspiré de la saga de Gisli, récit médiéval très populaire en Islande, et tourné en partie sur les lieux mêmes où s'est déroulée l'action autrefois, ce film n'est pas une tentative de reconstitution du passé mais l'histoire d'un individu, face à la société, déterminé à échapper à la persécution. Paysage saisissant.

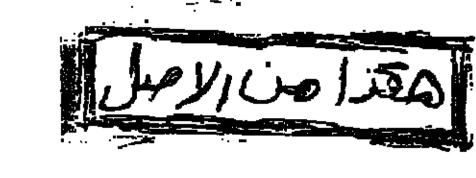
VENDREDI 25 MAI

Les bourreaux meurent aussi ■■

Film américain de Fritz Lang (1942), avec B. Donlevy, H. von Twardowski (v.o. sous-titrée. N.).

A2, 23 h 05 (60 mn).

L'assassinat d'Heydrich, bourreau de la Tchécoslovaquie démembrée. Un grand film anti-nazi, réalisé sous le coup de cet événement historique, afin de montrer aux Américains l'horreur de ce qui se passait en Europe occupée. Lang fit venir Bertolt Brecht (exilé) à Hollywood pour travailler au scénario de cette œuvre tragique, implacable, où les résistants tchèques affrontent la peste brune et les collaborateurs, où passent des souvenirs de M le Maudit.



هكذا من الأصل

Vu pour Vous

Le grand voyage de Folco Quilici

● **Série : « Le monde du baroque, » A 2, dimanche 20 mai, 21 h 40 (55 minutes).**

Voilà bien trois ans que cette série traîne dans les réserves de la télévision française, plus ou moins menacée, contestée, estimée, soumise aux *aléas* quotidiens de l'intelligence humaine.

Les producteurs et les réalisateurs de cinéma savent combien un film peut être pénalisé *par ces décalages*, qui peuvent d'ailleurs être pires... encore, non *seulement sur le plan financier*, mais, en ce qui concerne la facture même de l'œuvre, *nécessairement* vieillie, ainsi que la perception de son contenu par le public.

Imagine-t-on, pour la facture, une collection de mode prévue pour l'automne 1980 et qui sortirait ce printemps 1984 ? Imagine-t-on, pour le contenu, une découverte *scientifique qui ne serait pu*bliée que quatre années plus tard ? Cela arrive, d'accord, et *particulièrement* en sciences humaines, mais cela rend-il plus concevable la négligence de la télévision ?

Surtout s'il s'agit d'une *série consacrée à l'art*, aux arts et à l'architecture. Il n'y en a pas trop sur le petit *écran*, hors du temps et de la liberté octroyés du bout des horaires à « Désir des arts » ou à « Domino, » la nouvelle émission de *Tery Wehn Damish*. Or cette série n'est pas compliquée, pas intellectuelle ni *rébarbative pour deux sous*. Elle est pleine d'images splendides, et elle arrive à peu près à faire comprendre ce dont elle parle : elle est, comme on dit, pédagogique.

Son défaut, si c'en est un, est d'être terriblement ambitieuse. Comme le sont volontiers les émissions d'art. *Quoi de plus sédui*sant pour un réalisateur, lorsqu'il parvient à en obte*nir les moyens, que de jux*taposer, d'associer, de pondre en une seule œuvre la vision fluide du cinéma ou de la vidéo, et l'immobile volonté d'éternité que portent en eux les arts dits plastiques ?

L'ambition de Jean Antoine et Folco Quilici est de *saisir l'essence* du baroque. Or le baroque est peut-être, en matière d'art plastique, la seule notion qui soit fluide à sa manière, insaisis*sable à bien des égards.*

Est-ce une période, est-ce un style, est-ce une sous-section du classicisme, *un luxe de nouveau* riche ou une denrée de pacotille, un esprit ou une forme pure, un message ou une complaisance ? Tout *bascule selon qu'on penche* vers tel sens plutôt que vers tel autre. C'est sans doute pourquoi les temps présents, les hommes de notre temps, réapprenant à détester les dogmes et à chérir l'ambiguïté, se tournent avec *passion vers le baro*que et ses conventions. Les uns vers l'opéra de Rameau, *les autres vers les monas*tères, les « palais de la foi », comme les appelle Germain Bazin dans les deux volumes qu'il leur a consacrés.

Palais de la foi ou opéra du Roi-Soleil, il y a sans doute beaucoup de richesse, de frime comme on *dirait désormais, pour lier la* sauce du baroque. Richesse des matériaux ou richesse *des formes, derrière les*quelles, selon sa fibre structuraliste, on décèlera, pour*chassera (c'est fou ce que* certains philosophes sont inquisitoriaux) des sens cachés, des intentions politiques, religieuses. La caméra de *Folco Quilici* sait comprendre et montrer cette richesse. On l'a bien vu à *Rome, dans la seconde* émission, alors qu'il suivait le Bernin ou Borromini.

On le suit maintenant *vers le Nord, et on le voit* persécuter les mille et un détails de cet avatar frénétique du baroque qu'est le rococo. Ce sont là des baroques connus. *Sur les* chemins du Sud (émission du 27 mai), on rencontrera *des formules bien diffé*rentes, plus inquiétantes, quelquefois stupéfiantes, au *sens propre comme au sens* figuré, lorsqu'on passe en Amérique espagnole.

On imagine ce que le Japon ou l'Inde réservent alors de surprises dans les *émissions qui suivront.*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Jacques Higelin, Philippe Petit sur un fil

● **Corde raide, piano volant, TF 1, le vendredi 25 mai, 22 h 45 (45 minutes).**

Un truc fou. Il y aura un fil – un câble – suspendu à *trente mètres* du sol, entre les deux pavillons du palais du Trocadéro, face à la tour Eiffel. Il y aura un hélicoptère, un piano suspendu entre ciel et terre et Higelin dessus. Les projecteurs poursuivront Philippe Petit, voleur de partitions musicales, funambule professionnel, artiste total qui n'a fait que des choses insen*sées dans sa vie.*

C'est lui qui, en 1971, a traversé les deux tours de Notre-Dame, provoquant *des encombrements*, *c'est* lui qui, en 1974, a tendu un fil entre les deux tours les *plus hautes du monde*, celle de World Trade Center à New-York. Il prépare ses *coups incognito*. Transformé en faux journaliste, en faux électricien, en faux in*firmier, il installe deux* tonnes de matériel sans que personne ne s'en doute, puis il se lance. Bob Dylan *lui a dédié une chanson* « Don't fall » (« Ne tombe pas »).

Philippe Petit a rencontré Higelin qui a rencontré Paco Ibanez, chanteur espagnol *émigré en France, qui, lui* aussi, a un projet en tête : construire un chapiteau qui *serait peint par Alfred Ma*nessier, aménagé par des peintres, Rafael Soto, Tinguely, *Nicky de St Phalle*, Hugo de Marco, Cruz-Diez, Yvon Taillandier. Financé par le *mécénat* populaire et privé, le chapiteau servirait à toutes sortes de manifes*tations différentes*, seulement il faut... l'argent.

D'où cette rencontre, cette histoire d'amour entre ces funambules, pour faire connaître le projet. L'opération, soutenue pour l'instant par le ministère de la culture, RTL et le journal *le Monde*, a lieu le lundi 21 mai. Pour ceux qui n'auront pas eu la chance de voir ces fous en plein vol, TF 1 retransmet quatre jours plus tard, vendredi 25, l'événement.

CATHERINE HUMBLOT.

Samedi 19 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.45 TF 1 Vision plus.
10.20 Téléforme.
10.45 La maison de TF 1. Magazine de C. Bernadac.
Au sommaire : le jardin de Nicolas ; entretien de la machine à coudre ; fête des mères, comment faire soi-même des cadeaux ; se maquiller en harmonie avec les vêtements d'été ; les séjours linguistiques pour les enfants.
11.50 Bonjour, bon appétit, magazine de la cuisine de Michel Oliver.
Côtes de porc farcies, gratin d'oignons.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Jour J hebdo.
15.35 C'est super.
Au sommaire : documents sur les comportements spécifiques des insectes une collection de scarabées.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
16.50 Série : les Dames de cœur.
17.45 Trente millions d'amis.
18.15 Micro-puce.
Magazine de l'informatique.
L'Emulator, un synthétiseur original ; le Val d'enfer, un spectacle audiovisuel aux trente-deux sources lumineuses.
18.30 Auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Au théâtre ce soir : La vie est trop courte.
D'A. Roussin, mise en scène M. Fagadau, réal. P. Sabbagh, avec C. Maurier, M. Le Royer, E. Tallien...
Que deviennent les femmes de quarante ans libérées du poids des enfants ? Elles s'ennuient, trouvent la vie longue ou trop courte si la passion les mobilise. Par l'un des auteurs classiques du théâtre de boulevard, académicien, André Roussin.
22.25 Droit de réponse, l'esprit de contradiction. Emission de Michel Polac.
D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Lourdes questions posées par Michel Polac aux écrivains Bernard Clavel, Philippe Sollers, Roger-Pol Droit, Philippe Nemo, Dominique Grisoni, Raphaël Sorin...
0.00 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
Orchestral Manœuvres in the dark, Dick Rivers, Jimmy Cliff.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : Un homme nommé Intrépide.
15.10 Les jeux du stade.
Aviron : régates de Vichy ; basket à Bercy ; golf : open de France à Saint-Cloud.
17.00 Terre des bêtes.
17.30 Récré A 2.
17.50 Les carnets de l'aventure.
Emission présentée par P.-F. Degeorges.
Deux reportages : « Assaut de l'Everest », un document anglais de 1933, et « Solo », un tournant dans l'histoire de l'alpinisme, l'escalade des falaises aux Etats-Unis.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Euro Show.
Emission enregistrée à l'occasion des élections européennes qui auront lieu le 17 juin 1984. Dix pays représentés. Avec Adamo, Gitte Maenning, Shakin Stevens, Star Sister, Sylvie Vartan, Michel Sardou, Chris Deburg...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
D'A. de Caunes.
Houba-Houba : Joe Jackson en concert à Rotterdam en avril, Roxy Music à Fréjus ; Les Rois fainéants, un reportage d'Alain Wais, un groupe des années 80.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.
Une émission de P. Blanc-Francard.

FRANCE RÉGIONS 3

12.10 Messages. Magazine des PTT.
13.30 Action.
Emission de la Fédération nationale de la mutualité française.
14.00 Entrée libre. Emission du CNDP.
Au sommaire : la presse, trois portraits de journalistes : Serge July (Libération), *Edward Behr* (Newsweek) *et Jean Rous, des commentaires de Kathleen Evin et de Jean-François Kahn.*
16.15 Liberté 3.
Magazine des associations.
Aujourd'hui la solidarité franco-arabe, Amitiés Afrique-Proche-Orient, Centre d'études anti-impérialiste, Eau vive et l'Association internationale contre la faim.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Ce sacré David.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Au procès de Blake, Alexis, son ex-femme déclare avoir un amant. Scoop ! Claudia est hospitalisée, Fallon dévoile de mystérieuses combines financières et Steven confie à sa mère son amour pour Ted. Mieux ou pire que Dallas ?
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Avec Anne-Marie Carrière, Florence Brunold, Jacques Faizant, Jean Le Poulain. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.
22.10 Journal.
22.50 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit à Cannes trois invités vedettes choisies selon l'actualité culturelle.
23.00 Un, deux... ou trois ? Jeu cinéma.
23.05 Musiclub.
Concert en différé du festival de Cannes. Hommage à Chaplin. « The Real Chaplin », par l'Orchestre Provence-Côte d'Azur, sous la direction de Philippe Bender.
23.25 Les nuits du cinéma.
En direct du Festival de Cannes, avec P. Bouteiller, B. Lafont et G. Lefort.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., A vous de choisir : *Une fille cousue de fil blanc*, film de Michel Lang, ou *Geronimo*, film d'Arnold Laven ; 21 h 45, Flash Back ; 22 h 15, Ciné-club : *les Portes de la nuit*, film de Marcel Carné.
- T.M.C., 19 h 35, Série : L'île fantastique ; 20 h 40, *Putain d'histoire d'amour*, film de G. Behat.
- R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Pour l'amour de Benji*, de J. Camp ; 22 h 05, Cinéscope.
- T.S.R., 20 h 10, A vous de juger ; 20 h 50, Document : le skieur de l'Everest ; 21 h 45, A vous de juger : le verdict ; 22 h 10, Sport ; 23 h 10, *Un shérif à New-York*, film de Don Siegel.

Dimanche 20 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.00 Emission islamique.
Connaître l'Islam
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante :
Culte en direct depuis la paroisse réformée de l'Annonciation.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée en l'église Saint-Etienne de Beauvais (Oise), avec Mgr Jacques Jullien, évêque de Beauvais.
12.00 Grand prix de France de formule 1 :
Essais à Dijon.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
Magazine des nouvelles danses.
Le smurf, le break, le scratch, les dernières danses expliquées par le « maître » Sidney.
14.25 Champions.
Une émission du service des sports présentée par Michel Denisot.
Grand Prix de formule 1 à Dijon ; aviron : régates internationales ; tiercé à Longchamp ; variétés avec Linda de Suza, Plastic Bertrand, Nino de Angelo et Martin Garàt.
17.30 Les animaux du monde.
Emission de M.-de la Grange et A. Reille.
Têtes d'affiche en Australie.
18.00 Série : Le signe de justice.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Syndrome chinois.
Film de James Bridges.
22.35 Sports dimanche.
Emission de Jean-Michel Leulliot.
Basket-ball, golf, cyclisme, aviron...
23.15 Journal.

ANTENNE 2

9.30 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
Elton John, Stevie Wonder ; cinéma.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.05 Série : Marie-Marie.
17.55 Dimanche magazine.
de M. Thoulouze.
Au sommaire : le Festival de Cannes avec Valérie Kaprisky ; la Mafia ; Irak : halte-contrôle.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A La Nouvelle-Orléans.
21.40 Série documentaire : le monde du baroque,
de J. Antoine et F. Quilici. N° 3 : le rayonnement vers le Nord.
(lire notre article)
22.35 Désirs des arts : la collection du Menil.
La rime et la raison.
Suite de la grande collection réunie par Jean et Dominique Menil : des pièces du paléolithique, du néolithique aux œuvres de Cézanne, Picasso, Magritte, Ernst, actuellement présentées au Grand Palais jusqu'au 30 juillet.
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 Images du Portugal.
10.30 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12.00 Oser.
Emission de la Fondation pour la vie associative.
14.20 Objectif entreprise.
Emission de l'Association pour la promotion de l'information des entreprises.
15.45 Spectacle 3 : les Séquestrés d'Altona.
de Jean-Paul Sartre, *enregistré au théâtre Daniel-Sorano par le* « Grenier de Toulouse », mise en scène J.-P. Bisson, avec J. Magre, S. Jobert, C. Comendy...
L'une des pièces les plus célèbres de l'auteur de *la Nausée*. Un industriel allemand exige que son fils lui succède à la tête de l'usine. C'est Frantz, son fils aîné, qui aurait dû le remplacer, mais Frantz ne voit que sa sœur et s'est séquestré, et tente de sauver un juif que son père a dénoncé.
18.15 Pour les jeunes.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Humour : Spécial Cannes.
Les pirates de la Croisette.
20.35 Témoins : Carolyn Carlson.
L'une des plus grandes chorégraphes américaines nous initie aux différentes phases d'élaboration d'un ballet et à la synthèse du corps et de l'esprit.
21.30 Avec l'ami Jojot
Portrait d'un figurant depuis toujours.
22.00 Journal.
22.25 Un, deux... ou trois ?
22.30 Cinéma de minuit : le Roman de Marguerite Gautier.
Cycle Greta Garbo. Film de George Cukor.
0.15 Prélude à la nuit.
Children's Corner, *de Claude Debussy, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux sous la direction de Janos Komives.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Un papillon sur l'épaule*, film de Jacques Deray ; 21 h 35, Edition spéciale RTL-*le Monde* ; 21 h 55, Portrait d'artiste : C.-F. Reutersward, peintre ; 22 h 25, RTL Théâtre.
- R.T.B., 20 h 15, Variétés : A qui le gant ? 21 h 50, Téléfilm : *Diane Lanster*, de B. Queysanne (2e partie).
- T.S.R., 20 h, Série : Et la vie continue ; 20 h 55, Tickets de premières ; 21 h 50, Regards... sur la parenté ; 22 h 35, Table ouverte.

Lundi 21 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Série : Ces chers disparus.**
Pauline Carton : extraits de films.
14.00 **Série : Le secret des Flamands.**
15.00 **Contre-enquête.**
(Diffusé le 19 avril.)
15.55 **La chance aux chansons.**
Emission de P. Sevran.
Avec N. De Murcia, M. Candido, R. Zaraï, les Quatr'as, L. de Suza, G. Guétary, A. Gould.
17.00 **Aventures inattendues.**
Une émission de B. Gouley.
Les possibilités énergétiques du gaz naturel, comment le transporter à travers terres et mers. Avec M. Pierre Delaporte, directeur général de Gaz de France.
17.25 **Le village dans les nuages.**
Emission pour les enfants de Christophe Izard.
Le tour du monde de la cuisine ; Phyl, Phol et Phollet ; Pilou le kangourou ; le hérisson...
17.45 **Série : Cher inspecteur.**
18.15 **Presse-citron.**
18.25 **Ordinal 1.**
Magazine de l'informatique.
Emission enregistrée au Sicob. Comment peut-on dialoguer avec un ordinateur, démonstration à l'appui.
18.50 **Jour J.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Emissions d'expression directe.**
Assemblée nationale.
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Que la bête meure.**
Film de Claude Chabrol.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Magazine de cinéma de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Présentation des films faisant partie de la sélection officielle au 37e Festival de Cannes ; interview du réalisateur polonais Jerzy Skolimowski, réalisateur de Success is the best revenge *; un document sur Satyajit Ray, le metteur en scène hindou, auteur de la* Trilogie d'Apu.
23.20 **Journal.**

ANTENNE 2

12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : La vie des autres.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Le téléphone à tout faire.
14.55 **Série : Vegas.**
15.45 **Cette semaine sur A 2.**
16.00 **Reprise : Apostrophes.**
(diffusé le 18 mai).
17.10 **La télévision des téléspectateurs.**
17.40 **Récré A 2.**
18.30 **C'est la vie.**
Existe-t-il une manière de vivre « européenne » ? Pour répondre, C'est la vie *partira du 21 au 25 mai à la découverte de l'Europe au quotidien. Comment vit-on dans les pays de la CEE ? A quelle heure sort-on du travail ? Comment consomme-t-on ? A quoi occupe-t-on ses loisirs ? Lundi, le Danemark.*
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Magazine : l'Heure de vérité.**
De F.-H. de Virieu.
Emission spéciale consacrée aux enjeux de l'élection européenne du 17 juin. Avec Mme Simone Veil, membre du Parlement européen, et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, tous deux candidats aux élections européennes.
22.00 **Le petit théâtre.**
L'Ecole des veuves, de J. Cocteau. Avec T. Marshall, P. de Boysson, J. Jebanneuf, L. Florian.
Une jeune et jolie veuve décide de vivre ou de mourir auprès du tombeau de son mari. Sa nourrice fait tout pour lui redonner goût à la vie, c'est-à-dire un nouvel amour.
22.25 **Magazine : Plaisir du théâtre.**
De P. Laville, réal. G. Paumier.
Les Monparnos, *avec Niels Arestrup. L'actualité théâtrale :* Exercice de style, *de R. Queneau ;* La salle à manger, *de A.-R. Gurney junior, par P. Barillet ;* Great Britain, *J.-H. Anglade au Théâtre des Amandiers à Nanterre ;* Théâtre ouvert *: deux courtes pièces de J.-P. Amette et J.-L. Lagarce, etc.*
23.00 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Un homme et une femme.**
Film de Claude Lelouch.
22.30 **Journal.**
22.45 **Thalassa.**
Magazine de la mer de G. Pernoud.
En direct de Cannes : la mer et le cinéma, reportage d'Yves Bruneau.
23.25 **Un, deux... ou trois.**
Jeu cinéma.
23.30 **Prélude à la nuit.**
Hommage à Jean Wiener : « Touchez pas au grisbi », de Wiener ; « les Portes de la nuit », de J. Kosma, interprétés par l'Orchestre Provence-Côte-d'Azur, sous la direction de Philippe Bender.
0.00 **Les nuits du cinéma.**
En direct du Festival de Cannes.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : L'île fantastique ; 21 h, *les Rescapés du futur*, film de R.-T. Heffron.
- **T.M.C.**, 19 h 40, Dallas ; 20 h 45, *Les Indiens sont encore loin*, film de P. Moraz ; 22 h 20, Stars 84 : spécial Festival de Cannes.
- **R.T.B.**, 20 h, Ecran-témoin : *Du sourire aux larmes*, film de D. Duke, suivi d'un débat sur la mort.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h, Seniorama ; 20 h 35, Chansons souvenirs ; 21 h 35, Théâtre wallon : *C'qui d-a ou Bin C'Qui'n-d-a pon ?* ; 22 h 15, Informations agricoles.
- **T.S.R.**, 20 h 15, A bon entendeur ; 20 h 20, Spécial cinéma ; 22 h 20, *la Mort de Mario Ricci*, film de C. Goretta ; 23 h 15, Franc-parler.

Mardi 22 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF1 Vision plus.**
12.00 **Les rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Portes ouvertes.**
Magazine des handicapés de Bénédicte Laplace.
Nicolas Peskine, Mireille Stickel.
14.00 **Série : Le secret des Flamands.**
14.55 **Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.**
Diffusé le 18 mai.
15.50 **Santé sans nuages.**
Nouvelles de la santé ; plus loin sur les vaccinations ; médecines d'ailleurs ; anémie, asthénie ; le jardin de la santé : l'eau, avec le docteur Christian Flament-Hennebique.
17.00 **Histoires naturelles.** De E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Saumon de minuit, au nord de la Finlande.
17.25 **Le village dans les nuages.**
Emission pour les enfants de Christophe Izard.
Une plage au soleil ; le Hérisson ; Georges le rouge-gorge ; Phyl, phol et phollet.
17.45 **Série : Cher inspecteur.**
18.15 **Presse-citron.**
Magazine des adolescents.
18.25 **Hip-hop.**
Magazine du smurf diffusé le 20 mai.
18.50 **Jour J.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Politiques : M. Pierre Mauroy face à la presse.**
Emission de Jean Lanzi et Igor Barrère.
M. Pierre Mauroy, premier ministre, face à Jean Lanzi et Jean-Luc Seguillois, de la rédaction de TF 1.
21.50 **La légende de Count Basie.**
Réalisation John Jeremy et Angus Trowbridge.
Les grands moments du grand chef d'orchestre pianiste de jazz, Count Basie. Quelques-uns de ses grands morceaux et de ses illustres accompagnateurs : John Hammond, Buddy Tate, Jimmy Rushing...
22.40 **Du côté de la jeune danse française.**
Emission de Maximilien Roussin.
Avec le groupe Emile Dubois, la compagnie Régine Chopinot, le ballet-théâtre de l'Arche, Jean-Claude Ramseyer, les différentes tendances de la chorégraphie actuelle.
23.35 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **L'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : La vie des autres.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Idées en marche.
14.55 **Série : Vegas**
15.45 **Reprise : La chasse aux trésors.**
Aux Etats-Unis (dif. le 20 mai).
16.50 **Entre vous.**
de L. Bériot.
L'Acadie, ancienne province française ; la maison solitaire : autour d'une association de protection de l'environnement.
17.45 **Récré A 2.**
Yakari, la disparition du tilleul ; le petit écho de la forêt ; Emilie ; Sido et Rémi ; c'est chouette...
18.30 **C'est la vie.**
Comment vit-on en Europe ? Aujourd'hui l'Allemagne.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord, pas d'accord (INC)**
20.40 **Cinéma : Monsieur Vincent.**
De Maurice Cloche.
22.35 **Mardi cinéma.**
Avec Ludmila Tchérina.
23.35 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : l'Arbre aux sabots.**
Film d'Ermanno Olmi.
23.45 **Journal.**
0.05 **Un, deux... ou trois.**
Jeu cinéma.
0.15 **Prélude à la nuit.**
Canzon : « la Moceniga de Riccio » interprétée par les Saqueboutiers.
0.20 **Les nuits du cinéma.**
En direct du Festival de Cannes.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Chips ; 21 h, *la Lame nue*, film de M. Anderson.
- **T.M.C.**, 19 h 40, Série : La petite maison dans la prairie ; 20 h 45, *la Symphonie des Brigands*, film de F. Feher ; 22 h 20, Stars 84 : spécial Festival de Cannes.
- **R.T.B.**, 20 h 05, Feuilleton : Et la vie continue ; 21 h 05, Vidéogram ; 21 h 55, Salut l'artiste.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h, Pixels, l'image électronique ; 20 h 30, 2e tournoi Eurovision des jeunes musiciens d'orchestre de la Suisse romande.
- **T.S.R.**, 20 h 10, *Tzigane* (ballet de Balanchine sur une musique de Ravel) ; 20 h 30, 2e tournoi Eurovision des jeunes musiciens.

Mercredi 23 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Vitamine.**
Emission de Christine Courtin et Cécile Roger-Machart.
Au sommaire, Gigi, avec Florence Cestac, l'inventée du placard ; les jeux vidéo ; la préparation d'un spectacle de music-hall ; dessins animés ; Jacques Trémolin raconte les grands moments de Walt Disney.
16.00 **Jouer le jeu de la santé.**
16.05 **Temps X.**
Emission de Igor et Grichka Bogdanoff.
17.00 **Un métier pour demain :**
Les bacs techniques F4, F9 (bâtiment, génie civil.)
17.20 **Les infos.**
17.25 **Le village dans les nuages.**
Emission pour enfants de Christophe Izard.
Le geste contagieux ; les contes du singe bleu ; le petit jour ; Pilou le kangourou.
17.45 **Série : Cher inspecteur.**
18.20 **Presse-citron.**
Magazine des adolescents.
18.30 **Jack spot.**
Emission de Stéphane Collaro et Carole Fay-Keller.
Avec Plastic Bertrand, pour les adolescents de dix à seize ans.
18.50 **Jour J.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
19.53 **Tirage de la Loterie nationale.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Feuilleton : Dallas.**
Holly cogite un plan machiavélique pour nuire à J.R. et pour détruire toutes les illusions de Sue Ellen. Quant à Katherine, elle souhaiterait n'avoir Bobby que pour elle seule. Démoniaque !
21.25 **Série : D'homme à homme.**
Emission de Pierre Dumayet.
Archéologie aérienne de Jean-Claude Giudicelli ; SOS ethno d'Hervé Baslé.
Deuxième numéro de l'émission consacrée aux sciences humaines : Roger Agache, archéologue et photographe « céleste », évoque les problèmes des fouilles du site romain à Ribemont ; « SOS ethnologie » en Dauphiné avec Jean-Pierre Laurent, conservateur en chef du musée dauphinois de Grenoble. Une promenade ethnologique avec Hervé Basle à Gresse-en-Vercors, chez ses habitants.
22.25 **Les grandes expositions.**
Une émission de J. Plessis.
La peinture américaine au XIXe siècle par Jacqueline Plessis, exposée au Grand Palais à Paris jusqu'au 11 juin 1984. 110 artistes américains du XVIIIe siècle et XIXe siècle, peignant le Nouveau Monde.
22.55 **Journal.**

ANTENNE 2

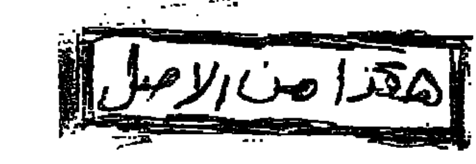
10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : La vie des autres.**
13.50 **Les carnets de l'aventure.**
14.25 **Dessins animés.**
15.00 **Récré A2.**
Emission présentée par Dorothée.
Yakari ; les quat'z'Amis ; Latulu et Lireli ; les petites canailles ; les schtrumpfs ; D.A. Bulgare, etc.
17.30 **Micro-Kid.**
18.00 **Platine 45.**
Regrets, Thomson Twins, Patrick Bruel, Simple Minds, Berlin.
18.30 **C'est la vie.**
Comment vit-on en Europe ? Aujourd'hui, la Grande-Bretagne.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Palmarès du Festival de Cannes.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Deux amies d'enfance.**
De N. Companeez. Avec L. Mikael, A. Clément, Christoph Moosbrugger, Véronique Delbourg...
Troisième et dernier épisode : les événements (la drôle de guerre) se précipitent. Les destinées des personnages (Nelly et Jackie) prennent forme, se séparent à tout jamais. Alain fait une carrière brillante d'auteur dramatique, la feuilletonnade companeezienne se clôt. Personne n'est mort, la vie continue.
22.20 **Psy-show.**
Emission de P. Breugnot. Avec M. Elkaïm.
(Lire notre article.)
23.35 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Vive Cannes !**
Que reste-t-il des palmarès de jadis ? Emission d'Henri Chapier et Gérard Néves.
Cannes de 1946 à nos jours en album de photos à partir des documents de Ciné Revue *et de l'INA : souvenirs de stars, le scandale de* la Dolce Vita, *les légendes du septième art.*
21.35 **Journal.**
22.00 **Cinéma : Rêve de singe.**
Film de Marco Ferreri.
23.45 **Prélude à la nuit.**
« Sonatine » de Bohuslaw Martinu, interprétée par Robert Fontaine à la clarinette, et Alain Motar au piano.
24.00 **Les nuits du cinéma.**
En direct du Festival de Cannes.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Simon et Simon ; 21 h, *Oublie-moi Mandoline*, film de Michel Wyn. 22 h 30, Turbo (sport automobile).
- **T.M.C.**, 19 h 40, Drôles de dames ; 20 h 45, *5 % de risque*, film de J. Pourtalé ; 22 h 25, Offres d'emploi ; 22 h 30, Stars 84 : spécial Festival de Cannes.
- **R.T.B.**, 20 h, La chasse aux trésors (à l'île Maurice) ; 21 h 10, Agence tous risques : immigration clandestine ; 22 h, Planète des hommes.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h, Sports 2.
- **T.S.R.**, 20 h, Sports : 20 h 55, Football (coupe de l'UEFA) ; 22 h 15, Juke Box Heroes.



Jeudi
24 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : Les leptospiroses.
14.00 Série : Le secret des Flamands.
14.50 Les choses du jeudi (*et à 15.55*).
Emission de Jean Bertho.
La sculpture avec A. Lesieutre, collectionneur, C. Charbonneaux, commissaire-priseur et d'autres.
15.30 Quarté en direct de Longchamp.
16.55 Images d'histoire d'hier.
Emission de F. Moreuil.
Avec le général Le Diberder, directeur du Musée de l'armée, et Pierre Bourget, qui retracera la bataille décisive de Verdun et parlera de l'armée de terre pendant la guerre de 14.
17.25 Le village dans les nuages.
Emission pour enfants de Christophe Izard.
Ça balance ; le Petit Jour ; Georges le rouge-gorge ; le Hérisson.
17.45 Série : Cher inspecteur.
18.15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18.25 Clip jockey. Emission de Gilbert Foucaud.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Série : l'Homme de Suez.
De P. Gaspard-Huit et J. Robert. Avec G. Marchand, H. Franck...
Lesseps, attaqué par deux hommes – ses chameliers ont été massacrés, – se retrouve seul dans les sables d'un désert intraitable. Il arrive tout de même à Khartoum pour y trouver des pendus à tous les coins de rues. Mais Lesseps attend une autorisation pour commencer les travaux du canal de Suez. Trouvera-t-il les capitaux ? Un feuilleton médiocre agrémenté d'une sauce d'orientalisme de pacotille.
21.35 Politiques : G. Marchais - B. Pons.
Un spécial politiques organisé par Jean Lanzi avec MM. Georges Marchais et Bernard Pons.
22.45 Domino : le Lieu.
Emission de T. Wehn Damisch.
Deuxième numéro du trop joli magazine des arts de TF1. Au sommaire : « les lieux détournés », entrepôts, usines, gares ; « lieux de travail » à travers les aventures de deux personnages ; « lieux comme décors ». Le 18e arrondissement en bande dessinée et enfin « Banlieu » autour du projet 89 de R. Castro et G. Dupart.
23.25 Journal.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie. *Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.*
14.55 Téléfilm : Jo Kennedy, le méconnu.
16.30 Magazine : Un temps pour tout.
17.45 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : La saga du Parrain.
D'après le roman de M. Puzo, réal. F. Ford Coppola. Avec Al Pacino, R. Duval, D. Keaton...
Dernier épisode d'un grand film américain démultiplié en feuilleton grandiose. Michaël nie devant le tribunal avoir assassiné un policier. Kay, humilié par le scandale, annonce son intention de quitter Michaël. Quant à Roth, il est sauvagement tué et Frankie, lui, baigne dans le sang.
21.20 Mauvaise conduite.
Un film de N. Almendros et O. Jimenez Leal.
Vingt-cinq ans après l'avènement de la révolution cubaine en février 1959, Nestor Almendos et Orlando Jimenez Leal tentent de faire le bilan à travers les témoignages de vingt-huit exilés cubains, victimes de répression à divers titres : homosexualité, insoumission au régime de Fidel Castro. Ce document tourné à Paris, New-York, Londres, Madrid, commenté par Michel Thoulonge, donne la parole à de nombreux écrivains dissidents. En contrepoint de ces témoignages, le film présente un entretien avec Fidel Castro et des images d'archives.
22.15 Histoires courtes.
« Coup de feu », de M. Clément ; « Café plongeoir », de J. Boivin et « Baleine fraiche », de F. Moisnard.
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

11.00 Déclaration de M. François Mitterrand.
Président de la République, devant le Parlement européen à Strasbourg.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
20.45 Cinéma : le Hors-la-loi.
Film finlandais de Agust Gudmundsson.
22.20 Témoignages.
Avec Régis Bergeron, spécialiste de la Chine, et René Dumont, spécialiste du tiers-monde.
22.55 Journal.
23.15 Prélude à la nuit.
Mélodies de Johannes Brahms interprétées par P. Schreier.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Gloria ou la course au bonheur ; 21 h, Dallas ; 22 h, *RTL-Plus.*
- T.M.C., 19 h 35, Agatha Christie ; 20 h 40, *la Loi du plus fort*, film de J. Kane ; 22 h 15, Chrono.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Noces de cendre*, film de L. Peerce (avec E. Taylor...) ; 22 h 05, Carrousel aux images.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, L'ordre nouveau.
- T.S.R., 20 h 10, *Temps présent* : les trois coups du troisième âge ; 21 h 15, Dynasty ; 22 h 05, Edward Kennedy-Duke Ellington ; 22 h 45, Que reste-t-il de cette histoire ?

Vendredi
25 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.50 La maison de TF 1.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
14.00 Série : Los Angeles années 30.
14.55 Temps libres.
Emission de J.-C. Narcy.
Actualités cinématographiques, littéraires, sportives et théâtrales.
17.00 Destination France : D'un département à l'autre.
Magazine d'Yves Gauthier.
Portrait d'un département : les Pyrénées-Atlantiques. Avec un jeu concours qui permet de gagner des séjours touristiques.
17.25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants, de Christophe Izard.
Korlak a trouvé un producteur ; le petit jour ; Souristory.
17.45 Série : Cher inspecteur.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Microludic.
Emission animée par Jean-Claude Laval.
Les jeux vidéo sur micro-ordinateur.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Formule 1.
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier.
Autour de Jacques Villeret, Mireille Mathieu, Françoise Hardy, Jacques Dutronc, Jane Birkin, Louis Chedid, Alain Souchon...
21.50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Réal. : J.-L. Prévost.
Pour clore cette série consacrée aux grands phénomènes terrestres, l'illustre volcanologue Haroun Tazieff organise un débat avec Alain Bombard, Jean Malaurie, Claude Lorius et Yves Lancelot.
22.45 Corde raide-piano volant.
Emission de Nicole Courtois-Higelin et Béatrice Soulé.
Avec Philippe Petit, Jacques Higelin, le Quatuor de saxophones Jean-Louis Chautemps, Jacques Di Donato, François Jeanneau et Philippe Maté.
(Lire notre article.)
23.30 Journal et cinq jours en Bourse.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie. Spécial cinéma.
14.55 Série : Vegas.
15.45 Reprise : Moi... je. (Diffusé le 16 mai)
16.45 Itinéraires :
Les charmeurs de requins.
Réal. : D. O'Raourke.
17.45 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les Cerfs-Volants.
D'après le roman de Romain Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel.
1940. L'armée allemande occupe la France et l'état-major prend pension au « Clos joli ». La distribution sert admirablement l'adaptation de l'œuvre de Gary, un hymne à la vie.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : de la maladie considérée comme un des beaux-arts, sont invités : Ferdinando Camon (la Maladie humaine), *Lucette Desvignes* (Clair de nuit), *Claudine Herzlich (co-auteur de :* Malades d'hier, malades d'aujourd'hui), *François-Bernard Michel* (le Souffle coupé), *et Françoise Ducout (pour :* Jackie. La souffrance et la gloire, *d'Irving Mansfield*).
22.50 Journal.
23.05 Ciné-club : Les bourreaux meurent aussi.
De J. Wexley, B. Brecht, F. Lang. Cycle : le cinéma dans l'histoire.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Vendredi, grand public : Ils auront 30 ans en l'an 2 000.
Emission d'A. Campana, J.-Ch. Eleb et P. Camus.
En direct du lycée Edouard-Vaillant de Saint-Martin-d'Hères (près de Grenoble).
Géraldine, Éric, Xavier, Nicolas, Rose, Philippe... ils ont entre dix et quinze ans. Pendant six semaines, Christine Mital, Jean-Marie Perthuis et Laurent Sablic ont écouté les confidences, les espoirs, les craintes de ces adolescents dans un collège près de Grenoble. Divorce, sexualité, chômage, drogue, avenir, tiers-monde, parents, professeurs et hommes politiques, ils ont un avis sur tout, et personne n'en sort indemne. Une des formules préférées d'André Campana avec les habituels « clips », variétés et invités surprise.
22.35 Journal.
22.55 Dernier vol de synthèse.
Création d'images à partir de l'informatique. Réal. : J.-F. Jung.
23.15 Prélude à la nuit.
Ouverture de Guillaume Tell *de G. Rossini, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de Herbert von Karajan.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, Documentaire : Drive in - Janis Joplin.
- T.M.C., 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *Demain les hommes*, film de J. Pourtalé ; 22 h 10, Variétés : Club 06 ; 22 h 40, World to-morrow.
- R.T.B., 20 h, Minute papillon ; 21 h 05, Dernière séance ; Classique du cinéma : *Quadrophenia*, film de F. Roddam.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 05, Billet de faveur : *la Puce à l'oreille*, de G. Feydeau ; 21 h 55, Informatix.
- T.S.R., 20 h 10, Tell quel ; 20 h 40, La grande chance : Yves Duteil, Cabaret chaud 7 ; 22 h 25, Dramatique : *la Tragédie des sofas.*

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 26 mai

9.45 TF 1 Vision plus ; 10.20 Télé forme ; 10.35 La maison de TF 1 ; 11.50 Bonjour, bon appétit ; 12.20 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.35 Amuse-gueule ; 14.05 Série : Pour l'amour du risque ; 14.55 Jour J hebdo ; 15.35 C'est super ; 15.55 Dessin animé : Capitaine Flam ; 16.20 Casaques et bottes de cuir ; 16.50 Série : Les dames de cœur ; 17.45 Trente millions d'amis ; 18.15 Micro-puce ; 18.30 Auto-moto ; 19.05 D'accord pas d'accord ; 19.15 Émissions régionales ; 19.40 Les petits drôles ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série noire : Cœur de hareng
D'après le roman de P. Lesou, réal. P. Vecchiali. Avec M. Surgère, N. Silberg, A. Ferjac...
Casses, traquenards, amours dans le « milieu » des années 50.
22.00 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : la publicité.
0.00 Journal.

Dimanche 27 mai

9.00 Emission islamique ; 9.15 La Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 Basket-ball ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Hip-Hop ; 14.20 Champions ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Le signe de justice ; 19.00 Sept sur sept ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Nos plus belles années.
Film de Sydney Pollack.
22.35 Sports dimanche.
Émission de Jean-Michel Leulliot.
23.20 Journal.

ANTENNE 2

Samedi 26 mai

10.15 Antiope ; 11.10 Journal des sourds et des malentendants ; 11.30 Platine 45 ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Un homme nommé Intrépide ; 15.10 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes (l'écureuil) ; 17.30 Récré A 2 ; 17.50 Les carnets de l'aventure (un voilier autour du monde) ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.25 Rugby : championnat de France
Finale : Béziers-Agen.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.

Dimanche 27 mai

9.30 Récré A 2 (Candy) ; 10.00 Les chevaux du tiercé ; 10.30 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin : Entrez les artistes ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Les petits génies ; 15.20 L'école des fans ; 16.05 Dessin animé ; 16.25 Thé dansant ; 17.10 Série : Marie, Marie ; 18.00 Dimanche magazine ; 18.55 Stade 2 ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Australie.
21.40 Série documentaire : le monde du baroque.
N° 4 : la Croix du Sud.
(Suite du grand documentaire sur le baroque de Folco Quilici.
22.30 Opus 84.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 26 mai

12.10 Messages ; 13.30 Rendez-vous de l'élevage ; 13.30 Horizon ; 14.00 Entrée libre ; 16.00 Fréquence mutuelle ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Emissions régionales ; 19.55 Dessin animé : Ce sacré David ; 20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
22.10 Journal.
22.30 La vie de château.
23.00 Musiclub.

Dimanche 27 mai

10.00 Images d'Algérie ; 10.30 Mosaïque ; 12.00 D'un soleil l'autre ; 14.20 Objectif entreprise ; 15.20 Eurovision : finale internationale du Tournoi des jeunes musiciens à Genève ; 17.20 Boîte aux lettres : Jacques Chardonne ; 18.20 Pour les jeunes ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Paul Hogan show : humoristique australienne.
20.35 Témoins : Michel Tournier.
Documentaire de Gérard Blain.
Portrait intime de l'auteur du Roi des Aulnes, *dans sa maison de campagne.*
21.35 Aspects du court métrage français.
Printemps 58, de B. Eisenshitz.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Femme aux deux visages.
Cycle Greta Garbo. Film de George Cukor.
0.15 Prélude à la nuit.

Radio France

A Ecouter

Levaillant, le marginal

● « Jazz à Avignon », France-Culture, vendredi 25 mai, 10 h 50, 14 h 50, 21 h 50.

Denis Levaillant fait partie des musiciens qui cherchent à inventer autre chose ou, plutôt, à faire autrement leur métier. Pianiste et compositeur plus connu dans le petit monde du jazz, il se situe à la marge. Mais, *comme tout le monde s'accorde* à constater que le jazz ou bien piétine, ou bien s'enferme dans l'historicisme, Levaillant se risque à des carrefours, il joue à mélanger les étiquettes pour l'amour de l'improvisation. Et il gagne ! Proche en cela du modèle Michel Portal, il se lance dans des entreprises aventureuses, sinon insolites. Le producteur Jacques Dupont, qui l'a bien vite repéré, n'a pas hésité à descendre à Avignon toute une semaine, au début du mois d'avril dernier, pour suivre les ateliers réunis autour de Levaillant et de ses copains, des gens comme Barre Philips (contrebasse), *Tony Coe (clarinette) et* Pierre Favre (batterie). En trois émissions à surprise, il propose de faire comprendre, ou du moins entendre, ce petit noyau d'artistes qui seront prochainement les invités du Festival de La Rochelle – au même titre que les « contemporains » les plus sérieux.

Opéra par-çi et par-là

● Journée spéciale Opéra de Paris, France-Musique, samedi 19 mai, à partir de 8 heures du matin jusqu'à dimanche 2 heures du matin.

Où il sera, bien entendu, question du fantôme de l'Opéra, de sa rivière souterraine et des petites histoires de la grande histoire, de ce qui fut d'abord l'Académie royale de musique. En attendant la construction du mammouth prévu à la Bastille, *une nombreuse équipe de* France-Musique fait les honneurs du palais Garnier, ce dinosaure style Napoléon III.

Visite jeudi de la loge des chefs d'orchestre, au sous-sol de la technique, en passant par le plateau et certaines remises où, paraît-il, des instruments magnifiques sont laissés dans un abandon coupable.

Puis, grâce à Pierre Bouteiller, installé au Festival de Cannes, on évoquera ensuite, en compagnie d'invités choisis, les rapports entre cinéma et opéra. L'après-midi aura des allures de confrontation entre la grande époque du dix-neuvième siècle et la situation du lyrique en France aujourd'hui, avec en prime, à l'émission de Jean-Michel Damian, « Désaccord parfait », un concert donné par la troupe et les élèves de l'école de chant de l'Opéra de Paris. *Enfin, un détour par la salle Favart*, dépendance de la grande boutique et haut lieu de la création en début de ce siècle. Soit en perspective des voix, et des voix à écouter avant la retransmission, en direct, à 19 h 30, d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck.

Pour finir, on en viendra à l'« Age d'or », à cette période, de 1914 à 1944, où Jacques Rouche présidait grandement aux destinées de la maison. Rappelons que le Jacques Rouche d'aujourd'hui s'appelle *Maximo Boggianchino*.

Nos voisins

● Les élections européennes sur Europe 1.

Jusqu'au 10 juin, Europe 1 consacre ses grands rendez-*vous politiques du dimanche* soir aux élections européennes. Après avoir reçu au « Club de la presse » M. Roland Dumas, *ministre des affaires européennes*, Alain Duhamel et Gérard Carreyrou recevront les leaders des quatre principales formations *politiques : M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, le 20 mai ; M. Jacques Chirac, président du RPR, le *27 mai ; Mme Simone Veil, tête* de liste de l'UDF, le 3 juin ; M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, le 10 juin.

D'autres rendez-vous auront lieu. Chaque mardi et chaque jeudi, jusqu'au 7 juin, les auditeurs pourront questionner en *direct les différentes têtes de* liste qui se présentent aux élections. Chaque matin, de 8 heures à 8 h 30, Philippe *Gildes invitera dans son journal* des personnalités politiques. Enfin, du 15 mai au 20 juin, une famille française originaire de *Mâcon, les Vedrines et leurs enfants*, sillonnera grâce à la radio et à *l'Express* les dix pays de la Communauté européenne, en compagnie de Philippe Lefait, pour faire partager aux auditeurs le quotidien de nos voisins européens.

Mai de l'accordéon

● France-Inter, transmis à des heures variables.

Un grand rendez-vous international des accordéonistes est organisé pendant tout le mois de mai à la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis, sous le patronage de France-Inter. Une quinzaine de concerts donnés dans tout le département sont retransmis sur France-Inter au cours de plusieurs émissions : « Les copains d'abord » (de 14 à 15 heures le samedi), « *Tempo* » (de 1 à 2 heures du lundi au vendredi), « Stars jazz » (de 18 à 19 heures le samedi) et « Hot ou cool » (de 23 à *24 heures, le dimanche*). Ce *festival rend également honneur* au jazz – grâce notamment à Marcel Azzola, Martial Solal, *Patrice Caratini et Dominique* Pifarely, – au tango, à la musique cajun et même... à George Gershwin.

Notons enfin *la venue du soliste classique soviétique* Viatcheslav Semionov, de musiciens traditionnels originaires de Colombie, d'Egypte, de la Guadeloupe, de la Réunion et des îles Rodrigues...

Du souffle à la parole

● « Les chemins de la connaissance » : Du verbe, France-Culture, du 21 mai au 1er juin (sauf samedi et dimanche) à 8 heures.

Dans un certain nombre de *civilisations, comme en Afrique*, le verbe est sacré. Par la voix, le corps humain entre en communication avec l'extérieur ; par la *parole, l'individu entre en communication* avec son groupe. La parole est la projection instantanée du physique et du psychi*que, simultanément. Marie-Berthe Servier* parcourt, en dix *émissions*, les différentes voies de la voix, le souffle premier, la voix *sauvage*, la voix vers l'autre, les mots dits en silence... Avec des psychanalystes, des ethnologues, des chanteurs, *des chercheurs*.

Radio France Internationale

● En ondes moyennes, de 5 h 30 à 17 h, émissions pour les travailleurs étrangers, dans leur langue d'origine.

Parmi les magazines, signalons :

● Carrefour, le dossier d'actualité de 15 h 15, le lundi 21 mai, perspectives en Afrique australe, avec le journaliste Abdou Berrada ; le mercredi 23, *le livre de Bernard Lewis, Comment l'Islam a découvert l'Europe* ; vendredi 25 : il y a cent ans naissait Félix Eboué.

● Priorité santé, jeudi 24 mai à 11 h (reprise samedi à 18 h), traitera des rhumatismes en Afrique, avec les professeurs Lejeune et Williaumey.

● Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières, dimanche 20 mai à 14 h, sera diffusé en direct *du Festival de* Cannes et consacré au cinéma du tiers-monde.

● *Futur*, le magazine des sciences et des techniques, lundi 21 mai à 18 h, sera consacré à la génétique du développement (*l'optique du cinéma*), avec Angénieux, inventeur du zoom industriel.

● Intertropiques, magazine du développement rural, samedi 19 mai à 10 h, aura pour thème la culture des man*gues au Mali et* l'exploitation des fruits et légumes au Gabon.

● Au cours de l'émission Arc-en-ciel, mardi 22 mai à 21 h 45, deux Français racontent comment ils ont exploré les siphons des déserts australiens.

France-Culture

SAMEDI 19 MAI

7.00 Nous tous chacun.
7.45 Entretien avec... Petru Dimitriu.
8.00 Les chemins de la connaissance : *histoire de rire.*
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la distribution et les services dans les pays industrialisés en récession.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarches avec... Alain Woodrow (les Jésuites).
10.50 Musique : libre-parcours jazz (blues ; Mickey Baker) (et à 21.50).
11.30 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives.
12.30 Chronique des livres politiques.
12.45 Panorama, à Cannes.
13.32 Le cri du homard.
14.05 Les samedis de France-Culture : Pierre-Jean Jouve, romancier (l'amour est assez grand seigneur).
16.00 Nouveau répertoire dramatique : entretien avec Robert Pouderou, et « Pool en eau », de R. Pouderou. Avec C. Pieplu, M. Pillat, S. Pelayo...
18.15 Langue de serpents et autres vipères, par L. Adler. Avec Y. Cissé, A. Lacour...
19.20 Cris, de M. Ohanna.
19.40 Salvador, nouveau Vietnam, par E. Laurent.
21.50 Libre-parcours jazz : Gospel songs ; La Velle.
22.30 Festival de Cannes : bilan de la semaine de la critique.

DIMANCHE 20 MAI

7.00 Chasseurs de son.
7.20 Horizon, magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 *Ecoute Israël.*
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande Loge de France.
10.00 Messe à l'abbaye de Clairmont (Mayenne).
11.00 La radio sur la place : à Bordeaux.
12.05 Le cri du homard.
12.45 Musique : Mahler à l'opéra de Vienne (et à 16.30 et 23.00).
14.30 Elocoquentes, de G. Limbour. Avec A. Cuny, R. Coggio, N. Garcia, F. Christophe...
17.30 Rencontre avec... Claude Bouchinet-Serreulles, dit Scapin.
18.30 La cérémonie des mots.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Pierre de Marbeuf.
20.40 Atelier de création radiophonique : Y a-t-il d'autres questions ? Philosophia.
23.00 Musique : Mahler à l'opéra de Vienne : les grands chanteurs (« Carmen », de Bizet, par M. Gutheil-Schoder ; « Mignon », de Thomas, par S. Kurz ; « la Walkyrie », de Wagner, par E. Schmedes ; « l'Enlèvement au sérail », de Mozart, par L. Slezak ; « Oberon », de Weber, par A. von Mildenburg).

LUNDI 21 MAI

7.00 Matinales : prospective médicale ; le nouveau musée David d'Angers.
8.00 Les chemins de la connaissance : du verbe ; à 8 h 33, Entre terre et eau.
8.50 Echec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire : le 3 juillet 987... l'avènement d'Hugues Capet.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Opéra 84.
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « l'Or de la terre », de Bernard Clavel.
14.50 Musique : Cabinet des estampes (Florence ; jardin à la française ; turqueries à Venise) (et à 21 h 50).
16.03 Art et gens : à 16 h 15, Images (l'actualité des musées) ; à 17 h, Œuvres-clés, clés du temps ; à 17 h 30, La radio sur la place, à Bordeaux.
18.30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène, ou les vivants et *les dieux : Pénélope ou la fileuse* des nuits d'absence.
21.50 Musique : Cabinet des estampes (estampes tchécoslovaques ; le Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale).
22.30 Nuits magnétiques : journal, en direct de Cannes ; les jeunes cinéphiles.

MARDI 22 MAI

7.00 Matinales : prospective médicale ; le lancement d'Ariane-V9.
8.00 Les chemins de la connaissance : du verbe ; à 8 h 33, Entre terre et eau ; à 8 h 50, Le sarment de lune.
9.05 La matinée des autres : la religion des Turcs et des Mongols.
10.30 Le texte et la marge : « Où l'on apprend que Cendrillon a tué sa mère », avec Bénédicte Vilgrain.
10.50 Musique : Black and blue (Charlie Parker en verve).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Présence des arts : réflexion sur le film d'art.
14.10 Un livre, des voix : « Il neige sur Kyoto », de Philippe Lutz.
14.50 Musique : le monde selon Schaeffer (ésotérisme-astrologie).
16.03 Les yeux de la tête : portrait de cire (Paul Morand) ; 16 h 35, Mardiscophilie ; 16 h 50, Moteur ; 17 h 15, L'autre rive (les Peuls de Montargis) ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : histoire des origines (de l'inerte à l'animé, avec le professeur R. Buvet).
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues : 1984, de la difficulté d'être.
21.45 Lectures.
21.50 Musique : à coups de dés... histoires de jeux.
22.30 Nuits magnétiques : journal de Cannes ; les jeunes cinéphiles.

MERCREDI 23 MAI

7.00 Matinales : prospective médicale.
8.00 Les chemins de la connaissance : du verbe ; à 8 h 33, Entre terre et eau.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée des sciences et techniques.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : au Salon du livre, avec F. Clément et P. Ferran, pour le « Bestiaire fabuleux ».
10.50 Musique : Paul Mefano, rétro 1964-1956 (et à 16 h 3 et 20 h 30).
12.05 Agora.
12.45 Panorama : en direct de Cannes.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 Un coin dans le sens de la marche, de C. Charras et A. Gilles. Avec C. Nicot, J. Rosny, G. Moigne.
18.00 Le cri du homard.
18.10 L'école des parents et des éducateurs : ne les appelez plus mongoliens.
18.30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : races et milieux.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Paul Mefano, « rétro 1964-1956 ».
22.30 Nuits magnétiques : journal de Cannes : les jeunes cinéphiles.

JEUDI 24 MAI

7.00 Matinales : prospective médicale.
8.00 Les chemins de la connaissance : du verbe ; à 8 h 33, entre terre et eau ; à 8 h 50, le sarment de lune.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musiques traditionnelles : de la recherche à la création (et à 14 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama : littérature et linguistique.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre, des voix : « Barbe Bleue », de Max Frisch.
16.03 Méridiennes : une journée dans la vie d'Yves Jouffa ; à 17 h 25 Paroles (La robe verte, de G. Serreau) ; à 17 h 45 Enquête : la politique des radios européennes en matière *de création ; à 18 h 20 Intime* conviction.
18.30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la responsabilité scientifique, avec le professeur Jean Dausset.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Romanesques, de J. Chardonne. Avec J. Negroni, B. Dautun, R. Rimbaud..., suivi d'un hors-texte, de Marc Floriot.
22.30 Nuits magnétiques : images et imaginaires dans l'architecture.

VENDREDI 25 MAI

7.00 Matinales : à lire, à voir, à entendre.
8.00 Les chemins de la connaissance : du verbe ; à 8 h 33, entre terre et eau.
8.50 *Échec au hasard.*
9.05 Matinée du temps présent : science - technique - société.
10.30 Le texte et la marge. « La Loche », avec Françoise Hamel.
10.50 Musique : jazz à Avignon...création pour sextet (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 Agora.
12.45 Panorama : philosophie.
13.32 On commence...
14.10 Un livre, des voix : « La voie du ténor », de Dorian Paquin.
16.03 Xe Biennale de la langue française (Radio Canada).
16.33 Les rencontres de Robinson, avec A-M. Metaille, éditeur (être « diva » en 1984 ; le Brésil aujourd'hui : interview de Antonio Lobo Antunes, écrivain portugais....).
18.30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la chiralité.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Poème radiophonique : *portrait* d'un immortel, banni sur terre, le poète chinois Li-Po.
21.50 Jazz à Avignon, création pour sextet.
22.30 Nuits magnétiques : l'orchidée.

France-Musique

SAMEDI 19 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : James Joyce ; œuvres de Berio, Cage, Boulez, Hodeir, Monteverdi, Buchbinder, Barber, Machover...
7.03 Avis de recherche : œuvres de Bach, Shoeck, Liapounov.
8.00 Journée de l'Opéra (en direct de l'Opéra de Paris) : petite visite guidée du palais Garnier.
9.10 Carnet de notes (en direct du *Festival de Cannes*).
11.05 L'Académie royale de musique.
13.00 La grande boutique.
13.30 La trompe de l'Opéra.
14.00 *L'Opéra de Paris au XIXe siècle :* l'opéra, la salle, le public, les interprètes, le répertoire ; œuvres de Campra, Rossini, Wagner, Verdi, Liszt.
15.30 Désaccord parfait : le chant en français hier et aujourd'hui ; à 17 h 30, Concert : œuvres de Donizetti, Halévy, Massenet, Offenbach, Gounod, Bizet, Gluck, par l'école de chant de l'Opéra.
18.35 Les cinglés du music-hall.
19.30 Concert (en direct du Théâtre national de l'Opéra) : *Iphigénie en Tauride* de Gluck par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. G. Albrecht, sol. S. Verrett, A. Pingart, J.-P. Courtis, J. Trevealan...
23.07 Et la Salle Favart... : œuvres de Boieldieu, Bizet, Massenet, Offenbach, Chabrier, Charpentier, Debussy, Poulenc, Ravel.
24.00 L'âge d'or de Jacques Rouché (1914-1944) et les temps modernes (1944-1984) : témoignages, création, interprètes, répertoire.

DIMANCHE 20 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Lully, Gluck, Rossini, Roussel par l'Opéra de Paris.
7.03 Concert-promenade : œuvres de Rossini, Dvorak, Wienawsy, J. Strauss, Offenbach.
8.00 Cantate : BMW 166 de Bach.
9.10 Intégrales : la musique de chambre de Stravinski.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : œuvres de Mozart, Prokofiev, Mahler.
17.00 Comment *l'entendez-vous ?* Venise ; œuvres de Marcello, Vivaldi, Galluppi, Rossini, Verdi, Wagner, Maderna.
19.05 Jazz vivant : le Quatuor français saxophones, J.-L. Chautemps, F. Jeanneau, P. Maté, J. Didonato, et le Pandémonium de F. Jeanneau.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert : *Symphonie n° 1*, de Schumann, *Concerto pour piano et orchestre n° 27*, de Mozart, *Symphonie n° 4*, de Brahms par l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. K. Musur, sol. E. Guilels, piano.
23.00 *Les soirées de France-Musique :* Ex libris (les livres sur la musique) ; à 1 heure, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 21 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : la Suisse ; œuvres d'Honegger, Jacques-Dalcroze, Bloch, Martin, Rossini, Bach, Chopin, Wagner, Tchaïkovski, Stravinski...
7.10 *Actualité du disque.*
9.05 Le matin des musiciens : Haendel – le pouvoir ou la conquête d'une position sociale ; œuvres de Haendel, Mattheson, Steffani, Stravinski, Purcell.
12.05 Concert : « A la mémoire de Francis Poulenc » – œuvres de Poulenc, Fauré, Debussy, Pierné.
13.32 Equivalences.
14.02 Repères contemporains : Maurice Ohane.
15.00 Musiciens à l'œuvre : musique ancienne aujourd'hui – œuvres de Monteverdi, Stravinski, Campra.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Portrait d'un Américain à Paris, George Lewis » ; Intermède ; Actualités.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert (en direct du grand audito*rium de Radio-France) : Sonate* n° 10 en si bémol majeur de Mozart ; Variations sur « la Belle Meunière » de Schubert ; Trois romances de Schumann, « les Quatre Joueurs de flûte » de Roussel ; Cinq incantations pour flûte seule de Jolivet ; Sonate en la mineur de Prokofiev par A. Marion, flûte, P. Rogé, piano.
23.34 Les soirées de France-Musique : florilège lyrique ; œuvres de Verdi, Gluck, Puccini, Tchaïkovski, Haydn.

MARDI 22 MAI

6.00 Musique légère : œuvres de du Muy, Gardner, Künneke, Ahl, Fisher, Chabner.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel – l'argent ou le fonctionnement de l'entreprise Haendel ; œuvres de Haendel, Rossini, Bellini, Meyerbeer, Bononcini.
12.05 Concert : (Journées Brahms de Baden-Baden 1983) : œuvres de Brahms par le duo de pianos Elif et Bedii Aran.
13.32 Repères contemporains : Michel Merlet.
14.30 Les enfants d'Orphée : cinq semaines en ballon.
15.00 *Musiciens à l'œuvre* : musique ancienne aujourd'hui – Interpréter, créer ; œuvres de Couperin, Bach, Rameau, Haendel.
18.05 L'imprévu.
19.00 *Le temps du jazz* : feuilleton « Portrait d'un Américain à Paris, George Lewis » ; Intermède ; Portrait d'un jazzman.
20.00 Premières loges : œuvres de Mozart par Ljuba Velitsch, soprano.
20.30 Concert : Trio pour cor, piano et violon de Pfluger, « Feuersturz » pour piano de Klebe, « Trema » pour violon solo de Holliger, Trio pour cor, piano et violon de Ligeti par le Trio Baumann (H. Baumann, cor, S. Gawriloff, violon, E. Besch, piano).
22.34 Les soirées de France-Musique : *programme musical* ; à 23 h 10, Jazz-club (en direct du New Morning).

MERCREDI 23 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Diables et sorciers ; œuvres de Dukas, Verdi, Tartini, Moussorgski, Liadov, Brahms, de Falla.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel, l'oratorio, ou la reconversion de l'entreprise Haendel : œuvres de Haendel, Honegger, Schoenberg.
12.05 Concert : œuvres de Sibelius, Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. T. Guschlbauer.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes.
15.00 *Microcosmos. Elle était une fois* Blanche-Nouilles : à 15 h 25, Un sonal dans la sono (et à 16 h 20) ; à 15 h 30, Microdigital ; à 15 h 50, Quart d'heure de culture métaphysique ; à 15 h 55, Maraboudeficel » de Bach à Reich : à 16 h 25, Court-circuit.
17.00 Histoire de la musique.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Portrait d'un Américain à Paris, George Lewis » ; Intermède ; Où jouent-ils ?.
20.00 Musique contemporaine.
20.30 Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : ouverture du « Calife de Bagdad de Boieldieu, Choral sur le nom de Fauré de Koechlin, Cinéma de Satie, Concerto pour flûte et orchestre d'Ibert, Jeux d'enfants de Bizet par le Nouvel Orchestre *philharmonique, dir. A. Myrat, sol.* A. Marion, flûte.
22.34 Les soirées de France-Musique : programme musical ; 23 h 10, soirée classique : œuvres de Pierné, Grieg, Brahms, Beethoven.

JEUDI 24 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : lettres de Bohême ; œuvres de Benda, Dusik, Vrancky, Tuma, Richter, Vorisek, Karolidès, Vejvoda, Weber, Zimmerman.
7.10 Actualité du disque.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Haendel, problèmes d'identité ; œuvres de Bach, Haendel, Gallus.
12.05 Concert : œuvres de Françaix, Martinet, Ibert, Sauguet par le Quatuor du Centre national de musique de chambre d'Aquitaine (BEX).
13.32 Opérette-magazine : N. Gadda et l'opérette.
14.02 Repères contemporains : R. Boesch.
15.00 Musiciens à l'œuvre : *musique ancienne aujourd'hui* ; œuvres de Bach, Couperin, Gaultier.
18.05 L'imprévu.
19.00 *Le temps du jazz : feuilleton « portrait d'un Américain à Paris, George Lewis »* ; Intermede ; Le bloc-notes.
20.00 Concert international de guitare.
20.30 Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : « la Création » de Haydn, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-*France, dir. S. Ozawa, chef des* chœurs J. Jouineau, sol. K. Battle, J. Hadley, T. Krause.
22.34 Les soirées de France-Musique : *œuvres de Couperin*, Bach, Mozart, Schubert, R. Strauss, Brahms.

VENDREDI 25 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Duke Ellington : Reminiscing in tempo.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel : apothéose avec auréole.
12.05 Concert : œuvres de Soler, Larranaga, Nebra, Adalid, Brull, Granados, Albeniz, de Falla, par A. Ruiz-Pipo, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains : G. FLynn, J. Cage, C. Ives.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 *Musiciens à l'œuvre : musique* ancienne aujourd'hui. La tradition ? Il y a des maisons pour cela : œuvres de Charpentier, Rameau, Haendel, Mozart.
18.05 L'imprévu. A 18 h 30, actualité lyrique.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Por*trait d'un Américain à Paris, George* Lewis » : Intermède ; Le clavier bien tempéré.
20.00 Avant-concert. Mozart, par le Quatuor Cherubini.
20.20 Concert (émis de Baden-Baden) : Symphonie n° 102 en mi bémol majeur, de Haydn, Concerto pour flûte et orchestre n° 2 de Mozart, Symphonie n° 3 en ré mineur de Nielsen, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk dir. H. Blomstedt, sol. D. Becker, flûte.
22.20 Les soirées de France-Musique : Clin d'œil : œuvres de de Falla ; à 23 h 10, soirée classique : œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Schubert ; à 1 h, *musique traditionnelle* de Moravie et de Slovaquie.

Nuits au château

En France et en Espagne.

POUR qui cherche, à portée d'autoroute (430 km de Paris) ou d'avion (Lorient) « un cadre de *mer, de ciel, de vent et d'air pur* », le Domaine de Rochevilaine, sur la pointe de Pen Lan, au seuil du pays vannetais, mérite le détour. Par son site d'abord, assez exceptionnel, sur un cap, face à l'Océan.

Par sa conception, ensuite, plutôt originale avec ses bâtiments de haute époque bretonne, venus de l'arrière-pays, démontés pierre par pierre pour être rebâtis, ici, à la manière d'un village. Résultat : un véritable musée miniature ponctué de jardins, de terrasses et de cours intérieures où roucoulent les colombes. Enfin, par la carte raffinée qu'y propose Patrice Caillault (un chef qui est passé chez certains des plus grands) et dans laquelle vous guide un maître d'hôtel gentleman.

Nouveau venu dans la chaîne Relais et Châteaux (promotion 1984), M. Patrick Gasnier, son directeur, attend désormais qu'une étoile, une toque ou un château rouge viennent récompenser ses efforts et le conforter dans son parti pris de qualité, un exercice de corde raide, surtout dans une Bretagne au ciel fantasque. Mais le domaine ne manque pas de cordes à son arc. Remarquablement situé (entre le golfe du Morbihan, la Grande Brière, La Baule et la Bretagne intérieure), il offre également, à portée de filet, tennis, équitation et golf. Sans oublier, bientôt, sa propre piscine.

De quoi séduire et retenir, surtout si, parmi les trente-trois chambres offertes, on a pu obtenir la 40 ou la 11. D'autant plus que, à l'instar de quatre-vingt-quatorze autres établissements de la chaîne, il propose un forfait alléchant : 1.000 francs pour une chambre double, deux petits déjeuners, deux déjeuners et deux dîners pris dans l'ordre souhaité. Une formule valable tous les jours (mais il faut réserver) sauf pendant les week-ends de fêtes et les jours fériés.

● *Domaine de Rochevilaine.* Pointe de Pen Lan, 56190, Billiers par Muzillac. Tél. : 16 (97) 41-69-27. Chambres de 250 à 750 F pour deux personnes. Demi-pension de 315 à 565 F, par jour et par personne.

Filiale tourisme d'Air France, Jumbo offre la possibilité aux voyageurs individuels de réserver, dès Paris, huit jours de « vie de château en Espagne ». Cinq itinéraires pour découvrir ce pays, de « parador en parador », ces anciens châteaux, palais ou couvents reconvertis en hôtel et souvent situés dans des sites grandioses.

– *En pays catalan :* des *monastères médiévaux* de Santa Maria de Poblet et de Montserrat aux églises romanes du Val d'Aran et de Séo de Urgel, panorama de la culture et de l'architecture catalanes. (4 350 F. Paris/Paris-Barcelone.)

– *En Castille :* les villes royales de Tolède et d'Aranjuez, les somptueux sites des sierras de Gredos et Pena de Francia, Salamanque, dorée et prestigieuse, enfin les villes forteresses d'Avila et de Ségovie... (4 790 F. Paris/Paris-Madrid.)

– *La route des Conquistadores :* la route royale des « castillos » d'Estrémadure et de Castille, à travers plateaux dénudés et sierras sauvages. (4 670 F. Paris/Paris-Madrid.)

– *Andalousie classique :* les rivages de la Méditerranée puis les splendeurs de l'architecture hispano-mauresque à Cordoue, Jaen et Grenade. Sans oublier Séville, populaire et baroque. (4 700 F. Paris/Paris-Malaga.)

– *Andalousie orientale :* mer et montagnes. On approche de l'Afrique avec Mojacar, avant les villes seigneuriales de l'intérieur (Baeza et Ubeda) et, pour finir, Grenade ! (4 430 F. Paris/Paris-Malaga.)

Tous ces itinéraires comprennent la voiture durant sept jours et sept nuits dans les « paradores » en demi-pension. Les prix indiqués sont sur la base de 4 personnes.

P. F.

● *Jumbo Informations :* 19, avenue de Tourville, 75007, Paris. Tél. : (1) 705-01-95.

L'île qui tremble

Corse, été 84.

« *PENDANT vingt ans, la Corse n'a pas eu besoin de se vendre. Cette époque est révolue. Aujourd'hui, il faut aller chercher les touristes.* » A l'origine de ce constat, dressé récemment à Paris par M. Jose Rossi, adjoint au maire d'Ajaccio, vice-président du conseil général, conseiller régional et président de l'agence régionale du tourisme et des loisirs, le fait que, pour la deuxième année consécutive, la saison touristique s'annonce mauvaise en Corse.

Jusqu'en 1976, la progression du flux touristique avait été rapide (+ 9 % par an, en moyenne) ; elle avait continué à un rythme plus faible (+ 4 %) jusqu'en 1982. Pendant cette période, une progression encore plus forte (15 % à 20 %) des clientèles allemande et italienne avait été enregistrée.

Brutal changement de décor en 1983 avec une baisse de fréquentation d'au moins 8 % (c'est le chiffre de l'agence, mais, selon d'autres sources, cette baisse serait de 15 %), une diminution du trafic passagers et des chutes d'environ 10 % pour les grandes structures hôtelières (20 % pour l'hôtellerie traditionnelle et 30 % pour l'hôtellerie de plein air).

Moins pessimiste, M. Rossi fait état d'une baisse des réservations de la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM) de 7 % à 8 %, qui, si elle se confirmait, signifierait un nouvel « été noir » pour le tourisme corse.

En 1983, un million cent mille touristes ont dépensé 2,5 milliards de francs, soit une valeur ajoutée estimée à 1,5 milliard, ce qui place le tourisme au premier rang de l'économie insulaire, devant le bâtiment, les travaux publics et l'agriculture. Représentant la principale source de revenus de la Corse (un tiers), le tourisme emploie le cinquième de la population active.

Pour redresser la situation, il convient, dans un premier temps, de déterminer les causes de l'actuelle désaffection. Pour certains, la violence, le terrorisme et les attentats seraient à l'origine de cette dernière. Ce que M. Rossi qualifie pudiquement de « *raisons spécifiquement insulaires* ». Pressé de questions, il parlera de « *bombinettes* », avant d'affirmer que la Corse, qui, reconnaît-il, traverse effectivement « *une période difficile* », est « *plus sûre que le métro parisien* » et qu'elle est, en fait, victime de l'« *image déformée* » donnée d'elle à l'extérieur, notamment par les médias. Opinion partagée par nombre de professionnels, qui rappellent que les centaines d'attentats et d'actions violentes qui ont eu lieu avant 1982 n'ont nullement porté atteinte à l'activité touristique.

Reste que « *la Corse est un peu agitée* ». M. Rossi en convient mais l'explique par « *une crise de croissance* ». « *Nous avons fait en vingt ans ce que d'autres ont fait en quarante ans*, observe-t-il, *passant ainsi du rang d'économie sous-développée à une sorte de Côte d'Azur sans béton.* » « *De quoi*, estime-t-il, *créer un traumatisme.* » « *Il faut que les gens s'adaptent* », conclut-il, en se déclarant optimiste quant à l'avenir.

Encore faut-il tenir compte d'autres facteurs qui, eux aussi, expliquent la situation actuelle. D'abord l'impact particulièrement fort de la crise générale en Corse. Ensuite le coût – le surcoût – élevé du transport qui ponctionne lourdement le budget des visiteurs. Enfin, la faiblesse des structures d'accueil (120 000 lits environ, auxquels s'ajoutent les 180 000 lits des locations) et de l'hôtellerie de plein air où l'on ne compte que 2 % de campings municipaux contre 40 % à 60 % sur le continent. Une situation qui permet à certains d'affirmer que le tourisme en Corse n'a jamais été à la hauteur des atouts de l'île de Beauté.

D'autant que, face à « *une concurrence internationale débridée* », la Corse n'a guère brillé dans la promotion touristique, alors que ses principaux rivaux multipliaient les actions dans ce domaine. D'où l'urgente et vitale nécessité pour elle de relancer la machine et de se donner une nouvelle image de marque. Une raison qui, parmi d'autres, justifie la mise en place, l'été dernier, de l'agence régionale du tourisme et des loisirs (1), premier établissement public industriel et commercial créé en France dans le cadre de la décentralisation.

Son programme de promotion est conçu principalement à l'intention du marché français (près de 70 % des visiteurs), dans la mesure où c'est au sein de cette clientèle que la destination Corse a enregistré le fléchissement le plus marqué alors que le marché allemand stagnait et que le marché italien, lui, était en plein « boom ». Cet objectif impose la présence à Paris d'une Maison de la Corse digne de ce nom, ce qui, aussi surprenant que cela soit, n'est pas actuellement le cas (2). A en croire M. Rossi, cela devrait être chose faite en septembre, époque à laquelle la Corse disposerait de nouveau, dans le quartier de l'Opéra, d'une véritable vitrine.

En attendant, l'agence organisera, pendant une quinzaine de jours, fin mai-début juin, une présentation-exposition sur le potentiel touristique de la Corse dans les locaux de l'Agence nationale de l'information touristique (3). Autant d'actions qui, selon les professionnels, devraient rapidement porter leurs fruits. Encore que M. Rossi ne se fasse pas trop d'illusions pour la saison 1984. « *Notre véritable objectif*, précise-t-il, *c'est 1985.* »

P. F.

(1) 22, cours Grandval. BP 19. 20176 Ajaccio Cedex. Tél. : (95) 51-00-22.

(2) Située boulevard Haussmann, la Maison de la Corse a fermé récemment ses portes. « *Pour nous permettre de repartir sur des bases nouvelles* », explique M. Rossi. Actuellement, il n'existe à Paris qu'un bureau d'informations (12, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris) qui préfère toutefois ne pas divulguer son numéro de téléphone de peur d'être débordé.

(3) ANIT, 8, av. de l'Opéra, 75009 Paris.

GÉRARD PILLON/VIVA

Courrier de bouche

L'appétit des lecteurs.

LE printemps chante dans les buissons, sur les cartes des restaurants et avec l'appétit des lecteurs. L'un d'eux a fait infidélité au bon M. Pauchard (*Hôtel de France*, à Nantua) et à sa délicieuse cuisine crémée (le pays veut ça!) et, pour cause de bouchon, s'est arrêté à Cuiseaux. Il y a découvert *l'Hôtel du Nord*, s'y régalant d'une salade de ris de veau au riesling, d'un foie de veau, de fromage blanc et d'une glace au miel (au menu à 80 F TTC). Cette honnête petite maison figure du reste au Bottin Gourmand (tél. : 72-71-02).

Cela me permet de répéter une fois encore qu'il ne saurait être de menus avec option fromage ou dessert (du moins à partir d'un certain prix). Et de féliciter Jean-Louis Ravoux (*Le Coupe-Chou*, place de l'Eglise à Verquières, dans les Bouches-du-Rhône, tél. : 95-18-55) pour son menu-carte (Lamazère fait des émules!) à 105 F net, fromage et dessert, menu que l'on peut arroser de gentils petits vins régionaux.

Le Bottin Gourmand est aussi le seul à indiquer le *Château de la Ménaudière*, de Chissay-en-Touraine (5 kilomètres de Montrichard, tél. : 32-02-44), dont le cadre est splendide, le confort parfait et la carte, de prix abordables, en progression.

∴

Depuis avril de cette année, on le sait, les vins des Côteaux du Languedoc sont classés AOC. Il en est d'excellents, issus de cépages retrouvés et d'une «reconquête» méditée des côteaux abandonnés lors du phylloxéra. Las! ces vins sont mal connus (et confondus avec trop de vins médiocres du même coin). C'est ainsi que les bonnes boutiques parisiennes n'en tiennent point. Et Jean-Marie Picard (*Le Petit Bacchus*, 13, rue du Cherche-Midi), pourtant toujours à l'affût, m'a confié : *«C'est un peu leur faute, ils ne se manifestent pas à nous, qui pourrions les lancer.»*

Les vignerons de la Côte d'Azur, eux, font parler d'eux. La ville d'Antibes organise pour le 19 mai la Fête des vignerons, remettant en honneur la «Route des Amphores» (il y a une chose plus belle que l'amphore, c'est le litre, disait stupidement Vallès!). Domaine Ott, Château-Minuty, Château-de-Crémat, Domaines Tempier... quelques noms, entre autres, de bons vins du coin.

Et puisque je bavarde «vins», je voudrais vous signaler que le bon traiteur boucher, etc., *Mère Clos* (13, rue du Cherche-Midi) propose un pauillac à 31 F la bouteille fort honorable. Il fait merveille sur ses terrines de poisson, ses tourtes de viande et autres plats.

∴

Du nouveau perpétuel sur Paris. *Le Pavillon de l'Elysée* (actuellement Cecconi's) n'est pas resté longtemps retenu par le propriétaire du *Don Camilo* (et de la toute neuve *Addition*, *rue de La Trémoille*). C'est Gaston Lenôtre qui, en définitive, serait le nouvel acquéreur.

La nouvelle entrée (somptueuse autant qu'élégantissime) du *Bristol* sur l'enfilade du restaurant ovale, des salons, du bar, du restaurant d'été et des jardins est en quelque sorte inaugurée par la remise à M. Marcelin, son directeur, du diplôme de l'Académie du malt whisky. A Bougival on s'apprête à célébrer les cent ans du *Coq Hardy*. A la carte printanière du *Taillevent* (15, rue Lamennais, tél. : 563-39-94) j'ai choisi un menu «en situation» : saumon sauvage à la ciboulette, poularde de Bresse aux asperges vertes et terrine de fruits à l'orange amère. Splendide carte des vins, on le sait.

∴

Le vieux *Louis XIV* de la place des Victoires n'est plus. Passe encore que l'enseigne disparaisse qui n'était plus qu'un leurre gastronomique. Mais le cadre? Un lecteur, comme moi *désespéré* du «*saccage*» de Paris, s'indigne à l'avance et demande qu'à défaut des beaux-arts la Ville de Paris veille à préserver ce patrimoine. Rappelant l'anecdote : lors de l'exposition à Beaubourg sur «Les cafés et bistrots, patrimoine du passé», le propriétaire d'une de ces maisons sacrifiées s'écria : *«Il faut qu'on vienne dans l'musée pour savoir que ça avait d'la valeur!»*

LA REYNIERE.

Immortels en fumée

Davidoff et l'Académie du cigare.



GRANDVEAUD/COLLECTIF

IL le fait lentement, mais avec une sûreté à toute épreuve. Depuis près d'un demi-siècle, M. Zino Davidoff, russe d'origine, genevois d'adoption et par-dessus tout pape international du cigare, avance ses pions dans l'Hexagone. Ce fut d'abord au sortir de la seconde guerre mondiale cette fameuse alliance patronymique qui fit baptiser quelques beaux havanes du nom des premiers grands crus classés de Bordeaux. Dom Pérignon suivit. Là, l'intendance ne fit pas de même, la SEITA, du haut de son monopole, ignorant les appels *du pied du roitelet suisse*. Roitelet ? Allons donc ! Connu de tous les hommes d'affaires du *monde*, M. Davidoff s'était entre-temps taillé un bien bel empire, avec l'aide, il est vrai, de M. Fidel Castro.

Mais foin du mépris, magnanime, la France reconnaît son erreur. Un accord est conclu en 1977 : on vendra des « château margaux » entre la tour Eiffel et l'*avenue des Champs-Elysées*. La porte est ouverte. En 1980, Zino fait à nouveau un saut sur les bords de la Seine : on inaugure la première boutique portant son nom. Il y a quelques jours, nouveau voyage : une centaine de privilégiés se pressent dans les salons de l'hôtel Scribe pour, d'une main, serrer la main de leur idole et, de l'autre, prendre le havane royalement offert.

Prétexte : le premier anniversaire de l'Académie du cigare, jeune institution née du mariage des sociétés Zino Davidoff et *American Express*. Ce fut une cérémonie gentiment classique et méchamment parisienne, qui vit *clamés haut et fort les* mérites de la qualité et de l'effort réunis, les vertus de l'éli*tisme international*. Une réunion où, en présence de M. Alberto Boza, ambassadeur de Cuba à Paris, furent nommés « académiciens » MM. Michel Piccoli, Samuel Fuller, Henri Verneuil, Jacques Lanzmann et Serge July.

« Académie du cigare » ? L'objectif de cette compagnie n'a rien, tout compte fait, que de très prosaïque : il s'agit de *diverses manières, et via* les relations publiques, de faire la promotion des davidoff auprès des restaurateurs « haut de gamme ». En d'autres termes inciter à terminer dans une fumée de qualité les bons repas, qu'ils soient ou non qualifiés d'« affaires ». *« Nous faisons un chiffre d'affaires de 7 milliards de centimes, dont 80 % en havane*, résume M. Patrice Greber, directeur de Davidoff France. *Nous pourrions faire plus !* » Mais, pour cela, monopole oblige, il faut passer par les buralistes. Or ces derniers sont réglementairement contraints de faire une avance de trésorerie et n'ont en définitive que 5,5 % de bénéfice net.

Quand on connaît le prix des *vrais havanes et les impératifs* (de température et d'humidité) que réclame leur conservation, on comprend que chaque bar-tabac n'ait guère de davidoff... Nouvelle cible donc : les restaurateurs et leur marge de 15 %.

Que ceux de la capitale se rassurent : ils disposent désor*mais d'un nouveau service télé*phonique, celui de la Boutique 22, qui, sur simple appel (1), propose à nouveau les services ultra-rapides d'un coursier spécialisé. Des appels qui, on peut en être assuré, feront tout à la fois le bonheur conjoint du gouvernement cubain et de la SEITA. Et qui, bien sûr, permettront à l'industriel du lac Léman de conserver son éternel sourire.

JEAN-YVES NAU.

(1) Boutique 22-Davidoff, 22, avenue Victor-Hugo. Tél. : 501-81-41.

Les Tables de la Semaine

L'Isard

Au coin de la rue Saint-Augustin, dans la « Maison des Pyrénées », en sous-sol, l'été, deux petites *salles ravissantes* où vous retrouverez l'accueil de Pierre Darrimerlou, si apprécié naguère place Gaillon, Chez Pierre.

Carte double, c'est-à-dire d'*excellentes préparations*, de la soupe de moules aux piments verts au chaud-froid de pommes *en passant par la* canette de Challans miel et cannelle, puis un « coin du Sud-Ouest » avec foie gras, jambon de Bayonne, salade de gésiers, escargots au jurançon, canard en aiguillettes au madiran, en confit de canard aux pommes persillées, daube pa*loise, tourtière, et le cassoulet* toulousain du jeudi.

C'est ce « coin Sud-Ouest » *qui enchante les « fans » du* ballon ovale et les amateurs de cuisine vraie, arrosée des vins de là-bas (du Béarn et du Bordelais).

Accueil et service d'amitié. On sert jusqu'à passé minuit et l'on se régale.

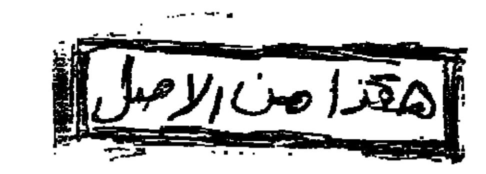
● **75, rue Sainte-Anne (2e). Tél. : 261-03-06.**

Hédiard-Restaurant

Au premier, dans les anciens salons d'un antiquaire. Salles élégantes et salons, pour une carte courte où se mêlent le bon et le moins intéressant (37 F les *fameuses sardines en boîtes millésimées* que l'on trouve dans les rayons, c'est cher !). Mais l'andouillette est bonne, les viandes (dont un tartare bien présenté) parfaites, et si les salades (Hédiard et Guatemala) doivent plaire *aux jolies dames bon chic* bon genre qui pépient à travers les salles, l'aileron de raie moutarde aux pointes d'orties, le foie de veau poêlé aux raisins, sont intéressants. Excellent camembert au lait entier. Desserts trop *sucrés. La carte des vins n'est* pas originale, mais du moins abordable (premier prix : costières du Gard à 36 F). Excellent service, maître d'hôtel affable, directrice (Silvia Haug) aimable.

● **21, place de la Madeleine (8e). Tél. : 266-09-00.**

L. R.



échecs

N° 1073

La simplicité même

(Tournoi international d'Oslo, 1984)

Blancs : A. Karpov (URSS)
Noirs : V. Hort (Tchécoslovaquie)
Défense de Nimzovitch.

1. é4	Cç6 (a)		20. Té1	Fb7
2. Cf3 (b)	d5 (ç)		21. Ca5! (o)	f5
3. éxd5	Dxd5		22. ç4!	Cf6
4. Cç3	Da5 (d)		23. Fb4!	Cé4
5. Fb5 (é)	a6 (f)		24. Fxd6	Cxd6
6. Fxç6	bxç6		25. Txd6 (p)	f4
7. Dé2	Cf6		26. f3	Fa8
8. Cé5!	é6 (g)		27. b4	é5
9. 0-0 (h)	Fd6		28. ç5	é4 (q)
10. d4	0-0		29. fxé4	f3
11. Td1 (i)	ç5		30. gxf3	Dç8
12. Cç4 (j)	Db4		31. Td1	Dh3
13. a3	Db8		32. Td8!	Té-f7
14. Fg5! (k)	Cd5		33. Txf8+	Txf8
15. Cé4	çxd4		34. Dç4+	Rh8
16. Céxd6 (l)	çxd6		35. Df7!	Tç8 (r)
17. Txd4 (m)	Ta7 (n)		36. ç6!	Dh6
18. Dd3!	f6		37. ç7!	abandon.
19. Fd2	Té7			

a) Une ouverture assez rare, qui donne, en général, aux Blancs un avantage spatial net. Malgré cela, Nimzovitch la joua souvent avec des succès divers. De nos jours, les grands maîtres *qui y ont* recours se comptent sur les doigts de la main, le plus fidèle partisan étant Anthony Miles.

b) La réponse usuelle est 2. d4, laissant deux variantes, soit 2..., d5, soit 2..., é5. Par exemple, 2..., d5 ; 3. é5 ou 3. Cç4 ou 2.., é5 ; 3. dxé5, Cxé5 ; 4. f4, Cç6 ; 5. Fé3, Fb4+ ; 6. ç3, Fa5 ; 7. Cf3, Cf6 comme dans la partie Hubner-Hort (Solingen, 1984). Le champion du monde autorise, par 2. Cf3, la rentrée dans la « Partie espagnole », après 2..., é5 ; 3. Fb5.

ç) Ou 2..., d6 ; 3. d4, Cf6 ; 4. Cç3, Fg4 ; 5. Fb5, a6 ; Fxç6, bxç6 ; 7. h3, Fh5 ; 8. Dé2, é6 ; 9. g4, Fg6 ; 10. Ch4, d5! avec égalité (Hulok-Miles, Surakarta, 1982). Ou 2..., *d6 ; 3. d4, Cf6 ;* 4. Cç3, Fg4 ; 5. d5, Cé5 ; 6. Fb5+, ç6 ; 7. dxç6 (si 7. Cxé5, Fxd1 ; 8. dxç6, Fg4 ; 9. ç7+, Dd7), Cxç6 ; 8. é5, dxé5 ; 9. Dxd8+, Txd8 ; *10.* Fxç6+, bxç6 ; 11. Cxé5, Fd7 ; 12. Fé3, Cd5 ; 13. Fxa7 *et* le pion sacrifié par les Noirs ne leur donna pas le contre-jeu espéré (Timman-Miles, Tilburg, 1981).

d) Comme dans la partie scandinave.

e) Après 5. d4, Fg4 ; 6. h3 (6. Fb5 semble meilleur), Fxf3 ; 7. Dxf3, 0-0-0 ; *8. Dxf7, é5!! nous obtenons une agréable miniature* ; 9. d5, Cd4 ; 10. Fg5, Cf6! ; 11. Fxf6, gxf6 ; 12. Fd3 (12. 0-0-0, Fb4 ; 13. Cb1, Da4 ; 14. Txd4 est préférable – si 14. Fd3, Dxç2+!! ; *15.* Fxç2, Cé2 mat –), Fa3! ; 13. 0-0, Fxb2 ; 14. Cé4, Fxa1 ; 15. Txa1, f5 ; 16. Cf6, é4 ; 17. Ff1, Th-f8 ; 18. Dé7, Txf6 ; 19. Dxf6, Dç3! ; 20. abandon. (Suetin-Knaak, Halle, 1981.)

f) 5..., Fd7 conservant la structure régulière des pions valait mieux que cette perte de temps.

g) Seul coup. Si 8..., ç5 ; 9. Df3 avec gain et si 8..., Fb7 ; 9. d4, ç5 ; 10. Cç4 avec gain de la D.

h) Pourquoi donner à l'adversaire une attaque pour le gain du pion doublé en ç6 : 9. Cxç6, Dç5 ; 10. Cé5, *Fd6* : 11. Cf3, Fb7?

i) Menace maintenant 12. Cxç6, ce qui n'est pas encore possible : si *11. Cxç6, Db6!*

j) Le champion du monde ne tombe pas dans le petit piège 12. Df3, çxd4! ; 13. Dxa8, Dxé5 ; 14 ; f4, Dç5 ; 15. Cé4, Cxé4 ; 16. Dxé4, Db6 ou 15. Ca4, Dxç2 ; 16. Txd4, Fd7.

k) 14. Cxd6, çxd6 ; 15. dxç5, dxç5 ; 16. Cç4 est également bon mais le déve*loppement du F-D est encore plus fort.*

l) Et non 16. Txd4 à cause de 16..., Fxh2+ ; 17. Rxh2, ç5+.

m) Le champion du monde a joué avec calme et précision, évitant tous les écureuils et se retrouve avec une position supérieure. Son plan est simple : la *faiblesse du pion d6 et la mise en valeur* de sa majorité sur l'aile - D via b2-b4-Ca5-ç2-ç4. Les Noirs sont pratiquement sans défense.

n) 17..., a5 était une ultime chance.

o) Menae ç4 suivi de la prise du pion d6, ce qui est imparable.

p) La partie est finie. *Le champion* du monde n'a pas grand mal à le démontrer.

q) Désespoir.

r) Si 35..., Txf7 ; 36. Td8+ suivi du mat comme après 35..., Dxf3 ; 36.. Dxf3, Txf3 ; 37. Td8+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1072
S. A. PERONACE.
« Club Argentino », 1955.

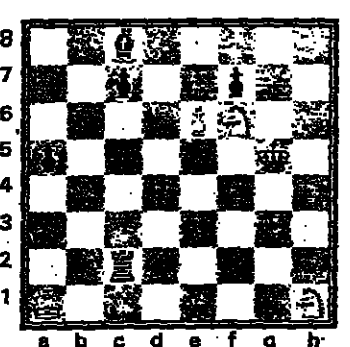
(Blancs : Ra8, Th6, Ff3, Pç5, h2. Noirs : Rf8, Pa3, a2, ç7.)

1. Th8+! (si *1. Tf6+?, Rg7 ;* 2. Tf7+, Rh6 ; 3. Tf6+, Rg5), Ré7! (si 1..., Rg7 ; 2. Tg8+, Rxg8 ; 3. Fd5+ avec gain) ; 2. Th7+, Rd8! (si 2..., Rf8 ; 3. Tf7+!, Rg8 ; 4. Fd5! ou 3..., Ré8 ; 4. Fh5! et si 2..., Rf6 ; 3. Tf7+, Ré6 ; 4. Fd5+!) ; 3. Fç6!!, a1=D ; 4. Td7+, Rç8 ; 5. Td2!, Db1 ; 6. Fd7+, Rd8 ; 7. Ff5+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

S. A. PERONACE

(1956)



Blancs (4) : Ra1, Cf6, h1, Pé6.

Noirs (5) : Rg5, Tç2, Fç8, Pa5, f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1071

Le bluff ou la technique

Quand cette donne fut publiée en France, le 8 de Carreau était à la place du 9, mais un lecteur, le Dr Desbois, signala que, si Nord avait *le 9 de Carreau* (et non pas le 8) il était possible de réussir le chelem sans avoir besoin de recourir à la ruse.

	♠ 64 ♡ A V 7 ♢ A R 9 6 ♣ D 10 8 2	
♠ R 8 7 5 3 ♡ 10 9 8 ♢ 10 2 ♣ 9 6 3	N O E S	♠ A 9 2 ♡ 6 5 3 ♢ V 8 7 4 ♣ 7 5 4
	♠ D V 10 ♡ R D 4 2 ♢ D 5 3 ♣ A R V	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	1 ♢	passe
2 SA	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur, *grâce à quel stratagème* Peter Hollander a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Comment faire 12 levées *contre toute défense ?*

Réponse :

Estimant que les chances d'un partage à Carreau n'était que de une sur trois et que les gros honneurs à Pique étaient certainement séparés (car 6 SA n'avaient pas été contrés), le déclarant décida d'employer le stratagème qui avait réussi autrefois à l'Autrichien Karl Schneider : il prit l'entame avec l'As de Cœur et fournit le 4 de sa main, puis, à la deuxième levée, *il joua le 4 de Pique* du mort ! Est mit le 2 et *Sud le Valet pris par le Roi.* Evidemment Ouest n'imagina jamais que Sud pouvait ne pas avoir l'As de Pique et il s'empressa de continuer Cœur.

Désormais les chances de réussite étaient améliorées, puisque, si les Carreaux étaient mal répartis, il suffisait que les quatre Carreaux soient en Est (dans la main de l'As de Pique) pour que cet adversaire soit squeezé.

Effectivement, après quatre tours à Trèfle et deux autres à Cœur, Est dut libérer le quatrième Carreau ou la Dame de Pique :

♠ 6 ♢ A R 9 6 / ♠ D ♡ R ♢ D 5 3 — ♠ A ♢ V 8 7 4

Sud a joué le Roi de Cœur et a fait toutes les levées.

Voici d'autre part la façon de gagner *sans stratagème :* le déclarant *prend* avec le Valet de Cœur, tire les quatre Trèfles maîtres (pour la défausse d'un Pique de la main), puis la Dame de Carreau et l'As de Carreau, et enfin les Cœurs :

♠ 6 4 ♢ R 9 / ♠ D V ♡ R ♢ 5 — ♠ R 8 7 5 — ♠ A 9 ♢ V 8

Sur le Roi de Cœur maître et la défausse du 4 de Pique, Est est sans défense car, s'il jette le 9 de Pique, Sud le met en main à Pique pour l'obliger à se jeter dans la fourchette à Carreau du mort ; *s'il défausse* l'As de Pique, le Valet de Pique pourra s'affranchir en jouant la Dame de Pique pour le Roi d'Ouest qui devra continuer Pique.

Un danger imprévu

Cette donne a été jouée au cours de la Coupe Cino del Duca, un tournoi par paires en deux séances qui réunit chaque année à Paris plus de 1 200 joueurs.

Le chelem à Trèfle, qui était un très bon pari, a chuté par imprévoyance. Cachez les *mains* adverses *pour savoir si vous auriez trouvé* la bonne ligne de jeu.

	♠ V 4 3 2 ♡ 5 ♢ R 7 ♣ A R 7 5 4 3	
♠ R 10 ♡ D 9 7 6 ♢ D V 10 ♣ 10 6 2	N O E S	♠ D 9 8 7 6 ♡ R V 10 3 2 ♢ 9 4 3 2 ♣ ---
	♠ A 5 ♡ A 8 4 ♢ A 8 6 5 ♣ D V 9 8	

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	1 ♠	passe
1 SA	passe	4 ♣	passe
4 ♢	passe	4 ♡	passe
4 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♠	passe	6 ♣	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, *comment Sud aurait-il dû jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le soutien à saut à « 4 Trèfles » promettait une *grande longue* à Trèfle, et les enchères de « 4 Carreaux », « 4 Cœurs » et « 4 Piques » étaient des cue bids. Enfin, « 4 SA » était un Blackwood.

COURRIER DES LECTEURS

Défense exceptionnelle (n° 1060)

« Après la contre-attaque du 9 de Carreau pris par la Dame, écrit A. Attia, si Sud (qui a pris la main par une coupe à Pique) joue le Roi de Carreau, Ouest ne sera-t-il pas à la devine pour prendre (avec l'As) ou laisser *passer* ? » Non, car à ce *moment-là il connaît exactement* la distribution (cinq Piques, quatre Cœurs, deux Trèfles et donc *deux* Carreaux en Est).

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 224

Ataraxie

Demi-finales du tournoi mondial
Zone Europe de l'Ouest
(Savone, mars 1984)
Blancs : R. PALMER (Pays-Bas)
Noirs : A. SCHWARZMAN (Israël)
Ouverture : BARTELING

1. 33-28	20-25		19. 49-44 (i)	19-24 (j)
2. 39-33	14-20		20. 41-37 (k)	18-22
3. 44-39	10-14		21. 34-29	13-18
4. 31-27 (a)	5-10		22. 39-34! (l)	9-13* (m)
5. 37-31	19-23 (b)		23. 43-39!! (n)	22-27* (o)
6. 28×19	14×23 (c)		24. 32×21	17-22
7. 41-37	9-14		25. 28×17	11×22
8. 46-41	13-19		26. 37-32! (p)	14-19
9. 31-26 (d)	4-9 (e)		27. 21-16	10-14
10. 36-31	8-13		28. 32-28! (q)	7-11 (r)
11. 50-44	16-21 (f)		29. 16×7 (s)	12×1
12. 27×16	23-28		30. 28×17	19-23 (t)
13. 33×22	18×36		31. 35-30!	24×35
14. 39-33	12-18		32. 33-28! (u)	23×43
15. 44-39 (g)	7-12		33. 47-41! (v)	36×38
16. 16×7	2×11 (h)		34. 17-11! (w)	6×17
17. 32-28	1-7		35. 29-24	20×29
18. 37-32	3-8		36. 34×3	43×34 (x)
			37. 3×8!! (y)	abandon

NOTES

a) Contre E. Freuay, en mai 1916, le maître A. Pernet *plaça un coup de dame* en 6, temps amené par la marche suivante : 4. 50-44 (4-10) ; 5. 31-27 (20-24) ; 6. 37-31 (14-20) ; 7. 41-37 (17-21) ; 8. 47-41 (21-26) ; 9. 27-22 (18×27) ; 10. 31×22 (12-18) ; 11. 32-27 (7-12), les Blancs dament : 12. 28-23! (19×17) ; 13. 34-30 (25×34) ; 14. 39×23 (13×24) *[l'ouverture de la* brèche pour damer à 4] ; 15. 27-21 (16×27) ; 16. 37-31 (26×37) ; 17. 42×4!, +.

b) Ou, parmi une multitude de va*riantes immédiates,* 5. ... (17-21) ; 6. 31-26 (11-17) ; 7. 36-31 (18-23) ; 8. 42-37 (12-18) ; 9. 41-36 (7-12), dans une position similaire, obtenue par un début différent, le maître Simonata exécuta, contre le maître Delhom, en août 1958, une combinaison à plusieurs variantes, *sur le thème du coup du ricochet* dans l'enchaînement : 10. 27-22! (18×27) ; 11. 31×11 (16×7, b1) ; 12. 26×17 (12×21) ; 13. 34-30! (25×34) ; 14. 40×18 (13×22) ; 15. 28×26! [l'une des caractéristiques du thème], B+1.

b1) 11. ...(6×17) ; 12. 34-30 (25×34) ; 13. 40×7 (1×12, b2), B+1.

b2) 13. ...(2×11) ; 14. 28-22 (17×28) ; 15. 26×6, B+.

c) Le maître national israélien joue l'attaque frontale dans le but premier de contrecarrer la stratégie redoutable du maître néerlandais.

d) Une menace réelle (?) si 9. ... (4-9) ; 10. 26-21 (17×26) ; 11. 37-31 (26×46 !) ; 12. 50-44 [ou... 9] (46×28) ; 13. 33×4 suivi de la réplique 13. ...(12-18!) ; 14. 4×22 (23-29) ; 15. 34×23 (19×17) !), prise de la dame et N+1.

e) Les Noirs jouent donc (4-9) sans danger.

f) De bonne guerre cette relative simplification face au maître néerlandais, qui croise régulièrement le fer au sein de l'aréopage de ses compatriotes G.M.I.

g) Evidemment pas 15. 37-31 (36×27) ; 16. 32×23 (19×50), N dament et +.

h) Avec deux pions faibles à la bande (pion otage à 25 et pion otage à 36 coupé de son camp), les Noirs s'exposent à des situations de tension susceptibles de déclencher la foudre.

i) Un coup toujours tranquille.

j) C'est aussi dans ce coup de position douteux que l'on constate que le *maître* national israélien, à l'école de dissidents soviétiques depuis quelques années, ne possède pas encore des connaissances théoriques suffisantes pour *tirer son adversaire de sa quiétude.* A noter que sur 19. ...(18-23) ; 20. 41-37 (11-16) ; 21. 34-30 (25×34) [le pion otage] ; 22. 40×18 et si :

j1) 23. ...(12×23) ; 24. 37-31 (36×27) [le second pion otage] ; 25. 32×1, dame et +.

j2) 23. ...(13×22), avantage positionnel aux Blancs. Au dix-neuvième temps, 19. ...(20-24) eût été sans doute meilleur.

k) La quiétude absolue.

l) Interdit :

l1) 22. ...(11-16), les Blancs dament en 6 temps 23. 26-21 (16×27) ; 24. 32×21 (17×26) ; 25. 28×17 (12×21) ; 26. 35-30 (24×35) ; 27. 29-24 (20×29) ; 28. 34×11, +.

l2) 22. ...(14-19) ; 23. 29-23, etc., + *sur ce coup de dame direct.*

l3) 22. ...(8-13) ; 23. 26-21, etc., B+ après la rafle de 4 pions.

m) La seule décision qui accorde un court répit.

n) Mais les Blancs ont conçu un plan sur plusieurs temps et forcent maintenant le gain du pion ou de la partie.

o) Un douloureux sacrifice, conséquence lointaine de la supériorité stratégique des Blancs.

p) Interdisant l'avancée des pions à 6 et à 7.

q) Prenant les Noirs à contre-temps.

r) 28. ...(22-27) pert un second pion.

s) Pour maintenir l'avantage numérique.

t) Préférant différer la prise, aléatoire, du pion à 17 mais succombant dans un tourbillon de belle lignée, en 7 temps.

u) La première originalité du mécanisme.

v) Autre originalité de la combinaison dans ce sacrifice annonçant une vaste rafle finale par la future promotion *d'un pion en dame.*

w) L'ultime sacrifice.

x) Un mécanisme à retenir.

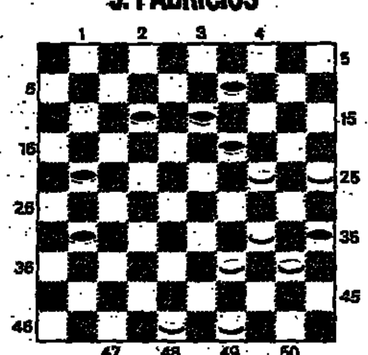
y) La dame rafle quatre pions et renforce cet état d'ataraxie qu'ont vécu les Blancs depuis le début de la partie.

★A ces demi-finales, remportées par le maître international néerlandais Jansen, les maîtres J.-P. Dubois (Villeurbanne) et Guinard (Paris) se sont classés respectivement cinquième et sixième sur quatorze sélectionnés et ont *obtenu leur qualification pour le tournoi* mondial 1984, qui devrait se dérouler en URSS.

Ces résultats confirment la progression des nouveaux *maîtres* français dans la hiérarchie internationale.

PROBLÈME :

J. FABRICIUS



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION (assez simple) : 49-43! (35×33) 34-29! [l'élégance du mécanisme] (19×30) 25×34 (33×24) 34-29 (24×33) 43-38 (33×42) *48×19!*, + par opposition.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

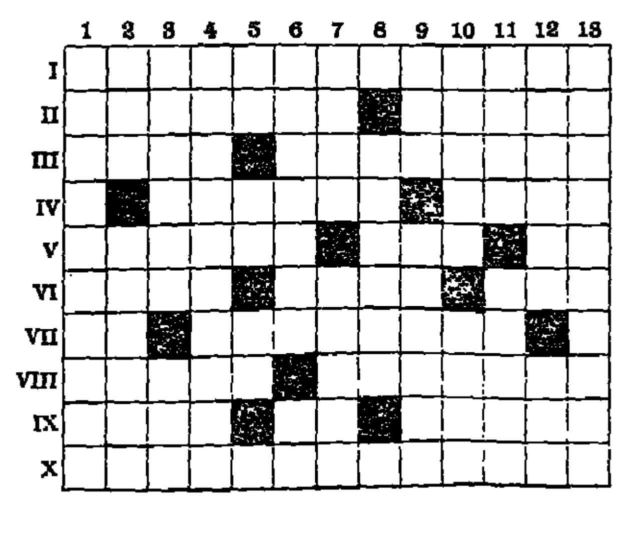
N° 302

Horizontalement

I. Leur gentillesse présumée ne suffit pas. – II. On en aura tiré le maximum. Sa levée fait plaisir. – *III.* On s'y retrouve après la cuite, souvent. Les derniers sont les plus graves. – IV. Pour le champignon. Il ne faut le lâcher que si besoin est. – V. Ami ou ordonne. Un peu de terre. Pronom. – VI. Grimace de droite à gauche. Fatale au homard. Toujours droit et vert. – *VII. En marge. Elle marque un début d'action.* – VIII. Pour la *tenue.* Connaît toutes les ruses. – IX. Vote. Possessif. Pas malin, et il y a peu de chances qu'il le devienne. – X. Les I le font.

Verticalement

1. Quand on y tombe, c'est pour longtemps. – 2. Part d'un *média.* Bon à marier. – 3. Sa peinture apparaît toujours comme une sorte de miracle. Peut se sentir de bas en haut. – 4. Vit pour son œuvre. – 5. Conjonction. Possessif inversé. Naturel. – 6. Séparent. Tous les jours de l'an. – 7. Séparé. Mis en air. – 8. Sale bête. – 9. Se voit parfois dans la rue. Balte. – 10. Protège la coque. Il n'est pas étonnant qu'elle se noie. – 11. Presse. Fait des rideaux. – 12. A manger en Suisse. Possessif. – 13. Donnent la pâture.



SOLUTION DU N° 301

Horizontalement

I. Conférencière. – II. Obéiras. Admet. – III. Ultérieure. Pô. – IV. Vitres. Trajan. – V. Ego. Son. Elorn. – VI. Reis. Nil. Isée. – VII. Econduise. – VIII. Us. Iue. Ivette. – IX. Repeindra. Ton. – X. *Entretiennent.*

Verticalement

1. Couverture. – 2. Obligé. Sen. – 3. Nettoie. Pt. – 4. Fier. Scier. – 5. Erres. Ouie. – 6. Raisonnent. – 7. ESE. Nid. Di. – 8. Ut. Luire. – 9. Carré. Ivan. – 10. Idéalise. – 11. Em. Josette. – 12. Répare. Ton. – 13. Etonnement.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 302

Horizontalement

1. AAEGINPS. – 2. AALPST. – 3. AAEILMR (+ 4). – 4. EEEILNSV (+ 1). – 5. CENOPR (+ 1). – 6. EIMOQSU. – 7. AELOORS. – 8. AEHIMPSSS. – 9. AAIMORSU. – 10. AELLRUU. – 11. AEEGNNS. – 12. AAEILSV. – 13. ACEIOPT (+ 1). – 14. BEOORST. – 15. AEHOPRT. – 16. EEIMSSX

Verticalement

17. AEELPRV (+ 1). – 18. ADEIOSU. – 19. AAGLRSTU. – 20. AACELMY. – 21. EINOSV (+ 2). – 22. EEIRTV (+ 5). – 23. ACRSTU (+ 1). – 24. ALLOSS. – 25. AAEELRST (+ 1). – 26. EEIMMPRS (+ 1). – 27. AEEMNNO. – 28. AEIPQRRU. – 29. ADERSSTW. – 30. AEEMPRS (+ 3). – 31. AEINSTU (+ 2). – 32. EIMNNSSU. – 33. AEPRST (+ 4).

SOLUTION DU N° 301

Horizontalement

1. PEELING (EPINGLE). – 2. EMBUSQUER. – 3. ABSINTHES. – 4. IRIDIUM. – 5. ICARIEN (RICAINE). – 6. ADAMIEN (AMENDAI). – 7. PENDULA, oscilla (alpinisme). – 8. COALISE (SOCIALE). – 9. LLANOS, plaine de l'Am. du Sud (ALLONS). – 10. DEREELS. – 11. INUSUEL. – 12. VAUTREE (ETUVERA EVERTUA). – 13. ENGRELE, dentelé (héraldique) (GRENELE).

Verticalement

14. PEAGISTE (PIGEATES). – 15. CADENE, pièce de la coque (mar). – 16. RUDOYER. – 17. EUSCARA (CAUSERA RECAUSA SAUCERA). – 18. RACAILLE CAILLERA). – 19. INNEITES (INNEISTE). – 20. ILEITE, inflammation de l'iléon. – 21. GEHENNE. – 22. PENSIVE. – 23. ABSIDAL. – 24. NASIQUE, singe avec un grand nez. – 25. ESTIVAL (VITALES). – 26. MOLLAHS. – 27. PUNITIF. – 28. ANOURES, batracien sans queue (NOUERAS RENOUAS ENROUAS). – 29. PREMUNI. – 30. PECLOTE, est malade (helv).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

La « Selva morale » de Monteverdi

Cette incursion dans le recueil monumental de la *Selva morale* pose sans doute de nouveaux jalons dans l'approche de la musique religieuse de Monteverdi. Sous la conduite sensible de Andrew Parrott, solistes et choristes du Taverner Ensemble sont plus attentifs à la leçon de chant radicale qu'à l'ivresse de la fête liturgique à Saint-Marc de Venise.

Andrew Parrott à opté pour une réalisation « à l'ancienne », aux effectifs limités, avec les trois groupes vocaux des solistes, du consort et du chœur Taverner. D'où des visions étonnamment contrastées et mobiles, où la double notion de style et de virtuosité est fondamentale.

Chez les solistes d'ailleurs, Emma Kirby et Nigel Rogers s'imposent, une fois de plus, comme les chefs de file d'une école d'interprétation qui a entièrement repensé sonorités et phrasés dans une optique hyperbaroque dont profite au mieux, *a priori*, le répertoire monteverdien.

Retour aux sources certes, et avant tout dans le soin que les chanteurs apportent au timbre et au mot, au sens comme à la dimension mélodique de celui-ci, à ceci près que cette volonté d'un discours toujours signifiant s'accompagne parfois d'une légère sophistication maniériste.

Il peut alors arriver qu'à trop travailler les textes, Parrott et ses interprètes en viennent à perdre de vue l'italianité de cette « forêt spirituelle » où l'appel profane peut fuser sous le cri mystique (le *Beatus Vir*), par exemple, transposé du *Chiome d'oro*). Mais la réserve est mince, comparée à la fabuleuse musicalité de l'ensemble et à son homogénéité aussi.

Quant à la réalisation instrumentale, certains la jugeront trop confidentielle, eu égard à la dimension festive et spatiale de cette musique d'apparat, Parrott ayant écarté *cornetti* et trombones pour privilégier les seules cordes d'époque (le premier violon, John Holloway, jouant un Mariani de 1650).

Mais l'accord entre voix et instruments semble toujours merveilleusement évident et justifie un choix prévu d'ailleurs par le compositeur lui-même.

ROGER TELLART.

• **EMI-Voix de son maître allemand, 143591.**

La « Symphonie concertante pour quatre vents » de Mozart

La *Symphonie concertante* de Mozart pour quatre instruments à vent reste entourée de mystère. On sait que Mozart l'écrivit en 1778 à Paris avec comme instruments solistes une flûte, un hautbois, un cor et un basson, et que l'œuvre, sans doute non jouée, disparut pour ne surgir à nouveau que trois quarts de siècle plus tard sous forme de copie et avec une clarinette remplaçant la flûte. Elle a fait depuis, sous cette forme, son authenticité ayant été en général acceptée, une assez brillante carrière.

Le musicologue américain Robert D. Levin s'est repenché sur le problème et, après avoir scruté la version apparue au dix-neuvième siècle à l'aide d'un ordinateur, est arrivé à la conclusion qu'après 1778 les parties de soliste avaient survécu d'une manière ou d'une autre, que quelqu'un les avait retranscrites ultérieurement pour la nouvelle instrumentation et que cette même personne avait réalisé l'accompagnement orchestral manquant. Le disque que voici nous offre, en première mondiale, la version originale de 1778 telle que Levin a tenté de la reconstituer. Les interprètes sont Aurèle Nicolet (flûte), Heinz Holliger (hautbois), Hermann Baumann (cor) et Klaus Thunemann (basson), ainsi que l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields dirigée par Neville Marriner. Je n'entrerai pas dans les détails, mais dirai simplement que la *Symphonie concertante K. 297 b* en sort fortement transformée, et ce pour le mieux, avec notamment des sonorités de solistes et d'orchestre davantage en rapport avec la substance de la musique. A l'attrait de la nouveauté vient s'ajouter celui d'une interprétation de tout premier ordre.

Au revers, un autre ouvrage de Mozart ayant longtemps disparu, le *Concerto pour hautbois K. 314* de 1777, toujours dirigé par Marriner et avec Holliger en soliste.

MARC VIGNAL.

• ***Philips, 411-134-1.***

« Mélodies de Ravel » par Dietrich Fischer-Dieskau



Certes la voix s'est retirée, comme vidée de sa substance et de ses couleurs. Mais ainsi émaciée et soutenue par une technique supérieure, elle permet à l'artiste une œuvre de conteur et de diseur bouleversante, une ascèse dont Fischer-Dieskau ne fut pas toujours coutumier et que l'aridité des moyens perdus lui offre enfin. La variété du récital exige la variété de l'interprétation : *Un grand sommeil noir*, avec sa tessiture sombre, le jeu de ses dissonances, sa complexité mélodique ; *les Histoires naturelles*, bestiaire d'une grande originalité musicale et vocale exigeant un sens aigu de la caractérisation phrasique ; la naïveté très élaborée des *Mélodies populaires grecques* aux rythmes et sonorités multiples ; le cycle de *Don Quichotte à Dulcinée*, témoignage d'un emprunt réussi à l'ibérisme marqué de l'époque.

D'autres ont donné à ces mélodies leur poids légitime de timbre et de palette de demi-teintes. Mais qu'un interprète, au crépuscule glorieux de son art, parvienne à pareille maîtrise de ton et de présence, il faut en saluer le génie. (Au piano, Hartmut Höll.)

ALAIN ARNAUD.

• **Orfeo 5061.831 A.**

« Gianni Schicchi » de Puccini

Étrangement, alors que l'œuvre est affichée sinon fréquemment, du moins régulièrement, elle est très peu présente au catalogue. C'est d'autant plus curieux que, outre sa place unique chez Puccini (c'est son seul opéra-comique), elle offre une écriture orchestrale particulièrement accomplie, avec des raffinements et des subtilités de musique de chambre, une concision de forme et une sobriété de ton qui ne furent pas toujours habituelles au maestro, et de superbes moments vocaux.

Une fois encore, ce sont les Hongrois qui prennent fait et cause pour ce répertoire. Avec une fois encore les mêmes qualités et les mêmes limites. Les premières : la solidité du métier, la cohésion d'équipe, la vérité de l'engagement. Les secondes : des timbres qui par essence demeurent toujours un peu étrangers à l'italianità, des techniques d'émission un peu trop dures pour rendre le velouté du legato puccinien.

Soyons justes toutefois : sans être parfaitement rendue, l'œuvre est respectée, bien chantée, finement dirigée, et cela mérite mention. Avec György Melis, Magda Kalmar. Denes Gulyas, l'orchestre de l'Opéra d'État hongrois, direction Janos Ferencsik.

A. A.

• **Hungarston, SLPD 125 41.**

Rock

« La Notte, La Notte... », d'Etienne Daho

1984 sera l'année Etienne Daho en France, ou c'est à n'y plus rien comprendre, à désespérer de tout. La Notte, La Notte... est son second album. Le précédent, il y a deux ans, possédait déjà tous les ingrédients propices à un succès populaire. Ça n'a pas marché. Peut-être pas le bon moment. On les retrouve ici, confirmés, développés, mûris, maîtrisés.

Etienne Daho porte en lui l'exact alliage de ce que la chanson française devrait être aujourd'hui : pile à la frontière de ses traditions et des influences anglo-saxonnes, évitant le ronron insipide et indigeste de la variété, s'écartant de la spécificité et de la radicalisation du rock ; moderne, typée et identifiable. La voix un brin en avant pour personnaliser les chansons (on sait combien le public français y est sensible), mais sans jamais se détacher d'une instrumentation qui, en aucun cas anecdotique, double les lignes mélodiques, les étoffe, les complète, les dynamise.

L'histoire de ce chanteur rennais est celle d'un instit qui traînait en marge de la scène musicale locale (Marquis de Sade) et qui flottait dans ses rêves de chanteur anonyme, partagé entre sa fascination pour le rock new-yorkais, via le Velvet Underground, et son admiration sans borne pour Françoise Hardy (il a écrit un livre sur la chanteuse qui attend toujours un éditeur). Pour jouer la facilité, on pourrait dire qu'il en est un équivalent masculin : les climats en demi-teinte, les mélodies mélancoliques qui s'installent lentement, progressivement, la voix tendre, fragile, soyeuse, qui effeuille les thèmes en douceur, qui effleure les harmonies avec précaution. Etienne Daho est une version revisitée des yé-yé, il en possède les qualités sans les défauts : la fraîcheur, la vitalité, l'instantanéité, mais pas la superficialité ni la fugacité. Il a ce sens imparable de la chanson qui traîne dans l'air et qui trotte dans la tête, ces nectars capiteux qu'on fredonne dans la rue, compagnons obsédants de chaque instant.

Et puis cette poésie : limpide, simple comme bonjour, imprégnée de nostalgie, avec des mots qui chantent, choisis au quotidien, des mots d'amour et d'eau fraîche qui sont la vie, un jour gaie, l'autre triste. Des histoires d'amour, oui, un peu rêveuses, tout en tact et en pudeur, des tranches de vie qui suivent les saisons et les humeurs, le romantisme en toile de fond.

Un piano qui pleure, un cuivre qui sourit, une guitare qui pétille, un tempo qui swingue en souplesse, relax, tamisé, coloré funk ou tapissé pop ; voici un de ces disques qui vous rendent heureux sans trop savoir pourquoi, ou peut-être simplement parce que derrière existe un personnage qui sait dire je t'aime de mille façons sans s'excuser, sans avoir honte et sans arrière-pensée.

Daho est un séducteur, et le charme de son disque tourne vite à la magie. Hors du temps, hors du monde.

ALAIN WAIS.

• **Virgin, 70232.**

Variétés

Louis Arti

Louis Arti a surgi en pleine lumière dans la chanson il y a à peine un an avec un album, puis un spectacle d'un soir à l'Olympia. Mais il y a déjà dix années qu'Arti se produisait dans les lieux les plus divers des régions, laissant aller sa nature, sa chaleur et son goût du vécu, son ivresse des mots. La chanson, c'est pour Arti une manière de vivre, c'est sa forme d'aimer. Et ce sont les musiques qui « *bastonnent, ensoleillent, brûlent de désirs* » qui le portent.

Louis Arti publie son deuxième album, détonant, différent, éclatant. Le chanteur a ajusté son tir en s'efforçant de présenter des chansons d'une durée de 3' 30, en forme de coup de poing (*Universellement, je l'aime*). La voix cassée, puissante, aime les éclats, chante toutes les musiques et est particulièrement à l'aise dans le blues (*le Blues du chien*).

CLAUDE FLÉOUTER.

• **EPIC 25900.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ ou FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	H. PURCELL *King Arthur* Deller Consort (HM)	MOURSSORGSKI *Boris Godounov* (EMI)	CARLA BLEY *Heavy Heart* (Phonogram)	STEPS AHEAD *Modern Times* (WEA)	FRANCE GALL *Débranche* (WEA)	YVES MARTIN *Alboum* (Polydor)	JOE JACKSON *Body and Soul* (CBS)	SPEAR OF DESTINY *One Eyed Jacks* (CBS)
2	G. BIZET *Carmen* J. Mijenes/L. Maazel (Erato)	STRAUSS *Sonates* G. Gould (CBS)	BILL EVANS *The Paris Concert* vol. 2 (WEA)	CHICK COREA *Children's Songs* (ECM)	FRANCIS LALANNE *Amis d'en France* (Phonogram)	ETIENNE DAHO *La notte, la notte...* (Virgin)	THE CURE *The Top* (Polydor)	THE CURE *The Top* (Polydor)
3	CASTILLON *Quatuor Trio* Quatuor Élysée (Arion)	PENDERECKI *Te Deum* (EMI)	DIDIER LOCKWOOD GROUP (ADES)	STECKAR-ARCADIO LECOINTE-SAMBA *Endless Staircase* (ADES)	JEAN-JACQUES GOLDMAN *Positif* (CBS)	JACQUES BERTIN *Ma vie, mon œuvre* (HM)	DIRE STRAITS *Alchemy* (Phonogram)	ECHO AND THE BUNNYMEN *Ocean Rain* (WEA)
4	DONIZETTI *Don Pasquale* Muti (EMI)	WAGNER *Les Fées* Sawallish (Orfeo)	STEPS AHEAD *Modern Times* (WEA)	CHET BAKER *Chet* (Carrère)	ETIENNE DAHO *La notte, la notte...* (Virgin)	BILL DERAIME *Fauteuil piégé* (RCA)	ALAN PARSONS' PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	THE PSYCHEDELICS FURS *Mirror Moves* (CBS)
5	DOWLAND *Musique pour luth* Paul O'Dette (Astrée)	F. COUPERIN *Les Nations* Hesperion-Savall (Astrée)	UZEB *You be easy* (ADES)	BILL EVANS *The Paris Concert* vol. 2 (WEA)	WILLIAM SHELLER *Simplement* (Phonogram)	RACHID BAHRI *Rêve et réalité* (RCA)	BARCLAYS JAMES HARVEST *Victim of Circumstance* (Polydor)	TONES ON TAIL *Pop* (New Rose)
6	BACH *Les six suites pour violoncelle* P. Casals (EMI)	CASTILLON *Quatuor Trio* Quatuor Élysée (Arion)	WEATHER REPORT *Domino Theory* (CBS)	DIDIER LOCKWOOD GROUP (ADES)	BILL DERAIME *Fauteuil piégé* (RCA)	WILLIAM SHELLER *Simplement* (Phonogram)	ECHO AND THE BUNNYMEN *Ocean Rain* (WEA)	CHRIS DE BURGH *Man on the Line* (CBS)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	BEETHOVEN *Les Symphonies* B. Walter (CBS)	BEETHOVEN *Treizième quatuor avec Grande Fugue* Alban Berg (EMI)	THE ALAN PARSONS' PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	SIMPLE MINDS *Sparkle in the rain* (Virgin)
2	MOZART *Messe du couronnement* Harrer (Philips)	RACHMANINOV *Première Symphonie* V. Ashkenazy (Decca)	DIRE STRAITS *Alchemy* (Phonogram)	HERBIE HANCOCK *Future Shock* (CBS)

Vidéocassettes

David Bowie

• ***« Serious moonlight »*, concert de David Bowie (90 minutes). Edité par Média et distribué par RCV.**

• ***« Les prédateurs »*, de Tony Scott, avec Catherine Deneuve et David Bowie. Edité et distribué par RCV.**

Sous une lune argentée et une immense mappemonde ou dans une rue de Singapour des années 50, le dernier monstre sacré du rock joue avec sa légende et les ambiguïtés de son personnage. La cassette distribué par RCV comporte dix-neuf chansons filmées au cours de la tournée internationale de David Bowie en 1983. Les amateurs retrouveront leur idole dans une de ces étonnantes métamorphoses cinématographiques. « *Les prédateurs* » conte une sombre histoire de vampires modernes dans laquelle David Bowie marie sa séduction diabolique au charme glacé de Catherine Deneuve.

Bronco Apache

• **Film américain de Robert Aldrich, avec Burt Lancaster et Jean Peters. Edité et distribué par Warner home vidéo.**

Massai, le dernier guerrier Apache, tient en échec l'armée des Etats-Unis. A voir pour l'interprétation de Burt Lancaster, irrésistible en guerrier indien.

Les corps célestes

• **Film canadien de Gilles Carle avec Carole Laure et Jacques Dufilho. Edité et distribué par Cinéthèque.**

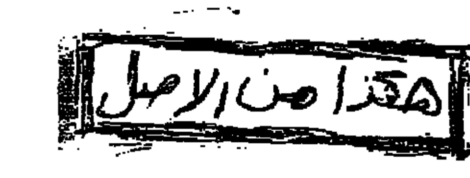
Comment ouvrir une maison close dans un petit village minier du Canada, en 1939, pour augmenter la productivité des ouvriers. Cette comédie n'est pas l'un des meilleurs films de Gilles Carle, mais les dialogues savoureux et les charmes incontestables de Carole Laure ne sont pas à dédaigner.

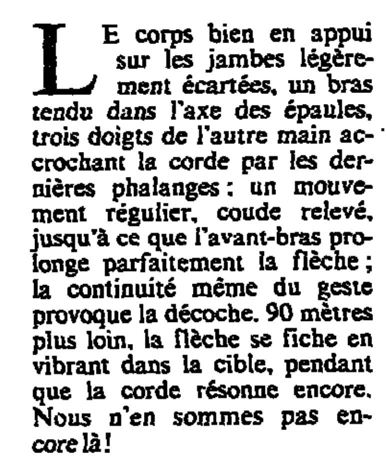
Charlie Brown

• **Dessin animé américain de Bill Melendez. Edité par CBS/Fox et distribué par UGC vidéo.**

Les problèmes sentimentaux de Charlie Brown et les angoisses métaphysiques de son chien Snoopy ont enchanté une génération de lecteurs de bandes dessinée. Transposée à l'écran, l'œuvre de Charles M. Shultz perd un peu de cette force incisive, au parfum d'aphorismes zen, que lui donnait le découpage rigide du feuilleton quotidien. On se consolera en pensant que cette réalisation honnête constitue un havre d'intelligence dans l'enfer du dessin animé japonais.

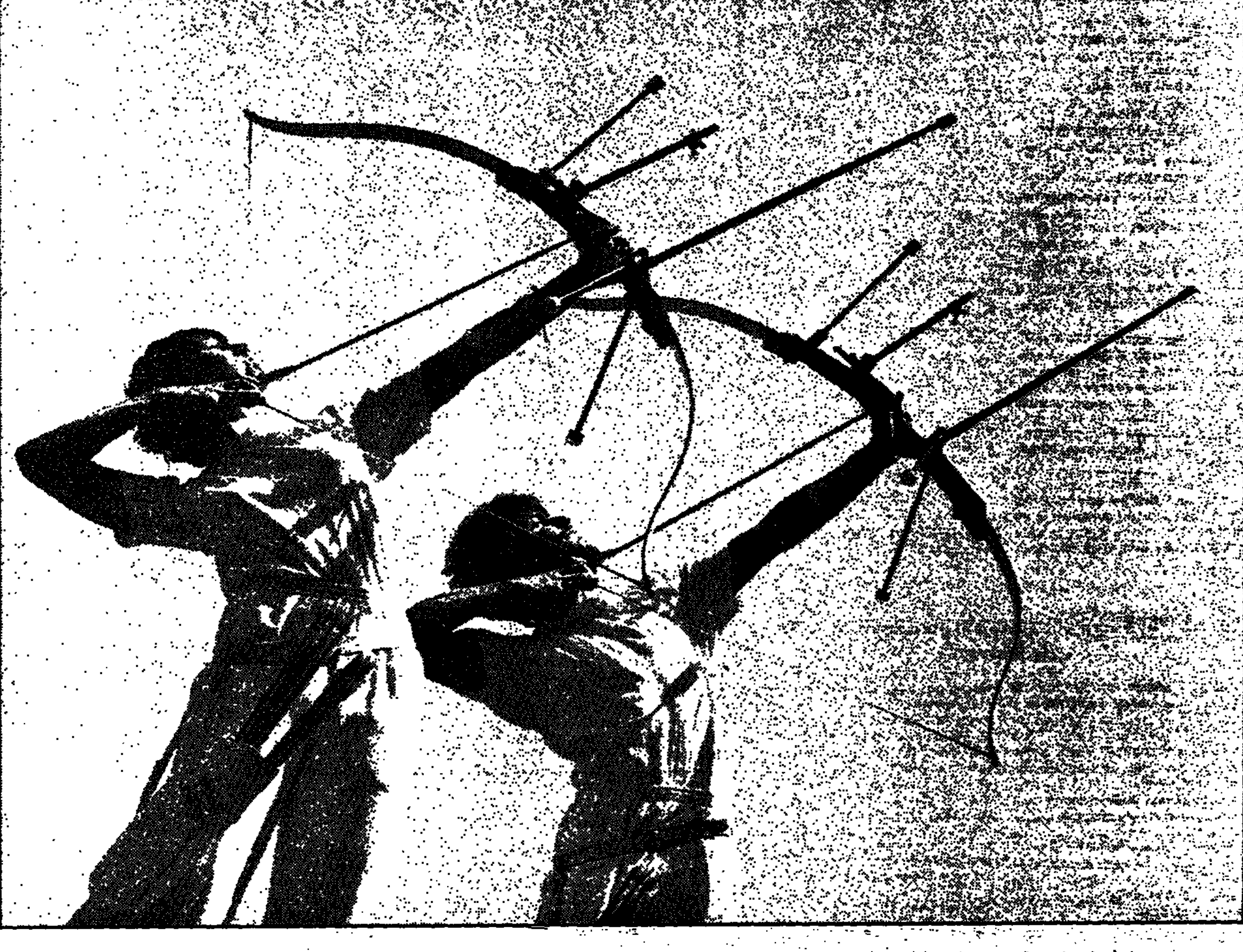
JEAN-FRANÇOIS LACAN.





La corde et la flèche

L'arc en majesté.



D.R.

LE corps bien en appui sur les jambes légèrement écartées, un bras tendu dans l'axe des épaules, trois doigts de l'autre main accrochant la corde par les dernières phalanges : un mouvement régulier, coude relevé, jusqu'à ce que l'avant-bras prolonge parfaitement la flèche ; la continuité même du geste provoque la décoche. 90 mètres plus loin, la flèche se fiche en vibrant dans la cible, pendant que la corde résonne encore. Nous n'en sommes pas encore là !

Nous nous retrouvons douze, un mardi soir, dans une vaste salle de lycée, vide et sonore, à six mètres d'une rangée de cibles prévues pour le tir à trente mètres !... et dont nous constatons qu'elles seront pourtant très faciles à rater. Avec un sourire un peu figé, nous prenons en mains arc et flèches. L'engin, dans sa forme actuelle, paraît fort impressionnant. Sur la poignée ergonomique en bois, en métal ou en plastique, se vissent deux branches profilées en fibre de verre. La corde, tendue, lui donne sa forme caractéristique, en double inflexion.

Cette première prise de contact tient de l'irrésistible « leçon de guitare sommaire » de Bobby Lapointe : un arc est un instrument en forme d'arc, *« qui comporte une corde. C'est beaucoup, ce n'est pas trop... Aussi, ne tripotons pas la corde avec tous les doigts. »* Les données techniques qui nous sont inculquées, en préambule, sont nettement plus sérieuses, mais, par bonheur, très brèves.

Au bout de cinq minutes, chacun décoche se première volée de trois flèches. Avec plus ou moins de réussite. Inlassables, les deux moniteurs surveillent, corrigent, précisent. En fait, c'est d'abord la position qui importe, non pas le résultat. Le moteur de la flèche étant l'archer, un centimètre de traction supplémentaire augmente la puissance et se traduit par un survol de la cible. Les doigts qui s'ouvrent sans souplesse provoquent un déport plus ou moins important, de même qu'une infime rotation des hanches, une crispation inconsciente de la « main d'arc » sur la poignée, ou la verticalité de l'arc. On comprend très vite que cet art millénaire ne se laissera pas apprivoiser en cinq minutes. Millénaire, en effet. A en juger par les merveilles technologiques actuelles, on pourrait en effet penser que les performances de l'arc ont atteint tout récemment seulement des sommets. Il n'en est rien. Certes, la fibre de verre, de carbone ou de bore a détrôné le bois ; l'ergonomie permet aujourd'hui de profiler des poignées idéales pour droitiers ou gauchers ; les stabilisateurs et amortisseurs qui hérissent l'arc atténuent ses réactions au passage de la flèche ; un « décocheur » et un « cliqueur » peuvent pallier une relative inconstance de l'archer. Il n'en reste pas moins que l'arc, de chasse ou militaire, a toujours reflété une importante recherche technologique. Certaines vieilles cuirasses de Crécy, qui portent d'impressionnants impacts, sont là pour en témoigner. Bien avant la généralisation du bois « lamellé-collé », on augmentait déjà la puissance des branches en apposant des lames de renfort. Certains arcs africains actuels (ou récents) sont construits de la même manière, en remplaçant la colle par des ligatures serrées. En fait, il semble bien que ce soient les impératifs de la série industrielle qui aient marqué l'avènement des fibres synthétiques. Les qualités de puissance et de précision sont sans doute supérieures sur les arcs actuels, mais les armes traditionnelles africaines ou japonaises n'ont pas grand-chose à leur envier. Et les arcs écossais, vieux d'un demi-millénaire, ne seraient pas ridicules sur un pas de tir contemporain.

Une bonne moitié de filles dans notre petit groupe. La moindre des choses pour un sport d'équilibre ! Cette observation se vérifiera au fil des stages (1), comme le confirment les moniteurs-organisateurs, Benoît Dupin et Jean-Franck Chopinet. Cet aspect se révèle d'autant plus intéressant que la proportion de femmes parmi les archers « confirmés » n'est que de 30 %, mais en hausse constante.

Les motivations apparaissent d'autant plus variées que le tir à l'arc ratisse de plus en plus large : la curiosité, un certain goût de l'esthétique, un parfum d'enfance...

Et peut-être, surtout, l'envie de faire quelque chose de moins banal que le tennis ou le jogging. On échappe aux pacifistes forcenés (après tout, l'arc est une arme – à tir lent mais redoutable) aussi bien qu'aux acharnés de l'autodéfense (la dernière fois qu'il a revêtu une importance stratégique, c'était en 1415, à Azincourt !)

Pour la plupart, les stagiaires oscillent autour de la trentaine. Il existe d'autres formations, pour les plus jeunes, dans l'optique de la haute compétition. A l'inverse, il n'est pas rare que les moniteurs soient sollicités par un club du troisième âge. Le tir à l'arc développe avant tout la maîtrise de soi et la faculté de concentration : qualités souhaitables à tout âge. Il rencontre également un grand succès parmi les handicapés. L'expérience la plus spectaculaire a été réalisée avec des aveugles, grâce à des repères pour les pieds et à une fine tige de métal reliée au sol qui sert à placer la main d'arc. Les résultats sont plus qu'honorables.

Au terme du stage, chacun parvient à peu près à tirer une volée de flèches (trois), dans un plat à gâteaux à 18 mètres. Ce qui permet, après s'être inscrit à un club (2), de commencer à s'amuser sur de bonnes bases, en tirant à trente mètres. Mais surtout, le matériel ayant été fourni par les organisateurs, chacun est maintenant en mesure de savoir si ce sport l'intéresse assez pour justifier l'achat d'un arc et de ses accessoires (3). Avec, en plus, les bons critères du choix.

MICHEL DROULHIOLE.

(1) Six séances d'une heure et demie, le mardi soir, organisées avec le concours de la Fédération française de tir à l'arc : 7, rue des Épinettes 75017 Paris. Tél : (1) 226-37-00, le mardi (B. Dupin) ou le jeudi (J.-F. Chopinet). Prix forfaitaire : 310 F.

(2) Sur simple demande, la FFTA communique, par courrier, la liste des clubs de votre région.

(3) Un bon arc d'initiation démontable, avec ses accessoires, revient à 1 000 ou 1 500 F. Les meilleurs arcs de compétition valent entre 4 000 et 6 000 F. Ils proviennent pour la plupart des États-Unis (Hoyt) ou du Japon (Yamaha). Un marché de l'occasion se développe à l'intérieur des clubs.

Les coqs du Spartacus

Le football américain en France.

« CASQUE D'OR », c'est, dans les *milieux sportifs*, le surnom donné à Jean-Pierre Rives, le capitaine de l'équipe de France de rugby. C'est aussi le trophée gagné par les Anges bleus contre le Spartacus, deux équipes parisiennes , en finale du championnat de France de football américain. Un sport à grand spectacle qui part à la conquête de notre pays après avoir réussi celle des Etats-Unis.

Casqués comme des gladiateurs du vingtième siècle, les trapèzes surdimensionnés par les protections qu'ils portent *sur les épaules, le torse* bardé de cuir et de plastique sous des maillots bariolés aux couleurs vives, ces footballeurs venus du Nouveau Monde personnifient le mythe du chevalier sans peur et sans reproche. Ils ont inspiré Superman et les héros de bandes dessinées. Au pays du professionnalisme roi, ce sont les super-professionnels du sport.

Pour les présenter en vedettes du plus suivi des feuilletons télévisés, la chaîne américaine CBS a signé avec la National Football League un contrat d'exclusivité de 2 milliards de dollars pour cinq ans (1983 à 1988). Chaque année, la grande finale de ce championnat à vingt-huit équipes, le super-bowl qui a inspiré le Casque d'or, retient plus de cent millions d'Américains devant les petits écrans.

Incarnation des fantasmes de puissance de l'Amérique, ces héros s'arrachent, là-bas, à prix d'or. Le transfert de Steve Young au Los Angeles a battu *tous les records* en atteignant 42 millions de dollars. Les salaires mensuels vont de 100 000 dollars pour un joueur moyen à 1 million de dollars et plus pour les vedettes. Il est vrai que la durée moyenne de la carrière d'un professionnel est inférieure à cinq ans.

Une enquête *médicale* menée au collège d'Etat de Mansfield (Pennsylvanie) auprès de plusieurs milliers d'anciens joueurs professionnels ou universitaires *concluait que leur* espérance moyenne de vie ne dépassait pas cinquante-sept ans, soit quinze ans de moins que celle des Américains moyens. Un joueur sur trois mourrait même avant cinquante ans des suites de blessures ou de l'abus de produits hormonaux et d'analgésiques !

Chaque phase de jeu est, en effet, une explosion. Arcboutés, presque casque contre casque, les joueurs se font face. Au *coup de sifflet* de l'arbitre, ils se percutent et tombent comme des quilles. Les attaquants, pour protéger leur stratège, le *quaterback*, qui reçoit le ballon. Les autres pour tenter de le plaquer ou l'empêcher de manœuvrer. L'opération ne dépasse pas quelques secondes.

Cette guerre de tranchées, où chaque équipe dispose de quatre tentatives pour faire progresser le ballon de 10 yards, cache en fait, pour les non-initiés, l'aspect stratégique de ce sport, où le placement et le *déplacement de* chaque joueur sont aussi pensés et analysés que ceux des pions sur un échiquier. Le *quaterback* se comporte en effet en véritable chef d'état-major. C'est lui qui décide la tactique à employer et la livre à ses coéquipiers en termes codés. Chacun se met alors en place et sait très exactement ce qu'il doit faire : créer une brèche, empêcher un adversaire d'approcher ou se rendre en un point précis pour y recevoir le ballon.

Pour mettre au point ces grandes manœuvres, les équipes professionnelles américaines disposent d'ordinateurs prenant en compte la force, la vitesse, le poids, les temps de réaction de tous les joueurs. *Les équipes françaises* se contentent de mettre au point et d'appliquer une trentaine de combinaisons.

L'implantation du football américain en France remonte, en effet, à moins de quatre ans. C'est en 1980, à l'occasion d'un séjour dans le Colorado, que Laurent Plegelatte, un professeur d'éducation physique au lycée Dorian à Paris, ancien *joueur de rugby et enseignant* de judo, avait eu le coup de foudre pour ce sport pratiqué depuis un siècle aux Etats-Unis. De retour en France avec vingt-quatre équipements, il a convaincu des amis et quelques élèves à fonder le Spartacus.

Leurs premiers entraînements au stade Pershing ne sont pas passés inaperçus. Des adeptes de sports de combat (judo, lutte), des athlètes, des rugbymen, des basketteurs, ont *été à leur tour attirés par ce* sport symbole de l'Amérique. Une deuxième équipe, les Météores, a pu être créée à Nogent. Le premier match a été joué en 1981. L'année *suivante,* quatre équipes ont disputé le premier Casque d'or, six le deuxième en 1983 et huit le troisième cette année.

Parti de Paris, le football américain s'est propagé en banlieue, *où les clubs trouvent plus* facilement des terrains auprès des municipalités, mais aussi en province (Nantes, Perpignan, Montpellier). Pour contrôler cette expansion, Laurent Plegelatte a créé, le 15 avril 1983, la Fédération française de football américain, qu'il préside.

Aujourd'hui, elle compte quinze équipes et plus de six cents licenciés et se trouve déjà confrontée à un premier problème *de croissance. Confiants* dans l'avenir de ce sport en France, des commanditaires se sont déjà présentés. Wild Turkey, la marque de bourbon qui patronnait pour la première fois le Casque d'or, donnera son nom à une équipe la saison prochaine.

Les *pionniers français* du football américain sentent que la maîtrise du développement de leur sport peut désormais leur échapper. Le Spartacus a dû s'incliner pour la première fois en finale du Casque d'or devant les Anges bleus (20 à 0), qui ont recruté cette année pour les entraîner Jacques Accambray, l'ancien recordman de France du lancer de marteau, *fort d'une expérience* dans les équipes universitaires américaines et qui avait même failli passer professionnel à Montréal.

*Ce dernier souhaite convain*cre quelques-uns de ses amis lanceurs de venir le rejoindre pour donner plus de poids à son équipe et la rapprocher des « canons » américains. Si demain l'argent fait son apparition grâce aux commanditaires ou aux municipalités, les clubs ne seront-ils pas tentés de faire appel à des Américains, à l'instar du basket-ball il y a quelques années, au lieu de former leurs propres joueurs ?

C'est pour devancer cette évolution que Laurent Plegelatte espère obtenir pour sa Fédération *l'habilitation du mi*nistère du temps libre, de la jeunesse et des sports pour créer un corps d'initiateurs et limiter les frais d'organisation du championnat grâce aux réductions sur les tarifs de la SNCF.

La finale du Casque d'or a démontré que le football américain était sur la bonne voie. Trois mille cinq cents spectateurs ont assisté à cette fête animée par un orchestre New-Orleans, sans songer une seconde à quitter le stade avant la fin de ce match de trois heures trente pour quarante-huit minutes de jeu en temps *réel. Preuve qu'ils ont été* conquis par ce sport si particulier, si curieux, où plus de la moitié des joueurs acceptent de quitter le terrain sans avoir touché le ballon mais avec la satisfaction du devoir accompli.

GÉRARD ALBOUY.

Yard après yard

LES matches de football américain se disputent sur des terrains de 120 yards (110 mètres) sur 53. Des lignes blanches, tracées sur *toute la largeur, délimitent la* pelouse en zones de 10 yards.

Chaque équipe se compose d'une formation d'attaque et d'une formation de défense de onze joueurs chacune avec un nombre illimité de remplaçants. L'attaque dispose de quatre tentatives *(down)* pour faire progresser le ballon de 10 yards. Si elle remplit son contrat, elle bénéficie de quatre nouvelles tentatives. Si elle perd la balle, elle quitte le terrain et cède la place à sa formation *de défense.*

Pour progresser, l'attaque *utilise principalement les* courses balle à la main, les passes avant (une seule par *down)* et des passes arrière et latérales en nombre illimité. Elle peut aussi employer les coups de pied de dégagement *(punt)* et les coups de pied au but. Entre chaque *down,* le capitaine dispose de vingt-cinq secondes pour réunir son équipe et communiquer son choix tactique.

Une originalité du football américain réside dans le fait que les coéquipiers du porteur de ballon peuvent protéger et favoriser sa progression en s'opposant aux joueurs de l'équipe adverse. Mais les attaquants ne peuvent stopper leurs adversaires *que par des percussions* et blocages effectués à l'aide des épaules, des avant-bras ou des mains ouvertes sur le buste ou les jambes. Les saisies, les coups de poing, de coude, de genou ou de tête, sont interdits.

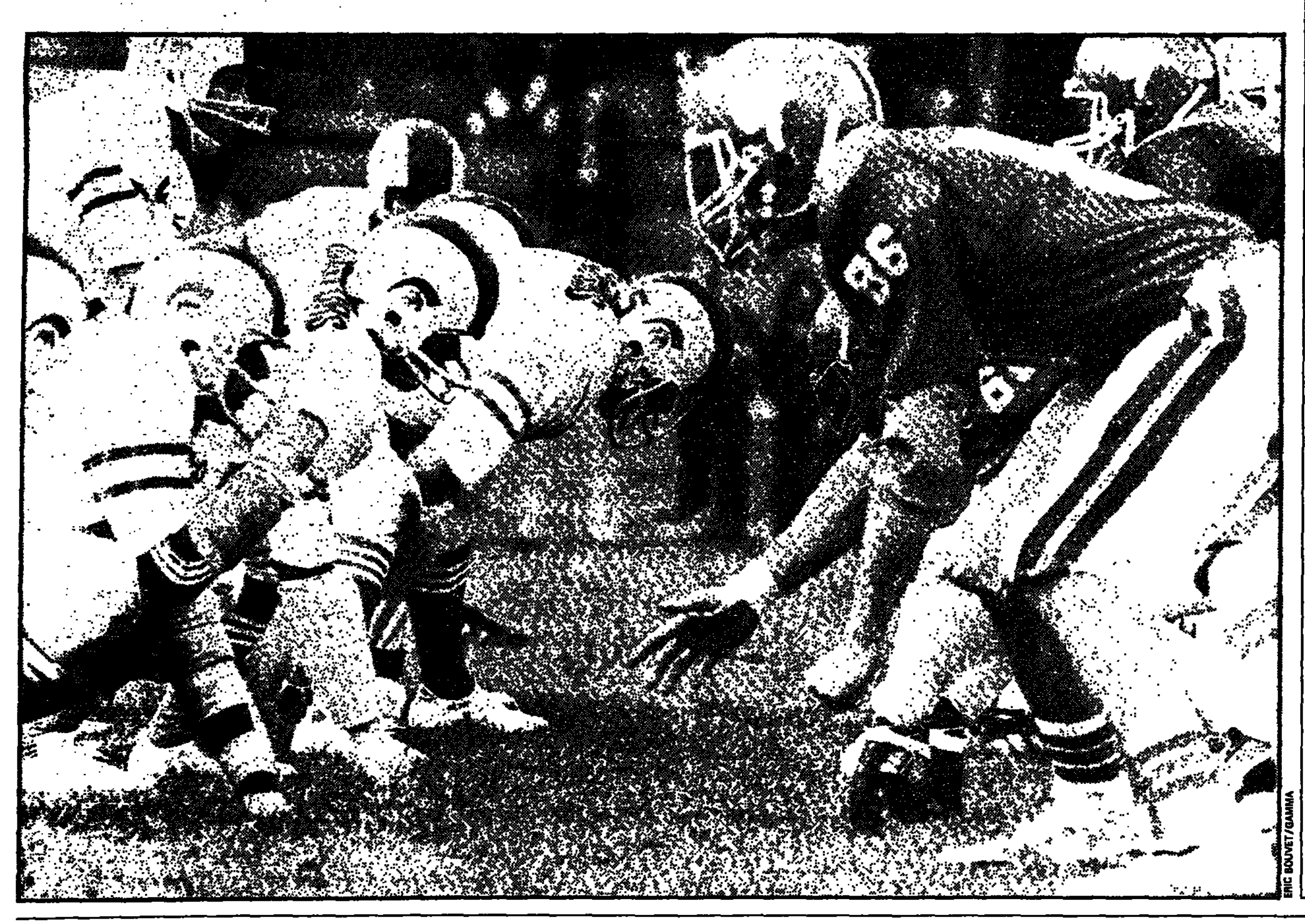
La *défense* peut, en plus des percussions précitées, utiliser toutes les saisies, tous les plaquages et projections au sol sur le porteur du ballon. En cas de passe avant, les défenseurs peuvent tenter l'interception, mais n'ont pas le droit de toucher *le receveur potentiel avant* qu'il n'ait reçu la balle. Quatre à huit arbitres veillent sur le terrain et peuvent sanctionner les équipes par des reculs de 5 à 15 yards.

Le football américain est pratiqué en France avec les règles plus protectrices des collèges. Un essai vaut 6 points; une transformation à la main 2 points; une transformation au pied 1 point; un *field goal* (but au pied entre les poteaux) 3 points, et un *safety* (équipe *défensive bloquée au-delà de sa* propre ligne de but) 2 points. Le match se décompose en quatre quart-temps de douze minutes de jeu réel, avec une mi-temps de vingt minutes.

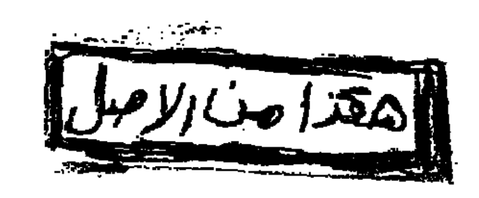
Le prix des licences avec cotisation au club est d'environ 250 F. Un équipement complet (casque, protections, maillot, chaussures) revient à 2 000 F.

La finale de la Coupe de France opposera le Spartacus et les Castors de l'Ecole des travaux publics, dimanche 27 mai, à Saint-Germain-en-Laye.

● **Fédération française de football américain, 37, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 281-51-02.**



ÉRIC BOUVET/GAMMA


هكذا من الاصل